1812

102. Sur la fréquente communion.[1]

1. Ecrits Spirit. 1812-1856, Roma 1991.

Obligations que lui impose ta participation fréquente au Corps et au Sang de Jésus-Christ.

[1812][2].

La participation fréquente au sacré corps et précieux sang de J[ésus]-C[hrist] m'impose l'obligation:

1° de vivre dans la retraite, retraite intérieure j'entends, entièrement occupé de l'Epoux de mon âme qui daigne faire en elle comme son habitation permanente.

2° de repasser souvent à ma mémoire les énormes péchés de ma vie passée pour m'en purifier de plus en plus en les détestant toujours davantage, et les offrant, ainsi dénaturés par la pénitence, à J[ésus]-C[hrist] afin qu'il les détruise entièrement, qu'il les consume sans retour dans le brasier ardent de son divin amour dont le siège est dans son cœur adorable.

3° Eviter avec un soin scrupuleux toute espèce de faute volontaire quelque petite qu'elle paraisse par cela seul qu'elle centriste mon Dieu, le bien-aimé de mon cœur, qui a fait en moi et pour moi de si grandes choses.

4° Ne pas me contenter de remplir les principaux et imprescriptibles devoirs de mon état, mais embrasser avec joie et empressement toutes les pratiques de vertu et de pénitence qui pourront m'aider à m'avancer dans la perfection dont je suis encore si épouvantablement éloigné, tendre en un mot vers cette perfection comme vers mon élément, et être bien convaincu que dès lors qu'une action, une pratique quelconque, quelque petite, quelque futile, quelque basse, puérile ou populaire qu'elle paraisse, doit m'être utile pour avancer d'une ligne seulement dans cette bénite voie, je dois ne point la regarder comme au-dessous de moi, mais au contraire m'en saisir avec joie comme un moyen que la divine et paternelle Providence de mon Dieu me présente pour sortir de mon état de tiédeur et l'aider à prendre mon essor vers lui.

Eh quoi! je le recevrai dans mon cœur cet Agneau immaculé, cette victime qui s'est immolée pour moi, et qui par un excès d'amour a voulu payer d'avance par des tourments indicibles la mort éternelle que j'ai méritée si souvent, je la recevrai pour l'accabler d'injures et de mépris, et je me croirais quitte envers elle de tout ce que je lui dois d'honneur, de gloire, d'amour et de reconnaissance, parce que j'éviterai de lui porter le dernier coup en le crucifiant de nouveau. Oh! mon aimable Sauveur, objet adorable des complaisances de Votre Père Céleste, vous, devant qui sont prosternées dans l'abîme de leur néant des légions innombrables de très sublimes Esprits angéliques, vous...

103. [Résolutions comme directeur au séminaire St-Sulpice].[3]

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-5a, cah. 2: sujets de méditations, p. 25.

[2] Ecrit sans date qui semblerait du début du séminaire, alors qu'Eugène pouvait communier souvent. Mais ce texte se trouve à la page 25 du deuxième cahier intitulé: Sujets de méditations. Il s'agit, semble-t-il, de sujets de méditations proposés aux séminaristes en 1812. Cette page a donc été écrite en 1812. Nous la publions ici parce qu'Eugène parle clairement de lui-même et de son état d'âme au moment de sa retraite d'ordination ou peu après, alors qu'il parle souvent de sa vie pécheresse.

[3] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

Eugène restera encore au séminaire comme directeur. Résolutions afin que son exemple "en aise plus encore que ses paroles ".

[Janvier 1812][1].

Puisqu'il paraît que la volonté du Seigneur est que je demeure encore cette année au séminaire et que j'y reste pour aider à maintenir dans la maison l'esprit de piété que les soins assidus de nos Pères avaient tâché d'y introduire, je me soumettrai à ce que la Providence paraît exiger de moi; et pour ne pas rendre infructueux le ministère auquel elle me destine, je m'efforcerai de vivre en sorte que mon exemple en dise plus encore que mes paroles et mes insinuations.

Je tâcherai, pour cela, de me renouveler avec le secours de Dieu dans l'esprit du sacerdoce, et je commencerai par me convaincre que le sacerdoce est un état de perfection, qui exige de ceux qui ont le bonheur d'en être revêtus une fidélité scrupuleuse aux moindres mouvements de l'Esprit Saint, une extrême horreur du péché, quelque léger qu'il puisse paraître, une grande pureté de cœur et d'intention, ne cherchant en tout que Dieu, sa gloire, le salut des âmes et notre avancement dans les voies de la perfection.

Je ne négligerai aucun des moyens que les directeurs de la vie spirituelle nous suggèrent pour parvenir à cette fin, unique fin à laquelle je dois aspirer.

Pour cela, je prendrai la résolution la plus efficace de remplir tous mes devoirs: 1. de prêtre, 2. de directeur, puisque j'en dois faire les fonctions.

Comme prêtre, j'ai des devoirs de piété, j'ai des devoirs d'étude et je dois remplir également ces diverses obligations avec la même exactitude.

Mes devoirs de piété consistent: 1. en l'oraison, 2. la ste messe, 3. l'office divin, la lecture spirituelle, l'examen de conscience, la prière; le tout accompagné, précédé, suivi du s[ain]t exercice de la présence de Dieu.

1. Ne m'étant que trop aperçu que le grand défaut de mes oraisons vient de ce que je n'ai pas assez de soin d'en préparer le sujet la veille, j'aurai désormais la plus grandie] attention p[ou]r changer de conduite à cet égard. Ma propre expérience a dû me prouver là-dessus ce que les pères de la vie spirituelle nous inculquent si souvent.

2. Dès qu'on m'aura donné de la lumière, je me lèverai, en rendant à Dieu les devoirs qui lui sont dûs et de la manière qui est marquée dans mon règlement particulier. Je commencerai ensuite, tout en agissant dans ma chambre, à me préparer au s[ain]t sacrifice. Je passerai ensuite à la tribune, et j'attendrai que 4 heures 3,4 soient sonnées pour descendre pour m'habiller.

104. A Madame de Mazenod, à Aix.[2]

Joie de célébrer la Messe. A son retour à Aix, Eugène célébrera pour sa mère et la nourrira «du pain sacré qui seul peut donner la vie.»

---

[1] Texte sans date. Il est écrit après l'ordination et sans doute à la fin de l'année 181l, ou plutôt au début de l'année 1812, car Eugène dit qu'il restera encore «cette année» au séminaire; il s'agit de l'année 1812 et non de l'année scolaire 1812-1813 car, au mois de mai, Eugène avait décidé de rentrer à Aix après les vacances des séminaristes, cf. lettre à sa mère et à Emile, 8 mai 1812.

[2] Orig.: St-Martin-des-Pallières, château de Boisgelin. Dans la partie omise, Eugène envoie ses vœux à Mgr Jauffret, archevêque nommé d'Aix, il parle d'une étole qu'il s'est fait faire, du projet de mariage d'Emile Dedons et des terres de St-Laurent qu'il faudrait vendre, etc.

L.J.C.

Paris, ce 9 janvier 1812.

Je comptais, très chère et bonne maman, vous écrire plus au long que je ne pourrai faire, par le bon Emile; mais il est venu ce matin me prévenir qu'il repasserait demain pour prendre mes lettres. Et justement je me trouve ces jours-ci plus occupé que de coutume; ce qui me forcera de ne vous dire que deux mots pour vous remercier de vos bonnes prières pendant cette belle nuit de Noël. Quel excellent moyen pour se réunir, quoique à une grande distance! Vous devez bien penser combien vous fûtes présente à mon cœur et avec quelles instances je priai pour une aussi bonne mère. Mais, peu content de ces premières prières que je réitère tous les jours dans le st Sacrifice, ma 3me messe le jour même de Noël fut pour vous. La seconde, je l'avais offerte pour [p. 2] notre bonne maman, parce qu'il était pressant de venir à son secours, supposé qu'elle ne jouisse pas encore de la gloire. Quelle nuit, quel jour! quels jours que ceux qui ont suivi ce premier jour! quels jours encore que ceux qui se renouvellent toutes les 24 heures! Oh, combien paraît long le temps qui passe d'une messe à l'autre! Pourquoi ne peut-on pas réitérer plus d'une fois par jour cet admirable sacrifice? Viendra l'époque, chère maman, où nous l'offrirons ensemble. Quel bonheur! Après m'être nourri de votre substance, de votre lait, je vous présenterai à mon tour une nourriture préparée par mon ministère pour les enfants de Dieu faméliques du pain sacré qui seul peut donner la vie.

105. A Madame de Mazenod, à Aix. Dép. des Bouch[es]-du-Rhône.[1]

A son retour à Aix Eugène sera exclusivement au service de l'Eglise. Education chrétienne de 'Nathalie.

Paris, ce 22 avril 1812.

Oh, comme je suis fatigué des ennuis que vous causent vos affaires! Mais ne trouverez-vous jamais le moyen d'en sortir? Il faut pourtant prendre quelque résolution à cet égard, car il est impossible que vous continuiez à en supporter l'ennui et la fatigue, et je ne pourrai en aucune façon m'en mêler jamais, dussai-je me réduire à ne manger que du pain bis pour toute nourriture. Je vous ai déjà précédemment prévenu de mes intentions à cet égard, qui ne sont que le résultat des obligations que m'imposent les devoirs de mon état. Les prêtres aujourd'hui ne sont [p. 2] plus comme les abbés d'autrefois; nous ne sommes prêtres que pour l'Eglise et, par conséquent, tous nos instants lui sont dûs. Ainsi, tout le temps qui ne serait pas employé à la prière, à l'étude ou à l'exercice du s[ain]t ministère serait autant de dérobé à Celui au service duquel nous nous sommes entièrement consacrés, connaissant bien toute l'étendue des obligations que nous nous imposions. C'est pourquoi il ne faut pas que l'on s'imagine qu'à mon retour je me mette à faire ou à recevoir des visites, à remplir ce qu'on appelle les bienséances du monde, etc., etc. Rien de tout cela. Tout mon genre de vie est prévu d'avance, et rien ne m'en fera changer, parce que je ne prends

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. FB 1-8. Dans la partie omise, Eugène parle de ses occupations pendant la semaine sainte; il demande à sa mère de préparer des tablettes pour sa bibliothèque à l'Enclos et de vérifier si les collections d'ouvrages religieux sont complètes, etc.

de résolution qu'après y avoir mûrement pensé devant le bon Dieu, après en avoir reconnu la bonté; ensuite tout est dit. On m'appellera sauvage, malhonnête même, si l'on veut; tout me sera égal, pourvu que je sois un bon prêtre. Les exemples des autres qu'on pourra m'apporter, bien loin de m'ébranler dans ma résolution, ne feront que m'y confirmer davantage. Ma conscience et Dieu, voilà mes juges et la règle de ma conduite...

[p. 4...] J'embrasse ma bonne petite sœur. J'ai formé vingt fois le projet de lui écrire, sans pouvoir l'exécuter jamais. J'espère qu'elle ne m'en saura pas mauvais gré, sachant à quoi s'en tenir à mon égard; combien j'aime son enfant et combien ses «bons Jésus»[1] me consolent. Cultivez bien cette chère petite âme; les mères influent plus qu'on ne pense sur le bonheur éternel de leurs enfants par ces premières semences qu'elles jettent dans leurs cœurs tout neufs, et par l'exemple dont elles accompagnent leurs leçons; j'en ai des exemples frappants sous les yeux. Je jouis de tout votre bonheur au sujet de cette petite. Je prie pour elle comme pour vous tous, tous les jours de ma vie. Chère maman, je vous embrasse.

106. [Retraite] à Issy.[2]

Eugène n'a. pas réussi, pendant les vacances, à étudier l'anglais et l'espagnol, il devra s'efforcer de croître en vertu. Etat de tiédeur. Désir de mourir plutôt que d'être un mauvais prêtre. Humilité, estime du sacerdoce. Vie exemplaire de ses professeurs et de ses condisciples.

Issy près Paris, août 1812.

Mon projet était d'employer le temps de ces vacances à apprendre l'anglais et l'espagnol, dans l'idée que ces deux langues pourraient être utiles à mon ministère futur; mais il paraît que ce projet ne pourra pas réussir. Je n'aurai, au reste, qu'à regretter la première de ces langues, car je crois pouvoir apprendre l'autre très aisément, quand je voudrai un peu m'en occuper, à cause des grands rapports qu'elle a avec l'italien.

Il faut donc que j'emploie ce temps à quelqu'autre chose d'utile; et le meilleur parti que j'aie à prendre, c'est de seconder le désir que le Seigneur me donne de penser un peu à mon avancement dans la piété, de crainte qu'en montrant aux autres le chemin, je ne m'égare misérablement.

Le meilleur moyen pour parvenir à cette fin est de méditer profondément la loi de Dieu et toutes les obligations que ma vocation m'impose, et par de fréquents retours sur moi-même examiner tous les points de ma conduite passée et présente pour voir jusqu'à quel point je me suis écarté des devoirs que j'avais à remplir. Il faut que je porte courageusement la sonde jusqu'aux plus secrets replis de mon cœur, et que j'arrache, détruise, consume sans miséricorde tout ce qui ne m'y paraîtra pas conforme à l'ordre. Il serait temps que je répondisse à ces continuelles inspirations de la grâce, qui demandent, qui exigent ce que, malgré une certaine bonne volonté et un très vif désir intérieur, je ne cesse pourtant pas de refuser; Je me traîne dans une lâche tiédeur, tandis que le Seigneur me demande ce que je lui ai promis et ce que, certes, il est en

---

[1] Eugénie avait écrit le 17 janvier 1812: «Nathalie [20 mois] aime beaucoup à feuilleter des livres pour trouver des images; lorsqu'elle en aperçoit, elle est ravie et dit, en les baisant, que c'est son bon Jésus.»
[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

droit d'exiger de tout prêtre, et plus encore de moi que de tout autre. Ces vacances étant d'ailleurs la fin du temps que je dois passer dans cette s[ain]te maison, il faut que je ramasse tout ce que j'ai de force, pour recueillir toutes les grâces qui m'avaient été accordées, la masse de bons exemples, de s[ain]tes instructions, tout le bien en un mot que j'aurais dû amasser et que j'ai malheureusement dissipé. Il est peut-être temps encore de sauver quelque débris de cette dilapidation dont je suis coupable à mon très grand détriment.

Ah! l'Eglise n'a que trop à gémir sur le grand nombre de prêtres qui l'affligent [p. 2] par leur insensibilité à ses maux, qui languissent eux-mêmes et glacent toutes les flammes de l'amour divin qu'ils devraient répandre parmi les fidèles, auprès desquels ils sont les organes du Seigneur et les instruments de sa miséricorde. Voudrais-je en augmenter le nombre? Dieu me préserve d'un pareil malheur. Plutôt mourir au moment même où je trace ces paroles.

Mais comme il est indubitable, l'expérience ne le prouvant que trop, que je m'écarterais insensiblement des bonnes dispositions dans lesquelles il plaît au Seigneur de m'entretenir, si mes résolutions n'étaient établies sur un fondement solide, je me convaincrai avant tout que l'édifice de mon salut doit être bâti sur l'humilité, parce que le Seigneur veut construire sur le néant; je me remplirai ensuite de l'estime que je dois avoir pour la sublime dignité à laquelle, quoique très indigne, j'ai été élevé, et des obligations redoutables que mon caractère sacerdotal m'impose.

Ces deux points seront comme les deux gonds sur lesquels tout le reste doit rouler: ce que je suis, ce que Dieu a fait pour moi, voilà de quoi méditer non seulement pendant toute ma vie, mais pendant toute l'éternité.

Plus j'ai été, plus je suis encore grand pécheur, plus je dois faire d'efforts pour aimer, pour faire aimer Dieu, puisque malgré cette profonde indignité Dieu n'a pas laissé de me combler des plus grandes grâces qu'il fût en son pouvoir de m'accorder, et que je ne puis reconnaître tant de bienfaits, une si grande miséricorde qu'en faisant tous mes efforts pour l'aimer autant que j'en suis susceptible; et qu'en réparation de la gloire et de l'honneur que je lui ai enlevés par ma très grande faute, je dois employer tout ce que j'ai de forces, de moyens et d'esprit pour le faire aimer par les autres.

Un puissant véhicule pour persévérer dans ces dispositions, ce sera le souvenir de toutes les vertus sacerdotales que j'ai vu pratiquer avec tant de persévérance sous mes yeux pendant quatre ans que j'ai eu le bonheur de vivre dans ce séminaire. M. Emery, M. Duclaux, ce saint M. Duclaux, et tous ses autres coopérateurs, et la très grande majorité [p. 3] de leurs élèves, mes chers condisciples, seront toute ma vie comme autant de soutiens, comme autant d'excitateurs invisibles, qui m'empêcheront de déchoir, qui me pousseront pour avancer. Mon Dieu, que de vertus! Que je me trouve misérable à côté de tous ces saints ecclésiastiques! Et ce Tharin, et ce Teysseyrre, et ce Gosselin, à qui j'ai été associé pour diriger ce séminaire quand nos Pères nous furent enlevés, ils sont tous plus jeune[s] que moi pour l'âge, mais à quelle distance ne suis-je pas d'eux pour la vertu. Cependant nous avons été élevés ensemble, nous avons crû à l'ombre des mêmes ailes tutélaires, nous avons reçu les mêmes instructions, participé aux mêmes avantages et aux mêmes exemples; mais, outre qu'ils étaient plus innocents que moi et par conséquent plus propres à recevoir les impressions de la grâce, combien n'ont-ils pas autrement profité que moi de l'abondance spirituelle au milieu de laquelle nous vivions.

107. [Règlement pour le retour à Aix].[1]

Les devoirs d'un prêtre sont nombreux mais c'est également un devoir de prendre au moins 6 heures de sommeil. Règlement: lever énergique, oraison, messe dans une église de la ville, étude et bréviaire pendant la journée.

[Août-septembre 1812][2].

Les devoirs d'un prêtre sont si multipliés; il a tant de choses à apprendre, tant de choses à faire que la journée n'est pas assez longue p[ou]r y suffire; aussi serait-il à désirer qu'un prêtre n'eût pas besoin de sommeil, mais quisqu'il a plu à Dieu de lui imposer, comme aux autres hommes, la nécessité de réparer ses forces par le repos, il doit se soumettre à cette volonté du Créateur en esprit de pénitence, lui offrant cet état de nullité qui absorbe une si grande partie de sa vie dans les sentiments d'un cœur pénétré de son incapacité, et qui ne voit de mérite qu'à faire aveuglément la volonté du Maître dont il ne sera jamais qu'un serviteur mutile, soit qu'il le serve par le repos ou en faisant des miracles.

J'insiste sur cette pensée parce que j'ai à me reprocher de n'avoir pas donné jusqu'à présent à beaucoup près assez de temps au sommeil et je crois devoir me rappeler ici l'ordonnance du docteur Leynech[3] qui fixa par grâce à 7 heures le temps de repos que je devais donner à mon corps, et la menace qu'il me fit de devenir sous peu incapable d'application, et absolument inhabile à l'étude si je ne me soumettais pas à ce régime indispensable.

Pour modérer un peu, mais avec sagesse pourtant, cette dure sentence à laquelle je me suis si mal conformé jusqu'à présent, je dormirai six heures.

Aussitôt que je serai réveillé, je ferai le signe de la croix en donnant mon cœur à D[ieu] et sans hésiter, ne fût-ce même qu'une minute, je me précipiterai hors de mon lit p[ou]r ne pas commencer la journée par un acte de paresse. Je me souviendrai que le second coup de cloche ne trouva jamais st Vinc[ent] de Paul dans la même position qu'il était au premier, et qu'il fut exact à cette obéissance jusqu'au dernier jour de sa vie.

Il en coûte, il est vrai, pour sortir aussi promptement de son lit, mais c'est précisément ce qui fait le mérite de cette action.

Je m'habillerai avec modestie en m'entretenant de q[ue]lque sainte pensée ou du sujet de mon oraison, ou de la considération des sentiments qu'avait Notre-Sei[gneur] en se réveillant, etc., de confusion en pensant que ces habits me rappellent que j'ai perdu mon innocence, etc.

Je mettrai avant tout autre habit ma soutane après l'avoir baisée par respect en remerciant le Seig[neu]r de la grâce insigne qu'il m'a faite en m'accordant le privilège de porter les s[aint]es livrées de son Eglise. J'aurai pour cet habit distinctif de mon état un si grand amour que je ne le quitterai [p. 2] jamais, pas même pour voyager, à moins que le voyage ne soit d'un trop long cours, et que cela ne se puisse.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

[2] Texte sans date. Comme Eugène ne fit qu'en décembre 1812 son «règlement de vie» traditionnel à la sortie des séminaires sulpiciens, il en avait sans doute tracé à l'avance quelques détails avant de quitter Paris. On met comme date probable: août-septembre 1812, car ce règlement est fait clairement en vue de sa vie à Aix et a été composé en un moment où il espérait encore consacrer beaucoup de temps à l'étude. On retrouve les mêmes idées dans la lettre à sa mère, le 24 septembre.

[3] Sans doute le célèbre docteur René Laennec (1781-1826).

Etant entièrement habillé, je passerai dans mon oratoire p[ou]r y vaquer au s[ain]t exercice de l'oraison que je commencerai par la prière vocale extraite des œuvres de M. Olier.

Convaincu qu'un prêtre ne peut se sanctifier que par l'oraison et que de l'oraison dépend le fruit de mon ministère, j'emploierai tous les jours au moins une heure à ce s[ain]t exercice.

Si par hasard il arrivait qu'il ne me fût pas possible de la faire en entier le matin, j'y suppléerai fidèlem[ent] dans la journée.

Je ferai cepend[an]t en sorte que l'oraison précède immédiatement la sainte messe, ainsi pend[an]t l'hiver ou attendu l'usage des paroisses, on n'ouvre les églises qu'un peu avant six heures, je ne commencerai l'oraison qu'à cinq p[ou]r passer sans intervalle de l'oraison à l'autel, et alors, après avoir dit la prière vocale je réciterai matines et laudes et je lirai q[ue]lques chapitres] de l'Ecriture Sainte.

En me rendant à l'église p[ou]r y célébrer les s[ain]ts Mystères, j'aurai g[ran]d soin de me maintenir dans le plus g[ran]d recueillement de façon qu'il soit vrai de dire que ma prière n'est pas interrompue.

Arrivé à l'église, je m'arrêterai devant le S[ain]t Sacrement p[ou]r l'adorer profondément et lui rendre mes autres devoirs d'amour, de reconnais[san]ce, de dévouement, d'offrande, de sacrifice; je ferai en un mot comme la récapitulation des bon[nes] pens[ées] et des p[remiè]res résolutions de l'oraison, mais tout cela très brièvement parce que je dois être suffisamment préparé aux s[ain]ts Mystères par l'oraison vers la fin de laquelle j'ai dû m'occuper du très saint Sacrifice que J[ésus]-C[hrist] va offrir à son père par mon ministère.

[p. 3] De retour à la maison je dirai Prime et je lirai à sa place le Martyrologe, puis je lirai la Sainte Ecriture pendant une demi-heure.

Je passerai ensuite à l'étude des belles-lettres, jusqu'au déjeuner.

Avant de descendre p[ou]r ce repas, je dirai Tierce.

Après le déjeuner, je remonterai p[ou]r me mettre à l'étude de la théologie. Avant de commencer cet exercice, je dirai Sexte.

A deux heures, None; à quatre heures et demie je quitterai l'étude de la théologie et de l'histoire ecclésiastique pour dire Vêpres, qui seront suivies de l'examen particulier.

A cinq heures le dîner; à sept heures Compiles, puis la visite au T[rès] S[aint] Sacrem[ent].

Jusqu'à neuf h[eures], lecture amusante et instruc[tive]. Pend[an]t l'été. Matines et Laudes.

A neuf h[eures], demi-heure de lecture spirit[uel]le en famille, suivie de la prière du soir.

A dix heures me retirer p[ou]r me coucher.

J'aurai soin de dire mon chapelet tous les jours, mais je prendrai p[ou]r cela le temps que je mets dans les rues p[ou]r aller d'un endroit à l'autre, en commençant dès le matin à mon retour de l'église après ma messe.

108. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, près la place St-Honoré, à Aix. Bouch[es]-du-Rhône.[1]

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. FB 1-8. Dans la partie omise, Eugène parle de commissions, d'argent reçu, de son retour à Aix après la fin des vacances des séminaristes le 12 octobre, de la chambre qu'il faudra préparer pour son domestique le frère Maur, des terres de St-Laurent, etc.

Eugène habitera avec sa mère à Aix, mais suivra un règlement exigeant pour ne s'occuper que de son instruction et du bien spirituel du prochain.

L.J.C.

D'Issy, ce 24 septembre 1812.

[p. 3...] Je veux avant de finir vous prévenir que, par état, je suis obligé de tendre à la perfection, et par conséquent de prendre tous les moyens pour y parvenir, il [p. 4] faut donc faire en sorte que je n'y trouve pas des obstacles en demeurant avec vous; ce sera déjà bien assez pour le soulagement de cette nature, qui se recherche en tout, que d'avoir la consolation d'être auprès d'une mère que l'on aime tendrement; il faudra donc, pour le reste, me laisser suivre le règlement que je me prescrirai, d'après la connaissance que j'ai de mes devoirs et de mes obligations soit pour mes rapports avec les personnes du dehors, soit pour l'emploi de mon temps, l'heure de mon lever, le genre ou la qualité de mes repas, mais surtout il faut que je sois aussi étranger aux affaires temporelles que si nous n'avions point de terres ni de maisons; cette dernière condition est si importante que je renoncerais plutôt à tout que d'y manquer. Après les huit ou quinze premiers jours, mon temps ne peut plus être employé à autre chose qu'à mon instruction et au bien spirituel du prochain. Si je trouvais des obstacles à ces deux choses, je serais obligé en conscience de fuir même la maison paternelle et le diocèse et la patrie et l'empire, de courir en un mot jusqu'à ce que j'eusse trouvé la facilité d'exercer librement ces deux points capitaux de ma vocation; j'ai voulu vous dire un mot de cela avant d'arriver, afin que vous ne soyez pas trop surprise quand vous me verrez embrasser un genre de vie et suivre des exercices qui ne sont pas très communs dans ces jours de relâchement et de tiédeur générale; le papier me manque, je vous embrasse mille fois; j'ai dit la sainte messe pour les mariés[1].

109. Règlement fait dans ma retraite de décembre 1812 à Aix.[2]

Importance d'un règlement. Piété. Devoirs envers Dieu: esprit de pénitence, prière, messe, office divin, présence de Dieu, oraisons jaculatoires, oraison, visite au saint Sacrement, examen de conscience, confession.

Décembre 1812[3].

---

[1] Emile Dedons, cousin d'Eugène, se maria le 29 septembre et alla habiter Marseille. Mme de Mazenod serait restée seule dans la maison des Joannis sans la venue d'Eugène qui renonça ainsi à son projet d'aller habiter à l'Enclos. On ne connaît pas la date précise de son arrivée à Aix, mais ce fut vers la fin du mois d'octobre. Le 22 novembre M. Duclaux avait déjà reçu une lettre de lui, écrite en passant à Lyon. Mme de Mazenod l'attendait depuis longtemps. Pendant l'été elle reçut une lettre du Président de Mazenod, la première depuis 1807, et lui répondit le 20 août en lui disant au sujet d'Eugène: «Enfin ce sera les premiers jours d'octobre que j'aurai le bonheur de serrer ce cher enfant dans mes bras. Le parti qu'il a pris m'a fait versé beaucoup de larmes. Mes représentations n'ont produit aucun effet, sa vocation étant venue de Dieu et non par aucun motif humain...»

[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2. Dans ce règlement, sans doute inachevé, Eugène ne parle que de ses devoirs envers Dieu, rien sur le prochain. M. Duclaux approuva sans restrictions ce règlement, fait au cours de la retraite d'Eugène au grand séminaire d'Aix, cf. lettre à Eugène, 23 février 1813, dans Rey L 152.

[3] Dans la marge de la première page, Eugène écrit: «Ce règlement aurait dû être fait l'an passé à pareille époque, lorsque je faisais ma retraite pour me disposer à recevoir le sacerdoce; mais je remis de le faire lorsque je serais de retour à Aix d'une manière stable; m'y voici, mettons-nous donc à l'œuvre.

Si vis aliquid proficere noli esse nimis liber, sed sub disciplina cohibe omnes sensus tuos. (Th. a Kemp. 1.1, c. 21).

Ne igitur hodie asperam ducas vitam, et cras mollem et delicatam, sed canonem unum retine, sicut etiam sancti fecerunt Patres qui ad quinquaginta et ultra annos, suum non mutarunt canonem ac regulam. (S. Ephrem).

De tout temps il a été reconnu dans l'Eglise, et parmi les personnes qui ont voulu parvenir à la perfection, que pour y arriver et pour s'y maintenir, il fallait se soumettre à une règle fixe et invariable qui, captivant sans cesse les dérèglements des sens et l'inconstance naturelle à la volonté humaine, fut comme un Pédagogue exact et rigoureux qui dans son inexorable fermeté ne souffre jamais que sous de frivoles prétextes son disciple s'écarte des règles qu'une sagesse éclairée lui a dictées.

Elle est comme la boussole des dispositions de l'âme. Du plus ou moins de fidélité à s'y conformer, il est facile d'en déduire si la ferveur ou la tiédeur prédominent, et jamais par le moyen de ce moniteur fidèle, pour peu que l'on conserve de bonne volonté et de désir de se sanctifier, jamais, dis-je, on ne fera de grands écarts, jamais on ne perdra entièrement de vue le but unique auquel nous devons tous tendre.

Un règlement de vie est pour tout chrétien comme le témoin et le garant de saintes résolutions, et des promesses faites au Seigneur pendant l'heureux temps d'une retraite, quand l'âme [p. 2] touchée davantage des périls auxquels elle est sans cesse exposée dans le monde, de la nécessité de pourvoir efficacement à son salut, malgré les efforts de tout ce qui l'entoure, et non moins encore des excessives miséricordes de son Dieu, elle a juré dans le sentiment profond de sa reconnaissance de lui être éternellement fidèle.

Mais ces promesses et ces serments ne laisseront aucune trace si l'on n'a pas soin d'en conserver le précieux souvenir dans un règlement où ils seront déposés pour servir comme de monument au pacte solennel qui fut fait entre l'âme et son Dieu. L'expérience ne l'a déjà que trop prouvé; sans règlement la ferveur de la plus sainte retraite n'est qu'un feu follet qui n'a d'autre existence que celle du moment; il éblouit et disparaît à l'instant.

Mais, au contraire, si dans la résolution où je suis de servir Dieu toute ma vie et de la manière qui m'a paru la plus conforme à ses desseins sur moi, j'en écris les conditions; chaque fois que je jetterai les yeux sur cet écrit, et ce doit être plusieurs fois dans l'année, je pourrai dire avec vérité: voilà quelles étaient mes dispositions dans cette retraite où, séparé du monde entier, seul à seul avec Dieu, à la lueur du flambeau de sa grâce, je descendis dans mon cœur, j'en visitai tous les replis, j'en sondai toutes les inclinations: voilà le fruit des solides réflexions que je fus à même de faire dans ces profondes méditations, dans ces considérations sérieuses et réfléchies où, dégagé de toute illusion, de toute affection étrangère, de toute dissipation des sens, de tout attrait du monde, je reconnus quel était mon vrai, mon unique intérêt. C'est alors que [p. 3] je jugerai saintement des choses. Tout fut pesé au poids du sanctuaire, la raison, la religion, la piété seules prononcèrent alors, les lois qu'elles dictèrent furent puisées dans le sein de la Sagesse même de Dieu: qu'elles soient donc irréfragables, et que rien au monde ne soit capable de m'en faire négliger la moindre partie.

D'après ces réflexions, voici le règlement que je me suis prescrit, et que j'observerai toute ma vie. Dieu m'aidant, avec les modifications seulement que la différence de position ou de circonstances où je pourrai me trouver me nécessiteront d'y apporter, pour l'ordre des différents exercices.

Premièrement, persuadé comme je le suis que la vie d'un prêtre doit être une vie dont tous les jours soient pleins devant le Seigneur, je ferai tous mes efforts pour remplir cette stricte et indispensable obligation aussi parfaitement qu'il me sera possible. En conséquence, j'éviterai avec soin tout ce qui pourrait me distraire de cette occupation. Pour y réussir je m'isolerai entièrement du monde, et j'aurai soin de divulguer cette détermination que j'ai prise afin qu'on ne trouve pas mauvais que je mette de côté tout ce qu'on appelle convenance de société, etc.; en un mot, je n'irai chercher ceux qui la composent cette société que lorsque la gloire de Dieu ou le salut des âmes l'exigeront de moi, et ma porte sera inexorablement fermée à tous ceux à qui je ne pourrai être d'aucune utilité quid nobis cum alienis domibus? Illi potius ad nos veniant qui nos requirunt... Ministerium altaribus Christi, non obsequium hominibus deferendum recepimus. (De libro Aeneo, Paris. Episc. adversus Graecos ex Sto Ambrosio).

Et même si, dans la suite, je m'apercevais que sous prétexte d'utilité ou d'édification, on me fît des visites trop fréquentes ou trop prolongées, je réduirais à une heure par jour le temps auquel je puis donner audience hors le cas d'affaires pressantes, etc.

[p. 4] Secondement, les obligations d'un prêtre étant un ensemble de devoirs envers Dieu dont il doit retracer la sainteté aux yeux des hommes, envers le prochain au salut duquel il doit constamment travailler, et envers l'Eglise dont il est le ministre, il doit être d'une vigilance extrême pour être fidèle à tous les points d'une aussi redoutable charge.

C'est pourquoi il faut que je me pénètre bien de la sublimité de mon ministère, et de la sainteté qu'il exige de moi, et que je sois bien convaincu qu'il n'y a que la piété, et la piété la plus étendue qui puisse m'aider à parvenir à ma fin. Sans la piété tout sera stérile en moi; la piété au contraire donnera la vie à toutes mes actions, elle fertilisera tout: Pietas... ad omnia utilis est (I ad Timoth. c. 4,v.8). Saint Ambroise la regarde avec raison comme le fondement de toutes les vertus, cum pietas virtutum omnium fundamentum sit (Serm. 18. in Ps. 118). Et st Paul disait encore en écrivant à Timothée: Exerce autem teipsum ad pietatem (I ad Tim. c.4,v.7), persuadé qu'un ministre pieux remplit tous ses autres devoirs avec exactitude.

Je demanderai donc instamment cette grâce au Seigneur. Ensuite sans jamais critiquer personne (à moins que mon devoir n'exige que je reprenne, increpa, etc.), j'irai droit mon chemin sans faire attention si ma conduite est une improbation secrète de ce que pratiquent les tièdes, et ne redoutant pas plus les sarcasmes que les murmures de ceux que la régularité à laquelle je m'efforcerai de parvenir pourrait m'attirer de leur part.

Devoirs envers Dieu.

Mes devoirs à l'égard de Dieu consistent principalement dans l'amour, l'adoration, la prière, la dépendance de sa volonté sainte, et la fidélité à garder ses commandements, etc.

Je ne me donne d'autre règle par rapport à ces divers articles sinon d'être toujours persuadé que je suis fort [p. 5] au-dessous du point auquel il faut que je parvienne.

Je prendrai pour modèle de ce culte que je dois à Dieu, son adorable Fils Jésus-Christ notre aimable Sauveur, pour lequel je tâcherai d'avoir la plus tendre dévotion et le plus ardent amour, ayant le souvenir de ses bienfaits sans cesse présent à l'esprit, et surtout bien avant dans le cœur. Et me reconnaissant aussi incapable qu'indigne de

l'aimer, je lui demanderai cette grâce tous les jours pendant le st Sacrifice et cent fois dans la journée par cette oraison jaculatoire: Mon Jésus, donnez-moi votre amour. Ah! j'aurais tout gagné si j'avais cette dévotion pour J.-C. qui doit être par excellence celle d'un prêtre.

Je considérerai Jésus mon amour dans son incarnation, sa vie cachée, sa mission, sa passion et sa mort; mais surtout dans son Sacrement et dans son Sacrifice. Ma grande occupation sera de l'aimer, mon plus grand soin de le faire aimer. J'y emploierai tous mes moyens, tout mon temps, toutes mes forces, et quand après bien des peines je n'aurais gagné que de faire faire un acte d'amour envers un si bon Maître, je me regarderai avec raison comme très largement payé.

Je ne cesserai de recommander mon âme à ce bon Sauveur pour qu'il la préserve de tout péché, et je ferai tant par mes assiduités pendant qu'il veut bien se rendre accessible et pour ainsi dire dépendant de moi, que j'aie lieu d'espérer qu'il me sera favorable en ce jour formidable où il sera mon Juge.

Pour tâcher d'obtenir que le Seigneur exauce mes vœux, je joindrai à la plus exacte observance de sa Loi, la pratique de la mortification en sorte qu'elle [p. 6] soit répandue sur toutes mes actions, et dans toutes les circonstances de ma vie, me souvenant que la vie entière de Jésus-Christ mon modèle fut une croix perpétuelle, et un continuel martyre: Tota vita Christi crux fuit et martyrium (L. II., c.l2,v.7). Comment après cela voudrais-je chercher mes aises et le repos, et tu, ajoute l'auteur de l'imitation, et tu quaeris requiem et gaudium. D'ailleurs, comme dit encore le même auteur, d'après tous les Pères de la vie spirituelle, il est constant que plus on captive la chair, plus on la soumet à l'esprit par la pénitence, plus aussi la grâce produit d'effet dans les âmes, plus elle les fortifie par des consolations intérieures: et quanto caro magis per afflictionem atteritur, tanto spiritus amplius per internam gratiam roboratur.

J'embrasserai donc avec joie cette pénitence salutaire, et quoiqu'il me soit impossible de la proportionner au nombre et à l'énormité de mes crimes (comme aujourd'hui on est exposé à voir les papiers les plus secrets et qui devraient être les plus respectés, violés, lus et divulgués par les suppôts de la police, je crois devoir ajouter cette note pour ces Messieurs dans un écrit qui n'est que pour moi: c'est que lorsque je parle de mes crimes, il faut l'entendre des fautes grèves que je reconnais avoir eu le malheur de commettre contre Dieu dans le secret de ma conscience; ainsi que, quoiqu'il soit très vrai de dire que je suis devant Dieu un très grand pécheur, je pourrais me vanter encore devant ceux qui n'entendent pas ce langage, si je pensais comme eux, d'être plus galant homme qu'eux, car non seulement je n'ai jamais volé, tué, ni fait le moindre mal, ni le moindre tort à qui que ce soit dans le monde, non seulement je n'ai jamais enlevé [p. 7] la femme de personne à quoi se borne le catéchisme des plus honnêtes gens du monde, mais encore j'ai toujours cru et agi en conséquence de cette opinion, que la raison autant que la religion prescrivait impérieusement de s'abstenir de vouloir jouir de ce qui appartient à un autre, et de ne jamais consentir de faire avec qui que ce soit des actions qui pourraient être le sujet de leurs justes remords: en un mot, que je n'ai jamais donné aucun scandale dans aucun genre ni dans aucun temps de ma vie. J'en appelle à tous ceux qui m'ont connu dans tous les pays que j'ai habités). Revenons à moi: Quoiqu'il ne soit pas possible que je proportionne ma pénitence au nombre et à l'énormité de mes péchés, je ferai en sorte que cet esprit de pénitence soit tellement imprimé dans mon âme, que je saisisse avec joie toutes les occasions de la pratiquer. Elle doit s'étendre à tout, à l'extérieur comme à l'intérieur. A l'intérieur, en me faisant renoncer à mon propre esprit, en soumettant ma volonté et mes goûts, en me tenant continuellement dans l'humilité, par la patience dans les contradictions et par la joie dans les mépris. A l'extérieur en captivant mes

sens et en punissant mon corps, soit par la privation des choses qui lui plairaient le plus, soit par le châtiment de ses révoltes, soit enfin par la retenue, la sobriété, la modestie, la vigilance, n'écoutant jamais ses prétendus besoins à moins que la prudence ne l'exige, en un mot en réduisant cet esclave en la plus absolue servitude par une vie dure et par le travail.

Ainsi je dois dormir peu, manger sobrement, travailler beaucoup et sans plainte, je dois en outre être d'une régularité exemplaire dans mes habits et dans mes meubles, point de bas de soie, point de ceintures [p. 8] de soie, jamais de frisures aux cheveux, accoutrement ridicule aussi contraire au bon sens qu'aux s[ain]ts canons; mes cheveux, au contraire, seront toujours bien plats, et tout au plus j'y mettrai de temps en temps un peu de poudre pour la propreté, propreté que j'aurai soin de garder toujours, sans recherche pourtant, tant sur moi qu'autour de moi.

Je dois apprendre à souffrir un peu de froid, tant que cela ne nuira pas à ma santé, et ne m'empêchera pas d'étudier; j'en dis autant pour le chaud. Je dois encore savoir avaler un mauvais morceau, et m'en soustraire adroitement un bon sans être aperçu de personne; ne pas trop redouter une posture gênante, une douleur accidentelle, qu'il ne faut pas négliger d'offrir à Dieu qui veut bien savoir gré de l'intention où l'on serait de souffrir davantage, et se contenter de peu, quand on le donne de bonne volonté.

Et comme ces occasions de souffrir pour Dieu en expiation de ses fautes se présentent rarement, il faut y suppléer par les jeûnes, les bracelets, et la chaîne de fer, et la discipline; le tout dans des sentiments de la plus profonde humilité, en union des souffrances, de la passion et de la mort de N.S.J.-C., ne regardant toutes ces pratiques, dont tous les saints ont fait usage, que comme autant de moyens pour arriver à la perfection, et non point comme une preuve qu'on y soit parvenu.

Si j'étais libre pour le nombre et la qualité des mets de mes repas, je choisirais les plus communs et les plus grossiers. Un morceau de viande bouillie ou rôtie, des légumes ou des œufs. La soupe et deux plats, supposé qu'un seul ne peut pas suffire, ce que j'ai pourtant déjà essayé sans la moindre incommodité, [p. 9] me semble un ordinaire très convenable en y ajoutant, selon les jours, quelques fruits, à cause de la chaleur de mon sang, pris dans le même esprit que le vin dont parle l'apôtre st Paul à son disciple Timothée: Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere, propter stomachum tuum (I ad Tim, c.5,v.23).

J'ai bu presque toute ma vie de l'eau, le vin ne m'est donc pas nécessaire, et la liqueur encore moins. Etant avec ma mère, il me serait impossible de suivre le régime dont je viens de parler, il faut au moins que je ne le perde pas de vue entièrement; je serai par là stimulé à être ingénieux pour mortifier mon goût au milieu même de l'abondance.

Prière.

La prière étant une partie principale du culte d'adoration qui est dû à la souveraine Majesté de Dieu, je dois m'appliquer avec un soin tout particulier à remplir ce devoir avec toutes les conditions requises pour y satisfaire. Malheur à moi si, comme st Augustin se le reprochait à lui-même, je devenais plus criminel par cela même qui devrait me rendre plus saint! Et qui me justifiera devant Dieu, pourrais-je dire avec ce saint Docteur, si mes prières même servent à me condamner.

Messe.

La messe est sans contredit la plus excellente de toutes les prières qui peuvent être offertes à Dieu soit sur la terre soit dans le ciel même, c'est pourquoi j'aurai pour ce s[ain]t Sacrifice la plus tendre dévotion, et je la dirai toujours avec les dispositions, et dans les sentiments d'un cœur pénétré de la grandeur de l'action, et de l'affreuse misère du ministre député pour la faire.

[p. 10] Pour le temps que je dois employer au s[ain]t Sacrifice, je continuerai de me comporter comme je l'ai fait depuis que j'ai le bonheur d'être prêtre, c'est-à-dire que je ne serai jamais plus court d'une demi-heure, et que je tâcherai de ne pas la dépasser, à moins qu'étant seul avec mon clerc, je puisse sans inconvénient me livrer un peu plus à ma dévotion.

Et à ce sujet je laisserai clabauder qui voudra sans me mettre en peine de ce qu'on pourra dire ou penser les censeurs, fussent-ils même prêtres du Seigneur ou docteurs en Israël.

J'observerai toujours les rubriques avec une scrupuleuse exactitude, me souvenant qu'il n'en est pas une dans le s[ain]t Sacrifice, quelque peu importante qu'elle paraisse, qui ne soit préceptive et qui n'oblige par conséquent sous peine de péché; et je ferai en sorte de pouvoir me rendre le témoignage qu'il n'est pas dans l'univers catholique un seul prêtre qui dise la messe plus conformément aux règles que moi.

Je n'oublierai jamais pendant le Sacrifice, lorsque N.S. sera sur l'autel, de demander par des gémissements intérieurs, une grande douleur de mes péchés passés, la grâce de n'en plus commettre à l'avenir, un amour de Dieu et de son Fils, mon adorable Sauveur, à toute épreuve et par-dessus toutes choses, enfin d'être un prêtre selon son cœur, car tout est renfermé dans ce seul mot. J'ajouterai, comme je l'ai fait tous les jours jusqu'à présent, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, la demande de la grâce si peu méritée de la persévérance finale, et comme la peine due a mes péchés est si grande et si effrayante, je persévérerai dans la demande très instante d'escompter par le martyre [p. 11], ou du moins par la mort au service du prochain, la dette énorme que j'ai contractée envers la Justice divine[1].

Jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé qu'il peut y avoir dans le monde une action qui rende plus de gloire à Dieu, qui soit plus avantageuse au salut des âmes, à la sanctification du prêtre, au soulagement de nos frères qui souffrent dans le purgatoire, je dirai la messe tous les jours, et deux fois par jour, s'il est possible, et plût à Dieu que toute ma vie ne fût employée qu'à ce sublime ministère. Je convertirais plus d'âmes par mon assiduité à l'autel que par toutes les prédications que je pourrais faire. Heureux le grand pontife st Léon qui offrait jusqu'à sept fois par jour le st Sacrifice, sans que les affaires de l'Eglise dont il avait la sollicitude en souffrissent pour cela.

Dans l'impossibilité où je suis de satisfaire à ce vœu de mon cœur, à cause des règles de la discipline actuelle de l'Eglise, je me bornerai à dire la ste messe tous les jours, mais je suppléerai par les désirs les plus vifs et les plus ardents de mon âme, à cette impuissance où me met la loi rigoureuse de l'Eglise, en m'unissant avec ferveur à toutes les messes que l'on dit dans toute la chrétienté.

C'est dans cette vue que je ne laisserai jamais échapper l'occasion d'obtenir le Bis, dût-il m'en coûter beaucoup de peine et d'incommodité.

Mais comme ce n'est pas assez de dire la messe, qu'il faut encore la bien dire, je mettrai tous mes soins pour y apporter, avec la grâce de Dieu, les dispositions les plus parfaites. Je vivrai pour cela d'une manière si conforme à la Loi et aux Conseils même

---

[1] Les six paragraphes qui suivent ont été ajoutés dans la marge des pages 9-11. Ces mêmes réflexions avaient été faites puis raturées dans le «Règlement pour la vie à Aix», composé en août-septembre.

évangéliques, que toutes les actions de ma journée puissent être comme autant d'actes préparatoires, ou d'actions de grâce; faisant toujours précéder la méditation p[ou]r préparation prochaine et suivre immédiatement une demi-heure d'actions de grâces particulières.

Cette action de grâce ne doit point être faite dans la sacristie, mais au pied de l'autel, et autant que faire se pourra revêtu d'un surplis.

J'aurai soin, après avoir quitté les habits sacerdotaux avec le même recueillement et le même esprit intérieur avec lesquels je les avais pris, de sortir de la sacristie, sans dire un seul mot à qui que ce soit. Et si quelqu'un ne comprend pas, à ma contenance, que je ne veux pas être dérangé, et qu'il ait l'indiscrétion de m'adresser la parole, je répondrai très laconiquement, évitant ainsi avec une sorte de scrupule d'entamer une conversation qui serait tout à fait déplacée et même scandaleuse.

Pourquoi me ferais-je une peine de dire poliment que je causerais plus volontiers et plus librement après mon action de grâces?

Office divin.

L'office divin est après le Sacrifice de nos autels une des fonctions les plus importantes de mon ministère. En me chargeant de cet office, l'Eglise veut que plusieurs fois par jour son ministre se présente devant le trône des Miséricordes de son Dieu pour attirer sur ses enfants les bénédictions célestes, et détourner de dessus leurs têtes les fléaux que la multitude des péchés qui se commettent sur la terre n'y appellent que trop puissamment. Elle veut que je porte en son nom, et au nom du peuple chrétien, que je partage ici-bas l'emploi des esprits bienheureux dans le ciel:

Divinum officium, imitatio coelestis concentus (S. Bonav. De Sexalis Seraph. c.8), que je commence dès cette vie ce concert de louanges que je ne cesserai de répéter dans l'autre, si, comme je dois l'espérer, j'ai le bonheur d'y parvenir.

Je mettrai donc toute mon attention à m'acquitter dignement de ce saint et consolant ministère, soit pour la manière, soit pour l'ordre dans lequel je le dirai. Pour la manière, je ferai attention que ce n'est pas un vain son de paroles confuses que j'ai l'obligation de proférer; je sais assez quels reproches méritèrent les Juifs pour ne s'être pas acquitté autrement de ce devoir de religion. Ce peuple m'honore du bout des lèvres, dit le Seigneur, et leur cœur est éloigné de moi. Combien de prêtres mériteraient ce reproche, et moi-même n'ai-je rien à réformer sur cet article?

Les conditions indispensablement requises pour prier comme il faut se trouvent dans cette prière préparatoire qu'une louable coutume fait communément [p. 12] précéder à la récitation de toutes les parties de l'office divin: Aperi Domine os meum... ut digne, attente, ac devote recitare valeam hoc officium, etc., c'est-à-dire, respectueusement, attentivement, dévotement.

Respectueusement, c['est]-à-d[ire], sans précipitation, dans une posture décente, dans un lieu convenable.

Attentivement, parce que sans attention point de vraie prière, la prière étant un culte raisonnable. Prier sans attention c'est faire une action purement machinale.

Dévotement, parce que la prière est l'hommage du cœur plus encore que celui de l'esprit, et que les paroles de N.S. citées plus haut prouvent que c'est dans le cœur que consiste le mérite de la prière.

Il sera donc très à propos, pour ne pas dire indispensable, de se préparer toujours, ne fût-ce que par une fervente élévation du cœur vers Dieu, à la récitation de mon office.

J'aurai grand soin de repousser toutes les distractions qui se présenteront aussitôt que je m'en apercevrai, et pour empêcher qu'elles ne se prolongent malgré moi, je ferai une pause imperceptible à la fin de chaque Psaume en disant Gloria Patri, pour renouveler mon intention et rappeler mon attention si elle s'était momentanément égarée. Je fixerai mon esprit autant que je le pourrai sur le sens des Psaumes que je dirai, de manière à suivre le Psalmiste dans les divers sentiments qui l'animaient et que mon cœur produise les mêmes affections qui l'animaient quand il composa ces admirables cantiques, Si orat Psalmus orate:

Si gemit gemite, si gratulatur gaudete, si timet timete (S. Aug. in Ps. 30), mais quand je m'apercevrai de quelque distraction involontaire, je tâcherai de prendre sur moi de ne pas répéter comme il [p. 13] m'arrive de le faire quelquefois, me contentant dans ce cas de m'en humilier devant le Seigneur, de lui en demander pardon du fond du cœur, et reprenant ensuite avec une nouvelle ferveur pour réparer la négligence passée.

Voilà pour la manière de m'acquitter saintement de cette importante et consolante fonction. Je n'y ajouterai pas autre chose si non qu'il serait à désirer que je fisse cette prière à genoux, la tête découverte, comme nous lisons que ne manquai[en]t pas de faire le vénérable cardinal Bellarmin et plusieurs autres saints personnages.

Quant à l'ordre, je m'approcherai autant que je le pourrai de l'esprit de l'Eglise et [de] son ancienne pratique en divisant mon office, et le récitant aux diverses heures pour lesquelles il est marqué; quand le vénérable Bellarmin, surchargé comme il l'était d'un aussi grand nombre d'affaires, se conformait à cette édifiante pratique, il me semble qu'il ne doit pas m'être impossible de le faire, surtout en ayant eu l'attrait de tout temps, et l'ayant même essayé sans inconvénient pendant que j'étais au séminaire.

Présence de Dieu. Oraisons jaculatoires.

Mais quelque sainte, quelque excellente que soit cette prière, elle ne suffit pas pour accomplir le précepte du Sauveur qui veut que notre prière soit continuelle, oportet semper orare et nunquam deficere [Lc 18,1]. Celui-là serait donc dans l'illusion qui se persuaderait avoir satisfait à tout en ayant tellement quellement récité son bréviaire, eût-il même de plus célébré les divins Mystères; oportet semper orare et nunquam deficere [p. 14]. Cette prière continuelle n'est point impossible comme plusieurs pourraient le penser, ce serait même une impiété de le dire puisque N[otre] Seigneur qui l'a prescrite ne saurait rien commander qui ne soit praticable.

Une manière simple et facile de remplir ce précepte c'est l'exercice de la présence de Dieu et des oraisons jaculatoires, en y ajoutant l'importante, l'indispensable méditation qui est comme l'arsenal qui fournit la provision de la journée, in meditatione exardescet ignis [Ps 38,4]. Par le moyen de ce saint exercice, l'âme fidèle est sans cesse en la compagnie de son bien-aimé, et si pour quelques instants elle est obligée de s'en éloigner, elle lui témoigne en quelque façon, même de loin, que son plus grand bonheur serait de ne jamais le quitter, elle se sert à cet effet des oraisons jaculatoires qui sont comme autant de flèches d'amour que l'on décoche vers Dieu pour attirer sa grâce dans nos cœurs.

Ainsi pendant la journée soit que j'étudie, soit que je mange, soit que je marche, soit que je sois seul ou dans la compagnie d'autres personnes, j'aurai grand soin de me tenir en la présence de Dieu, veillant sur moi pour ne jamais rien faire qui puisse contrister mon bon Père, et pour lui témoigner mon amour, je soupirerai fréquemment vers lui par des aspirations courtes mais vives, par des élans secrets, par des regards

amoureux vers les images qui nous retracent ce qu'il a fait pour nous ses trop ingrates créatures.

Il serait à souhaiter que j'eusse sans cesse auprès de moi un ami fidèle qui me rappellera mon [p. 15] bien-aimé à l'instant où les occupations me le font perdre de vue. A défaut de cet ami, je me servirai d'autres moyens, ce sera, p[ar] ex[emple], d'élever mon cœur à Dieu toutes les fois que l'horloge sonne, qu'on frappe à la porte, qu'une voiture passe, etc. Cet usage m'étant déjà familier, je n'ai qu'à continuer.

Un autre moyen pour s'habituer à se mettre très souvent en la présence du Seigneur, est celui usité par le bon et respectable M. Emery, il avait une petite boîte remplie de petits pois, et chaque fois qu'il pensait à Dieu, il passait un de ces pois dans une autre boîte: il faisait ensuite tous les soirs la récapitulation du nombre de fois qu'il s'était uni à Dieu dans la journée, il comparait à celui de la veille, et s'il n'y avait pas pensé au moins tous les quarts d'heures, il s'imposait une pénitence. Voilà ce que faisait ce vénérable vieillard au milieu de ses innombrables occupations.

Oraison.

Je ne dirai rien sur l'oraison parce qu'il en faudrait trop dire, j'en connais assez l'importance, je sais assez ce qu'en pensent les Saints, et cette maxime que l'expérience a consacrée, qu'il n'est point de vraiment bons prêtres sans l'oraison, m'a été trop inculquée pour que je puisse jamais l'oublier, et pour que je sois jamais tenté d'en abandonner le saint exercice. L'oraison doit être le pain quotidien du prêtre, c'est là où il trouvera force, lumière, consolation dans toutes les peines dont sa vie sera traversée; c'est là où Dieu [p. 16] se communiquant à lui par l'union intime de ses inspirations et de sa grâce, lui donnera abondamment tout ce dont il a besoin pour remplir dignement son ministère, et le rendre utile et profitable à son âme et à celle de ses frères, en un mot c'est là, et ce n'est que là seulement où il pourra apprendre la science des Saints, et les voies qu'ils ont suivies pour les imiter et parvenir aux mêmes résultats qu'eux.

Lecture spirituelle.

Mais pour fournir matière à cet exercice, il en est un autre très important encore auquel je me ferai un devoir de ne jamais manquer, c'est la lecture spirituelle. Je regarde la lecture spirituelle comme le magasin où l'on se fournit abondamment de la matière première qui doit être ensuite manipulée, élaborée dans l'oraison qui en extrait comme le suc le plus exquis; cette idée n'est pas recherchée, elle me rend parfaitement ce que je pense, car je suis persuadé qu'à moins d'être conduit par des voies extraordinaires on fera peu de progrès dans l'oraison si on ignore ce que les Saints ont écrit sur la vie spirituelle; d'ailleurs les exemples de leurs vertus, qu'on lit dans leurs vies, sont singulièrement propres à nous porter à les imiter, et ce n'est guère que dans les livres ascétiques que nous pouvons prendre le goût de la piété, et si la lecture de ces sortes de livres ne nous était familière, comment conduirait-on les âmes qui nous seront confiées. On suivra son esprit particulier et on ne fera que des sottises [p. 17].

Visite au s[ain]t Sacrement.

Un prêtre qui sait que N.S.J.-C., non content de s'immoler mystiquement tous les jours sur nos autels pour l'amour de nous, a voulu pousser l'excès de sa tendresse pour ses enfants jusqu'à demeurer habituellement parmi eux, n'a pas besoin d'autre

véhicule pour. s'empresser d'aller lui rendre tous les devoirs que la reconnaissance exige de lui. Quels voyages n'entreprendrait-on pas, quelles fatigues ne voudrait-on pas essuyer, quels obstacles de tout genre ne serait-on pas déterminé de surmonter pour accourir au lieu, fût-il à l'extrémité de la terre, où l'on aurait la certitude que notre aimable Sauveur serait descendu.

Eh bien! parce que par un effet de son excessive, de son incompréhensible bonté, il a voulu nous épargner toutes ces peines en choisissant sa demeure parmi nous, en établissant au milieu de nous le trône de ses miséricordes, où il nous attend pour nous combler de ses dons et de ses grâces les plus abondantes, les chrétiens oubliant tout ce qu'ils doivent à un si bon Père pour tant d'amour, par une inconcevable démence, se privent volontairement des secours indispensables qu'ils trouveraient infailliblement aux pieds des tabernacles sacrés où réside leur tendre et généreux ami. Quel compte terrible rendront un jour ces ingrats de cette apathique insouciance aussi injurieuse à N.S.J.-C. qu'elle est désastreuse pour eux.

Pour moi, à qui le Seigneur a toujours fait la grâce d'être touché et pénétré de l'amour qu'il nous témoigne [p. 18] dans son Sacrement, moi qui ai éprouvé si souvent les effets de ses promesses lorsque dans des temps d'épreuve ou d'affliction j'ai eu recours à sa Miséricorde, je n'imiterai pas l'insouciance de ces prêtres qui après avoir dit la messe, si toutefois ils la disent, ne paraissent plus au temple du Dieu Vivant qui y réside, et qui les y attend, si ce n'est pour le traverser en courant lorsque quelque affaire les y appelle, se contentant alors de ployer une minute les genoux devant la Majesté Suprême du Dieu qu'ils semblent méconnaître, tandis que leur cœur glacé est peut-être bien éloigné. Je prendrai plus volontiers pour modèle le s[ain]t prêtre Népotien à qui s[ain]t Jérôme rend ce témoignage ubicumque eum quaereres, in Ecclesia invenires; du moins je ne laisserai pas écouler un seul jour sans aller aux pieds des saints Autels répandre mon cœur dans le sein de celui qui m'aime, regrettant bien sincèrement de n'être plus au temps où, habitant sous le même toit que lui, il m'était donné de pouvoir sans me déranger des autres devoirs qu'il m'avait imposés, aller passer quelques instants en sa compagnie un grand nombre de fois dans le courant de la journée; temps heureux où j'avais la consolation de voir de mon lit ainsi que du bureau où j'étudiais, la lampe qui brûlait en sa s[ain]te présence, et dont j'ai plus d'une fois envié le sort.

Examen de conscience.

Pour consolider l'œuvre de ma sanctification, il sera nécessaire: 1° d'examiner deux fois par jour la conduite que j'ai tenue pendant la journée, la confrontant avec ce que la loi de Dieu, les préceptes de l'Eglise, les devoirs propres de mon état, et ce règlement me prescrivent [p. 19] et si par un effet de la fragilité humaine, ou par négligence, j'ai été infidèle à quelqu'un de ces points quelque peu important qu'il paraisse, je m'en humilierai devant le bon Dieu, et prendrai des mesures pour faire mieux le lendemain; si au contraire je vois que par la grâce de Dieu tout a été bien, j'en bénirai le Seigneur à qui seul en appartient la gloire, et je m'encouragerai à continuer de même, et avec plus de ferveur encore, ayant toujours Dieu et Dieu seul en vue dans toutes mes actions, renonçant à toute la gloire qui pourrait m'en revenir, me rappelant cette parole des Saints, que les hommes vous louent souvent pour une action dans laquelle Dieu scrutateur sévère des cœurs ne trouve que sujet à condamnation[1].

---

[1] Le paragraphe qui suit est écrit dans la marge des pages 18 et 19.

Un de ces examens devra être particulièrement employé à la poursuite du défaut dominant auquel il ne faudra point faire de quartier jusqu'à ce qu'il soit entièrement détruit. Je passerai ensuite à la recherche d'un autre avec le même acharnement et puis d'un autre, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. Il y aura assez pour m'occuper toute une vie.

Voici la méthode que je suivrai dans mon examen; elle est je crois du P. Surin:

Avant l'examen: 1° Rendre grâces à Dieu de ses bienfaits. Il faut aussi remercier Dieu de tous les maux de l'âme et du corps dont il m'a délivré, non seulement de ceux dont j'ai connaissance, mais aussi de ceux qui me sont inconnus.

2° Lui demander la grâce de connaître et de détester le péché.

Examen: 3° Examiner avec soin sa conscience en parcourant par la pensée toutes les heures du jour, et considérant avec attention ce que j'ai fait, dit ou pensé ou négligé de faire en chacune d'elles.

Après l'examen: 4° Demander à Dieu le pardon de ses péchés.

5° Se proposer de s'en corriger avec la grâce de Dieu. Il serait bon aussi dans cet exercice d'offrir à Dieu le peu de bien que je puis avoir fait dans la journée, ainsi que la part qui me revient comme membre de l'Eglise, de tout le bien qui s'est fait dans son sein. En finissant m'imposer quelque pénitence.

Cet exercice devrait durer un quart d'heure. Sur les actions il faut considérer:

1° Quelle perfection est requise à chaque action pour la rendre agréable à Dieu et semblable à celle de J.-C.

2° Quels défauts on y reconnaît.

3° Quels remèdes on y doit apporter.

Il est visible que si l'on est exact à faire ainsi son examen tous les soirs, il ne se peut pas qu'on ne finisse par extirper la plupart de ses vices. On retire encore un autre très grand avantage de cette méthode: c'est qu'on acquiert par là une très grande facilité pour bien faire les examens qui précèdent les confessions. On accomplit d'ailleurs [p. 20] par cette salutaire pratique ce conseil important du Sauveur auquel si peu de gens veulent penser: Vigilate quia nescitis qua hora Dominus Vester venturus sit... Ideo et vos estote parati quia qua nescitis hora filius hominis venturus est (Matth. 24,42-44).

Par cet examen on règle pour ainsi dire ses comptes tous les jours avec le Père de famille, et on est prêt à toute heure de les présenter au Souverain Maître de la vie qui peut à chaque instant, et au moment où on y pense le moins, nous enlever de ce monde pour nous appeler à en discuter tous les points devant son redoutable tribunal.

C'est dans cet examen que l'on exerce sur soi ce jugement qui, selon la parole de l'Apôtre, doit nous exempter d'un autre jugement infiniment plus redoutable et plus sévère. Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur (I Cor. 11,31).

Car par la contrition à laquelle en s'excite, par les pénitences que l'on s'impose, par les fortes résolutions que l'on forme de ne plus pécher, on obtient le pardon de ses fautes, on parvient à en diminuer le nombre, et l'on escompte d'avance, par des satisfactions volontaires, les châtiments incomparablement plus rigoureux qui leur étaient réservés dans le purgatoire. Le Seigneur, comme on sait, ne punissant pas deux fois la même faute.

Pour peu que l'on considère avec attention tous les avantages qui doivent résulter de l'examen de conscience fait comme il faut, on ne sera pas surpris des expressions dont se sert l'auteur d'un excellent livre que tous les prêtres [p. 21] devraient méditer, par lesquelles je finis cet article.

«Il n'y a point de paroles qui puissent exprimer, dit cet auteur, l'utilité de cette s[ain]te pratique. Elle est telle qu'il faudrait avoir perdu le jugement, le désir du salut, et la crainte de la damnation éternelle pour ne la pas embrasser de tout son cœur» (Instr. des Prêtres de D.A. de Molina, Chartreux).

Confession.

La confession n'est pas seulement utile à ceux qui ont eu le malheur d'offenser Dieu mortellement. Elle est pour ces infortunés d'une absolue nécessité, mais ce sacrement est si avantageux même pour un prêtre qui par la grâce de Dieu s'abstient persévérament de toute faute grève, il est si important pour lui d'en faire fréquemment usage que j'oserais presque avancer qu'il est indispensable pour lui de s'en approcher souvent s'il veut persévérer dans la vertu et dans la pureté de conscience requise pour monter tous les jours au saint Autel.

Sans entrer là-dessus dans des détails que ce règlement ne comporte pas, je me bornerai à me rappeler l'exemple des Saints, tels que st Philippe de Néri, st Charles Borromée et tant d'autres qui se confessaient tous les jours, et les ordonnances synodales de tant de différents diocèses qui obligent les prêtres sous peine de suspense à se confesser au moins tous les huit jours, et les règles de divers instituts [p. 22] qui prescrivent la confession trois, deux ou au moins une fois par semaine, enfin la pratique de tout ce que j'ai connu de bons prêtres depuis que j'existe. A défaut de toutes ces respectables autorités, une piété bien entendue, le simple bon sens même m'en dirait assez sur cet article pour que sans hésiter je me fixasse à continuer toujours ce que j'ai pratiqué jusqu'à présent avec autant d'avantage pour moi que de consolation. Je me confesserai donc au moins tous les huit jours.

Je crois que le P. Surin ou le P. Rigoleu donnent les règles suivantes pour les personnes qui aspirent à une haute perfection.

«L'examen général et l'accusation des fautes dans le tribunal de la pénitence doit avoir pour objet:

1° Les fautes délibérées contre les commandements de Dieu et de l'Eglise, les devoirs de son état, vœux, règles et constitutions.

2° Les fautes de pure faiblesse, commises par fragilité ou par surprise et faites pour ainsi dire avec une demi-délibération.

3° Les premiers mouvements qui produisent quelque émotion considérable, surtout quand ils viennent d'un principe intérieur, c'est-à-dire, du vice et de la passion, par exemple, de l'amour-propre, de la colère, de la jalousie, quand même on n'y aurait donné aucun consentement.

4° Les sacrements qu'on ne reçoit pas avec exactitude, ferveur, préparation et actions de grâce.

5° Les résolutions particulières qu'on a négligées.

6° Les inspirations de la grâce auxquelles on ne répond pas assez fidèlement.

N.B. L'examen ne doit pas être minutieux, et l'accusation doit être d'une grande clarté et précision.

110. Résolutions.[1]

Façon de faire les exercices de piété. Comportement dans l'apostolat. Eviter le péché, imiter Jésus-Christ.

1812-1813[2].

Un moment de recueillement avant de commencer l'office, le dire avec réflexion, le goûter. Exam[en] apr[ès] l'avoir dit. Le dire à genoux le plus qu'il me sera possible. Lire dans le bréviaire tant que faire se pourra.

S. Philip[pe Néri], dès qu'il fut prêtre, dit tous les jours à la messe, q[uan]d la rubr[ique] le permettait, l'oraison: Deus cui omne cor patet, etc.

Visite des hôpitaux et des prisonniers, maison de mendicité. Accès facile. Jour fixe p[ou]r confesser. Grande charité, douceur, compassion dans cet emploi. Prédication.

Directeur, devoirs à son égard. Retraite annuelle et de chaq[ue] mois. Penser souvient] à la mort, à chaque heure après avoir dit le Cor Jesu. Faire toutes ses actions comme si elles dev[aient] être les dernières de la vie. Fixer un jour chaq[ue] mois p[ou]r y penser d'une manière spéciale. Dire la messe en viatique.

Discipline. Pain sec à déjeuner. Jeûnes. Prières comme elles doivent être faites. Chapelet. Exam[en] particulier], exam[en] gén[éral]. Oraison, Ecriture S[ain]te.

Retraite tous les mois dans laquelle je passerai en revue tous mes diff[érent]s devoirs: messe, office, oraison, etc. Lire Tronson sur la messe, l'office, la confession], etc.

Rectifier, épurer, surnaturaliser [le] plus que possible l'élection de l'état.

Eviter non seulement tout péché mortel, et même tout péché véniel délibéré, mais encore faire mon possible p[ou]r diminuer le nombre des fautes commises indélibérément.

Prévoir avant de faire une action les dangers que peut y rencontrer ma faiblesse, et prendre quelque résolution de précaution pour m'y conduire avec pureté de cœur, droiture d'intentions, discrétion, retenue, douceur, patience, etc.

Prononcer quelquefois ce mot si difficile à sortir de ma bouche: j'ai tort, je me suis trompé.

Prendre J.-C. p[ou]r modèle dans son intérieur] comme dans son extérieur], dans sa vie cachée comme dans sa vie publiq[ue]. Consulter son esprit, la manière dont il aurait jugé, etc., pour y conformer le nôtre et juger comme lui. Ne point entretenir de pensées vaines et inutiles, ce n'est pas aimer D[ieu] ex tota mente, de tout son esprit, que de permettre à son esprit de s'occup[er] de ce qui n'a point de rapport à Dieu, pour nous conformer aux sentim[ents] de son cœur, n'aimant que ce qu'il aurait aimé, etc., c[est]-à-d[ire] la gloire de son Père, etc.

111. De la mortification.[3]

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

[2] Feuille sans date. Au verso on lit: «Entré au séminaire le 8 au soir. Le 9: dîner, bouteille d'encre, bois.» D'après ce texte (il défaisait ses valises) et le contexte, ces notes ont été écrites, semble-t-il, au début du ministère à Aix, en 1812-1813.

[3] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM V-2.

Nécessité de la mortification; de quelle façon se mortifier.

[1812-1814][1].

Il est deux sortes de mortifications, une qui regarde le corps, l'autre qui regarde l'esprit; elles sont l'une et l'autre très nécessaires au prêtre de Jésus-Christ. Omnis enim qui in agone contendit ab omnibus se abstinet (I Co. 9,25). Et qui est celui qui doit combattre le plus dans le cirque de cette vie que le prêtre qui y est obligé non seulement par un devoir commun à tous les chrétiens, mais par son office particulier et par l'obligation de son ministère. Il doit non seulement combattre pour lui, mais pour les autres et même pour l'Eglise adversus principes, et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae in caelestibus (Ep. 6,12). C'est pourquoi le même Apôtre qui nous expose cette doctrine ajoute... castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne forte cum aliis praedicaverim, ipse reprobus efficiar (1 Co, 9,27).

Il faut, s'il veut vivre de la vie de J[ésus-]C[hrist], que selon l'avis de l'Apôtre il porte toujours en lui la mortification de J.C. et cela non seulement pour dompter les inclinations dépravées de la nature corrompue en mortifiant ses membres, mais aussi ut adimpleat in corpore suo quae desunt passioni Christi (Col. 1,24).

Il pourra ranger dans la classe de ses mortifications, non seulement tout ce qu'il fera pour éviter le péché, mais aussi tout ce qu'il entreprendra pour pratiquer quelque vertu, soit quand il aura à remplir quelque devoir de son ministère, ou faire quelque action agréable à Dieu au détriment de ses aises, de ses commodités, de son plaisir.

C'est là ce que Notre Seigneur appelle se renoncer soi-même, ce qu'il exige de ceux qui veulent le suivre.

Quoique souvent ce dont on s'abstient ou ce qu'on fait pour Dieu soit peu de choses, toujours la vertu qui les détermine est considérable aux yeux de Dieu.

Il faut encore, à l'exemple des saints, s'imposer quelques mortifications corporelles volontairement parce que Regnum coelorum vim patitur et violenti rapiunt illud (Mt 11,12) et aussi pour se rendre plus conforme à J[ésus-]C[hrist] vir dolorum ac sciens infirmitatem (Is. 53,3).

1813-1815

112. Prêtres servant la messe.[2]

Motifs d'Eugène pour servir quelquefois la messe, à la surprise de certains prêtres. Exemples de quelques Saints.

---

[1] Texte sans date; nous proposons 1812-1814 parce qu'il y est question du prêtre et que, en sa retraite de décembre 1814, au début de la méditation du 6me jour, Eugène commence par une expression semblable à celle que l'on trouve ici:
«la véritable mortification renferme deux choses: la peine du corps et la gêne de l'esprit.»

[2] Orig.: Arch. de la Post. DM IV-6. Il existe (Ibid.) une autre feuille, sans doute écrite avant celle-ci, qui a pour titre: «Exemples de prêtres servant la messe». On n'y trouve que les noms de saint Thomas, s. Bonaventure et s. Philippe Néri, suivis d'un «raisonnement que je fais à cet égard» à peu près semblable, mais plus bref, que celui qui est publié ici.

[1813...][1].

La surprise (accompagnée d'improbation secrète), que m'ont marquée certains prêtres de ce que par un sentiment bien simple de la dévotion la plus raisonnable j'avais quelquefois servi la messe, m'ont déterminé à recueillir les exemples que les Saints nous ont donnés là-dessus.

Je suis persuadé qu'il n'en est pas un seul qui ne se fût estimé heureux de remplir cet honorable ministère que la moindre lueur de foi nous montre être si fort au-dessus de notre mérite; plus on apprécie la grandeur du mystère plus aussi on s'estime heureux de coopérer à sa célébration, et dans l'impossibilité d'agir toujours dans ce grand œuvre en qualité de ministre principal, rien n'est plus conforme à la foi, à la piété et à la dévotion envers cet admirable sacrifice que de vouloir y prendre part même comme ministre subalterne. Un prêtre chargé d'annoncer la parole de Dieu dans les chaires chrétiennes, de développer le sens des divines Ecritures aux simples fidèles, aux grands de la terre et aux savants du monde, ne se ravale pas en faisant le catéchisme aux enfants, quoique l'Eglise ait chargé spécialement de ce soin ses ministres inférieurs tels que les diacres; comment craindre après cela qu'il compromette sa dignité en servant la messe, c'est-à-dire en exerçant les fonctions d'un ordre qu'il a reçu et dont la prêtrise n'a pas effacé le caractère, en faisant un acte de religion dont les Anges même s'honoreraient infiniment, et qui est en effet le plus honorable après celui que le prêtre exerce dans l'action du sacrifice, puisqu'on servant la messe on coopère très prochainement à ce même sacrifice, qu'on est comme le représentant de tous les fidèles qui offrent la ste Victime par les mains du prêtre, qu'on est l'interlocuteur des sublimes prières que le prêtre adresse au Très-Haut, qu'on fournit la matière au sacrifice, qu'on en facilite en quelque sorte l'exécution, etc.

Les Saints avaient bien compris toutes ces choses, et savaient mieux les apprécier que les pharisiens de nos jours. Aussi voyons-nous st Thomas d'Aquin et s. Bonaventure se faire une sorte de devoir de servir tous les jours la messe et quelquefois plusieurs. Ils avaient pourtant, ces grands docteurs de l'Eglise, des idées assez justes du sacerdoce. St Philippe de Neri croyait si peu que cette grande fonction fût au-dessous de sa dignité qu'il fit un règlement pour sa Congrégation, qui invite tous les prêtres de servir la messe après l'avoir dite.

S. Laurent de Brindes, qui fut non seulement un des plus saints mais un des plus savants et des plus habiles hommes de son siècle, employait la matinée entière, pendant tout un carême qu'il passait à Lorette, à servir les messes qu'on disait après la sienne qu'il célébrait de grand matin; et à coup sûr cette ferveur ne lui vint pas tout-à-coup, et ce qu'il fit dans cette occasion plus fréquemment et que l'historien de sa vie remarque, d'après la déposition du pénitencier de Lorette, est une preuve qu'il était dans l'usage de le faire auparavant.

Saint Bruno ordonna à tous ses Religieux de se servir la messe les uns aux autres, et c'est ce qui s'observe encore avec édification dans cet Ordre fervent.

Je retrouve les paroles de s. Philippe de Néri dans ses Constitutions: «... In divinae Sacrificio Missae, non solum singuli quotidie clerici, laicique deserviunt, sed sacerdotes complures laude quidem digni sunt administri...». De là l'usage établi dans la Congrégation de l'Oratoire de tous les pays catholiques (hors la France), que chaque prêtre sert une messe en actions de grâce de celle qu'il vient de dire.

---

[1] Texte sans date, mais écrit après le retour d'Eugène à Aix à la fin de 1812.

113. A Monsieur de Forbin-Janson, chez Mgr l'Evêque de Chambéry, à Chambéry.[1]

L'abbé de Mazenod, tout en se réjouissant des travaux apostoliques de Charles, l'exhorte fortement à modérer son zèle et à limiter son champ d'activité.

L.J.C.

Aix, le 19 février 1813.

Je reçois toujours tes lettres avec un nouveau plaisir, très cher ami. Je suis fâché seulement que tu attendes le dernier moment pour les écrire, parce que cela abrège le temps de notre entretien. Je bénis le Seigneur du bien qu'il opère par ton ministère et, à part la joie que tout chrétien doit ressentir à la nouvelle de l'accroissement de l'œuvre de Dieu, j'éprouve, en mon particulier, une consolation spéciale pour les divers succès de ton zèle. J'en remercie le bon Dieu comme s'il s'était servi de moi pour sa gloire et le salut de nos frères; et ce que tu fais, je m'en réjouis comme si nous l'avions fait en commun. Mais, cher ami, m'écouteras-tu une seule fois en ta vie? Modère-le, ce zèle, afin qu'il soit et plus utile et de plus longue durée. Songe que c'est moi qui te tiens ce langage. Ce n'est pas ton frère selon la chair, ni ta mère, ni quelque prêtre fatigué, etc., qui n'ont jamais connu, ou qui ne connaissent plus ce que les véritables intérêts du Père de famille exigent de chacun et surtout de certains de ses serviteurs. Tu me connais et tu sais que, quoique je t'aime certainement comme moi-même, je me réjouirais de ta mort. Pèse ces paroles, oui! je me réjouirais de ta mort, si l'exemple de ton dévouement devait être plus glorieux à Dieu et plus utile à l'Eglise que l'exercice prolongé de ton ministère. Je ne puis pas en dire pour toi plus ou moins que pour moi, et ce sont là mes sentiments à mon égard. Comment se fait-il après cela que ce je te dis ne te fasse pas plus d'impression que ce que d'autres te disent? Est-ce que tu voudrais être ton juge en ta propre cause? Et comment peux-tu, de bonne foi, te tranquilliser sur la décision extorquée à des gens qui ne te connaissent que depuis huit jours, qui ne s'arrêtent qu'à une certaine apparence de bien; je dirais presque à un certain éclat, sans considérer les suites qui peuvent être irréparables. Je t'en conjure, ne perds jamais de vue cette pensée, quand je chercherai à modérer tes saints excès; que ta santé et même ta vie ne sont considérées par moi dans mes avis que comme une chose secondaire, et qui ne doivent être calculées que tant qu'ils peuvent contribuer à un plus grand bien. Ainsi quand, à présent je te dirai qu'allant rentrer dans un séminaire où, comme de raison, tu dois vouloir donner le bon exemple, tu ne t'y prennes pas cependant de manière à t'abîmer comme tu as fait sous mes yeux à Paris; que tu dois donner au sommeil le temps nécessaire et ne pas priver ton estomac, qui demande plus de nourriture que celui de bien d'autres, de ce qu'il lui faut pour alimenter un corps aussi agissant que le tien; qu'il faut de l'huile pour humecter ces rouages qui roulent sans cesse avec une effrayante rapidité; qu'il ne faut pas demeurer

---

[1] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Le règlement de vie, fait par Eugène en 1812, pourrait laisser croire qu'il se proposait de vivre plus en moine qu'en apôtre voué à l'action. Les quelques lettres que nous conservons, écrites en 1813-1815, nous font cependant voir qu'il se livre avec zèle à divers ministères; nous publions donc quelques extraits de ces lettres avec les notes de retraites.
Par les conseils qu'Eugène donne ici à Forbin-Janson, on peut penser que lui-même se jette dans l'action apostolique avec prudence, mais qu'il est prêt à y sacrifier la vie quand les circonstances l'exigeront: «Viendra peut-être un temps où je te dirai: tuons-nous maintenant, nous ne sommes plus bons qu'à cela. Allons de l'avant jusqu'à extinction!»
Nous conservons une lettre écrite le 23 janvier 1813, à peu près avec les mêmes conseils, à l'abbé Joseph de Courti, à Lyon, autre condisciple d'Eugène à Paris.

à genoux des heures entières; qu'il ne faut pas parler sans discontinuer; et mille autres choses que j'aurais encore à te dire. Eh bien! quand je te parlerai ainsi, tu ne dois pas faire un saut en arrière et repousser à mille lieues mes avis, mais au contraire tu dois les bien accueillir et t'y conformer. Viendra peut-être un temps où je te dirai: «Tuons-nous maintenant, nous ne sommes plus bons qu'à cela. Allons de l'avant jusqu'à extinction!».

En attendant, je crois que tu feras une bonne œuvre en me rapportant avec fidélité tout ce que tu feras vivre, même le mépris des remontrances que je te fais, non point au nom de l'amitié mondaine, mais au nom de la charité qui nous unit, et du bien et du plus grand bien de la famille du Père commun.

Adieu. Redouble de prières pour moi. Je t'embrasse et t'aime en Notre Seigneur.

PS. Je ne sais s'il te souvient que j'ai offert plusieurs fois le saint Sacrifice pour toi, outre la part journalière que tu as dans tout ce que je fais de bien. Tu comprends ce que cela veut dire.

114. Instructions familières en provençal, données à la Magdeleine en 1813. [Notes pour l'instruction préliminaire, le 3 mars, jours des Cendres].[1]

Les pauvres comme les riches doivent connaître la vérité. Dignité de la personne humaine et des pauvres.

3 mars 1813.

Il y aura pendant ce s[ain]t temps de nombreuses instructions pour les riches, pour ceux qui ont reçu une éducation, etc. n'y en aura-t-il point p[ou]r les pauvres et les ignorants? La charité du Pasteur y a pourvu; quel crime si on n'en profitait pas.

Leur faire avouer qu'ils n'entendent pas grand chose aux discours étudiés surtout quand on leur parle français.

Cependant l'Evangile doit être enseigné à tous les hommes et il doit être enseigné de manière à être compris.

Les pauvres, portion précieuse de la famille chrétienne, ne peuvent être abandonnés à leur ignorance.

Notre divin Sauveur en faisait tant de cas qu'il se chargeait lui-même du soin de les instruire et il donna pour preuve que sa mission était divine que les pauvres étaient enseignés, pauperes evangelizantur.

En effet, la connaissance de la vérité qu'il était venu apporter aux hommes étant nécessaire pour obtenir la vie éternelle, pour se sauver, il fallait qu'elle fût mise à la portée de tous, bien différent en cela des anciens philosophes qui n'enseignaient qu'à un petit nombre d'adeptes, et dont la multitude était repoussée, et qui portait ainsi avec

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM V-3. Nous conservons le texte, assez bien rédigé, des sermons des cinq dimanches du carême: carême et jeûne, vérités de nécessité de moyen pour le salut, péché, confession. L'instruction préliminaire est au contraire formée de simples notes. Nous la publions à cause de l'importance de quelques paragraphes sur la dignité des pauvres et l'intérêt du Père de Mazenod pour eux. A partir de ces idées, il a ensuite improvisé un texte en provençal. Nous conservons cependant une traduction des principaux passages de ce sermon, traduction récente, donnée au Père Deschâtelets lors des fêtes du centenaire de la mort du Fondateur à Aix en mai 1961: «l'aura dins aqueste tèms de Caremo, fouesso predicanço pèr lei riche, pèr aquèlei qu'an pouscu ana eis escolo... Sias Leis enfant de Dieu, lei fraïre Jésus-Crist, leis eiritié tambèn de soun reiaume eterne...»etc..

soi le caractère de l'erreur puisque la vérité doit être connue de tous, tous ayant un droit égal à sa possession.

[p.2] Nous nous mettrons donc à la portée du plus simple d'entre les ignorants. Comme un père de famille, etc., nous assemblerons nos enflants] pour leur découvrir un trésor, etc., mais il faudra du courage, de la constance pour l'acquérir, etc., il faudra mépriser les vains discours des hommes, car il s'en trouvera d'aussi insensés que ceux qui vivaient du temps de Noé. Ils se moquaient de sa simplicité en lui voyant fabriquer l'arche qui devait le sauver du naufrage, lui et toute sa famille... qu'arriva-t-il?...

Ceux de nos jours riront peut-être des soins que vous prendrez pour assurer votre salut, pour sauver votre âme du naufrage qui en engloutira tant d'autres, mais quand le jour des vengeances sera arrivé, il ne sera plus temps, etc., ils périront, etc.

Après tout, de quoi s'agit-il? Rien moins que du salut ou de la perte éternelle de vos âmes, c'est-à-dire, de l'unique affaire qui mérite vos soins. De l'affaire à laquelle pourtant vous n'avez peut-être jam[ais] sérieusement pensé jusqu'à présent. Il s'agit d'apprendre ce que le Seig[neu]r demande de vous pour vous procurer un bonheur éternel, ce qu'il faut que vous évitiez pour ne pas mériter un malheur sans fin.

Plût à Dieu que vous eussiez apporté dans la recherche de cette connaissance indispensable l'empressement que vous savez mettre pour tout autre intérêt, pour vos misérables affaires temporelles, mais qu'il y a loin, etc. Quel zèle, quelle ardeur pour se procurer quelque avantage temporel! Quelle insouciance, etc., pour tout ce qui a trait au salut.

Interrogez la multitude empressée qui s'agite sur nos places publiques, [p. 3] demandez à chacun ce qu'il fait, où il va, de quoi il s'occupe, etc. Celui-ci vous répondra qu'un procès de la réussite duquel dépend sa fortune l'appelle auprès de ses juges pour solliciter, etc. Celui-là qu'il va traiter d'une affaire importante, etc. L'autre que des travaux pressants nécessitent sa présence aux champs où il se transporte à la hâte. Un autre encore qu'il roule dans son esprit des projets de fortune, d'intérêts ou d'ambition qui assureront, etc. Peut-être en trouverez-vous qui seront forcés de vous dire qu'ils précipitent leurs pas vers l'objet de leurs infâmes passions. Pas un seul, non, pas un seul ne pourra vous répondre que les vérités éternelles occupent son esprit, sont le sujet de ses méditations et de ses recherches. Desolatione desolata est terra, etc. (Jr 12,11). O aveuglement! O folie! Cependant les jours passent, les années s'écoulent, la mort arrive!

L'illusion alors se dissipe, mais il n'est plus temps de réparer la perte d'une vie entière employée à la pénible recherche de vanités périssables qu'il faut laisser. Il est trop tard pour amasser un trésor incorruptible de gloire et de félicité pour l'éternité.

Venez donc qui que vous soyez, venez assidûment à des instructions qui doivent vous détromper sur tant de fatales erreurs, vous éclairer sur vos seuls intérêts véritables. Venez surtout, vous pauvres de Jésus-Christ et plût à Dieu que je pusse faire entendre ma voix dans les quatre parties du monde pour réveiller tant d'insensés de l'assoupissement fatal qui les conduit à leur perte. Nous commencerons par vous apprendre ce que vous êtes, quelle est votre noble origine, quels sont les droits qu'elle vous donne, quelles sont aussi les obligations qu'elle vous impose, etc.

L'homme est la créature de Dieu, etc.

[p.51 Venez maintenant apprendre de nous ce que vous êtes aux yeux de la foi.

Pauvres de Jésus-Christ, affligés, malheureux, souffrants, infirmes, couverts d'ulcères, etc., vous tous que la misère accable, mes frères, mes chers frères, mes respectables frères, écoutez-moi.

Vous êtes les enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, les héritiers de son royaume éternel, la portion choisie de son héritage; vous êtes, au dire de s[ain]t Pierre, la nation s[ain]te, vous êtes rois, vous êtes prêtres, vous êtes en q[ue]lque sorte des Dieux, Dii estis et filii excelsi omnes.

Elevez donc votre esprit, que vos âmes abattues se dilatent, cessez de ramper sur la terre: Dii estis et filii excelsi omnes. (Ps 81,6).

Elevez-vous vers le ciel où doit être votre entretien le plus habituel, conversatio vestra in caelo (Ph 3,20), que vos yeux percent une fois les haillons qui vous couvrent, il est au-dedans de vous une âme immortelle faite à l'image de Dieu qu'elle est destinée de posséder un jour, une âme rachetée au prix du sang de Jésus-Christ, plus précieuse aux yeux de Dieu que toutes les richesses de la terre, que tous les royaumes du monde, une âme dont il est plus jaloux que du gouvernement de l'univers entier.

0 Chrétiens connaissez donc votre dignité, je vous dirai avec st Léon les associés à la nature divine, etc.

[6] Votre Créateur ne vous avait pas placés sur la terre p[ou]r y amasser des richesses puisqu'au dire de st Bernard ces sortes de biens pèsent à ceux qui les possèdent, blessent ceux qui les aiment, tourmentent ceux qui les perdent: possessa onerant, amata vulnerant, amissa cruciant.

Ni pour le honneurs, la gloire ou la réputation, puisqu'ils sont accompagnés de beaucoup de trouble et d'inquiétude, qu'ils sont surtout accordés à ceux qui les méritent le moins.

Ni pour les plaisirs des sens qui engendrent tant d'amertume et qui sont plus faits pour les bêtes que pour des hommes raisonnables.

Ni même pour la science puisque nous voyons que les démons, malgré la supériorité de leurs connaissances, ne laissent pas d'être misérablement damnés.

Dieu seul était digne de votre âme. Dieu seul pouvait satisfaire votre cœur.

Et vous, fuyant sans cesse votre bien unique, vous prostituiez ce cœur, qu'il vous donnait capable de l'aimer, à l'avarice, à l'amour des plaisirs; vous courriez à la poursuite des créatures périssables qui toutes à leur manière vous détournaient de votre fin en vous promettant le bonheur qu'il est inutile de chercher hors de Dieu. L'expérience de vos cruelles méprises à ce sujet ne vous avaient rien appris et vous n'en étiez pas devenus plus clairvoyants.

Ainsi il se trouve qu'ayant vécu 20, 30, 40 ans et plus sans chercher Dieu, sans avoir Dieu pour fin de vos pensées, de vos actions, vous avez perdu votre vie entière, vous n'avez rien mérité et, s'il vous fallait paraître aujourd'hui devant son redoutable tribunal, vous n'auriez pas une bonne œuvre à lui présenter en compensation de vos innombrables infidélités.

[7] Interrogeons le monde. Il répondra d'après les préjugés, code insensé qui sert de règle à leur vie, sur lequel, etc., d'après leq[uel] il prononce, etc. Artisans, qu'êtes-vous selon le monde? Une classe de gens voués à passer leur vie dans l'exercice pénible d'un travail obscur qui vous met dans la dépendance et vous soumet aux caprices de tous ceux de qui vous briguez la pratique.

Domestiques, qu'êtes-vous selon le monde? Une classe de gens esclaves de ceux qui vous paient, exposés au mépris, à l'injustice et souvent même aux mauvais traitements des maîtres exigeants et quelquefois barbares qui croient acheter le droit d'être injustes envers vous pour le faible salaire qu'ils vous accordent.

Et vous cultivateurs, paysans, qu'êtes-vous selon le monde? Quelque utiles que soient vos travaux, vous n'êtes calculés que sur la valeur de vos bras et s'il vous tient compte quoique à regret de vos sueurs ce n'est qu'autant qu'elles fécondent la terre en l'arrosant.

Que sera-ce de vous pauvres indigents, obligés par l'injustice des hommes ou par la rigueur du sort à solliciter votre chétive subsistance, à mendier avec importunité le pain qu'il vous faut pour soutenir votre existence. Le monde vous regarde comme le rebut de la société, insupportables à sa vue qu'il détourne de vous pour ne pas s'apitoyer sur votre état qu'il ne veut pas soulager.

Voilà ce que pense le monde. Voilà ce que vous êtes à ses yeux! C'est pourtant là le maître que vous avez choisi, c'est à lui que vous avez jusqu'à présent prostitué vos hommages. Qu'en pouvez-vous attendre? L'insulte et le mépris, voilà la récompense qu'il vous prépare; vous n'en obtiendrez jamais d'autres de lui.

[8] A la vue, etc., je me suis demandé si les hommes savaient qui ils étaient, etc., et je me suis convaincu qu'il s'en trouvait fort peu qui ne fussent à cet égard dans la plus déplorable ignorance... Les uns, éblouis par l'éclat de leur brillante fortune, accoutumés aux hommages de la flatterie, etc., se sont regardés comme les idoles de la terre à qui leur était dû, etc. J'ai eu pitié de leur orgueil, et laissant à la mort le soin de leur apprendre combien est fragile le trône que leur folle vanité s'est érigé, je me suis détourné, etc.

Fixant ensuite mes regards sur une autre classe de mortels qui attendent tout leur bien-être de leur industrie, je les ai vu employer tous leurs efforts, etc. Toutes leurs facultés, absorbées pour ainsi dire dans cette unique pensée, ils vivent comme s'ils n'avaient pas à se procurer d'autres biens que ceux qu'ils cherchent à grand-peine dans les entrailles de la terre qui les dévorera un jour.

115. Instr[uction] familière sur la confession, prêchée en provençal, le quatrième dimanche de carême, [28 mars] de l'année 1813.[1]

Joie de voir que les fidèles viennent nombreux écouter la parole de Dieu. Création et chute de l'homme. Rédemption. Sacrement de pénitence: institution, nécessité. Motifs pour se confesser au plus tôt. Avantages d'une bonne confession. Miséricorde des confesseurs.

28 mars 1813.

Quand nous montâmes pour la première fois sur cette chaire de vérité nous vous témoignâmes les craintes que nous avions que notre peu d'habitude de la langue provençale ne fût un obstacle au fruit de nos instructions. Enhardis cependant par le désir de vous être utile, nous mîmes toute notre confiance dans le Seigneur et notre espérance n'a pas été trompée, puisque l'expérience nous prouve que la parole s[ain]te qui vous est transmise par notre ministère est accueillie avec empressement. Que Dieu en soit béni, mes frères, et la joie que j'en ressens est si grande que je ne puis m'empêcher de vous la témoigner. Est-ce pour m'en glorifier? A Dieu ne plaise, et périsse à jamais une pensée aussi injurieuse à Dieu, seul auteur de tout Bien, que nuisible et pernicieuse à l'insensé qui pourrait s'y complaire. Je n'ai d'autre droit qu'à

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM V-3. Cette instruction, comme les autres données pendant le carême de 1813, paraît une composition personnelle de l'abbé de Mazenod; elle nous permet de voir qu'il donnait une doctrine solide, sans doute un peu difficile à suivre par ses auditeurs, d'autant plus qu'il apportait peu d'exemples concrets. Nous publions ce sermon à titre d'exemple, mais aussi parce que Eugène exprime sa joie de voir l'église remplie malgré son peu de connaissance du provençal et qu'il parle, à la fin, des dispositions d'accueil et de miséricorde des confesseurs, donc de lui-même et, plus tard, de ses premiers collaborateurs qui ont passé tant d'heures au confessionnal.

vos prières, et tout ce que je mérite c'est d'être montré [du] doigt comme un misérable pécheur. Mais appelé par ma vocation à être le serviteur et le prêtre des pauvres au service desquels je voudrais être à même d'employer ma vie toute entière, je ne puis pas être insensible en voyant l'empressement des pauvres pour entendre ma voix; mais ce qui met le comble à ma joie, c'est que cette affluence prouve manifestement qu'il est encore dans notre ville un nombre considérable de vrais Israélites qui n'ont pas ployé le genou devant Baal, des chrétiens qui aiment encore leur religion, qui se plaisent à s'en instruire, qui ont le désir de la pratiquer, car il est bien évident que l'amour seul de votre s[ain]te Loi vous [p. 2] amène auprès de nous, puisque à l'imitation de l'Apôtre nous ne sommes pas venu vous annoncer l'Evangile de J[ésus]-C[hrist] avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaine, non, nous n'avons point employé en vous parlant et en vous prêchant les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais la simple parole de Dieu dénuée de tout ornement, mise autant que nous l'avons pu à la portée des plus simples[1].

Continuez, mes frères, de l'écouter avec foi et attention. Je commence.

Après que Dieu eut créé ce bel univers et tout ce qu'il renferme de merveilles, considérant que cette nature muette était incapable de glorifier son s[ain]t nom, il voulut former une créature plus parfaite encore qui pût être comme l'interprète de tous ses autres ouvrages inanimés ou privés de raison, et qui pût lui rendre par un hommage volontaire la gloire et l'honneur qui étaient dûs à sa souveraine Majesté.

Il forma l'homme; il le doua d'une âme raisonnable qu'il fit à son image; sa main bienfaisante et généreuse le combla de toutes sortes de dons; il l'établit roi de la terre qu'il soumit à ses lois, il le destina en un mot à couler des jours heureux qui devaient se renouveler sans cesse dans la paix et dans le bonheur.

Mais afin qu'au milieu de cette souveraine indépendance, et que dans les délices de cette domination générale, il n'oubliât pas qu'il avait pourtant au-dessus de lui un maître plus puissant que [p. 3] lui auquel il devait hommage. Dieu le soumit à la plus faible des privations, si toutefois on peut appeler de ce nom la défense qu'il lui fit de ne pas manger des fruits d'un seul arbre au milieu de l'immense abondance d'une infinité d'autres[2].

Cependant qui le croirait! L'homme ingrat et perfide viola ce seul commandement si facile à accomplir, et s'exposa ainsi volontairement au juste châtiment qui lui avait été annoncé, et qu'il subit en effet ainsi que toute sa race.

En conséquence de cette désobéissance, tous les hommes furent sujets à la mort, et si le Fils de Dieu, par un effet de son immense charité pour les hommes, ne s'était incarné, nous eussions tous été comme les Anges rebelles éternellement damnés.

Ce n'est pas ici le lieu de vous faire sentir la justice de cette rigoureuse condamnation. Une instruction toute entière serait à peine suffisante pour vous expliquer ce dogme de notre foi. Qu'il nous suffise de vous rappeler pour le moment que N[otre] S[eigneur] J[ésus]-C[hrist] a expié ce péché, par sa mort, et que l'application qui nous est faite de ses mérites par le baptême, efface en nous cette tache de manière à ce qu'elle ne soit plus un obstacle à la félicité éternelle à laquelle

---

[1] Dans la marge: «Nos temples sont vos asiles. C'est ici où dans vos besoins et dans vos peines vous trouvez les secours et les consolations que vous chercheriez inutilement ailleurs. Votre Maître y réside et vous y attend pour apporter un remède efficace à tous vos maux. Par le ministère de ses prêtres il vous régénère dans les eaux du baptême, il vous réconcilie dans les tribunaux de la pénitence, il vous instruit dans la chaire de vérité. Il se donne lui-même à vous pour être votre force contre les ennemis de votre salut, votre soutien dans les fatigues de votre pèlerinage. Faites donc vos délices d'habiter dans ce saint lieu».

[2] dans la marge: «Similitude du million et du liard. C'est comme si un grand roi...».

nous étions appelés, et que nous soyons délivrés de l'enfer qui devait être notre partage.

Il semble, mes frères, qu'après un tel excès d'amour, la charité de notre Sauveur devait être satisfaite, et que les hommes reconnaissants, heureux d'avoir échappé à une perte inévitable, [p. 4] devaient n'être occupés, tout le reste de leur vie, qu'à prouver au Seigneur par leur fidélité combien ils sentaient le prix de la grâce qu'il leur avait acquise par son sang.

Les premiers chrétiens l'entendirent ainsi, et à voir la manière dont ils vivaient on aurait dit que le Sauveur avait poussé la prévoyance trop loin en instituant un autre sacrement qui a la vertu d'effacer les péchés commis après le baptême. Un pareil crime paraissait impossible. Mais non, chers frères, nous qui sommes si effroyablement dégénérés de nos Pères, nous qui avons dès l'âge le plus tendre tellement multiplié nos péchés qu'il nous serait impossible d'en rappeler le nombre, que serions-nous devenus si le Seigneur prévoyant notre naufrage ne nous eût laissé une planche salutaire pour sortir de l'abîme de notre iniquité. En un mot, qui serait sauvé de nos jours si notre divin Maître n'avait établi dans son Eglise le sacrement de la pénitence? Qui serait sauvé, puisque malgré ce sacrement salutaire la plupart des chrétiens se damnent encore. Qui le croirait si nous ne le voyions de nos yeux! O profonde malice des hommes, ô ingratitude que l'enfer avec tous ses tourments ne saurait jamais suffisamment punir!

Tâchons, mes frères, de découvrir la source d'un pareil désordre pour y apporter un prompt et efficace remède.

Le sacrement de pénitence est devenu inutile [p. 5] pour deux sortes de personnes, pour ceux qui ne s'en approchent pas, et pour ceux qui s'en approchent sans les dispositions convenables.

Les détails dans lesquels nous allons entrer ramèneront, je l'espère, les uns et les autres à de meilleurs sentiments. Les premiers apprendront qu'en s'obstinant à ne pas s'approcher du sacrement de pénitence, outre qu'ils se privent volontairement de tous les mérites qu'ils pourraient amasser pour l'éternité, ils se mettent dans un danger imminent de perdre leurs âmes, parce que le sacr[ement] de pénitence est le seul moyen pour recevoir la rémission de ses péchés. Les seconds, que leurs confessions telles qu'ils les font ne servent qu'à les rendre plus coupables, et à les aveugler sur le bord du précipice, parce qu'en se confessant il faut le faire de la manière dont Dieu le prescrit.

Le peu de chrétiens vertueux qui savent apprécier déjà l'excellence du don qui leur a été fait dans ce sacrement et qui tâchent de s'en approcher dans de bonnes dispositions, découvriront peut-être bien des imperfections qu'ils y commettent, et qui mettent obstacle à une plus grande abondance de grâces qu'ils en retireraient.

La matière étant si abondante, elle fera le sujet de deux instructions qui me restent à vous faire.

Tout chrétien sait qu'il y a un sacrement de pénitence institué par N[otre] S[eigneur] J[ésus]-C[hrist] pour remettre les péchés commis après le baptême. Que les prêtres approuvés sont les seuls ministres de ce sacrement en vertu du pouvoir qui leur a été donné par le Sauveur lorsqu'il dit à st Pierre: Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel, [p. 6] et ces autres à tous ses Apôtres:

tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel et tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et encore: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Or, mes frères, de ces paroles sacrées il faut en conclure avec tous les Pères et conformément à l'enseignement infaillible de l'Eglise la nécessité de la confession

puisque pour que le prêtre exerce ce jugement, — faites bien attention à ce raisonnement — pour qu'il remette ou qu'il retienne, pour qu'il délie ou qu'il lie, c'est-à-dire, pour qu'il impose la satisfaction convenable, il faut qu'il connaisse les fautes des pécheurs, puisque ce n'est que d'après le nombre et la qualité de ces fautes qu'il pourra asseoir un jugement sûr, prononcer une sentence équitable, imposer une satisfaction proportionnée aux délits, de même qu'un juge ne s'avisera pas de condamner ou d'absoudre qu'il n'ait entendu, et l'accusation et les témoins, etc.

Que ne puis-je vous mettre sous les yeux la constante tradition et la foule de témoignages qui vous montreraient l'uniformité et la perpétuité de cette doctrine en remontant de notre temps jusqu'aux Apôtres? Mais, quelque consolante que dût être pour votre foi cette imposante nuée de témoins, je dois m'abstenir de vous la présenter pour me borner, dans un sujet si vaste, aux choses les plus importantes.

[p 7] Ainsi, mes frères, après vous avoir aussi solidement prouvé que je viens de le faire par l'écriture la nécessité de la confession, je n'y ajouterai plus que la décision du st Concile de Trente qui, appuyé sur la parole de Dieu et sur la tradition de tous les siècles, a défini que le sacrement de pénitence n'est pas moins nécessaire à ceux qui sont tombés après la baptême, que le baptême pour ceux qui n'ont pas encore été régénérés.

Non, mes frères, vous le voyez, il n'y a point d'autres moyens pour rentrer en grâce auprès de Dieu après qu'on l'a offensé, et encore devons-nous nous estimer bien heureux que le Seigneur nous ait laissé cette planche pour nous sauver du naufrage. Et à quoi pensez-vous donc en vous en éloignant, à quels dangers ne vous exposez-vous pas? Comment pouvez-vous vivre dans un état si déplorable; ennemis de Dieu, qui vous punira d'autant plus sévèrement qu'il vous attend depuis plus longtemps, ennemis de vous-mêmes que vous privez de tous les mérites, de toutes les grâces, de toutes les consolations qui combleraient vos âmes aussitôt que vous y auriez détruit le péché par la vertu du sacrement; fussiez-vous même sûrs de vous convertir à la mort, vous seriez toujours très coupables, vous agiriez en insensés de vous priver pendant toute votre vie de l'amitié de Dieu et de tous les avantages qui s'en suivent de cette admirable union. Que sera-ce dans l'état d'incertitude où vous êtes de cette tardive conversion, que dis-je incertitude et n'est-il pas plus probable que vous mourrez comme vous avez vécu. Si vous avez tant de peine à renoncer au péché, maintenant [p. 8] que vous jouissez de toute la force de votre raison, que sera-ce quand accablé par la maladie il ne vous restera de connaissance que ce qu'il vous en faudra pour voir l'abîme que vous vous êtes creusé vous-mêmes sous les pieds. D'ailleurs, savez-vous si votre trépas sera précédé d'une maladie? avez-vous fait un pacte avec la mort pour qu'elle vous laisse le choix de votre fin? Qui sait? Peut-être êtes-vous destinés à mourir d'une maladie aiguë, par un transport au cerveau, peut-être aurez-vous cessé de vivre avant que cette journée se soit écoulée. Combien d'exemples ne vous prouvent-ils pas la possibilité de ces événements imprévus; et ne se récrie-t-on pas de toute part sur la multitude de morts subites, cette ville ne nous en a-t-elle pas fourni cette année même un grand nombre de ces effrayantes catastrophes? Est-ce donc que vous voudriez mourir en l'état où vous vous trouvez? Non certainement, puisque l'enfer, et quel enfer! serait votre affreux partage pour toute l'éternité. Convertissez-vous donc, revenez à Dieu, et prenez pour cela le seul moyen que le Seigneur vous ait laissé. Franchissez ce premier pas, le seul qui doive vous coûter, arrivez jusqu'à nous. [p. 9] Venez montrer vos plaies aux seuls médecins que Dieu ait établis pour les guérir; vous le savez, il fut ordonné aux lépreux de l'Evangile d'aller se présenter aux prêtres, et le Seigneur qui avait écouté leur prière ne voulut les guérir que par le ministère de ceux à qui il en avait donné le pouvoir sur la terre. Il en est de même parmi nous, c'est le Sauveur qui

guérit, car il n'appartient qu'à Dieu d'opérer ce prodige; mais il guérit par ses ministres, et il guérit en Dieu, car remarquez qu'un mot lui suffit pour cette résurrection, comme il ne lui fallut qu'un mot pour créer l'Univers.

Qu'est-ce donc qui vous retient encore dans ces liens du péché? Serait-ce la facilité que vous croyez avoir de les rompre quand il vous plaira? Mais outre que je vous ai montré que vous ne sauriez sagement vous promettre un quart d'heure de vie, et que la mort peut vous surprendre quand vous vous y attendez le moins, qui vous a dit que cette bonne volonté que vous [p. 10] étouffez dans ce moment que le Seigneur vous la donne, vous sera accordée de nouveau? Pour moi je sais que plus vous tarderez, moins il vous restera d'espoir de revenir sincèrement à Dieu. Les difficultés croîtront sans cesse et vous mourrez dans votre péché.

Voyez ce pauvre homme qui en allant au marché a égaré sa bourse; aussitôt qu'il s'en aperçoit il se désole, il en perd l'appétit, personne ne peut le consoler, il donnerait de son sang pour la retrouver. Cette perte lui paraît irrémédiable. Il se trompe: le temps l'adoucit tous les jours, il reprend petit à petit sa première gaieté; il finit par n'y plus songer.

Il en est ainsi du péché. Aussitôt qu'on l'a commis, le remords se fait sentir; il presse le pécheur de revenir à Dieu, et le pécheur n'en serait pas éloigné parce qu'il sent vivement alors l'excès de son ingratitude, mais il diffère, il renvoie, Pâques n'est pas éloignée, il fera alors son devoir. Illusion, illusion que tout cela. Dans l'intervalle le remords s'émousse, le péché paraît moins horrible, on s'habitue à sa laideur, Pâques arrive et il n'est pas temps encore. Les crimes se multiplient, car comme dit st Thomas, le péché qui n'est pas effacé par la pénitence ne tarde pas, comme par son propre poids d'entraîner dans un autre; on se familiarise avec eux, on tombe dans l'endurcissement qui est suivi de l'impénitence, et celle-ci de l'Enfer éternel.

Chrétiens, j'en appelle à vous-mêmes, n'est-ce pas là ce dont vous avez fait la triste expérience? Peut-être en êtes-vous venus à ce point d'endurcissement que la parole de Dieu retentit en vain à vos oreilles par l'obstination que vous mettez à lui fermer l'entrée de votre cœur. Vous [p. 11] ressemblez peut-être à ces hirondelles qui s'étant réfugiées dans un clocher, au premier son qui se fait entendre sortent épouvantées ne sachant quel parti prendre, mais revenues ensuite de leur première frayeur elles se rapprochent insensiblement de la tour, enfin elles y rentrent, et s'accoutument au bruit dont elles avaient été d'abord si troublées, elles y établissent de nouveau leur demeure, et y font même leur nid.

De même les premières instructions que vous entendîtes, après votre péché, produisirent en vous un trouble salutaire. Vous fîtes quelques pas pour vous en éloigner. Qui sait? Peut-être fûtes-vous alors jusqu'à prendre la résolution de vous donner à Dieu et de renoncer au péché pour toujours, mais ramenés par la passion vous vous accoutumâtes aux menaces de l'Esprit Saint, et vous y êtes devenus insensibles. Mais tremblez, pécheurs, car cette parole divine est le glaive à deux tranchants qui blesse, qui tue quand elle ne guérit pas.

Je crois, mes frères, vous avoir donné des motifs plus que suffisants pour vous déterminer à ne pas vous refuser plus longtemps à un précepte dont la violation entraînerait votre perte éternelle.

Je vais employer le peu de temps qui me reste à vous faire connaître succinctement les avantages qui résultent d'une bonne confession afin que vous ne croyez pas qu'il doive trop vous en coûter pour revenir à Dieu et pour lui rendre un cœur que vous n'auriez jamais dû lui enlever.

[p. 12] Il en sera de vous, je l'espère, comme du prophète Ezéchiel, à qui l'Ange du Seigneur ayant montré un énorme volume rempli de menaces, de plaintes et de

gémissements, et lui ayant ordonné de le manger, ce livre, amer en apparence, fut à peine dans la bouche du prophète qu'il en découla une liqueur délicieuse qui le remplit de force.

Oui, à n'en croire que les apparences, la confession que le Seigneur vous présente paraît amère, scriptae sunt in eo lamentationes et carmen et vae, mais approchez le volume de votre bouche, comede volumen istud, essayez, faites l'aveu de vos fautes, avec un cœur repentant, et vous éprouverez combien il est doux de servir le Seigneur dans une conscience pure, et factum est in ore meo sicut mel dulce (Ez 2, 9; 3,1 et 3).

Le premier avantage, vraiment inappréciable que le pécheur pénitent retire d'une bonne confession, c'est de rentrer en grâce auprès de Dieu. Il faudrait connaître tout ce que vaut à une âme l'amitié de son Dieu pour avoir une juste idée de ce précieux avantage. Qu'il nous souvienne seulement ce qu'il dit lui-même dans l'Ecriture que l'amour de la plus tendre mère pour son cher nourrisson m'est pas encore comparable à Son amour pour nous; qu'il a réservé dans sa miséricorde des trésors ineffables de grâces et de bonheur à ceux qu'il aime, qu'il leur prépare une demeure éternelle de gloire et de félicité, en un mot, qu'il ne faut rien moins que sa toute puissance pour satisfaire la passion qu'il a de rendre heureuse l'âme fidèle, [p. 13] Comparez cet état aux éternels supplices qui étaient réservés au pécheur s'il eût persisté dans son infidélité.

Mais le Seigneur n'attend pas après la mort pour faire éprouver à l'âme pénitente toute l'étendue de sa miséricorde. Dès cette vie il la comble des plus signalées faveurs, aux passions de tout genre qui tyrannisaient l'âme du pécheur, succèdent cette paix de la bonne conscience, cette joie pure, cet amour chaste qui font nager dans une mer de délices intérieures, avant-goût du bonheur éternel dont elles sont un écoulement.

D'enfa;nt de malédiction qu'était le pécheur, il redevient enfant de Dieu, il rentre dans tous ses droits à l'héritage éternel qui lui fut conquis par le Sang du Sauveur. Les mérites qu'il avait pu amasser avant son péché, et qui n'auraient été comptés pour rien s'il était mort dans l'inimitié de Dieu, lui sont de nouveau rendus. Son âme vivifiée par la grâce de la réconciliation ne fait plus rien qui ne soit compté pour le ciel: un verre d'eau froide, la moindre des; œuvres faite avec foi et amour et à plus forte raison la soumission et la résignation pour tous les maux qui pleuvent de toute part dans cette vallée de larmes, valent à cette âme des degrés de gloire infinis dans leur durée, dont Dieu même sera la récompense.

Voilà, mes frères, voilà une faible esquisse des fruits précieux que vous retirerez de votre retour à Dieu. N'avons-nous donc pas raison, [p. 14] pour votre propre avantage de vous remettre sans cesse devant les yeux votre indispensable devoir, et de le faire quelquefois même avec une véhémence que le zèle pour votre salut autant que la liberté de notre ministère autorise pleinement.

Mais, mes frères, nous ne sommes menaçants qu'en chaire, dans le sacré tribunal nous changeons bien de langage, peut-être alors sommes-nous trop indulgents. Il en est de nous comme de ces charretiers dont la charrette s'embourbe, ils font alors tous leurs efforts pour la tirer de ce mauvais pas; voyez-les pousser tantôt à la roue, tantôt au timon; tous ces efforts n'étant pas suffisants, ils arment leurs bras d'un fouet, et s'aidant de la voix, ils frappent à bras raccourcis (et vague de piqua) jusqu'à ce que par un dernier effort la charrette soit remise en train. Alors, quittant le fouet, ils prennent la bride en main pour modérer les premiers pas qu'une trop grande ardeur pourrait précipiter trop, ils vont même jusqu'à dire des paroles de tendresse à ces animaux dont l'obstination les avait forcés à être sévères.

De même le prédicateur de l'Evangile, voyant avec douleur les pécheurs enfoncés dans l'affreux bourbier de leurs crimes, s'y démener sans vouloir en sortir, après avoir inutilement essayé de tout ce que leur tendre charité leur [p 15] inspirait pour les faire rentrer dans la voie, enfin voyant leur obstination à vouloir se perdre, ils font retentir à leur oreilles les plus terribles vérités; ils s'arment du fléau de la sainte Parole, ils redoublent leurs coups jusqu'à ce qu'enfin ces pécheurs par un généreux effort sortent du bourbier et se dégagent, etc.

C'est alors que tendant les bras vers eux, les ministres de Jésus-Christ, les pressant contre leurs cœurs, se plaisent à répandre le baume sur toutes leurs plaies pour les adoucir.

Oui, mes frères, venez, et vous verrez avec quelle joie nous vous aiderons à porter votre joug qui ne vous paraîtra lourd que les premiers instants de votre conversion, car quand une fois dégagés du vice, la lumière aura succédé aux profondes ténèbres qui régnaient dans vos âmes. Dieu vous paraîtra si aimable, il remplira vos cœurs d'une si grande consolation, il vous investira d'une si grande force que, nouveaux Samsons, vous arracherez d'un bras vigoureux les portes qui vous tenaient captifs, et chargés de ces précieuses dépouilles, vous volerez jusqu'au sommet de la montagne, d'où vous insulterez à vos ennemis qui vous paraîtront alors aussi méprisables, aussi haïssables qu'ils vous paraissent séduisants aujourd'hui.

116. A Monsieur Charles de Forbin-Janson, chez Mgr l'Evêque de Chambéry, à Chambéry.[1]

Succès du carême prêché en provençal dans l'église de la Madeleine d'Aix. Après Pâques, Eugène a exercé pendant dix jours le saint ministère au Puy-Sainte-Réparade. Malgré son intense activité apostolique dans les prisons, au séminaire et auprès de la jeunesse, il ne fait pas la centième partie du bien fait par Charles. Il attend de mieux connaître la volonté de Dieu.

L.J.C.

N. 1 — Aix, ce 9 avril [1813].

Ce n'est point le 9 avril que je t'écrirai, mon bien cher ami, mais le 22, c'est-à-dire aussitôt après mon retour de ma course apostolique au Puy-Ste-Réparade[2]. Je m'étais proposé de t'écrire de ce lieu et, si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas faute d'avoir pensé à toi, car il m'était impossible de faire un pas, sans avoir devant les yeux Villelaure[3], mais comme on ne peut pas écrire en marchant, en grimpant sur les collines à la recherche des infirmes, en prêchant, en instruisant, en confessant, en baptisant, en faisant les offices de la Semaine Sainte et de Pâques, j'ai dû renvoyer à mon retour ce que j'aurais bien voulu faire plus tôt. Mais aussi, pas plus tôt arrivé, que je m'arme de ma plume pour apaiser un peu ton courroux, dont je ne puis m'empêcher d'être reconnaissant. Je ne disconviendrai jamais, cher et tout bon Charles, que tu fais plus en 24 heures que moi en 8 jours. Et tu sais depuis longtemps que j'abonnerais [sic] volontiers à faire la centième partie du bien que tu feras toujours; jamais je ne

---

[1] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Dans le dernier paragraphe omis, Eugène parle de la famille de Charles et invite son ami à modérer son zèle.
[2] Ms.: Puy-Sainte-Réparate. C'est un village à 16 km au nord d'Aix.
[3] Villelaure, sise sur la rive droite de la Durance, à la hauteur du Puy-Ste-Réparade situé sur la rive gauche, était une des seigneuries de la famille de Forbin-Janson.

pourrais suffire à tout ce que tu embrasses. Et certainement tu as bien raison de dire que, puisque tu m'écris souvent, je dois à plus forte raison avoir le temps d'en faire autant. Ce n'est donc pas précisément le défaut de loisir qui m'a empêché de t'écrire, mais je crois t'avoir mandé la véritable cause de mon retard et c'est exactement vrai. Au reste, laissons cela, car je suis aujourd'hui très déterminé de t'écrire tant que j'aurai de papier.

Tu désires que je te mande ce que je fais. Je t'avouerai d'abord que j'ai autant de répugnance à parler du peu que je fais que j'éprouve de consolation à apprendre les petites merveilles que le bon Dieu opère par ton ministère. D'ailleurs, ce que je fais se réduit à fort peu de choses. J'ai, tous les dimanches du carême, prêché en langue provençale à 6 heures du matin dans l'église de la Magdeleine pour l'instruction du peuple[1]. La curiosité, comme tu peux t'imaginer, y attirait bien d'autres gens que des paysans; mais ceux-ci et la basse classe, que j'avais principalement en vue, s'y rendaient avec un tel empressement que j'ai lieu d'espérer que le bon Dieu aura été glorifié.

Quand je réfléchis à l'extrême facilité que j'avais à m'exprimer dans une langue dont je n'ai jamais fait grand usage, puisque je n'ai presque pas habité ce pays-ci, je suis tenté d'y reconnaître une espèce de prodige. Tout étonnement doit cesser pourtant, car je montais en chaire en descendant de l'autel, et tu sens que je n'oubliais pas de supplier le Maître présent à parler lui-même par ma bouche.

Il est de fait qu'il m'est arrivé le samedi soir, en réfléchissant sur ce que j'avais à dire, de ne pouvoir pas proférer trois paroles de suite en provençal. Le dimanche encore, j'allais aux prisons pour faire à ces malheureux une instruction en français, après laquelle je passe au confessionnal pour entendre jusqu'à 6 heures du soir ceux d'entre les prisonniers qui se présentent. Avant et après l'instruction, on chante des cantiques. Je finis par leur faire la prière du soir. De là, je cours chez moi, où se trouve réunie la fine fleur de la piété masculine de notre pauvre ville. Après certains exercices, je fais encore une petite instruction toute simple, par manière de conversation, que le bon Dieu a le soin d'assaisonner, et voilà tout.

Je vais ensuite deux fois le mois au séminaire et je tâche, par la régularité de ma conduite, de ne pas déshonorer le caractère dont le Seigneur dans son infinie miséricorde a bien voulu me revêtir; et j'attends des ordres pour ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi. Tu vois qu'il n'y a pas là de quoi se récrier, comme tout le monde le fait ici. A en croire les grands et les petits, je me tue, etc. Malheureusement, il a fallu qu'un vilain rhume se soit emparé de moi mordicus, sans vouloir lâcher prise. Le dimanche de Passion, je fis tous mes exercices avec la fièvre, bien petite à la vérité, mais cela me réduisit le vendredi de Passion à ne pouvoir pas absolument faire l'office dans une église où je devais le faire, faute de voix; car cette belle voix que tu connais avait entièrement disparu, et j'en étais réduit à faire piou-piou[2]. Heureusement, j'obtins d'un Grand Vicaire de pouvoir offrir le saint Sacrifice chez moi. J'y demandai au bon Dieu de me rendre l'usage de mon gosier pour le lendemain, car il fallait partir pour le Puy ce jour-là; ce qu'on n'aurait jamais permis dans l'état où j'étais. Le remède fut efficace et, le lendemain, je m'enfuis plutôt que je ne partis, me promettant de me bien soigner au retour, en perspective de ce que je ferais dans les dix jours de ma mission. Je vais maintenant me tenir parole, car au Puy je parlais ou criais tout le jour, et je toussais toute la nuit. Je ne t'en dis pas davantage, car c'est par trop parler de moi; j'en ai un scrupule, tel que je suis au point de déchirer ma lettre. Je ne le ferai pourtant pas,

---

[1] Eugène a écrit le texte français de ses instructions.
[2] Piou-piou: onomatopée qui désigne le cri des poussins et les plaintes de malades.

car je craindrais que tu ne regardasse[s] comme une affectation si je ne te disais pas quelque chose de moi, après les demandes réitérées que tu m'en as faites et que tu ne fusse[s] tenté de me punir en discontinuant de me donner des détails qui me charment et m'édifient. Pressons-nous pour faire le bien; Dieu sait si nous le pourrons longtemps. La vie est si courte. Encore hier, j'ai été appelé auprès d'une pauvre femme qui avait bien dîné et qui était à l'agonie quelques heures après. Qui sait combien de temps nous avons à vivre?...

117. Journal des délibérations, lois et coutumes de l'Association de la Jeunesse Chrétienne, établie à Aix sous les auspices de la très s[ain]te Vierge, le 25 avril 1813.[1]

Napoléon et son gouvernement veulent détruire la religion en démoralisant la jeunesse; Eugène essaiera de la préserver en «lui inspirant de bonne heure l'amour de la vertu, le respect pour la religion, le goût pour la piété, l'horreur pour le vice».

25 avril 1813

Il n'est pas difficile de s'apercevoir que le dessein de l'impie Buonaparte et de son infâme gouvernement est de détruire entièrement la religion catholique dans les Etats qu'il a usurpés. L'attachement du plus grand nombre des peuples opprimés à la foi de leurs pères lui paraissant un obstacle pour la prompte exécution de l'exécrable projet qu'il a conçu comme devant être utile à son infernale politique, il semble s'être réduit à en attendre la réussite du temps et des moyens qu'il emploie, en attendant, pour parvenir à ses fins.

Celui de tous les moyens sur lequel il compte le plus, c'est de démoraliser la jeunesse.

Le succès de ses mesures est effrayant. Déjà la surface de la France est couverte de lycées, d'écoles militaires et d'autres établissements où l'impiété est encouragée, les mauvaises mœurs pour le moins tolérées, le matérialisme inspiré et applaudi.

Toutes ces horribles écoles se peuplent de jeunes gens que l'avarice des parents sacrifie à l'appât d'une place gratuite ou d'une demi-bourse, à l'espérance d'un avancement qui n'est promis qu'aux adeptes. Les vides sont remplis par de malheureuses victimes que le tyran arrache impitoyablement du sein de leurs familles pour les forcer de boire à cette coupe empoisonnée où ils doivent trouver le germe de leur inévitable corruption. Déjà l'œuvre est en grande partie consommée. Un lycéen de 15 ans, un élève d'une école préparatoire, d'une école militaire, de l'école polytechnique, un page, etc. [p. 2] sont autant d'impies dépravés qui ne laissent presque plus d'espoir à leur retour aux bonnes mœurs, aux bons principes religieux et politiques. Ils sont élevés à ne reconnaître d'autre Dieu que Napoléon. La volonté de cette nouvelle Providence qui leur promet impunité pour leurs vices, et avancement pour leur ambition est l'unique règle de leur conduite, l'unique mobile de toutes leurs actions. Aussi les voit-on au moindre signe de leur Idole voler où sa voix les appelle,

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM VIII-2a, pp. 1-3. Nous conservons quelques centaines de pages écrites par Eugène de Mazenod au sujet de l'Association de la Jeunesse chrétienne d'Aix: le Règlement et les Statuts (rédactions de 1813 et de 1815-1816), Acte de consécration des Congrégationistes et Journal des délibérations... Nous publions ici les pages de l'introduction de ce Journal et, plus loin, quelques extraits où Eugène parle de lui-même, cf. [mai] 1814 et 23 juin 1818.

disposés à commettre tous les crimes qu'il lui plaira d'exiger de leur sacrilège dévouement.

Ce tableau est effrayant, mais il est vrai, et je pourrais le rembrunir encore sans craindre d'être taxé d'exagération. Outre ce qui est sensible à tous les yeux et qui peut être aperçu de tout le monde, j'ai par devers moi mille preuves de ce que j'avance.

Le mal est à son comble et nous marchons à grands pas vers une dissolution totale si Dieu ne vient pas au plus tôt à notre secours, car l'exemple a gagné parmi la jeunesse, parmi ceux mêmes qui vivent sous les yeux de leurs parents, et on ne voit que trop souvent l'impiété forcenée du fils faire un effrayant contraste avec les principes du père dont l'impuissante autorité, ou la coupable faiblesse est obligée de céder et souvent même de conniver à ses désordres et à son apostasie. Mais comment déplorer assez la malheureuse rencontre qui devient tous les jours plus commune de jeunes pères élevés dans la Révolution qui ne valent pas mieux que leurs fils élevés par Buonaparte!

Fallait-il, triste spectateur de ce déluge de maux, se contenter d'en gémir en silence sans y apporter aucun remède? Non certes; et dusse-je être persécuté, dusse-je échouer dans la sainte entreprise d'opposer une digue à ce torrent d'iniquité [p. 3], du moins je n'aurai pas à me reprocher de ne l'avoir pas tenté. Mais quel moyen employer pour réussir dans une aussi grande entreprise? Point d'autres que celui que met en œuvre le séducteur lui-même. Il croit ne pouvoir parvenir à corrompre la France qu'en pervertissant la jeunesse, c'est vers elle qu'il dirige tous ses efforts. Eh bien! ce sera aussi sur la jeunesse que je travaillerai; je tâcherai, j'essaierai de la préserver des malheurs dont elle est menacée, qu'elle éprouve même déjà en partie, en lui inspirant de bonne heure l'amour de la vertu, le respect pour la religion, le goût pour la piété, l'horreur pour le vice.

Ce moyen, quelque excellent qu'il soit, paraîtra faible et inefficace si on le considère isolément, mis en œuvre par moi seul, j'en conviens, mais quel effet ne produirait-il pas s'il était exécuté en même temps sur tous les points de notre malheureuse France!

L'entreprise est difficile, je ne me le dissimule pas, elle n'est même pas sans danger puisque je ne me propose rien moins que de contrarier de tout mon pouvoir les vues sinistres d'un Gouvernement soupçonneux qui persécute et détruit tout ce qui ne le seconde pas; mais je ne crains rien, parce que je mets toute ma confiance en Dieu, que je ne cherche que sa gloire, et le salut des âmes qu'il a rachetées par son Fils Notre Seigneur Jésus-Christ à qui seul honneur et gloire et puissance dans tous les siècles des siècles.

118. A Monsieur Bloquetti [Mazenod, à Palerme].[1]

Eugène annonce à son père sa vocation au sacerdoce, malgré ses infidélités; joie de pouvoir «coopérer à la rédemption des hommes».

I mai [1813],
jour anniversaire de la mort de la duchesse de Cannizzaro
pour laquelle je viens d'offrir le saint Sacrifice.

---

[1] Orig.: Aix, bibliothèque Méjanes. Dans la seconde partie de cette brève lettre, Eugène annonce la naissance de Caroline, second enfant d'Eugénie, la mort de sa grand-mère il y a deux ans, le mariage d'Emile Dedons, etc.

Il est temps, mon cher ami, que je cherche un moyen pour vous faire parvenir de mes nouvelles. Je sais que vous en avez eu à différentes reprises par d'autres que par moi. Il était difficile en effet que je vous en donnasse directement à la distance où j'étais, mais aujourd'hui j'ai la consolation de pouvoir le faire, et j'en saisis l'occasion avec empressement.

J'ai reçu dans son temps votre lettre du 6 décembre; nous n'en avons plus eue depuis[1]. J'y appris avec une bien vive satisfaction que vous et vos frères jouissiez d'une parfaite santé. J'aime à me flatter qu'il en est encore de même, mais je vous prie de me le répéter aussi souvent que vous le pourrez; une assurance positive console tout autrement qu'une espérance vague. Il ne faut pas être surpris que je n'en fasse pas autant. Souvent je ne sais qu'après coup que j'aurais pu vous écrire; il faut être sur les lieux pour les saisir à temps[2].

Que de choses j'aurais à vous dire s'il me fallait entrer dans le détail de tout ce qui vous intéresse, et plût à Dieu que je n'eusse à vous apprendre que des événements aussi heureux que la vocation d'Eugène, son élévation au sacerdoce, la joie qu'il a eu à fouler aux pieds toutes les vanités et toutes les espérances du monde, le bonheur qu'il éprouve, et qui se renouvelle tous les jours, d'offrir par la médiation de la Victime sainte les vœux de tous les siens à la Majesté Souveraine de Dieu, de prier sans cesse pour leur sanctification, et pour que tous ces chers individus, qu'il aime autant que lui-même, vivent, ainsi qu'il s'efforce de le faire lui-même, de manière à ce qu'ils puissent se retrouver dans le ciel, puisqu'il est si fort probable qu'ils ne se reverront plus sur la terre. Bon Dieu, c'est là un article vraiment intarissable! N'y a-t-il pas de quoi bénir éternellement la miséricorde de Dieu, en pensant que malgré tant d'infidélités, tant de péchés, ce bon Père, le tirant comme par la main de l'abîme où il serait peut-être tombé, non content de lui rendre ses bonnes grâces, l'élève jusqu'à cette sublime dignité qui le met à même de coopérer à la rédemption des hommes, et à expier ses propres offenses par les efforts qu'il est dans le cas de faire pour arracher à l'enfer le plus de victimes qu'il peut. Ceux qui ont pu être affligés de sa détermination, longtemps mûrie par la réflexion et après des épreuves suffisantes, ne connaissent pas le don de Dieu, et peut-on mettre en doute qu'on ne peut vraiment être heureux qu'à la place que le Maître nous destine...

119. A Monsieur l'abbé de Forbin-Janson, vicaire général de Mgr l'Evêque de Chambéry, à Chambéry.[3]

Eugène a établi au grand séminaire d'Aix une association de piété, semblable à celle du séminaire St-Sulpice, à Paris. Grand succès de cette association.

L.J.C.

N. 2 — Ce 12 mai 1813.

---

[1] Le Président de Mazenod avait également écrit le 12 avril 1812. Il commençait par dire qu'il n'avait plus reçu de lettres d'Aix depuis 4 ans et que la dernière lettre d'Eugène datait du 26 décembre 1807.

[2] La France de Napoléon était alors isolée, suite du blocus continental que Napoléon avait décidé contre l'Angleterre, le 21 novembre 1806. Les Anglais dominaient les mers et rendaient difficiles les relations avec la Sicile, à moins d'occasions par voie de terre.

[3] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Dans les quelques brefs paragraphes omis, Eugène parle de quelques amis de Charles. Sur l'association fondée par Eugène au séminaire d'Aix, cf. J. Leflon, Mgr de Mazenod, 1,431-433.

C'est bon, très cher ami, c'est là ce qui s'appelle se venger. Ni mes excuses, ni ma longue lettre n. 1 n'ont pu me faire rentrer dans le droit que ton amitié m'avait accordé de m'écrire plus souvent que je ne répondrais. Tu veux absolument que je te paie comptant et ad aequalitatem. Soit, car je languis de n'avoir pas un mot de toi depuis à peu près un siècle. Cette fois-ci, je serai même en avance. Je t'envoie le règlement qui a produit de si bons effets dans notre séminaire. Tu verras qu'il est basé sur le nôtre. Je l'y ai fait entrer en entier. J'ai cru utile d'y ajouter le reste, et l'expérience prouve que j'ai eu raison. Rien de plus consolant que de voir comment cette maison marche depuis cet utile établissement; de l'aveu de tout le monde, elle était tombée dans un relâchement alarmant. Ce n'est pas qu'il y eût rien contre les mœurs, mais la piété, et surtout l'esprit de piété, avaient été, ce semble, bannis de la maison avec ceux qui avaient tâché de l'inspirer. Depuis l'établissement de l'Association, tout a changé de face.

D'abord, on se moqua des convertis. Je le répète, il n'y avait rien contre les mœurs. Tout le mal, c'était une extrême dissipation, un souverain oubli de toutes les règles, point d'esprit de piété. On ne put s'empêcher de remarquer cette ponctualité, ce recueillement, cette exactitude dans les plus petites choses, ce renouvellement de ferveur, cette plus grande fréquentation des sacrements, etc. On appelait ceux que l'on croyait viser ainsi à la perfection les mystiques. On prétendait que cela ne durerait guère. Mais bientôt, entraînés par leur persévérance, par leurs bons exemples et, sans doute, par leurs prières, ils se sont tous rapprochés d'eux, et c'est à qui les imitera le mieux. Il faudrait faire cent lieues pour venir assister aux récréations de ces chers enfants; on dirait que ce sont des anges. On ne parle que du bon Dieu; on chante des cantiques, et cela par bandes de 25 ou 30. Les jours de promenade sont des espèces de retraite; ils profitent de la liberté qui leur est donnée pour se réunir en pelotons, faire des lectures de piété, dire l'office de la sainte Vierge qui n'est pas de règle. En un mot, la journée est presque toute employée en pratiques de piété; j'en verse des larmes de joie. Il faudrait voir comment se passent les réunions: l'humilité, la charité avec laquelle on s'accuse et on se reprend, le zèle qu'on y déploie pour se corriger et aider les autres à devenir meilleurs, les sentiments de reconnaissance dont ils sont tous pénétrés envers le Seigneur, pour leur avoir procuré un moyen de salut si efficace. Enfin, je te dirai que je ne sors jamais de ces petites assemblées sans me sentir pénétré moi-même du désir de ma perfection, par l'exemple de ces anges qui m'embaument.

Tu vas juger de ce qu'ils sont par le trait que je vais te citer. Il est défendu de parler dans l'espèce de vestibule qui se trouve entre la porte et le parloir. A peine se souvenait-on de ce point de la règle autrefois. L'autre jour, la mère d'un de nos chers confrères le fait appeler. C'était la première fois qu'elle le voyait après la mort de son frère. Juge de l'émotion de cette pauvre mère et des sentiments du jeune homme. Elle accourt au-devant de lui en lui exprimant toute sa tendresse. Ce nouveau saint Louis de Gonzague, sans répondre un seul mot, prend sa mère par la main, la conduit au parloir, où il attend d'être entré pour se livrer à tout ce que son cœur lui inspirait dans un moment si doux et si pénible en même temps. Je ne connais rien de plus beau dans la vie des saints que nous citons le plus volontiers comme des modèles; il faut être parfait pour commander à la nature dans une pareille circonstance.

Voici ce que m'écrivait un autre qui a été envoyé depuis peu pour être professeur dans un petit séminaire: «Pour moi, je vous suis toujours uni, comme lorsque j'étais à... faisant toujours, autant que je puis, les pratiques que vous eûtes la bonté de me donner. Le bien que m'ont procuré ces pratiques m'engage de nouveau à vous en témoigner ma bien sincère reconnaissance. Vous pouvez assurer de ma part mes chers frères qu'ils verront infiniment mieux encore l'importance du service que

vous leur avez rendu, lorsqu'ils seront sortis du grand séminaire. Je ne vous demande pas si la ferveur s'y entretient; l'amour de Dieu et du salut y paraissai[en]t trop enracinés pour être si tôt éteint[s]. Je regrette d'être si éloigné pour m'entretenir un peu avec eux des choses de Dieu. J'étais si content! Mon cœur était si transporté, lorsque j'étais avec eux. Faut-il que j'en aie été privé si tôt et au moment que j'y pensais le moins!... Soyez, je vous prie, l'interprète de mes sentiments affectueux auprès d'eux; dites-leur d'aimer bien le bon Dieu...».

Voilà ce que sont ces chers enfants! Quelle espérance pour l'avenir! Je suis entré dans ces détails pour ton édification et pour l'utilité et l'encouragement de ceux que tu choisiras. Il faut encore que je te prévienne qu'ils n'ont consenti à te faire passer le règlement que sous la condition qu'il y aura communion de prières entre eux et ceux que tu formeras sur leur modèle. Tout cela s'est fait en règle par délibération. En voilà assez sur cet article. J'en reviens maintenant à te faire quelque plainte sur ton silence dans un moment où tu sais que j'ai un extrême besoin de tes nouvelles. Ne sais-tu pas qu'il n'y a que toi qui m'en donnes? A-tu vu mon Père? Comment se porte-il? Parle-moi au long de lui, car il me traite comme si je n'étais pas son fils. Il ne me donne pas signe de vie; juge de ma peine![1]...

120. Monsieur R[oze]-Joannis, propriétaire, docteur en médecine, à Grans, par Salon.[2]

Eugène ira passer quelques jours à St-Laurent avec sa mère et son onde Roze-Joannis.

L.J.C.

Aix, ce 28 juin 1813.

... Nous vous soignerons ensuite de tout notre pouvoir à St-Laurent. L'air et les eaux et le bonheur de nous trouver réunis, tout contribuera à nous donner une bonne

---

[1] Il s'agit probablement de M. Duclaux, sulpicien; sa dernière lettre date du 23 février 1813 (Rey 1,151).

[2] Orig.: Aix, Hôtel de Boisgelin, fonds Joannis. Brève lettre dans laquelle Eugène dit que sa mère se trouve avec Emile Dedons à St-Julien et que Mme de Boisgelin, belle-mère d'Eugénie, est malade. Nous publions le paragraphe dans lequel Eugène parle de son apostolat et de l'Association de la jeunesse, déjà fondée peu de mois après son retour à Aix. Déjà le 23 février 1813, M. Duclaux le louait pour ses sermons de carême et autres activités, et ajoutait: «je suis ravi de ce que vous me dites [au sujet des] jeunes laïques auxquels vous désirez faire des instructions tous les dimanches; c'est encore là l'œuvre des œuvres; donnez-y tous vos soins, déployez tout votre zèle pour les bien former; donnez-leur un règlement.»
Roze-Joannis, qui avait douté de la pureté d'intentions d'Eugène en entrant au séminaire, lui écrivait le 13 mars 1813, après les premiers sermons de carême aux pauvres dans l'église de la Madeleine: «Je ne puis pas t'exprimer, mon cher ami, la satisfaction que j'éprouve en apprenant les effets admirables de zèle que produit l'esprit de Dieu dont tu es animé. Les grâces qu'il te communique si abondamment, ne sont pas pour toi seul, mais pour le bien et le salut de plusieurs. L'Eglise a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de ministres qui par leurs instructions renouvellent la foi qui s'éteint, et qui par leurs exemples servent de modèle au troupeau et réveillent la négligence des pasteurs. J'ai la plus grande confiance que Dieu t'a suscité parmi nous pour ce double objet. En observant et en enseignant tout à la fois, comme tu fais, l'évangile de Jésus-Christ, tu prouveras à certaines gens, qui ont eu des doutes ridicules, que tu n'es pas entré dans le sanctuaire par une voie humaine, mais par la vocation de Dieu. J'espère que Dieu, qui est rempli de bonté et de miséricorde pour tous les hommes, m'a uni par les liens du sang avec un ministre selon son cœur, afin que sa puissante intercession m'obtienne le pardon de la multitude des péchés dont je me reconnais coupable...»

santé. Pour moi, ce n'est pas la santé que je vais chercher dans cette heureuse température; mais je n'ai pu résister au plaisir de faire partie de ce trio, surtout après que vous avez témoigné désirer que cela fût ainsi. Il eût peut-être été plus parfait d'en faire le sacrifice pour continuer de vaquer aux petites œuvres du s[ain]t ministère que je remplis ici avec quelque consolation à cause des bénédictions qu'il plaît au Seigneur d'y répandre; mais, mon absence ne devant pas être de longue durée, j'ai cru pouvoir, sans faute et sans danger pour les bons enfants que la Providence semble m'avoir confiés, me rendre aux vœux de maman et aux vôtres...»

121. Notes de retraite.[1]

Pénitences qu'il fera pour chacun des manquements à son règlement. Ses défauts. Remèdes contre l'orgueil. Résolutions.

[Décembre 1813][2].

J'ai cru reconnaître que ce qui a nui le plus à mon avancement pendant le cours de cette année, c'est une excessive inconstance dans mes résolutions, et un dérèglement total dans mes exercices occasionné par mes rapports avec le prochain, et par la dissipation qui en a été la suite.

Si je veux marcher comme il faut cette année, il est indispensable que je m'arme de sévérité contre moi-même pour que rien ne me détourne de l'observation exacte de mon règlement particulier. Tout ce qui y est fixé étant nécessaire pour me soutenir dans la ferveur.

Pour ne pas oublier ce qui y est contenu, je le relirai tous les premiers vendredis du mois, jour que je choisis pour faire autant que possible une retraite, au moins de la moitié de la journée.

Je m'imposerai une pénitence pour chaque manquement inexcusable aux articles de mon règlement. Cette pénitence sera proportionnée à l'importance de l'objet négligé. Si c'est la méditation, par ex[emple], la pénitence ne pourra pas être moindre que de porter la haire pendant 3 heures le lendemain. Si c'est la visite au St-Sacrement, 1 heure de h[air]e le lendemain, si c'est la lecture spirituelle, le Miserere prosterné la face contre terre, ou les bras en croix, si c'est la lecture de l'Ecriture Sainte, 2 heures de haire le lendemain.

[p. 2] C'est que je n'ai d'autres moyens, p[ou]r sortir du déplorable état de langueur où j'étais tombé, que de tenir la main à l'observation exacte de mon règlement. Aussi c'est très sérieusement que je prends l'engagement de m'y conformer, et si cette promesse que je me fais était encore insuffisante et que je m'aperçusse que je recommence à y manquer, je n'hésiterai pas à m'obliger aux principaux articles tels que la méditation, lecture de l'Ecriture, visite au St-Sacrement, etc., par un vœu exprès.

Dans ce dérèglement les défauts dominants ont fait en moi de grands ravages; je l'avais reconnu avant même d'entrer en retraite. Je travaillerai donc à leur faire une guerre implacable, car je suis bien résolu de travailler plus sérieusement à ma perfection, ou pour mieux dire à ma conversion qui est bien imparfaite encore.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

[2] D'après le contexte ces Notes ont été écrites certainement en décembre et, sans doute, de l'année 1813. Pendant sa retraite de 1812, il avait fait son règlement; nous avons, d'autre part, ses notes de retraite de décembre 1814 et il n'y a aucune allusion à ses activités de 1815-1816.

Le premier et le plus impérieux de tous, c'est l'orgueil et son nombreux cortège: la vanité, l'amour-propre, etc., un extrême penchant à parler du bien que je fais.

Ensuite la sensibilité de cœur qui me fait aimer avec trop de tendresse ceux en qui je vois des qualités aimables et ceux surtout dont je suis aimé, je dis ceux et non pas celles parce que je n'ai rien à démêler avec les femmes avec lesquelles, en général, je n'ai que des rapports très éloignés et accompagnés de beaucoup de précautions.

Puis encore une grande négligence, ou p[ou]r dire le mot, une véritable paresse p[ou]r remplir mes devoirs de piété, un manquement habituel à diriger mon intention dans mes actions, et à les examiner après les avoir faites.

Pas assez de pureté d'intention; je me mêle touj[ours] p[ou]r quelque chose dans tout ce que je fais.

[p. 3] Remède contre l'orgueil:

1° Dans ma méditation, je me rappellerai tous mes péchés en général et je me demanderai ensuite s'il y a là de quoi s'enorgueillir.

2° Je ne parlerai du bien que je fais ni directement, ni indirectement, excepté q[uan]d ce sera nécessaire p[ou]r la gloire de D[ieu] ou pour repousser quelque attaque; mais alors je ne parlerai qu'après avoir dirigé mon intention.

3° Je dirai volontiers du bien de ceux dont la réputation pourrait m'obscurcir, et j'acquiescerai de toute mon âme aux éloges qu'on pourra faire d'eux, me paraissent-ils même exagérés.

4° Je supporterai avec patience, avec résignation, s'il se peut même avec joie, les contradictions que je rencontrerai dans l'accomplissement de mes desseins, et dans les œuvres que Dieu m'inspirera de faire. Je redoublerai de prières, et pour la réussite de la chose et pour les personnes qui, trompées apparemment, me contrarieraient, surtout je m'abstiendrai absolument de murmurer, de me plaindre d'elles, et de me venger en jetant du ridicule sur elles. Cependant je ne craindrai pas de faire valoir mes raisons auprès de ceux qui peuvent y faire droit.

5° Avant de commencer une action de quelque importance, et avant toutes s'il est possible, je l'offrirai à D[ieu], renonçant entièrement à mon propre esprit et [à] la complaisance qui pourrait s'y mêler.

6° Avant de sortir de mon cabinet, si je suis seul, je me prosternerai aux pieds de mon Crucifix pour offrir à Dieu tout ce que je ferai hors de la maison, et prier mon Sauveur de tenir la main sur moi p[ou]r que je ne l'offense pas, etc. Je baiserai aussi les pieds du crucifix.

S'il y a du monde, je ne ferai que cette dernière action extérieure. Le reste je le ferai intérieurement.

[p. 4] J'ai avec le prochain des rapports nécessaires, d'autres qui pourraient être retranchés en partie, ou du moins réglés.

Dans l'année qui finit, j'ai trop été à la disposition du premier venu; c'est mal entendre la charité, mon temps a été gaspillé, c'est ma faute; il faut régler cela. Ainsi, à moins que l'on ait quelqu'affaire pressante à me communiquer, je ne serai jamais visible le matin pour personne.

On ne pourra me voir que pendant mon dîner ou après, c['est-]à-d[ire]de4à61,2.

Au coup de 6 1,2 je partirai p[ou]r l'église pour faire ma visite. Il n'y a personne qui n'aie la bonté de m'excuser. Au reste, que l'on m'excuse ou non, cela doit m'être égal.

Le jeudi étant un jour de dérangement à cause de la congrégation], je profiterai des intervalles ou p[ou]r voir les personnes à qui j'aurai a[f]faire ou p[ou]r écrire des lettres etc.

Je veillerai sur mon cœur pour le tenir toujours libre de toute affection trop vive, et sur mes sens p[ou]r ne pas les exposer à se révolter.

Une dernière chose qu'il faut que je remarque, c'est que l'année prochaine il faut que je prenne mes précautions p[ou]r n'être pas dérangé pend[an]t ma retraite comme je l'ai été celle-ci; on a forcé trop souvent les barrières qui me séparent du monde, pendant ce peu de jours; c'est p[ou]r le bien, l'utilité du prochain, à la bonne heure, mais n'est-il pas juste que dans 365 jours il y en ait dix uniquement p[ou]r moi?

122. A réformer.[1]

Résolutions.

1813-1815[2].

1- M'en tenir exactement à la lettre de mon règlement.

2- Et particulièrement me lever d'assez bonne heure pour que je puisse faire mon oraison avant la messe.

3- Tenir bon à ne recevoir qu'à une heure fixe, à moins d'affaires pressantes ou d'étrangers.

4- Ne manger que de deux plats à dîner.

5- Jeûner non seulement] le vendredi, mais aussi le samedi.

6- Faire enlever la glace qui est dans ma chambre.

7- Coucher sur des planches le vendredi; porter le cilice ce jour-là.

8- Dire mon office à genoux ou assis ou debout, jamais en me promenant.

9- Faire l'examen particulier et la lect[ure] du N[ouveau] Testam[ent] après le déjeuner.

10- Charger Maur de me reprendre de mes défauts le matin à l'oraison.

Devoirs envers le prochain: supérieurs, égaux, inférieurs, prêtres, hommes, femmes, enfants.

Prière, bon exemple, assistance dans les besoins spirituels et corporels.

Devoir envers l'Eglise: dévouement le plus absolu, amour filial. Soumission aveugle à toutes ses décisions. Attachem[ent] inviolable à la foi, zèle pour la discipline et pour propager son empire spirituel qui n'est autre que celui de Jésus-Christ.

123. A Monsieur l'abbé de Janson, vicaire général de Chambéry, à Chambéry.[3]

Eugène donne à Charles des détails sur sa grave maladie, en mars et avril 1814. Dans le délire, il ne parlait que de ministère. Convalescence à l'Enclos.

L.J.C.

Aix, ce 23 avril 1814.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la postulation DM IV-2.

[2] Sans date, mais avant le départ du frère Maur en décembre 1815, cf. Rey I, 176.

[3] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Dans le ms., Chambéry est rayé. Une autre main a écrit: Poste restante à Rome. Dans les derniers paragraphes omis, Eugène dit que le Chapitre d'Aix a annulé les pouvoirs de Mgr Jauffret, nommé à l'archevêché d'Aix par Napoléon.

Vraisemblablement, mon bon ami Charles me croit mort, puisqu'il a renoncé à me donner de ses nouvelles. Et il n'a pas tort de le penser, s'il n'a pas reçu la petite lettre que je lui écrivis de mon lit, avant presque d'avoir la force de tenir la plume à la main contre l'avis des médecins et de tout ce qui m'entourait. Je n'écoutai personne et je ne consultai même pas mes forces, parce que je voulais le rassurer sur mon compte[1].

Mon cher ami, si tu savais le plaisir que l'on me fait quand on me dit que, dans mon délire qui a duré tout le temps de ma maladie en commençant du jour même que j'eus le bonheur de recevoir les derniers sacrements, je m'occupais sans cesse à parler du bon Dieu, à prêcher, etc..., et à parler de toi. Quoi! disais-je, vous me retenez ici sans rien faire tandis que j'ai tant d'occupations; tout souffre de mon inaction; je déshonore mon ministère; de ma vie, je n'oserai plus paraître devant mon ami de Janson; que voulez-vous qu'il dise, lui, qui ne s'écoute jamais et qui se sacrifie pour le bien de l'Eglise.

Tu vois qu'en délirant, je te faisais des compliments, tandis qu'en santé je te gronde, cher ami. C'est avec raison, car je redoute pour toi le malheur qui m'est arrivé. Ma maladie me coûtera peut-être six mois d'inaction. Quelle faiblesse! Quelle incapacité pour toute application! Quelle interminable convalescence! Et puis les ménagements indispensables pour ne pas rechuter! Ah! ne sois pas malade, je t'en conjure. Je comptais comme toi, et avec plus de raison que toi, sur ma forte complexion; je n'en ai pas moins été, le 19 mars, jour de la fête de notre saint Patron, à l'extrémité et, sans l'intercession de ce saint en qui j'ai toujours eu la plus grande confiance et les innombrables neuvaines, communions et messes que l'on a faites et dites pour moi, je serais infailliblement mort. Me voilà cependant hors d'affaire et, aujourd'hui 24, pour la première fois je mettais le nez à la rue. Je me propose d'aller dans huit ou dix jours m'établir dans un enclos que nous avons à la porte de la ville, pour respirer l'air de la campagne. C'est l'avis du médecin. Si tu me voyais, tu serais bien glorieux de ton embonpoint. Je fais peur; mais, grâces à Dieu, la poitrine, ce meuble si nécessaire pour nous, est à l'abri. J'ai le bonheur de dire la sainte messe depuis le 20, jour de saint Joseph dans notre bréviaire de Fréjus. J'étais encore bien faible, mais tout fut à merveille. Il n'y a que les génuflexions qui me peinent un peu. Demain, j'offrirai le saint Sacrifice pour toi...

Adieu, tout bon ami. Ecris-moi et ménage-toi. Je ne te dis pas de prier pour moi: c'est une affaire convenue entre nous. Mais n'oublie pas d'inculquer à tous ceux — j'entends à tous les bons chrétiens — que tu rencontreras que nous sommes obligés de rendre nos actions de grâces les plus ferventes à Dieu, pour nous et pour les ingrats qui n'y penseront absolument pas.

124. Journal des délibérations, lois et coutumes de l'Association de la Jeunesse Chrétienne..., [mai] 1814.[2]

---

[1] En janvier 1814, les alliés envahirent la France. Napoléon, dont les armées étaient en déroute, dirigea le pape, prisonnier à Paris, vers Savonne en passant par Aix (cf. lettre d'Eugène à Charles, le 19 février 1814). Il concentra également dans le Midi les prisonniers de guerre autrichiens. Aix en reçut deux milliers. Le typhus se déclara, médecins et aumônier succombèrent. Eugène s'offrit à l'administration diocésaine pour remplacer ce dernier. Il prit lui-même la maladie, s'alita le 10 mars et reçut l'extrême-onction le 14, cf. J. Leflon, Mgr de Mazenod, I, 446-447.

[2] Orig.: Rome, arch. de la postulation DM VIII-2a, pp. 7-10.

Comportement admirable des Congréganistes lors de la grave maladie d'Eugène en mars-avril 1814.

[Mai 1814].

Interruption occasionnée par la maladie de Mr le Directeur. Détails de ce qui été fait pendant cette maladie.

Depuis la séance de ce jour [6 mars] il n'y en a plus eu jusqu'au 15 mai. Cette longue interruption a été occasionnée par la maladie très dangereuse qui a conduit Mr le Directeur aux [p. 8] portes du tombeau. Il se mit au lit le 10 mars, ayant la fièvre depuis plusieurs jours; le 14 il reçut le st Viatique et l'Extrême Onction.

Puisque c'est lui qui rédige ces procès verbaux pourrait-il se refuser de consigner ici les témoignages du tendre intérêt que lui ont marqué ces chers enfants dans cette circonstance? Ah! ils sont profondément gravés dans son cœur, et jamais ce qu'ils ont fait pour lui ne s'effacera de sa mémoire. L'affection qu'il conservera toujours pour eux, les prières qu'il ne cessera de faire pour leur salut, et tous les soins qu'il continuera de leur donner pour leur faciliter les moyens d'y parvenir leur seront une preuve de sa reconnaissance. Chers enfants! souffrez aussi que je dépose dans ce registre, qui doit servir à l'instruction de ceux qui auront le bonheur de marcher sur vos traces, les sentiments d'amour, d'estime, de reconnaissance, d'admiration que vous m'avez inspirés par votre conduite à mon égard. Comment n'aurais-je pas pour vous un cœur de père après que vous avez prouvé que vous m'aimiez comme si vous étiez mes enfants? Il est vrai que je vous ai aimés le premier, mais n'est-ce pas un mérite à votre âge de savoir apprécier un sentiment qui était principalement dirigé vers vos âmes au salut desquelles j'aurais voulu contribuer au prix de tout mon sang.

Dès que j'eus obtenu qu'on m'apportât les sacrements que je croyais devoir être les derniers que je recevrais de ma vie, on en fut informé au collège. Aussitôt tous les congréganistes demandèrent spontanément de se retirer de leurs classes et ils se transportèrent précipitamment à l'église de St-Jean d'où le saint Viatique devait m'être porté. On leur remit des cierges, le préfet et le vice-préfet se saisirent des fanaux, et au départ du cortège ils se rangèrent deux à deux immédiatement avant Mrs les prêtres. Toute la ville m'a répété qu'on lisait sur leurs visages ce qui se passait dans leurs cœurs [p. 9] dans ce moment où ils se voyaient en danger de perdre le meilleur et le plus cher de leurs amis. J'attribue à leur recueillement et au spectacle touchant qu'ils donnaient en ce moment de leur piété pour Dieu et de leur affection pour moi, autant qu'à l'intérêt de mes concitoyens cette extraordinaire affluence qui eut lieu à mon administration.

L'état dans lequel ils me virent, la difficulté que j'eus pour dire quelques paroles avant de recevoir le corps de N[otre] S[eigneur] Jésus-Christ les mit dans la plus grande peine, ils furent d'autant plus sensibles à ma situation que dans le peu de mots que j'avais pu proférer je m'étais occupé d'eux, mais leur inquiétude fut à son comble quand ils furent informés que j'avais perdu connaissance deux ou trois heures après avoir reçu les Sacrements.

C'est alors qu'ils déployèrent ces sentiments de foi et de confiance en Dieu, que je prie le Seigneur de leur conserver toujours. Ils ne se contentèrent pas de venir plusieurs fois par jour à ma porte pour y apprendre de mes nouvelles qui étaient tous les jours plus alarmantes; ils n'eurent pas de peine à comprendre qu'il fallait demander à Dieu ce que les hommes ne se flattaient plus d'obtenir par leur art. Ils s'adressèrent en effet au Suprême Modérateur de toutes choses, et s'appuyant de la puissante intercession de la très s[ain]te Vierge, de celle du grand st Joseph, et d'autres saints

auxquels ils avaient le plus de dévotion, ils commencèrent ces prières qui, jointes aux autres que l'on eut la charité de faire pour moi, m'arrachèrent des bras de la mort dont j'étais presque devenu la proie.

Et comment la bonté de Dieu n'aurait-elle pas été touchée de la ferveur, de la confiance, de la persévérance avec lesquelles ces jeunes gens priaient le Seigneur de leur rendre leur père. Tous ceux qui en étaient les témoins en versaient des larmes et ne pouvaient s'empêcher de se joindre à eux dans cet exercice de charité et de piété vraiment filiale, [p. 10] Et pourquoi n'ajouterais-je pas une circonstance qui augmente le mérite de leur action. Nous étions dans le mois de mars, au moment où la rigueur du froid se fait sentir davantage; chers enfants! que ne vous est-il donné de lire dans mon cœur tandis que j'écris ces lignes!!! Eh bien! pour que l'œuvre de miséricorde qu'ils voulaient faire pour moi ne portât aucun préjudice à leurs études, ils devançaient l'aurore, et se rendaient de grand matin malgré les frimas à l'église où chaque jour ils assistaient au Sacrifice qui était offert en leur nom aux frais de leurs petites épargnes destinées à leurs menus plaisirs. Le soir, au sortir de la classe, ils se réunissaient encore dans l'église de la Magdeleine pour y faire en commun des neuvaines qui étaient en quelque sorte devenues publiques.

Ah! c'est à juste titre qu'on s'entretint dans toute la ville d'une conduite aussi digne d'éloges, et qu'on conçût pour ceux qui avaient mérité par là l'approbation de tous les honnêtes gens la plus sincère estime. Mais cette première récompense ne sera, je l'espère avec confiance, que le prélude d'une plus durable que le Seigneur, juste rémunérateur des vertus, leur réserve dans le ciel.

Enfin le Seigneur m'ayant rendu aux vœux de cette chère jeunesse, je fus bientôt à même d'aller en personne rendre grâces à Dieu aux pieds de ces mêmes autels où il avait été invoqué pour moi avec tant de ferveur.

Réunion dans l'église de la Magdeleine pour y assister à une messe d'action de grâces pour le rétablissement de la santé de Mr le Directeur.

Le 3 de mai, jour de l'invention de la ste Croix, je convoquai tous les congréganistes dans l'église de Ste Magdeleine pour y assister à la messe que j'y devais dire pour eux à l'autel de la Croix.

(Je disais la ste messe chez moi depuis le 20 avril).

Avant de commencer le Sacrifice je leur adressai quelques paroles que mon cœur me dicta et qui furent comprises par les leurs et qui nous excitèrent également à nous acquitter le plus saintement que nous pûmes, pendant les sts Mystères, des devoirs d'amour et de reconnaissance dont nous étions redevables à Dieu père de miséricorde qui n'est jamais sourd à la prière de ceux qui mettent en lui toute leur confiance: non est oblitus clamoren pauperum (Ps 9,13).

125. A Monsieur l'abbé de Forbin-Janson, vicaire général de Chambéry, à Rome. Poste restante. Italie.[1]

Regret de n'avoir pu aller à Rome avec Charles. Qu'il lui procure des reliques et obtienne du Pape l'approbation de la congrégation de la jeunesse et des indulgences pour cette association et pour lui-même. But de l'association et activités. Projets de Charles. En présence du Pape et des Cardinaux, qu'il parle des Jésuites et des Evêques nommés par Napoléon. Souvenir de don B. Zinelli.

---

[1] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Dans les paragraphes omis, Eugène copie la supplique au Pape pour l'érection de la congrégation de la jeunesse et pour obtenir des indulgences.

L.J.C.

[Juin 1814][1].

J'envie ton bonheur, mon bien cher Charles, sans jalousie pourtant. Mais j'avoue qu'il eût été bien doux pour moi de le partager. Le bon Dieu ne m'a pas fait cette grâce, car j'aurais regardé comme telle la possibilité de visiter tant de saints lieux, de me retrouver au milieu d'un aussi grand nombre de précieux souvenirs. Tout est dit maintenant. Il ne fallait rien moins que toi pour me lancer. Je suis de retour de mon pèlerinage. Je ne sais quel parti prendra notre troisième compagnon. Il t'accusera peut-être d'inconstance, et il fera son voyage tout seul. Moi, tout fâché que je suis que tu sois parti sans moi, je t'excuse, parce que je sens que l'occasion était séduisante[2]. Et, sans te faire aucun reproche, je te donnerai mes commissions et, pour ne pas les oublier, je commence par elles.

Tu auras la bonté de m'obtenir une véritable relique de s. Philippe Néri, qui est un des patrons de ma petite congrégation, et une de s. Louis de Gonzague, autre patron; mais je les veux véritables. Et comme le Seigneur semble vouloir bénir les soins que je lui donne, soit en l'accroissant en nombre, soit en augmentant la piété de cette pauvre jeunesse abandonnée, je voudrais que tu présentasses une supplique au Saint-Père pour qu'il l'approuve et lui accorde certaines indulgences, que je désignerai, sauf à toi d'ajouter à mes demandes, en faisant rédiger la supplique selon la forme usitée, si tu le juges à propos. Tu connais quelle est mon intention en formant cette réunion: c'est de faire des chrétiens dignes de porter ce nom, d'instruire des jeunes gens qui, sans mon secours, n'auraient jamais su que la lettre de leurs catéchismes, de les séparer de toute compagnie dangereuse, et de les retenir par l'attrait des amusements de leur âge. Je leur ai fait un règlement qui est un petit chef d'œuvre, qu'ils observent avec une ponctualité admirable. Depuis que leur nombre s'est augmenté, nous avons pris une nouvelle forme; il faut des épreuves, etc., et n'y entre pas qui veut. Si je n'y prenais garde, ces enfants me prendraient tout mon temps. Il semble qu'ils ne peuvent vivre sans moi, et je touche au doigt le bien que le Seigneur leur fait par mon ministère. J'ai un joli enclos à la porte de la ville. J'y ai pratiqué une chapelle pour nos exercices spirituels. Ils ont dans le jardin tout l'espace nécessaire pour jouer aux barres, aux boules, etc. Ils s'y réunissent tous les dimanches et tous les jeudis. Au coup de 7 heures le dimanche, nous commençons une petite lecture pour donner le temps de se rassembler. On dit ensuite Matines de la sainte Vierge. Je fais après une instruction d'environ une heure, plus ou moins selon les jours. L'instruction est suivie de Laudes, pendant que je m'habille pour dire la sainte messe. Après la messe, les petites heures de la sainte Vierge, qui terminent nos exercices du matin. On déjeune avant de retourner en ville, où nous arrivons ordinairement à temps pour la grand-messe. L'après-dîner, après Vêpres, une heure de catéchisme per i bisognosi. Tous y assistent pourtant. Tout le reste du temps jusqu'au soir est employé au jeu. Le changement de la plupart des jeunes gens qui viennent chez moi (c'est ce qui les distingue des autres jeunes gens de la ville: il va chez M. de M[azenod]), a été si frappant que les parents chrétiens voudraient, tous, que je me chargeasse de leurs enfants. Mais il faut d'autres conditions que leur bon désir. C'est pour cimenter davantage le bien qui s'opère dans cette congrégation que je voudrais

---

[1] Lettre non datée, mais sur le timbre postal de l'arrivée à Rome, on lit: 1 luglio (1 juillet).

[2] En écrivant à sa mère, le 26 juin 1812, Eugène annonçait son projet de rentrer à Aix au mois d'octobre, mais qu'il ferait plus tard un voyage de quelques mois. Il se proposait sans doute déjà d'aller à Rome avec Forbin-Janson qui partit au printemps de 1814 sans avertir ses amis.

obtenir du Souverain Pontife et indulgences, et approbations, et encouragements. Tu sens l'effet que cela produirait...

Maintenant, je reviens à toi. J'ai vraiment joui de tout le bonheur que tu as éprouvé dans ta route. Ce n'est pas mal généreux à moi. Si j'avais été avec vous autres, j'aurais un peu expliqué les affaires au saint évêque de Nocera[1]. Il n'est pas temps encore que tu ailles à l'autre monde. Quand il s'agit de solliciter d'un supérieur, et surtout d'un supérieur comme le Vicaire de Jésus-Christ, une décision aussi importante que celle que tu attendais de lui, il faut mettre beaucoup de simplicité dans l'exposé des faits, etc. Si j'avais cru être à temps, j'aurais écrit à l'évêque de Nocera à ce sujet. Comment, dans ton entretien avec le Souverain Pontife, n'as-tu pas parlé des Jésuites?[2]. Comment n'as-tu pas insisté sur la nécessité de prononcer sur tous les attentats que l'on s'est permis contre la discipline de l'Eglise et les droits du Saint-Siège, en se huchant[3] sur des prétendues libertés que chacun se permet d'interpréter d'après les inspirations de sa peur, de son ambition ou de son avarice. Insiste là-dessus, quand tu seras à Rome, auprès de tous les cardinaux[4]. Rappelle-leur bien combien l'on s'est prévalu dans ces derniers temps des exemples scandaleux, restés impunis sous les règnes de Henri IV et Louis XIV. On me corne sans cesse aux oreilles ici un certain M. de Cosnac, nommé archevêque d'Aix par Louis XIV pendant ses démêlés avec la Cour de Rome, qui administra le diocèse, et qui reçut ensuite ses Bulles pour ce même diocèse[5] lors du raccommodement. Dis-leur bien que le temps est favorable pour faire triompher les vrais principes. Il ne faut pas plus dans l'Eglise d'aristocratie épiscopale qu'il ne faut de démocratie presbytérienne. Que tout soit soumis au chef selon l'institution de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les ménagements énervent la discipline; on se prévaut du silence, quand le devoir eût été de parler. Qu'on mine, si l'on ne peut détruire tout d'un coup ces détes[tables] [soi]-disant libertés, dangereux repaire où se sont réfugiés de tout temps l'[impiété][6], le schisme constitutionnel, l'insubordination et la révolte de nos Bonapartistes. Dans cet antre ténébreux, on finit par n'être plus catholique que de nom; du moins prend-on souvent le langage hétérodoxe. Les gens de cette espèce en débitent ici de toutes couleurs. Pas devant moi, parce qu'ils me redoutent, je ne sais trop pourquoi, ou plutôt, je le sais très bien. C'est au point que l'Evêque de Metz, à ce que l'on mande de Paris, me regarde comme son plus redoutable adversaire, non seulement à Aix, ce qui pourrait avoir quelque fondement, mais encore à Paris, ce qui est absolument faux. Au reste, ce n'est que ses principes que je combats, parce qu'ils ne sont pas conformes à la vérité et aux saintes traditions de nos Pères. Je n'en finirais pas sur cet article, parce que c'est une des plaies actuelles de l'Eglise, qu'il faut guérir avec le fer et le feu, si les remèdes plus doux ne doivent pas opérer efficacement. Quand à moi, je suis très résolu de

---

[1] Charles avait rencontré, à Genève, Mgr F.L. Piervisani, évêque de Nocera, qui prêchait «une rénovation universelle» et prônait une «mission générale». Charles décida sur-le-champ de l'accompagner à Rome et de s'offrir au Saint-Père «pour faire, écrit-il, ce qu'il voudra de moi», d'aller en Chine même (cf. Rey, 1,169).

[2] La Compagnie de Jésus avait été supprimée en 1773; elle fut rétablie par Pie VII en 1814.

[3] Hucher: pour jucher.

[4] Mgr Jauffret, évêque de Metz, avait été irrégulièrement imposé au diocèse d'Aix par Napoléon. Au mois d'avril 1814, le Chapitre lui enlève la juridiction déléguée, donnée en 1811, et remet en charge les vicaires capitulaires désignés à la mort de Mgr de Cicé en 1810. Mgr Jauffret et autres évêques nommés par Napoléon espéraient obtenir la juridiction du Pape pour demeurer là où Napoléon les avait placés. Eugène s'élève avec force contre cette prétention.

[5] Daniel de Cosnac, nommé archevêque d'Aix en 1687.

[6] Papier déchiré: restitution des mots probables: impiété ou empereur.

défendre avec autant de zèle et de chaleur la discipline de l'Eglise que le dogme même.

Tu as bien fait de ne pas parler de moi au Pape. A quoi cela servirait-il? Je ne demande rien à personne, si ce n'est qu'on m'aide par de bonnes prières à faire mon salut. Ce sentiment est si bien gravé dans mon cœur que je n'ai pas voulu qu'on me rappelât au souvenir de M. le duc de Berry, avec qui j'ai passé deux heures tous les jours pendant tout le temps qu'il est demeuré à Palerme. Donne-moi toujours d'aussi intéressants détails que dans ta lettre du 10 mai. Que j'aime à voir le chef de l'Eglise déployer cette noble fermeté envers des coupables inexcusables. C'est d'un bon augure; il faut enfin que tout rentre dans l'ordre.

Informe-toi s'il existe encore à Rome quelque Père de la Foi. Parle-lui, si tu en retrouves, de mon cher et saint maître le père Barthélémy Zinelli, mort à Rome en odeur de sainteté en 1802. Fais-toi conduire à son tombeau pour y prier en mon nom, avec toute la ferveur dont tu seras capable, pour obtenir de Dieu par son intercession toutes les grâces qu'il a si souvent demandées pour moi, lorsqu'il était sur la terre. Quoique j'aie un bon nombre de ses lettres, pleines de l'esprit de Dieu qui l'a constamment animé, et que je possède plusieurs choses que je tiens de lui, si tu pouvais m'avoir quelques-unes de ses reliques, tu me ferais un présent inestimable. C'est à ce saint prêtre que je dois le petit brin de piété que je cultive si mal. Sans lui, je n'aurais jamais connu Dieu. Oh! que tu es heureux de fouler la terre des saints! Que je me plains de n'être pas avec toi! N'as-tu donc jamais senti le vide produit par l'absence d'un ami tel que moi? Eh bien! toi n'y étant pas, ce voyage d'Italie aurait perdu pour moi la moitié de ses charmes.

Adieu, cher ami. Que l'amour de Jésus-Christ soit à jamais dans nos cœurs!

Avant de finir, je te recommanderai de nouveau d'employer tout notre crédit auprès des cardinaux pour que le Saint-Siège ne faiblisse pas, pour qu'il n'obtempère jamais à ce qu'on renomme les évêques nommés aux sièges qu'ils avaient, je dirais, presque usurpés. Que l'Eglise romaine se persuade bien que ces gens-là et leurs adhérents sont les ennemis de tous ses droits et de toutes ses prérogatives. Ils [se] sont si fort déclarés là-dessus que c'est un vrai scandale. On disait à l'âme damnée de Mr Jauffret que le Pape et les cardinaux s'étaient prononcés ouvertement sur les administrations, etc. «Oh! oh! a-t-il répondu à différentes reprises, et je crois même en pleine Université, si vous consultez le Pape et les cardinaux... n'ont-ils pas intérêt à prononcer contre», etc. Cette proposition, répétée par son écho, est pour le moins tendante au schisme et à l'hérésie scandaleuse, etc. Au reste, leurs actions sont très bas ici, et j'ai un peu contribué à cette bonne œuvre. Cependant, je sais que les nommés se démènent à Paris pour être renommés. J'ai encore la place pour te prier d'offrir mon cœur avec le tien à saint Pierre et à tous les autres saints dont la Ville Sainte est remplie. Demande que j'aime Notre Seigneur autant que je désire de l'aimer. C'est là mon grand attrait. Je t'embrasse de tout mon cœur.

126. A Monsieur le Président de Mazenod, à Palerme...[1]

Grave maladie. Le Seigneur lui a conservé la vie grâce aux prières des Aixois pour le salut desquels il devra maintenant travailler.

---

[1] Orig.: Aix, bibliothèque Méjanes. Dans les paragraphes omis, Eugène insiste pour que les Mazenod rentrent en France puisque la royauté est restaurée. Reconnaissance envers les Siciliens. Mme de Mazenod et Armand de Boisgelin se sont beaucoup dévoués pendant la maladie d'Eugène.

L.J.C.

Aix, ce 17 juin 1814.

... n y a si longtemps que je n'ai reçu de vos lettres que j'en ai perdu l'époque. Il me semble que la dernière était datée du mois de décembre 1812. Je me trompe peut-être, mais je ne puis pas le vérifier, parce que je vous écris de l'Enclos, où je demeure depuis un mois. Je m'y trouve fort bien et j'y resterai jusques bien [p. 2] avant dans l'hiver. L'air y est excellent et on y est si près de la ville que c'est absolument comme si on y était dedans. Je m'y suis entièrement rétabli d'une maladie qui m'avait conduit aux portes du tombeau et dont je ne me suis relevé que par l'effet des innombrables et bien ferventes prières que l'on a adressées pour moi au bon Dieu de tous les coins de la ville. C'est prodigieux tout ce que l'on m'a témoigné d'intérêt; j'en suis confus et humilié toutes les fois qu'on me le rappelle, et je ne pourrai jamais le reconnaître autrement que par le plus entier dévouement au salut et à l'édification de tous mes chers compatriotes. Leur sollicitude pour moi était d'autant plus généreuse que ce n'était pas à leur service que j'avais gagné le mal qui m'aurait infailliblement enlevé sans l'effet inespéré des prières sinon publiques, quoiqu'elles le fussent même un peu, du moins générales. C'était aux casernes où étaient entassés 2000 prisonniers autrichiens que je pris ce qu'on appelle la maladie des prisons. Le jour de saint Joseph j'étais le matin à toute extrémité; et comme si mon s[ain]t patron avait voulu me marquer l'effet de sa puissante protection que l'on invoquait de toute part, le soir même je tournai vers le mieux avec une rapidité étonnante[1]. Le lendemain ou le surlendemain il n'y avait plus de danger. J'ai pourtant été privé du bonheur de dire la

---

[1] Les trois premières et longues lettres du Président de Mazenod, écrites à Eugène après la chute de Napoléon, portent les dates des 18, 23 et 24 juillet 1814. Dans les 2 premières, le Président se plaint de n'avoir rien reçu d'Aix depuis le 1er mai 1813, se réjouit de la restauration de la royauté, explique pourquoi il ne se décide pas encore à rentrer en France, etc. Dans la troisième c'est d'abord une explosion de joie et de reconnaissance parce qu'il vient de recevoir la lettre du 17 juin dans laquelle son fils parlait de sa grave maladie et de sa gué-rison. Il fait ensuite la belle prière de soumission à Dieu que nous publions. Elle est un parfait exemple de la spiritualité du Président, et c'est de cette spiritualité qu'il a nourri son fils dans toutes les lettres qu'il lui a faites de 1799 à 1820: «Mon fils, mon bon fils, Zézé, mon cher Zézé, douce consolation de mes tristes jours, soutien de ma vieillesse; Zézé, mon bien, mon espoir et ma vie, je me précipite dans tes bras, je te serre contre mon cœur. Le sens-tu palpiter ce cœur sensible? Vois-tu son agitation? Vois-tu le trouble de mon esprit, la confusion de mes idées, et donne-moi le temps de les débrouiller, et en attendant, apprends la cause des divers mouvements que j'éprouve, elle est renfermée en ce peu de papier que je viens de recevoir: la lettre du 17 juin. Oui je l'ai encore cette précieuse lettre, je la tiens dans mes mains, je la couvre de baisers, je l'inonde de larmes; larmes tout à la fois de douleur pour le danger que tu as couru, et de joie pour le rétablissement de ta santé. Grand Dieu, Dieu de bonté et de miséricorde, c'est vers vous que je dirige d'abord mes pensées, c'est devant votre majesté infinie que je me prosterne pour vous adorer, vous glorifier, vous remercier des bienfaits dont vous ne cessez de me combler malgré mon indignité; et surtout à la faveur unique que vous venez de me faire en délivrant mon fils de la terrible maladie dont il était accablé et en le rappelant des portes du trépas à la vie. Si dans les décrets toujours saints, toujours adorables de votre divine Providence, il eut été décidé que mon fils devait m'être ravi, mon cœur quoique brisé d'une vive douleur, dont votre bonté compatissante pour l'amour paternel ne se serait point affecté, mon cœur dis-je, au milieu de son affliction aurait eu les plus justes motifs de vous louer, de vous bénir pour avoir accordé à mon fils la grâce de mourir martyr de la charité, et une charité semblable à celle qui détermina votre fils unique à sacrifier sa vie mortelle pour le salut du genre humain. Mais après avoir abattu mon fils, vous l'avez relevé, après l'avoir blessé vous l'avez guéri, vous vous êtes laissé touché par les prières ferventes des âmes fidèles qui s'intéressaient à sa conservation. Vous me l'avez rendu! Quelles actions de grâces ne rendrais-je point. O mon Dieu, daignez les agréer et veuillez bien continuer à jeter sur nous des regards de miséricorde. Et toi, mon cher enfant, reçois nos félicitations, nos embrassements, partage notre joie...».

s[ain]te messe jusqu'au 20 avril que je recommençai à m'acquitter de ce consolant ministère chez moi. Maintenant j'ai repris toutes mes autres petites fonctions de zèle, et je me porte aussi bien et même mieux qu'avant ma maladie...

127. A Monsieur l'abbé de Forbin-Janson, vicaire général de Chambéry, chanoine de l'église cathédrale de Grenoble, à Rome. Poste restante.[1]

Eugène se plaint de ce que Charles veut aller en Chine, tandis qu'on a grand besoin de prêtres zélés en France. 'Lui-même travaillera au salut des âmes «dans le fond» de sa province. Il désire aue son ami lui envoie les règlements des congrégations de jeunesse établies chez les Jésuites et les Philippins, et de celle de s. Léonard de Port Maurice. Fermeté contre les Gallicans, défense du Pape et de l'Eglise romaine.

L.J.C.

Aix, le 19 juillet 1814.

Je n'ose plus me flatter que tu sois encore à Rome, mon très cher bon frère et ami, puisque dans la dernière lettre que j'ai reçue de toi, tu me marques que tu en partiras après le pontifical de Saint-Pierre. Je risque pourtant ce mezzo foglio dans l'espérance que tu auras changé d'avis, ce qui ne serait pas un phénomène chez mon ami Charles. Il faut bien que tu m'aies accoutumé à cette inconcevable instabilité de projets, pour que je ne sois pas tombé des nues en apprenant de toi-même que ces deux grandes années, que tu devais passer à Rome pour t'y perfectionner, etc., tout à coup se réduisent à quinze jours ou trois semaines. Où iras-tu? Est-ce des pieds du Souverain Pontife que tu prends ton essor pour la Chine? Cher ami! y as-tu bien pensé? Est-ce là ce que le bon Dieu demande de toi? N'as-tu pas à te reprocher d'avoir fait passer tes propres préjugés dans l'esprit des supérieurs, qui n'eussent vraisemblablement jamais décidé que tu dusses, en ce moment du moins, t'éloigner de la France? Pauvre France, si tous ceux qui peuvent se rendre témoignage qu'ils n'ambitionnent autre chose que la gloire du Souverain Maître et le salut des âmes qui se sont égarées si loin du vrai sentier, l'abandonnent, elle sera donc livrée aux intrigants de toute espèce, qui obsèdent nos princes pour dévaster chacun quelque portion de l'héritage du Seigneur. Je contemple de loin ce déchirant spectacle; car toujours plus fidèle au système qu'il a plu au bon Dieu de m'inspirer, je me cache dans le fond de ma province pour demeurer à jamais ignoré. Mais je n'en connais pas moins les menées de ceux qui ne passent pas comme nous sur les honneurs, l'intérêt, etc. Si j'avais prévu d'entrer dans ces détails, j'aurais pris une feuille entière; mais à quoi bon employer du temps pour écrire ce qui ne sera pas lu? Je voudrais bien que tu eusses reçu ma dernière lettre. Je te priais de m'obtenir une approbation pour ma congrégation de jeunes gens. Je te chargeais de demander certaines indulgences, etc. A présent, je demande quelque chose de plus. Outre ce que je t'ai marqué, je voudrais que tu ajoutasses que je demande tous les mêmes privilèges, indulgences, etc., et approbations que les Souverains Pontifes ont accordés aux congrégations établies chez les Jésuites et chez les Philippins. Et alors tu me procurerais les règlements de ces congrégations. Je n'ai pas attendu cela pour en faire un à ma jeunesse, mais je serais toujours bien aise de connaître les autres.

---

[1] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. Dans les paragraphes omis, Eugène critique le nouveau journal: L'ami de la Religion et au Roi qui prend la défense des évêques nommés par Napoléon.

Je voulais encore mille choses de toi, mais ton départ précipité déconcerte mes projets. Je voulais la meilleure vie de s. Philippe Néri; je voulais la vie del b. Leonardo da Porto Maurizio, je voulais son Discorso mistico, ou je ne sais quelle autre chose qu'il a écrite pour les confesseurs. Je voulais un autre petit ouvrage italien, dont je ne connais pas bien le titre, et qui est fait, je crois, pour les jeunes missionnaires: Istruzione per gli novelli confessori; que sais-je encore tout ce que je voulais! Il me faudrait huit jours pour y penser. Obbligato des bons souvenirs et de la relique délie Carceri[1], n'oublie pas celle de s. Philippe et souviens-toi pour toi de demander à dire la messe avec le calice dont il se servait. Une relique de s. Louis de Gonzague me ferait du bien et à mes jeunes gens aussi.

Ta lettre de Rome m'a procuré un vrai plaisir. Tous ceux à qui je l'ai lue ont partagé mes sentiments. Ne pouvant être avec toi à Rome, je me serais consolé un peu (un peu, je dis, car tu es cause que je n'irai peut-être jamais dans cette patrie commune), en te suivant en esprit dans tes visites et tes pieux pèlerinages, mais tu vas trop vite. L'idée seule de tes courses accélérées me fatigue. Aussi as-tu fini avant que j'aie commencé. Dusse-je te paraître rabâcheur, si tu y es encore à temps, agis vivement auprès de qui de droit pour que le Saint-Siège ne faiblisse pas. Il doit un exemple à la chrétienté, de tous ces révoltés qui se sont aidés à l'humilier, de tous ces gallicans sans science qui, voyant l'Eglise romaine en esclavage, non seulement n'ont rien fait pour la délivrer, pour la consoler, mais se sont unis au cruel oppresseur, ont fait en quelque sorte ligue avec lui pour la dépouiller des prérogatives qu'elle tenait de son divin Fondateur; en un mot, qui voyant ou croyant le lion terrassé ont donné le coup de pied de l'âne. Qu'on se persuade bien qu'on n'a point de ménagements à garder pour l'opinion publique; elle est pour la justice. On désire également, et de voir les vrais principes reprendre leur vigueur, et tous ces complaisants ambitieux, humiliés! Dis-le, répète-le à satiété! Si d'autres disent le contraire, c'est qu'ils consultent leurs propres intérêts, c'est qu'ils sont payés pour tromper...

128. A Monsieur l'abbé de Janson, vicaire général de Chambéry, à Chambéry.[2]

Eugène propose à Charles deux prêtres pour la Société de la Mission de France. Personnellement il ne peut entrer dans cette Société, ses œuvres l'occupent beaucoup et il doit demeurer à Aix pour s'occuper de ses parents qui reviendront bientôt de la Sicile. Il sent aussi un attrait pour la vie cloîtrée et souffre de n'avoir pas d'ami.

L.J.C.

Aix, [12 septembre 1814][3].

---

[1] Obbligato, mot italien qui signifie: reconnaissant. La relique délie carceri: sans doute del carcere Mamertino où s. Pierre avait été emprisonné, selon la tradition. Cette prison se trouve aux pieds du Capitale.

[2] Orig.: Paris, arch. de la Sainte-Enfance. A l'arrivée de la lettre à Chambéry, l'abbé de Janson ne s'y trouvait plus. On la fit donc suivre en changeant l'adresse: rue S. Guillaume, n. 28, Faubourg St-Germain, à Paris. Nous avons quelques autres lettres d'Eugène à Forbin-Janson dans lesquelles il parle de son hésitation entre deux projets: entrer dans une communauté de vie régulière ou fonder une Société de Missionnaires. Ces lettres du 28 octobre 1814, 23 octobre et 19 décembre 1815, et de 1816, sont publiées dans le vol. 6 des Ecrits Oblats, pp. 1-4, 8-11,15-20, 23-27.

[3] Lettre sans date. La date du timbre postal à l'arrivée à Chambéry est: 14 septembre 1814. A la fin de la lettre, Eugène dit: «hier», j'ai confessé jusqu'à une heure, et le matin il était occupé avec la jeunesse. La poste d'Aix à Chambéry prenait alors deux ou trois jours, et le 11 était dimanche; nous pouvons établir la date de la lettre: 12 septembre 1814.

Je passe ma vie à écrire, c'est toujours à recommencer. Ceux avec qui je me plairais davantage à m'entretenir sont précisément ceux que je mets à la queue toujours, dans l'espérance d'avoir un peu plus de temps. Et puis, c'est précisément avec eux qu'il faut que j'abrège.

J'ai reçu ta lettre à Marseille, où des affaires pressantes m'avaient conduit. De retour à Aix, je vois que je ne te trouverai plus à Chambéry. Je risque deux lignes pourtant, afin que tu ne sois pas en peine. Que n'as-tu passé par ici en revenant de Rome! On s'entend mieux en quatre mots que par cent lettres. Tu aurais peut-être trouvé quelques missionnaires à Marseille. J'en connais un, pas des plus jeunes, mais qui en a beaucoup fait. Tu aurais causé avec lui. Peut-être t'aurait-il convenu. Je te l'adresserai, s'il se détermine d'aller à Paris. Il est un prêtre plus jeune qui a le même goût. Il ne manque pas d'une certaine facilité, mais il n'a pas de fond; il a un genre doucereux qu'il faudrait corriger. D'autres peut-être se seraient présentés!

Et toi? me diras-tu! Moi, je n'y pense pas pour le moment. Outre que tout me manque pour travailler avec succès, surtout auprès des prêtres, je prévois que je serai bientôt dérangé. Mon père et mes oncles sont au moment de rentrer. Ils ont, à leur arrivée, un besoin indispensable de moi. Il faudra ensuite que je les place. Après, je serai à moi, si toutefois cela est possible; car, dès à présent et depuis longtemps, je suis le serviteur [de tous] et à la disposition du premier venu. C'est apparemment la volonté de Dieu. [J'ai peu] de goût à ce métier; je ne sais pas s'il ne me fera pas changer de vocation. Je soupire quelquefois après la solitude; et les Ordres religieux qui se bornent à la sanctification des individus qui suivent leur Règle sans s'occuper autrement que par la prière de celle des autres, commencent à m'offrir quelques attraits[1]. Je ne répugnerais pas à passer ainsi le reste de mes jours; et certes, c'est être un peu différent de ce que j'étais. Qui sait! Peut-être je finirai par-là! Quand je n'aurai pas sous les yeux les besoins extrêmes de mes pauvres pécheurs, j'aurai moins de peine à ne les pas secourir. Il se peut bien d'ailleurs que je me persuade de leur être plus utile que je ne le suis en effet. En attendant, pourtant, mon temps et mes soins sont pour eux.

Ce matin encore, immédiatement avant de monter à l'autel, il a fallu confesser. A peine ai-je quitté les habits sacerdotaux, il a fallu confesser encore. Hier, il était une heure que je n'avais pas dit Prime, parce que je restai jusqu'à cette heure là au tribunal. Le matin, je n'avais presque pas fait d'action de grâces, parce qu'il fallait être avec une nombreuse jeunesse qui avait assez de 2 heures et trois quarts d'exercices de religion. C'est à n'y pas tenir; toujours tout pour les autres, rien pour soi. Au milieu de tout ce tracas, je suis seul. Tu es mon unique ami — j'entends dans toute la force du terme — car de ces amis bons et vertueux d'ailleurs, mais à qui il manque tant d'autres choses, il ne m'en manque pas. Mais à quoi servent-ils? Sont-ils capables d'adoucir une peine? Peut-on causer avec eux sur le bien même que l'on voudrait faire? A quoi bon! On n'en retirerait que des éloges ou que du découragement. Au reste, quoique tristement, je vais mon train, ne mettant ma confiance qu'en Dieu. Aimons-le toujours davantage. Adieu.

---

[1] En plus de ses activités apostoliques Eugène fut fort préoccupé en 1814 et très occupé par deux affaires temporelles: la succession et l'héritage de la mère d'Armand (décédée en 1813), contestée entre les enfants, et les démarches pour hâter le retour des Mazenod et leur trouver de quoi vivre en attendant d'obtenir des pensions. Eugène prit cette affaire fort à cœur (voir les lettres à son père les 1, 20 et 25 août, 2 et 22 septembre, etc.). Il dut ainsi manquer souvent à son règlement et en souffrir beaucoup puisque, pendant sa retraite de décembre 1813, il s'était imposé de sérieuses punitions pour chaque manquement et s'était proposé de s'y engager par vœu s'il continuait à ne pas y être fidèle.

PS. Je n'ai pas trouvé dans ta lettre le morceau de soutane du Saint-Père. Je n'ai point eu de nouvelles du reste. Et jamais je n'ai entendu parler de ces livres que tu avais achetés pour moi, lorsque tu étais à Paris, que j'ai payés et que tu avais remis au P. Charles[1], qui les a tout bonnement gardés. Informe-t-en à Paris.

129. [A son père, à Palerme].[2]

Eugène n'est pas devenu prêtre pour d'autres motifs que ceux de réparer ses péchés, se dévouer au service de l'Eglise persécutée et au salut des âmes.

L.J.C.

Aix, ce 7 décembre 1814.

...Mais ici, je ne sais trop comment, se présente une pensée que je dois vous communiquer; je l'avais oubliée jusqu'à présent, mais j'en fus peiné dans le temps. Lorsque Mme de Vér[ac] passa à Marseille, elle me montra la copie de la lettre que vous avez écrite à M. de Blacas à la suite de laquelle étaient quelques notes pour son instruction particulière. J'ai le double de ces pièces. Dans ces notes, il y avait un mot qui me concernait dont on aurait pu conclure que je n'étais entré dans l'état ecclésiastique que par des vues bien basses et bien indignes de mon caractère.

Certes, jamais vocation n'a été plus désintéressée que la mienne. Ce n'est pas par ce que j'ai aussi peu réussi que ma mère à faire restituer ses capitaux que j'ai abandonné le monde; j'aurais eu, dans des mariages très avantageux, de quoi me consoler d'une perte qui après tout n'était pas très considérable. L'idée que ma sœur se marierait plus avantageusement, etc., n'est pas non plus seulement entrée dans mon esprit. Je n'ai pas eu l'ombre de sacrifice à faire pour lui procurer cet avantage. Je n'ai renoncé à aucun droit, fait aucune promesse, ni rien absolument qui ait mérité les éloges que Vintimille et sa sœur ont fait à ce sujet et qui étaient autant d'injures atroces que j'ai savourées en secret. Je me suis dévoué au service de l'Eglise parce qu'elle était persécutée, parce qu'elle était abandonnée, parce que, depuis 25 ans, elle ne pouvait plus confier le ministère divin, qui était jadis brigué par tout ce qu'il y avait de plus grand, qu'à de pauvres artisans, à de misérables paysans, parce que, nous voyant marcher à grands pas vers un schisme que je croyais inévitable, je craignais qu'il se rencontrât peu d'âmes généreuses qui sussent sacrifier leurs aises et leur vie même pour conserver l'intégrité de la foi, et qu'il me semblait que Dieu me donnerait assez de forces pour oser braver tous les dangers. J'étais tellement persuadé que nous ne tarderions pas d'éprouver une cruelle persécution, qu'en partant pour le séminaire de Paris, je mis dans ma malle des habillements laïques complets dans l'idée que je serais obligé de m'en servir étant prêtre. Voilà les motifs qui m'ont déterminé, il n'y en a pas d'autres, il ne pouvait même y en avoir d'autres avec le caractère dont il a plu à la bonté de Dieu de me favoriser...

Je ne sortirai pas de la salle capitulaire sans vous avoir dit que je n'ai pas regardé comme sérieux ce que vous m'avez marqué sur mon oncle et sur moi, précisément au sujet du canonicat[3]. Il est la personne du diocèse qui a le plus de droits

---

[1] P. Charles Bretenière (1770-1845), supérieur des Pères de la Retraite à Aix.

[2] Orig.: Aix, bibliothèque Méjanes. Dans les paragraphes omis, Eugène dit qu'il ne reçoit aucune lettre des amis de Paris au sujet des pensions en faveur des Mazenod, et donne des nouvelles d'Aix.

[3] Le Président avait écrit dans sa lettre du 27 août - 28 septembre 1814:

à cette place, et je suis celle à laquelle on pensera la dernière. Tout est en faveur de la première partie de mon assertion. Je ne dirais pas ce que je pense si j'en disais autant de ce qui me regarde. Cela doit être pourtant ainsi dans un pays, ou pour mieux dire, dans une ville où la naissance, le dévouement, le désintéressement et plusieurs autres choses ne sont comptées pour rien. Quelquefois je me dis que si j'avais d'autres principes et qu'au lieu d'être par raison de conscience invariablement fixé à ne jamais rien, mais rien du tout, demander pour moi et que je crusse pouvoir, comme tant d'autres, faire des démarches qui me feraient parvenir où tant d'autres n'oseraient pas même aspirer, je verrais une foule de gens, qui me fatiguent un peu, se jeter ventre à terre à mes pieds, etc. Mais, comme je vous l'ai dit, je ne suis entré dans l'état ecclésiastique que pour tâcher de réparer mes péchés en faisant un peu de bien, en travaillant au salut des âmes. Si j'avais voulu des honneurs, je ne serais pas venu les chercher dans l'Eglise dans un moment surtout où on ne lui promettait que des gibets...»[1].

130. Retraite faite au sém[inai]re d'Aix, en décembre 1814.[2]

Besoin de retraite. Trop d'activité et pas assez de prière. Manquements à son règlement qui précise l'emploi de ses journées. 1er jour: fin de l'homme, manque de pureté d'intention et amour-propre.
Tendance à la perfection, souvenir du Vendredi Saint. 2d jour: le péché. Joies spirituelles pendant sa maladie. 3me jour: la mort du mauvais et du bon prêtre. L'enfer. 4me jour: la pénitence. Miséricorde de Dieu. 5me jour: guide spirituel. 6me jour: les vertus de J.-C.: humilité, pauvreté, mortification, abandon à la volonté de Dieu, obéissance. 7me jour: imitation de J.C. dans sa vie publique.

«Tu me fais rire en me disant que l'abbé Fortuné laisse échapper l'occasion d'avoir un canonicat, comme s'il était naturel de croire qu'on pensât à un vieux prêtre qu'on a perdu de vue depuis si longtemps, tandis qu'on ne songe pas à un jeune homme de mérite, qui a fait ses preuves et qu'on a sous les yeux. C'est à toi qu'on aurait déjà dû le donner. Ce n'est pas que si on nommait ton oncle au dernier canonicat d'un chapitre où il a exercé une des premières dignités il le refusât, quoi qu'il lui fallut comme on dit d'évêque devenir meunier, mais il désirerait bien plus qu'on te rendit justice à toi-même...».

[1] Au sujet de la vocation d'Eugène, le Président répond, le 22 février 1815: «Et puisque je t'ai parlé de ton ministère je crois que c'est ici le lieu de répondre à ce que tu me marques sur ta vocation. Je puis te dire avec vérité que lorsque j'appris par voie indirecte que tu avais embrassé l'état ecclésiastique, je ne regrettai ni la satisfaction de te voir reproduire notre race, ni les avantages que j'aurais retirés d'un mariage brillant auquel tu aurais pu prétendre, et que tu te serais infailliblement procuré. Mais d'une part, je fus mortifié que tu ne m'eusses pas consulté sur un objet aussi intéressant, et de l'autre, l'état de schisme où se trouvait alors la France m'inspirait les plus grandes craintes. Néanmoins, je ne t'ai jamais rien témoigné, et mettant toute ma confiance en la bonté infinie de Dieu, je n'ai cessé de lui rendre des actions de grâces de la résolution qu'il t'avait inspirée et je les lui renouvelle encore plus particulièrement depuis que tu m'as fais connaître les motifs sublimes qui t'ont déterminé. J'espère que cette explication suffira pour calmer ta mauvaise humeur sur certaines paroles inconsidérées qui m'échappent dans le mémoire particulier pour la comtesse...».

[2] Orig.: Rome, arch. de la Post: DM IV-2. Dans la marge de la première page, Eugène écrit: «Je me suis servi cette année de la retraite du Père Neveu. Il s'agit de l'ouvrage du P. François Nepveu, S.J.: Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace pour les ecclésiastiques. Nous conservons l'exemplaire utilisé par le Fondateur, éd. de 1749.
Eugène suit de près les thèmes des méditations (3 chaque jour), les considérations et les lectures de chaque jour, mais il note surtout ses propres réflexions. Nous n'omettons que la liste des extraits de l'Ecriture Sainte, de l'Imitation et des ouvrages spirituels qu'il transcrit chaque jour telle qu'elle est dans la retraite du P. Nepveu.

Quel besoin n'avais-je pas de cette retraite? Il semble que j'avais oublié cette maxime de l'auteur de l'Imitation.

Il m'est évident qu'en travaillant pour les autres, je me suis trop oublié moi-même. Cette retraite sera particulièrement dirigée à réparer le détriment qui en est résulté pour mon âme et à prendre des mesures sages pour éviter cet abus à l'avenir. Les prisonniers de guerre, la maladie qu'ils m'ont donnée, l'établissement, la propagation de la congrégation de la Jeunesse, tout a contribué cette année à me jeter au dehors, et les soucis qu'ont nécessairement entraînés ces diverses œuvres, les difficultés qu'il a fallu surmonter, les obstacles, les oppositions qu'il a été nécessaire de combattre ont été cause que j'ai entièrement perdu l'esprit intérieur, aussi j'ai agi bien souvent en homme et en homme très imparfait. Au lieu de me confier uniquement dans la prière p[ou]r la réussite du bien que je désirais faire, combien de fois ne me puis-je pas servi d'autres armes. Mon amour-propre blessé quand j'ai rencontré [p. 2] des obstacles ne m'a t-il pas fait faire beaucoup de fautes soit en murmurant, soit en jetant du ridicule, en témoignant du mépris pour ceux qui avaient tort sans doute de ne pas me seconder, mais qui après tout méritaient des égards à raison de leur caractère.

Il faut à l'avenir que je me confie plus encore en la vertu de la prière, qu'à l'activité que je tâche de mettre pour faire réussir les œuvres qui me sont confiées ou que le bon Dieu m'inspire de faire. Ce serait folie que de ne se donner aucun mouvement, je pense même en considérant comment ont agi les Saints, qu'il faut s'en donner beaucoup, mais il serait moins sage encore de ne pas faire son principal capital de la prière, de l'intercession des Bienheureux, des Justes, et des Anges, mais surtout de la T. Ste Vierge. Ce serait un désordre que de perdre la paix de l'âme, que de riposter tout humainement quand les choses ne vont pas selon mes souhaits, etc.

Grande maxime. Faire toujours tout ce qui dépendra de moi pour réussir dans les entreprises que je crois bonnes, mais quand je n'aurai rien à me reprocher, quand j'aurai employé et Dieu et les hommes, quand je me serai servi de tous les moyens que la foi et mon esprit et ma position me fournissent, si le succès ne répond pas à mes vues, rentrer au plus tôt dans mon intérieur et ne pas perdre une once de cette paix précieuse qui est le plus [p. 3] grand des biens. S[ain]t Ignace disait qu'un quart d'heure d'oraison lui suffisait pour se consoler de la destruction même de sa Société.

J'aurai encore dans cette retraite à régler invariablement l'emploi de mes journées. Je reconnais que je me suis laissé aller trop facilement à intervertir l'ordre que je m'y étais fixé. Il est bon sans contredit d'être toujours disposé à servir le prochain, mais cette année ce service a été un véritable esclavage, et il y a beaucoup de ma faute. La complaisance poussée trop loin dégénère en faiblesse, et les suites en sont extrêmement fâcheuses, puisqu'elles finissent par vous jeter dans la perte du temps.

Il faut me fixer une règle de conduite avec mes jeunes gens. Travailler sur la vertu de douceur, sur la mortification de la langue quand je suis piqué, sur l'humilité, l'amour-propre, etc., le poursuivre précisément quand il se déguise, me remonter par l'oraison, l'office, la messe, la préparation, l'action de grâce, la lecture de l'Ecriture Sainte, la lecture de piété, l'examen, en un mot fouiller partout, car j'ai besoin de réforme en tout [p. 4].

Premier jour: fin de l'homme.

Première méditation: p[ou]r q[ue]lle fin l'hom[me] a été créé? Premier p[oin]t: p[ou]r servir Dieu. Second p[oin]t: p[ou]r se sauver.

J'ai médité sur la fin de l'homme. Passablement. Je me suis arrêté davantage sur ces pensées que Dieu ne m'avait créé, n'avait pu même me créer que pour lui, qu'il m'avait façonné selon ses desseins p[ou]r m'employer à ce qu'il savait devoir contribuer à sa Gloire et procurer mon salut. Et que moi, jusqu'à l'époque de ma conversion, mon unique occupation a été de détruire son ouvrage, et je n'y avais que trop bien réussi. J'ai donc contrarié toutes ses vues, par ma faute; j'ai rendu même l'effectuation de quelques-unes désormais impossibles. Si j'en crois les paroles de mes Maîtres, j'avais beaucoup de talents, et si j'avais voulu je serais devenu un sujet très distingué; je ne l'ai pas voulu, et je ne serai jamais que très médiocre. Dieu veuille me pardonner les suites de cette faute aussi prolongée que ma jeunesse et qui durera dans ses effets plus que ma vie. Depuis ma conversion, il y a eu, il est vrai, un certain changement, mais je n'ai point lieu d'être rassuré sur mes actions; oh! que je suis loin d'y apporter la pureté d'intention que Dieu exige. Oh! Je ne suis pas encore, bien s'en faut, noyé en Dieu. Je me retrouve sans cesse là où je ne devrais être p[ou]r rien. Je dérobe mon Maître, mais hélas! mes larcins loin de m'enrichir m'appauvrissent, l'or en passant par mes mains se change en fumée, non c'est pire encore, il ne me reste que de la boue.

Voilà peut-être de quoi se compose mon trésor. Ces bonnes œuvres, ces œuvres éclatantes p[ou]r lesquelles les hommes me louent, m'exaltant jusqu'aux nues, ces œuvres qui, faites uniquement pour Dieu, etc., seraient en effet très méritoires, seraient monnaie de bon aloi p[ou]r l'échanger en expiation, en destruction de mes nombreux, énormes péchés; ces œuvres, par cela seul que d'une manière [p. 5] ou d'autre je veux m'en attribuer une partie de la gloire, se réduisent peut-être à rien, et cela encore dans la supposition qu'elles soient commencées dans les vues qu'il convient, et que l'amour-propre ne soit pas le principal moteur de l'action, car si je n'agissais pour lui et par lui, ces œuvres quelles que fussent leurs apparences ne seraient que des péchés. Oh, bon Dieu! à qui seul appartient l'honneur et la gloire, ne permettez pas ce désordre. Je suis le dernier de vos esclaves, je le dis par conviction, rien ne m'est dû que l'opprobre, je ne veux plus agir que p[ou]r vous, mais uniquement p[ou]r vous. Je serais trop ennemi de moi-même si je pensais autrement. Ce à quoi je ferai une particulière attention, ce sera de ne jamais rien dire qui puisse me faire estimer, qui puisse m'exposer à vouloir m'attribuer quelque chose de cette gloire qui vous appartient.

Il faut que j'amasse p[ou]r l'éternité, peut-être tandis qu'on me croit riche, je n'ai rien encore; il est temps que je me presse. La mort peut me surprendre dans ce dénuement absolu, et alors que deviendrai-je? Malheureux que je suis! Puis-je ignorer combien la balance trébuche du côté des péchés; ne mettrai-je jamais de contrepoids du côté opposé?

Les éloges des femmes ou ceux du peuple ne me font aucune impression, ils me fatiguent même. La raison en est qu'ils les accordent indistinctement et sans discernement.

Je suis peu sensible aussi à ceux des libertins, etc., parce qu'ils sont superficiels, peu sentis, etc. Ce pourrait bien être un effet de l'orgueil chez moi. Il faut que je travaille à être aussi indifférent à ceux des gens foncièrement estimables qu'à ceux des femmelettes, etc. J'aurais fait bien du chemin si j'y parvenais.

Seconde méditation: des motifs qui nous obligent à tendre à notre fin der[niè]re et des moyens qui peuvent nous aider pour y parvenir.

Premier p[oin]t: des motifs qui n[ou]s obligent de tendre à notre fin dernière. Second p[oin]t: des moyens qui peuvent nous aider à y parvenir.

Il y va de mon bonheur, de ma gloire, c'est p[ou]r moi une sorte de nécessité, dit le P. Neveu.

Je l'ai cherché le bonheur hors de Dieu et trop longtemps pour mon malheur. Combien de fois dans ma vie passée mon cœur déchiré, tourmenté, s'élançait-il vers son Dieu dont il s'était détourné! Puis-je oublier ces larmes amères que la vue de la Croix fit couler de mes yeux un Vendredi Saint. Ah! elles partaient du cœur, rien ne put en arrêter le cours, elles étaient trop abondantes pour qu'il me fût possible de les cacher à ceux qui comme moi assistaient à cette touchante cérémonie. J'étais en état de péché mortel [p. 6] et c'était précisément ce qui occasionnait ma douleur. Je pus faire alors, et dans quelque autre circonstance encore, la différence. Jamais mon âme ne fut plus satisfaite, jamais elle n'éprouva plus de bonheur; c'est qu'au milieu de ce torrent de larmes, malgré ma douleur, ou plutôt par le moyen de ma douleur, mon âme s'élançait vers sa fin dernière, vers Dieu son unique bien dont elle sentait vivement la perte. A quoi bon en dire davantage? Pourrai-je jamais rendre ce que j'éprouvai alors? Le souvenir seul me remplit le cœur d'une douce satisfaction. J'ai donc cherché le bonheur hors de Dieu, et je n'ai trouvé hors de lui qu'affliction et chagrin. Heureux, mille fois heureux qu'il ait, ce bon Père, malgré mon indignité, déployé sur moi toute la richesse de ses miséricordes. Au moins que je répare le temps perdu en redoublant d'amour p[ou]r lui. Que toutes mes actions, pensées, etc., soient donc dirigées à cette fin. Quelle plus glorieuse occupation que de n'agir en tout et pour tout que pour Dieu, que de l'aimer par-dessus tout, que de l'aimer d'autant plus qu'on l'a aimé trop tard. Ah! c'est commencer dès ici-bas la vie bienheureuse du ciel. C'est là la vraie manière de le glorifier comme il le désire. Malheur à ceux qui préfèrent de glorifier Sa Justice en lui donnant occasion de s'exercer sur eux. Insensés qu'ils sont, ils refusent de glorifier sa miséricorde à leur grand avantage, et Dieu qui n'a pas besoin d'eux, après avoir épuisé toutes les ressources de sa charité, les livrera à sa Justice. Eh! qui est l'homme pour qu'il ose se permettre de se soustraire au pouvoir de l'Eternel? Non, non, il sera notre Juge ou notre Père. Choisissons!

[p. 7] Dieu a tout fait p[ou]r nous ramener à Lui, notre dernière fin, l'homme fait tout p[ou]r prostituer tout, en détournant tout p[ou]r de coupables fins. Cette pensée me mènerait trop loin, elle m'a occupé dans ma méditation.

J'ai considéré non seulement ce qui hors de moi était fait p[ou]r me conduire à lui, mais j'ai réfléchi aussi sur ce qu'il m'avait directement et personnellement accordé cette même fin. Générosité immense d'un côté, abus incroyable de l'autre.

J'ai retenu cette pensée du P. Neveu qu'il n'y a pas une créature qui, prise en elle-même, ne fournisse à l'homme une raison pour connaître Dieu, un motif pour l'aimer, et un moyen p[ou]r le servir. Le péché originel a troublé ce bel ordre, l'a renversé. Pour le rétablir il faut retrancher absolument tout ce qui nous empêche de tendre à notre fin, tout ce qui est criminel. Il faut détacher notre cœur de ce qui peut nous détacher de notre fin, c[‘est]-à-d[ire], de tout ce qui est dangereux, quelque agréable que ce soit.

Enfin il faut embrasser tout ce qui nous porte à notre fin quelque fâcheux que ce puisse être.

Et p[ou]r les choses indifférentes en elles-mêmes, ajoute le P. Neveu, comme le repos et la santé, nous devons nous en servir pour notre salut parce que ce sont des moyens et qu'un moyen n'est bon qu'autant qu'il sert à acquérir la fin. C'est là l'abrégé de toute la prudence chrétienne et ce doit être la règle de notre conduite.

Troisième méditation: de la fin de l'état ecclésiastique.

Premier p[oin]t: quelle est la fin de l'état ecclésiastique? Second p[oin]t: des moyens qui peuvent aider à y parvenir.

Quelle abondance de réflexions! Moi prêtre, moi qui ai été si longtemps, pend[an]t plusieurs années, sciemment, volontairement, opiniâtrement l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu; me voilà ministre de ce même Dieu, [p. 8] le dépositaire de ses grâces, le coadjuteur de Jésus-Christ, le médiateur entre Dieu et les hommes. Qui est-ce qui a opéré ce prodige, sujet de ma perpétuelle surprise, de ma confusion? C'est encore l'infinie miséricorde de mon Dieu. Ah! c'est ici qu'il faut m'écrier qu'il s'est servi d'un peu de boue, pis encore de vil excrément p[ou]r faire un grand ouvrage. J'ai repassé dans ma méditation tous les titres qui devaient à jamais m'exclure du sublime sacerdoce, j'ai reconnu qu'il n'est pas un homme qui méritât moins que moi cet honneur, cette inappréciable faveur. Ma place n'était point dans le sanctuaire, encore moins devais-je m'attendre de monter jamais à l'autel. Hors de l'Eglise, avec les chiens, au dernier rang des pénitents, voilà jusqu'où pouvait s'étendre mon ambition.

Je suis prêtre, mais est-ce que je m'abuse? Ne serait-ce pas moi qui ai vécu dans le péché mortel, qui ai persévéré dans cet affreux état sans songer à en sortir, ou p[ou]r parler plus vrai, sans vouloir véritablement en sortir, et cela combien de temps? Hélas! oui c'est bien moi. Cet affreux souvenir me sera toujours aussi présent que celui des bienfaits, des miséricordes, de la tendresse, de la prédilection de mon Dieu pour un monstre d'ingratitude (et je l'ai remarqué ailleurs, je n'ai jamais été ingrat qu'à l'égard de Dieu). Mais puisque je suis prêtre, oh! je sens, oh oui! je sens tout ce que signifie ce mot, aussi je ne saurais le prononcer sans émotion. Puisque je suis prêtre , il faut que mon unique soin soit d'honorer mon caractère. C'est un état de perfection que le mien. L'ai-je bien compris? Oui, mais en ai-je tiré les conséquences pratiques? Faiblement. Pourquoi? Parce que je suis un lâche, un tiède, parce que je ne fais pas plus et même moins que ceux qui n'ont aucune faute à expier. Mais tout le monde [p. 9] se récrie sur ce que j'en fais trop. C'est que personne ne connaît bien l'étendue des devoirs de mon état. C'est un état de perfection encore un coup; il ne suffit pas de faire l'indispensable, avec cet indispensable quantité d'âmes se perdront, et si en faisant plus que l'indispensable j'avais pu les sauver, à qui Dieu demandera compte de cette perte? à moi! L'ai-je bien compris?

Mais p[ou]r travailler au salut des âmes, il faut que je sois saint, très saint: 1° parce que sans cela il serait inutile de tenter la conversion de personne. Comment donner de ce que l'on n'a pas? c'est de sa surabondance qu'il faut donner; 2° une vertu médiocre ne se soutiendrait pas au milieu du monde, même en y vivant comme je le fais. Il faut absolument que l'éclat des vertus d'un prêtre soit si vif qu'il dissipe toutes les vapeurs qui s'élèvent autour de lui, qu'il perce à travers les plus épais nuages. N'est-ce pas là ce que je me suis dit en entrant dans l'état ecclésiastique, en m'approchant de ce sacerdoce que j'aurais dû ne considérer que de loin et de très loin? Ne l'oublions donc pas. Prévalons-nous de tous les moyens que Dieu nous fournit pour parvenir à cette fin du sacerdoce, la perfection.

(La considération de ce jour est sur l'oraison mentale) [Lecture à faire...]

Second Jour: du péché ou des péchés qui empêchent d'arriver à la dern[ière] fin.

Quatrième méditation: du péché dans ses effets ou de la punition des Anges.

Premier p[oin]t: du péché des Anges. Second p[oin]t: le péché des prêtres comparé au péché des Anges.

Les Anges se détournèrent de leur fin en mettant en eux-mêmes leur complaisance. Ils furent condamnés. Qu'est-ce donc que le péché puisqu'un seul a produit d'aussi épouvantables effets? Il y eut peut-être des milliers d'Anges précipités dans les flammes éternelles. Si Dieu leur eût fait miséricorde quelle gloire p[ou]r son nom par les adorations, les louanges [p. 10] qu'ils n'auraient cessé de rendre à S[a] M[ajesté] souver[ai]ne pendant toute l'éternité. Qu'est-ce donc que le péché, puisque Dieu est plus glorifié par le supplice des coupables qu'il ne l'eût été par leur repentir. Le Fils de Dieu n'ayant pas voulu l'expier (cette faveur incompréhensible était réservée pour l'homme) rien ne pouvait l'effacer, il fallait qu'il fût puni, et comment? quand est-ce que nous y verrons du bon oeil là-dessus.

Si D[ieu] n'a pas épargné les Anges, que ne devons-nous pas appréhender nous-mêmes de sa justice avec nos millions de péchés, commis malgré la grâce du Sauveur, au milieu des flots du sang qu'il a versé pour nous sauver; après l'exemple de la sévérité à l'égard des Anges coupables d'un seul péché.

Les péchés du prêtre, remarque le P. Neveu, renferment toute la matière du péché des Anges: 1° Péchés commis avec pleine connaissance, et malgré les lumières de l'esprit, etc. 2° Péchés accompagnés de la plus noire ingratitude à cause des bienfaits reçus, etc. 3° Péchés scandaleux qui entraînent les autres, etc. 4° Enfin opiniâtreté dans le péché, endurcissement ordinaire parmi les prêtres pécheurs, suite presque nécess[ai]re de leur position qui, etc.

Est-ce donc que je me rassurerais par la pensée que je puis me flatter que depuis que je suis prêtre, et même avant, je me suis abstenu avec soin, par la grâce de Dieu, de tout p[éché] mort[el]. Je le crois, je l'espère, j'ai cette douce confiance, mais suis-je bien assuré que le grand Scrutateur des cœurs le pense comme moi? Cette réflexion m'atterre, il pourrait donc se faire que me croyant juste, je ne le fusse pas; bon Dieu, je ne puis supporter cette idée. Préservez-moi d'un pareil malheur que je redoute mille fois plus que la mort.

Fouillons, cherchons dans mon cœur, pesons, scrutons, retranchons, [p. 11] purifions, sanctifions, divinisons tout.

Cinquième méditation: de nos péchés propres.

Premier p[oin]t: de la multitude et de la qualité de nos péchés. Second p[oin]t: de la gravité de nos péchés.

La fin de cette méditation est de rentrer en nous-mêmes, de nous connaître à fond, et de voir ce qui est le plus capable de nous jeter dans l'égarement.

Cette méditation étant une sorte d'examen, j'ai marqué dans l'examen le résultat de mes réflexions. Après m'être présenté comme un criminel aux pieds de Sa majesté divine, j'ai repassé sur mes pensées, mes paroles, mes désirs, mes répugnances, mes inclinations, en un mot sur tout ce que je fais dans le courant du jour et de ma vie.

Mes devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers moi-même. Le bien omis ou fait négligemment, ou mal fait, etc.

Que de misères, que d'imperfections, combien d'inutilité, que de choses à corriger, à épurer, à rectifier.

Les réflexions du P. Neveu dans cette méditation m'ont servi, quoique, dans toute ma pitoyable conduite p[en]dant l'année, je n'aie découvert que mon état de langueur, de misère, d'extrême maladie et non précisément la mort, mais tout ce qu'il dit peut à peu près s'appliquer à ma position, car est-il besoin d'avoir commis le péché mortel p[ou]r avoir horreur de l'infidélité d'une créature qui sert son Créateur beaucoup plus mal qu'on ne sert un Prince de la terre, qui l'outrage sans cesse sinon par le plus exécrable des crimes, le péché mortel, du moins par une infinité de menues

offenses qui doivent rendre son âme très désagréable à Dieu. D'ailleurs la vie passée, ah! la vie passée fournirait un aliment éternel à la honte, au désespoir même si le Seig[neu]r n'était pas le plus miséricordieux et le meilleur des pères [p. 12].

Sixième méditation: des obstacles qui nous détournent de notre fin ou du péché véniel.

Premier p[oin]t: le péché véniel regardé en lui-même. Second p[oin]t: le péché véniel regardé dans ses effets.

Qu'ai-je besoin de considérer que le moindre péché véniel est un plus g[ran]d mal que tous les maux du monde parce que, quelque léger qu'on le suppose, c'est toujours l'offense de Dieu, le mal de Dieu, que c'est un mépris de la Souveraine Majesté de Dieu, une ingratitude envers son infinie bonté, un abus indigne de sa toute Puissance, une résistance à sa Volonté toute sainte,

une diminution de sa gloire. Qu'il vaudrait par conséquent mieux que l'univers entier fût détruit plutôt que l'on commît le moindre péché véniel, etc.

Pour juger de l'effet qu'il doit produire sur Dieu, je n'ai qu'à examiner l'effet que produit sur moi, chétive créature pleine d'imperfections et de défauts, très peu digne d'être aimée, etc., je ne dis pas un outrage prémédité d'une personne à laquelle j'ai témoigné de l'intérêt, au bien de laquelle j'ai tâché de contribuer, que j'aime en un mot, mais un simple défaut d'attention qui me prouve une certaine indifférence, etc. Je sens mon cœur se refroidir pour elle, mon intérêt diminuer, c'est beaucoup si je ne médite pas le moyen de la punir par quelque reproche ou par une égale indifférence à celle qu'elle m'a montrée.

Les effets du péché véniel ne se sont que trop fait sentir cette année. A l'exception de 3 ou 4 circonstances où il a plu à Dieu de ne pas user de rigueur à mon égard, qu'ai-je éprouvé? Souvent une espèce de lassitude spirituelle, de dégoût, de torpeur qui me prouvait que ma pauvre âme était malade, qu'elle languissait. Comment faisais-je mes oraisons, n'y ai-je pas inutilement frappé à la porte de l'Epoux? Quelles lumières en ai-je retirées, quelle douceur, quelles consolations y ai-je éprouvées? Quelle facilité ai-je eu p[ou]r remplir mes devoirs, etc. Etait-il juste, pouvais-je prétendre que le Seigneur me traitât autrement qu'un serviteur revêche, insolent, inattentif, etc.? Dès que je connais la cause de ces froideurs de l'Epoux pourquoi n'y pas remédier? [p. 13] Il semble que cet aimable Sauveur n'ait voulu, cette année même, me favoriser extraordinairement dans quelq[ue]s circonstances que pour m'exciter à le mieux servir en m'alléchant par ces ineffables consolations. Messe du 20 avril, pourrai-je t'oublier de ma vie? La vue de la résurrection d'un mort devrait-elle faire sur moi plus d'impression? Et la communion du Jeudi Saint pend[an]t ma convalescence, et ces autres communions faites aussi dans mon lit avec cette abondance de grâces, où l'amour, la reconnaissance, la componction remplissent si délicieusement mon âme. Et cette lecture qui me fut faite le jour des Rameaux, de la Passion de notre bon, excellent, excessivement excellent Maître, n'a-t-elle point laissé de traces dans mon cœur? C'était, c'était et ce sera éternellement p[ou]r me reprocher de m'être privé par ma faute de la continuation de ces bienfaits, de ces ineffables délices. Oh! mon âme, reviens à la ferveur. Que cette retraite en te dévoilant tes misères t'excite à y remédier, ne sors pas de cette solitude sans avoir pris des mesures assurées pour que tes résolutions persévèrent, pour que le ressort que Dieu donnera sans doute à ton cœur ne se détende pas au premier contact du monde, au milieu duquel il faut pourtant que tu vives pour l'édifier, le sanctifier, le sauver sans te nuire à toi-même. Il y va de ton intérêt éternel, il y va de ton bonheur même ici-bas, puisque tu sais que rien ne coûte, que tout paraît aisé à une âme visitée par les consolations de

son divin Epoux et que jamais cette lumière ne luira, ce feu n'échauffera, n'embrasera un cœur obscurci, un cœur obstrué par les vapeurs du péché véniel, par cette multitude de petits reptiles qui sucent toute la substance de l'âme, si je puis m'exprimer ainsi, et qui la dessèchent et l'exposent même à périr.

[p. 14] (La considération du second jour est sur l'office divin.) [Lectures...]

Troisième jour; des malheurs où s'engagent ceux qui s'égarent de leur fin.

Septième méditation: de la mort.

Premier p[oin]t: la mort regardée par rapport à cette vie. Second p[oin]t: la mort regardée par rapport à l'autre vie.

Premier prélude. S'imaginer qu'on est au lit de la mort, et qu'on fait pour moi la recommandation de l'âme.

Second prélude. Demander à Dieu la grâce de concevoir si bien les conséquences de ce moment d'où dépend l'éternité, que je prenne des mesures pour m'y préparer.

Si j'étais mort ce mois de mars dernier quand la maladie me conduisit aux portes du tombeau, il ne serait plus question de moi. Pas un seul de ces hommes qui me parlent, qui me témoignent de l'estime et même de l'affection, pas un seul ne penserait à moi. Il faudrait même p[ou]r mes plus intimes, pour qu'ils proférassent encore une fois mon nom, qu'un souvenir étranger leur rappelât l'idée de mon existence. Et nous sommes dans le mois de décembre, c'est-à-d[ire] qu'il y aurait neuf mois seulement que je ne serais plus... Oh! il n'en fallait pas tant p[ou]r effacer jusqu'à la moindre trace du souvenir de mon existence. Le surlendemain du jour qu'on m'eût enterré, je dis peut-être beaucoup, j'eusse été oublié. C'eût été le jour même sans cet intérêt extraordinaire que ma maladie avait inspiré au public; c'est donc à cause de cette circonstance remarquable que je dis le *surlendemain.* On eût fait des folies le jour de mon enterrement et tandis que je ne sais pas moi-même ce que serait devenue mon âme, on eût regardé mon corps comme celui d'un s[ain]t, mais bientôt la pourriture et la vermine faisant justice de ce tas de boue, instrument de tant de péchés, il n'eût pas été entièrement encore rongé par les *vers,* l'horrible puanteur qui serait sortie de ce cloaque abominable [p. 15] ne serait point encore exhalée qu'on eût dansé sur ma tombe. Eh bien! que me dit le cœur à ces réflexions justes, indubitables? Supporte-t-il l'idée de cet oubli général, se fait-il à la pensée que ceux qu'il affectionne le plus l'oublieront comme les autres à quelques jours près de différence? Oui, oui, cœur trop sensible, trop aimant, tu seras complètement oublié de ceux même que tu aimes si tendrement. Cela est certain.

Il faut, dit le P. Neveu, tirer ces conclusions de la pensée de la mort, qu'il faut absolument se séparer des choses auxquelles nous ne pouvons être attachés sans péché ou sans un grand danger de péché, parce qu'il est raisonnable de donner à Dieu, en méritant beaucoup, ce qu'il faudra donner à la mort sans aucun mérite.

En m'examinant attentivement il me semble que je ne découvre pas en moi de ces sortes d'attaches. Cependant je crois qu'il faut que je surveille mon cœur trop aimant, trop tendre, trop affectueux, trop sensible, non p[oin]t pour des objets illicites, j'ai même trop d'éloignement p[ou]r les personnes du sexe p[ou]r faire de grandes réflexions sur mes rapports indispensables, froids et sérieux avec elles; mais ce sont mes amis que j'aime trop, à l'amitié, à la tendresse desquels j'attache, ce me semble, trop de prix.

La seconde conclusion du P. Neveu est qu'il faut se détacher même des choses qu'on peut posséder sans dérèglement. C'est avec plus de mérite qu'on le fait et avec

plus de facilité. Il y aurait d'ailleurs un autre inconvénient d'attendre la mort p[ou]r s'en séparer, c'est que cette affaire n[ou]s occuperait trop le cœur et l'esprit, et nous ôterait peut-être le temps et la pensée de nous préparer à la mort com[me] il faut. [p. 16] Le moyen de n'avoir pas de peine à mourir un jour, c'est de mourir tous les jours en se détachant chaque jour de quelque chose, *Quotidie morior* [1 Cor. 15,3l].

Second point: La mort est un passage à une éternité bienheureuse si nous sommes en grâce, infiniment malheureuse si nous sommes dans le péché. L'arbre reste où il tombe. On ne meurt point deux fois. La plus importante affaire que nous ayons, l'unique affaire c'est de bien mourir. Et puisque notre éternité dépend du moment de la mort, il faut mettre tous nos soins pour être trouvés en bon état de grâce en ce moment. Cette grâce je ne puis la mériter, mais je dois avoir la confiance que le Seig[neu]r me l'accordera. Si je commence à être fidèle à ces grâces prem[iè]res qui m'aideront à mener une vie chrétienne et fervente, je n'en dois pas moins attendre des mérites et de la mort de mon Sauveur pour moi.

Ces réflexions sont toutes extraites du P. Neveu; je n'ai pas le temps aujourd'hui d'écrire celles que j'y ai pu ajouter dans ma méditation.

Huitième méditation: des différentes dispositions d'un prêtre ou lâche ou déréglé, et d'un prêtre fervent et réglé, quand il faudra mourir et paraître devant D[ieu] au jugem[en]t particulier.

Premier p[oin]t: des dispositions] d'un prêtre lâche et déréglé à l'heure de la mort. Second p[oin]t: des dispositions d'un prêtre réglé et fervent à l'heure de la mort.

Laissons de côté, je le veux bien, dans cette méditation tout ce qui regarde uniquement le prêtre évidemment déréglé; quoiqu'il pût être utile de le considérer p[ou]r éviter de tomber dans son déplorable état. Ne nous appesantissons pas sur le désespoir de ce prêtre mourant au moment de rendre compte d'une infinité de sacrilèges, abominations, etc. Quoique pourtant le désespoir pourrait bien être à redouter même pour le prêtre lâche; ses remords, sa frayeur, son trouble pourrait bien le jeter dans ce dernier abîme. Considérons au moins ces remords, cette frayeur, ce trouble qui l'attendent au lit de la mort. Et comment ne serait-il pas livré à ces divers sentiments, lorsqu'il ne s'abusera plus sur ses obligations, sur ses devoirs. Il ne pourra plus alors avoir recours à ces décisions relâchées d'une conscience abusée par l'amour-propre, la paresse, le respect humain, etc. Non, ces bornes qu'on avait posées si hasardeusement entre le devoir strict et ce qu'on pouvait se dispenser de faire, entre le précepte et le conseil, ces bornes disparaîtront, et le malheureux se trouvera perdu, égaré dans l'espace immense du devoir. Il connaîtra alors qu'un prêtre a plus d'obligations qu'il n'avait voulu se le persuader, et il verra que son ignorance était volontaire, coupable, les raisons qui l'avaient séduit fondées sur des motifs futiles, qu'il était de mauvaise foi, qu'il se trompait lui-même, [p. 17] Il s'était aveuglé jusqu'au point de croire qu'il n'était qu'imparfait et voilà qu'à la lueur du cierge béni qui lui fait apercevoir la porte de l'éternité prête à s'ouvrir p[ou]r l'engloutir, il découvre qu'il était coupable et très coupable. Il comprend que ces grâces extraordinaires qui lui reprochaient sa tiédeur ne lui étaient pas données p[ou]r qu'il les méprisât, la parabole qu'il a lue plusieurs fois sans l'entendre s'applique d'elle-même à ses yeux, c'était là le talent qu'il ne fallait pas enfouir, mais encore mépriser. Que répondra-t-il à ce Maître redoutable qui veut recueillir là où il n'a pas semé? Ces grâces auraient suffi p[ou]r convertir peut-être une ville entière, et elles n'ont pas fait de lui un bon prêtre, pas même un bon chrétien.

Et ces moyens de salut négligés. Ces sacrements reçus et administrés. Quel parti en avaient tiré les saints, et vous, quel usage en avez-vous fait? Cette parole s[ain]te

que vous avez prêchée, combien de belles vérités avez-vous annoncées pendant votre ministère? Vous conjuriez les pécheurs de revenir à Dieu, etc. Vous étiez intarissable sur les conseils que vous ne refusiez à personne sur la manière dont on doit s'approcher des sacrements pour se les rendre utiles, etc. A l'heure de la mort vous vous souviendrez d'avoir bien parlé, donné de bons conseils, etc., mais comment vous excuserez-vous de n'avoir pas pratiqué ce que vous savez si bien dire aux autres?...

Mais ce sacrifice que vous offriez tous les jours. Ah! Vous comprendrez qu'appelé à traiter dans l'intimité avec votre Sauveur des intérêts de votre âme, vous pouviez vous le rendre un Juge, j'ose dire, peu redoutable, mais qu'ayant abusé d'une faveur aussi insigne, qu'ayant journellement percé son cœur qu'il ouvrait pour vous y réchauffer, nourrir, vivifier, qu'ayant cruellement outragé par votre indifférence, par votre culte purement machinal cet époux que l'amour soumettait à votre puissance, ce Dieu anéanti pour vous, etc., il ne peut plus être pour vous que le Dieu terrible, le Dieu sévère, le Dieu devant qui doivent trembler les cieux, la terre, l'univers entier.

Messe sans préparation, sans dévotion, sans attention, sans respect, avec des sens égarés, avec un cœur préoccupé, peut-être pas assez pur. Une messe ainsi dite, cent messes, mille messes, autant de messes que de jours dans sa vie, oh! à la mort c'est plus que sujet de trouble, de remords, de frayeur, il n'en faut pas tant pour jeter dans le désespoir. C'est qu'alors plus d'illusion, on jugera comme Dieu juge [p. 18] le bien qu'il n'a pas fait ou qu'il n'a pas procuré. Méditons sur cette parole de st Grégoire:

prout crescunt dona augentur rationes donorum, et sur cette réflexion du P. Neveu *qu'un prêtre doit faire tout le bien qu'il peut; son devoir là-dessus n'a point d'autres bornes que son pouvoir*. C'est sur cette règle que nous serons jugés.

Ministres infidèles et prévaricateurs, vous n'êtes établis que pour étendre le Royaume de J.-C., pour procurer sa gloire qui consiste à le faire connaître et aimer, et vous croyez avoir assez fait q[uan]d il reste une âme à sauver? A la mort, à la mort vous penserez tout autrement, toutes ces âmes qui ont péri faute des secours que v[ou]s leur deviez viendront comme autant de spectres hideux vous reprocher leur perte. Quelle réponse? Eh bien! mon âme, si tu n'eusses pas été dans le délire pendant ma maladie, es-tu bien assurée qu'aucune de ces effrayantes réflexions ne se fussent pas présentées à toi? Pouvais-tu te promettre de paraître sans crainte et sans remords devant ton juge? Ce moment de ton passage t'eût-il comblé de joie, ou épouvanté de frayeur? Je mourais victime de la charité, c'est là ce qu'eût dit le public, mais ce public n'était pas ton juge. Qu'eût-il prononcé le scrutateur des cœurs? Ce zèle qui m'avait conduit aux portes du tombeau était-il bien pur, bien désintéressé, je m'étais plu à me le persuader en santé, mais là, au moment de la g[ran]de manifestation, aurais-je soutenu l'épreuve? Ne m'étais-je rien attribué de la gloire qui revenait à Dieu de mon dévouement? Ces éloges que ne méritait point l'esclave qui n'agit que parce que telle est la volonté de son Maître, qui n'agit qu'au nom de son Maître, qui n'agit que par le secours de son Maître, par la force, par la grâce de son Maître, ces éloges n'avaient-ils [pas] chatouillé ton orgueil, tout en les refusant? Le parfum de cet encens dangereux n'avait-il pas un peu satisfait ton amour-propre? N'avais-tu rien fait pour t'attirer ces applaudissements? Je n'en sais rien à présent; mais à la mort nous l'aurions su.

Je m'en tiens là, parce que je ne puis pas tout écrire, mais je suis bien tenté de croire que la plus g[ran]de grâce que le Seig[neu]r m'ait faite, c'est de me donner le temps de faire encore pénitence, de faire cette retraite, et qu'il m'a traité en enfant gâté en me mettant lors de ma maladie dans l'impossibilité de connaître le danger où j'étais de mourir. Profitons, mon âme, profitons du temps; je ne suis pas, bien s'en faut, tel

que je voudrais être à la mort. A l'égard de mes obligations, ce n'est pas le public, ce n'est même pas la masse des ecclésiastiques qu'il faut consulter, c'est ton modèle, le Prince des Pasteurs, ce sont les s[ain]ts qui en ont le plus approché. Mon D[ieu], faites-moi la grâce de ne les perdre jamais de vue et de régler uniquement ma conduite sur la leur; arrangeons cela dans cette retraite. Quand il en sera ainsi, la mort pourra venir, à la bonne heure, je ferai alors la mort d'un prêtre réglé qui peut compter avec confiance sur la miséricorde de son Sauveur.

Mettons-nous au plus tôt à l'œuvre. Commençons car jusqu'à présent je n'ai rien fait qui vaille [p. 19].

Neuvième méditation: de l'enfer.

Premier p[oin]t: des qualités des peines de l'enfer. Second p[oin]t: réflexions sur ce sujet.

Premier prélude: se représenter une caverne souterraine toute remplie de feu. Les damnés qui y sont plongés tout pénétrés de ce feu. Vous entendez leurs cris, leurs hurlements et leurs blasphèmes.

Second prélude: demander à D[ieu] de me faire concevoir si bien la grandeur de ces peines que je prenne une très forte résolution de tout faire p[ou]r les éviter.

[Lectures...]

[p. 21] Quatrième jour: du retour de l'âme à Dieu par la pénitence.

Dixième méditation: de la nécessité de faire pénitence pour retourner à Dieu.

Le sujet de la méditation: parabole du père de famille qui ordonne de couper le figuier qui ne porte point de fruits, S. Luc, ch.13.

Premier prélude: repasser la parabole dans son esprit.

Second prélude: demander à Dieu d'en pénétrer le sens et d'en profiter.

(J'ai dû bien concevoir l'obligation que j'ai de tendre continuel[leme]nt à Dieu comme à ma fin dernière. J'ai considéré les obstacles qui m'en ont détourné jusqu'à présent, et j'ai connu le malheur et les suites funestes de mes égarements. Je devrais après cela être touché du désir de retourner sincèrement à Dieu; et je ne le puis faire que par la pénitence; ce sera l'occupation de ce quatrième jour).

J'étais un arbre gâté par le péché originel. Le Père de famille eut pu le faire couper et jeter au feu. Il a mieux aimé le transplanter dans une bonne terre p[ou]r qu'il y portât de bons fruits. Tel a été l'effet du baptême. Combien d'autres arbres gâtés comme moi n'ont pas été traités de la sorte. L'enfer est alimenté en partie de ce bois réprouvé. Quel titre avais-je pour être excepté? Le Turc, le Païen, l'Infidèle quelconque m'attendent au jugement. C'est à moi à me conduire de manière à ce qu'ils ne soient pas dans le cas de me reprocher qu'à ma place, que favorisés comme moi, ils eussent mieux profité d'une faveur aussi éclatante.

Eh quoi! ne pourraient-ils pas dès à présent me citer au tribunal de Dieu? Transplanté dans la terre de bénédiction arrosée par le sang de Jésus-Christ, engraissée de sa propre substance, etc., quel fruit ai-je produit? Grand Dieu! aurais-je été stérile? N'aurais-je rien produit que des feuilles? Stérile: plût à Dieu; mais la sentence contre l'arbre de l'Evangile fut portée parce qu'il n'avait rien produit! Plût à Dieu encore un coup que j'eusse été stérile, au moins je n'aurais été condamné que p[ou]r n'avoir pas fait le bien. Mais transplanté dans cette terre féconde, au milieu de ces plantes couvertes, chargées de fruits de sainteté, pourrir sur plante, produire des fruits corrompus, contagieux, pestilentiels, ah! c'est l'excès de l'horreur, de l'abomination! C'est pourtant là tout ce que j'ai su faire. Ai-je été coupé, jeté au feu?...

non: qui le croirait? J'ai été transplanté de nouveau dans la partie la plus précieuse, la plus choisie, celle sur laquelle la bénigne influence du Soleil de Justice se fait le plus sentir, et cela avant même que j'eusse porté aucun fruit, sur la seule espérance d'en porter à l'avenir; oui tandis que ceux qui comme moi n'avaient rien produit, ceux même qui étaient moins coupables parce qu'ils avaient été moins soignés, sont restés oubliés et attendent dans leur état de mort que la hache, en tranchant la seule racine qui les tient encore à cette terre dont ils n'éprouvent plus l'influence salutaire, les précipite dans les flammes; moi par [p. 22] je ne sais quelle prédilection purement gratuite de la part du Père de Famille, j'ai été favorisé à ce point.

Eh bien! au moins cette fois, j'aurai dédommagé le P[ère] de Famille de sa longue attente, de ses espérances tant et si souvent trompées? Hélas! non. L'arbre ne produit rien encore; ou du moins s'il produit quelque chose, ce sont des fruits sauvages. La carie mortelle qui le minait est détruite, j'espère, mais il semble qu'il a épuisé ses forces en repoussant au dehors ce venin, etc. Il pousse un grand nombre de feuilles, l'écorce en est belle, mais les fruits ne valent pas encore grand chose. Beaucoup d'apparence, peu de réalité; beauté extérieure, substance encore viciée.

Que dira donc le Père de Famille q[uan]d il visitera de nouveau son champ, q[uan]d il sondera ses fruits? malheur à moi cette fois s'ils n'ont pas changé de substance, *cui multum datum est multum quaeritur ab illo.* Puissants intercesseurs qui avez arrêté le bras du Père de Famille, mes s[ain]ts patrons, mon bon Ange et vous Vierge sainte, continuez de me protéger, obtenez du Souverain Médiateur que par la vertu de ses mérites, je devienne fécond en bonnes œuvres, maintenant du moins qu'admis dans le sanctuaire ma coupable stérilité nuirait non seulement à mon âme, mais à toute l'Eglise, etc.

Onzième méditation: que la pénitence n'est pas seulement nécessaire aux gr[an]ds pécheurs, mais encore aux âmes tièdes.

Premier p[oin]t: du danger où est une âme tiède si elle ne fait pénit[en]ce. Second p[oin]t: les marques de la tiédeur.

Premier prélude: vous vous imaginez que N.S. v[ou]s dit ces paroles de l'Apocalypse: Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud; mais parce que tu es tiède, je te rejetterai de ma bouche [Apoc 3,16].

Second prélude: demandiez] à D[ieu] de concevoir la force de ces paroles, p[ou]r sortir au plus tôt de cet état.

Cette parole paraît inconcevable; elle est pourtant pleine de vérité. Je me suis arrêté dans ma méditation à peser les raisons qui doivent convaincre de l'exactitude de cette p[ro]p[osi]tion. Il serait trop long de les rappeler ici. Je citerai simplem[en]t celles qu'allègue le P. Neveu: 1° C'est un état d'aveuglement causé par les passions, la dissipation, par la multitude de péchés véniels, par la soustraction des lumières du ciel. Cet aveuglem[en]t est cause qu'on se fait une fausse conscience à l'abri de laquelle une âme s'entretient, des années entières, dans des péchés considérables que la passion lui cache ou lui déguise. Elle vit tranquille au milieu de tous les défauts, excusant ce que Dieu jugera fort sévèrement. 2° Les âmes que Dieu destine à un état relevé ne doivent pas se borner à une vertu médiocre. C'est ce que N.S. fit bien entendre aux Apôtres, lorsqu'ils [se] disputaient sur la préférence. [p. 23] En s'opposant aux desseins de Dieu, les vues de miséricorde se changent en justice et en rigueur.

3° L'état de tiédeur est sans remède en quelque façon: 1° parce q[ue] les péchés que commet une âme tiède échappent aisément à la réflexion d'une conscience peu délicate. Ainsi ne connaissant pas la grandeur de son mal, elle se met peu en peine d'y

remédier. Au lieu qu'un grand pécheur reconnaît aisément ses désordres et en est plus tôt touché, 2° parce que la tiédeur rend tous les remèdes inutiles. Les vérités, à force d'être rebattues, ne font plus d'effet sur l'âme tiède.

Quant aux marques de la tiédeur, ce sont les effets qu'elle produit dans une âme: 1° une grande facilité à omettre ses exercices spirituels et ses devoirs de piété. Le moindre prétexte est une raison forte à une âme tiède p[ou]r s'en acquitter; 2° une dissipation continuelle d'un esprit qui n'est presque jamais attentif ni à soi ni à Dieu et qui ne s'occupe que de bagatelles; 3° une habitude de faire ses actions sans nul esprit intérieur, mais par coutume, routine, etc.; 4° paresse à acquérir les vertus proprès à son état; 5° un dégoût des choses spirituelles; 6° une insensibilité de conscience p[ou]r toutes les petites choses.

C'est sur cet article que doit porter la réforme. A l'exception du dernier article, tout le reste m'est applicable. Etrange lâcheté que la mienne! Personne n'a eu peut-être plus souvent des désirs de perfection, personne n'a plus été épris des charmes de ce bienheureux état, et pers[on]ne n'a sans doute été plus infidèle aux résolutions qui y ont rapport. En sera-t-il cette fois-ci comme tant d'autres? Oui, si je ne prends pas de meilleures précautions p[ou]r persévérer dans mes bons propos. L'expérience du détriment que j'ai éprouvé me rendra, je l'espère, plus attentif. Il faut aussi convenir qu'on abuse de ma facilité à m'employer p[ou]r le service d'autrui. Je crois que c'est cette dissipation des affaires, etc., qui nuit à l'esprit intérieur. La preuve en est que quand je puis passer une journée isolé, seul avec moi-même, cela va mieux. Il faudra donc nécessairement régler très sévèrement p[ou]r l'avenir mes rapports avec le prochain, et prévoir comment je dois m'y prendre, quand mon devoir exigera que je le serve, pour ne pas laisser évaporer mon esprit. Cela est certain, c'est là la principale cause. Ce prochain que je dois aimer, que je veux servir et p[ou]r l'âme et p[ou]r le corps, me dissipe, il me dérange; quand je reviens d'auprès de lui, je ne suis plus bon à rien, cela ne devrait pas être ainsi. Comment faisaient les Saints? Pénétrons-nous de leur manière et mettons-la en pratique, car, puisque je dois vivre au milieu du monde et que ma position m'oblige à traiter avec tant de personnages grands et petits, il y va de mon tout que ce genre de ministère soit bien réglé et me fasse avancer dans la perfection au lieu de m'en éloigner. [24]

Douzième méditation: de la miséricorde et de la bonté de Dieu à rechercher le pécheur, et à le recevoir à la pénitence, pour servir de motif à la contrition ou à la pénitence parfaite.

Premier p[oin]t: de la bonté de Dieu à rechercher l'âme pécheresse. Second p[oin]t: la bonté de Dieu à recevoir le pécheur, marquée dans la parabole de l'Enfant prodigue.

Rien ne pourra jamais donner une plus grande idée de l'excellence de mon âme, que la conduite de Dieu à son égard. L'homme ne doit s'en prendre qu'à son ignorance, s'il n'en connaît pas tout le prix. Qu'elle ait été formée par Dieu même, c'est déjà beaucoup, mais qu'après avoir mérité sa disgrâce, ce même Dieu qui aurait dû la punir, ne croit pas abaisser trop Sa Majesté souveraine en s'anéantissant en quelque sorte p[ou]r le sauver, voilà ce qu'il y a de plus incompréhensible à mes yeux, voilà ce qui me donne de mon âme une idée infiniment plus grande que je ne puis l'exprimer. Et ce n'est pas tout encore, car non content d'avoir par son incarnation acquitté la dette des hommes, il se réduit, chose prodigieuse! il se réduit à presser, à supplier les hommes pour qu'ils profitent de ses bienfaits, p[ou]r qu'ils s'en appliquent les mérites. Il y aurait de quoi méditer mille ans là-dessus, l'éternité ne sera pas suffisante p[ou]r approfondir ce mystère de bonté... et p[ou]r en remercier dignement le Seigneur.

Et c'est cette âme p[ou]r laquelle le Fils de Dieu a fait et fait encore tous les jours des choses si fort au-dessus de nos conceptions que nous exposons à se perdre malgré tous ces secours, c'est cette âme que les mondains sacrifient p[ou]r un plaisir d'un moment, p[ou]r un bon mot, par un vain, absurde respect humain, c'est cette âme dont j'ai fait moi-même si peu de cas dans la vie passée, que j'ai vendue, livrée, prostituée pour rien, cette âme qu'aujourd'hui encore, qu'éclairé des lumières de la foi, etc., je devrais priser davantage, je suis si loin, mais si loin d'apprécier à sa juste valeur, que je dépare, que j'appauvris, que je blesse, que j'exténue par mes nombreuses infidélités. Quelle folie!

O mon âme, ô mon âme, m'es-tu donc étrangère? N'es-tu pas à moi? Si tu fusses restée sous l'anathème, n'est-ce pas moi qui eusse été condamné. Ah! Pourquoi ce que le divin Sauveur a fait pour toi n'excite-t-il pas mon zèle, mon estime, mon attention? J'en reviens à cette pensée, mon [p. 25] Sauveur me donne la mesure de ce qu'elle vaut, par ce qu'il a fait p[ou]r elle. C'est lui qui l'a rachetée, c'est lui qui le premier la recherche, et quoique la perte de tous les hommes ne diminuât en rien ni sa gloire, ni sa grandeur, ni son bonheur ineffable, il ne recherche pas moins mon âme avec ce même empressement que s'il ne pouvait être heureux sans elle, et cet empressement ne le détermine pas à agir en Maître comme il le pourrait, non ce n'est point par la force, c'est par la douceur, par la justice, par la condescendance qu'il veut la ramener, et malgré qu'il soit rebuté sans cesse, sans cesse il revient à la charge, jusqu'à ce qu'il en ait fait la conquête de son amour.

N'est-ce pas ainsi que l'adorable, le tout aimable Sauveur en agit avec moi?

Véritable Enfant prodigue, etc.

(La considération de ce jour est sur la préparation à la messe). [Lectures...].

Cinquième jour: du guide qui nous remet dans le bon chemin.

Treizième méditation: du Royaume de J.-C. et de l'obligation qu'ont les prêtres de le servir en l'imitant.

Premier p[oin]t: parabole de st Ignace pour engager tous les hommes à suivre et à imiter J.-C. Second p[oin]t: de l'obligation particulière qu'ont les prêtres de suivre et d'imiter Jésus-Christ.

Après avoir connu dans la p[remiè]re semaine quelle est notre fin dernière, et après avoir vu et déploré nos égarements, nous avons dû concevoir un grand désir d'entrer dans la voie du salut. Mais p[ou]r cela il nous faut un guide. Et c'est ce guide que st Ignace nous donne dans la deuxième semaine où il n[ou]s propose les vertus de la vie de J.-C. à imiter, et surtout en cette pr[emiè]re méditation du Royaume de J.-C. où il nous la propose sous la figure d'un roi qui incite ses sujets à le suivre au combat.

La parabole de st Ignace est admirable et s'applique à merveille à toute situation. J'ai été comme les autres appelé à combattre sous ce grand Roi ses ennemis qui sont aussi les miens. Je fus enrôlé dès ma naissance à l'époque de mon baptême dans sa milice, mais à peine j'eus l'âge de raison que séduit par l'ennemi je fus me jeter dans ses rangs. Bientôt je fus rappelé à mon devoir, mais mon séjour parmi les rebelles, en m'accoutumant à la révolte, m'avait donné du goût pour l'indépendance et malgré que je vécusse dans le camp même du Roi, que je fusse nourri à sa table, j'entretenais pourtant de coupables intelligences avec l'ennemi. Cette infidélité m'entraîna bientôt dans une défection ouverte, et de nouveau je désertai les drapeaux de mon Prince pour combattre dans les rangs ennemis. Je ne m'y signalai que trop; peu s'en faillait que je ne le disputasse aux plus habiles; à l'exception d'une seule, toutes leurs manœuvres m'étaient familières, et celle-là même, pour laquelle, grâce à Dieu, j'avais conservé une sorte de répugnance, je l'eusse sans doute apprise à la fin, si le Seigneur qui dès

lors avait ses vues sur moi ne m'eut préservé de ce dernier malheur. Ce Prince généreux m'épiait pour me sauver, il me saisit dans un défilé, au moment où je pensais le moins à lui, et me liant plus encore par les liens de son amour que par ceux de sa justice, il me ramena dans son camp. Déjà une autre fois je lui avais échappé, aveugle insensé que j'étais! Mais cette fois ce fut pour toujours, oui pour toujours, p[ou]r toujours! Périsse à jamais le souvenir de ma révolte, ou plutôt puisse-je ne l'oublier de ma vie, car rien n'est plus capable de m'attacher à mon Roi que la pensée de ma félonie et celle de sa clémence. Ah! je me fusse estimé heureux qu'en me pardonnant mon crime, il m'eût confiné parmi les esclaves chargés des plus bas emplois de son armée, mais non, prodige de bonté, il m'a élevé au plus haut rang de sa milice, il m'a investi d'un commandement supérieur. Ah! c'est à moi maintenant, soutenu de sa grâce, à ne pas tromper son attente. Oui, mon Roi, il me semble que je brûle du désir de me signaler par quelque éclatant fait d'armes, que tout mon désir est de laver dans mon sang la honte de mes défections passées et de vous prouver, s'il le faut, en combattant pour vous que votre magnanimité a su triompher d'un ingrat et de sa perfidie.

[p. 27] A part toute métaphore, j'ai été pécheur, grand pécheur, et je suis prêtre. A l'exception d'avoir souillé mon corps avec les f[emmes], malheur dont la bonté de Dieu m'a préservé comme par miracle, j'ai suivi en tout les maximes d'un monde corrompu. Le mal a été opéré, le bien hélas! reste encore à faire. Ce que j'ai fait jusqu'à présent ne vaut pas la peine d'être cité. Le public se trompe, je suis fort au-dessous de mes obligations. Il faut que je paie double et puis quand je rapproche ma conduite de celle de mon modèle, mon Dieu! que j'en suis encore éloigné! Orgueil, emportement, recherche de moi-même, etc. Eh, comment puis-je dire: *Vivo ego iam non ego vivit enim in me Christus* [Ga 2, 20]. Il n'y a pas de milieu, si je veux être semblable à Jésus-Christ dans la gloire, il faut auparavant que je lui sois semblable dans ses humiliations et dans ses souffrances, semblable à Jésus crucifié; tâchons donc de conformer en tout ma conduite sur ce divin modèle afin de pouvoir adresser aux fidèles ces paroles de st Paul: *imitatores mei estote sicut et ego Christi* [1 Co 4, 16]. Si ces paroles ne peuvent pas m'être appliquées, il faut que je renonce à régner avec Jésus-Christ dans sa gloire.

Quatorzième méditation: de l'humilité de J.-C. dans l'incarnation.

(Après avoir formé en général le dessein de suivre et d'imiter le Sauveur, il faut voir en particulier en quoi il veut que je l'imite, et quels sont les moyens qu'il juge les plus propres p[ou]r réparer la gloire de son Père, ce qui est le dessein de son incarnation, et celui auquel j'ai dû m'être engagé dans la méditation précédente. C'est ce que nous allons voir dans les exemples de sa vie cachée. Or, quoiqu'il n'y ait point de mystère dans la vie du Sauveur qui ne nous puisse fournir des exemples de toutes les vertus, il semble néanmoins qu'il y a dans chaque mystère une vertu particulière qui y éclate. L'humilité paraît particulièrement dans l'incarnation, la pauvreté dans sa naissance, la mortification dans la circoncision, l'abandon à la volonté de son Père dans la fuite en Egypte, l'obéissance dans la dépendance qu'il eût de Marie et de Joseph pendant les 30 années de sa vie cachée. Ce sont ces cinq vertus opposées aux cinq principaux obstacles] qui empêchent le rétablissement de la gloire de Dieu et de son Règne dans le cœur de l'homme, c'est-à-dire, à l'orgueil ou au désir excessif de la gloire, à l'avarice ou au désir insatiable des richesses, à la sensualité ou à l'amour déréglé des plaisirs, à l'ambition ou au trop d'empressement p[ou]r l'élévation et p[ou]r la grandeur, enfin à l'esprit d'indépendance qui fait qu'on veut toujours suivre

sa propre volonté; ce sont, dis-je, les cinq vertus directement opposées à ces cinq vices qui feront l'objet des méditations suivantes.) Cet avis est du P. Neveu.

Premier point: l'humiliation du Sauveur dans l'incarnation. Second point: la gloire de l'homme dans l'anéantissement depuis l'incarnation.

Les considérations de cette méditation ont fait impression sur moi. La première, que Jésus-Christ s'est vraiment anéanti par l'incarnation [p. 28]: *Exinanivit semetipsum, et* qu'il n'y avait que l'*Homme-Dieu* qui pût vraiment s'humilier. D[ieu] ne le pouvait pas à cause que la gloire, la majesté et la grandeur lui sont essentielles. L'homme ne le pouvant pas non plus, parce qu'il ne saurait se mettre plus bas qu'il doit être. Mais dans l'Homme-Dieu toutes les faiblesses de l'homme convenant à D[ieu], le Tout-Puissant est devenu faible, l'Eternel est devenu un enfant d'un jour, etc.

Une autre réflexion, que rien ne fait mieux voir de quel prix est la gloire de D[ieu] et quel attentat c'est que de la violer, que de voir un Homme-Dieu s'immoler pour la réparer.

Troisièmement, que Jésus-Christ qui est la Sagesse éternelle, ayant choisi les humiliations et l'anéantissement pour réparer la gloire de son Père, il faut nécessairement que ce soit *le moyen le plus propre p[ou]r glorifier Dieu.*

Cette dernière considération surtout m'a frappé. J'avoue à ma honte que je ne l'avais jamais faite, elle me plaît, me satisfait, j'espère avec la grâce de Dieu en tirer des conséquences infiniment utiles pour moi. Il n'y a pas de réplique, il faut y conformer sa conduite. Mon âme, qu'est-ce qui se passe en toi dans ce moment? Tu crains de l'exprimer parce que tu veux être sincère. La conclusion la plus naturelle serait de prendre la résolution d'aimer tellement les humiliations, dont J[ésus]-C[hrist] notre divin modèle nous a fait connaître tout le prix, que tu les désirasses, que tu les recherchasses, que tu jouisses quand elles t'arrivent. C'est là en effet qu'il faut parvenir, mais ne t'alarme pas sans raison, il n'est pas nécessaire d'y arriver tout d'un coup. Commençons par nous introduire dans ce chemin raccourci du ciel, faisons-y d'abord un premier pas, rassurons notre démarche, fixons bien le terme, considérons les traces qu'a marquées le Grand Modèle, appuyons-nous sur son bras, et bientôt nous avancerons; qui sait! peut-être même nous courrons dans cette voie.

Le premier pas, l'entrée dans cette voie, c'est de ne pas repousser les humiliations, de ne pas les fuir et de les accepter avec résignation quand elles nous arrivent, quand le bon Dieu nous les envoie pour nous éprouver, p[ou]r essayer de nous accoutumer à cette solide nourriture.

[p. 29] La véritable grandeur est donc dans les humiliations. La gloire de la créature sera toujours la gloire du Créateur, or J[ésus]-C[hrist] ayant choisi les humiliations précisément p[ou]r rendre gloire à Dieu, il est certain que c'est par les humiliations, etc. D'ailleurs N[otre] S[eigneur] étant le principe de t[ou]te la gloire d'un chrétien, nous ne pouvons être véritablement grands qu'en nous approchant de lui, et tâchant de lui être semblables.

Eh quoi! Nous estimerons indigne d'un homme ce que l'Homme-Dieu a jugé digne de lui! Oh, que cette vérité a besoin d'être méditée! Combien elle est propre à nous faire surmonter les penchants tout contraires de notre nature corrompue! Oui, mon Dieu, j'en ferai souvent le sujet de mes réflexions et votre grâce me la fera comprendre.

Quinzième méditation: de la pauvreté de J.-C. dans sa naissance.

Premier p[oin]t: de la pauvreté de J.-C. dans la crèche. Second p[oin]t: comment les ecclésiastiques doivent imiter la pauvreté de J.-C.

Premier prélude: considérer l'Enfant Jésus dans la crèche de Bethléem: un Dieu enfant sur de la paille.

Second prélude: demander la grâce de profiter de cet exemple pour la réforme de nos mœurs.

Ce serait trop p[ou]r le Fils de Dieu fait homme de naître dans la boutique d'un charpentier... Il est le maître des cœurs et il ne se sert pas de son pouvoir p[ou]r inspirer des sentiments de compassion p[ou]r sa sainte Mère qui le portait. Elle est contrainte de se réfugier dans une étable, et il n'y eut jamais d'enfant plus pauvre que le fils de D[ieu]. Il est tout puissant, il est donc né pauvre parce qu'il l'a voulu. Il est infiniment sage, il ne se peut donc faire que ce qu'il a choisi ne soit le meilleur. Donc la pauvreté est préférable aux richesses.

Excellent raisonnement dont un chrétien ne pourra jamais se tirer. La pauvreté est préférable aux richesses. Donc, si on est riche, il faut être détaché des richesses, il faut se dépouiller avec joie, se réduire malgré son opulence à la pauvreté intérieure, savoir au milieu de l'abondance se priver plus que du superflu; donc si on est pauvre, il faut bien se garder de désirer de devenir riche, se soumettre avec résignation, avec plaisir même aux privations qui sont une suite de la pauvreté. Telle est la doctrine du Sauveur, et quel est l'homme qui oserait s'en plaindre quand J[ésus]-C[hrist] a bien voulu la pratiquer lui-même.

Et ce qui est vrai pour tous les chrétiens, ne l'est-il pas à plus forte raison pour un ecclésiastique?

Concluons, concluons du général au particulier. Je dois donc être détaché des biens, des aises, des commodités de la vie. Je dois sans qu'on [p. 30] s'en doute souffrir quelquefois du moins ce qu'endurent les pauvres gens, un peu de ces privations qui furent le partage du Sauveur, ne profiter des richesses, de l'aisance, etc., que pour en soulager la misère des pauvres. Etre détaché surtout de cœur de ces choses que J[ésus]-C[hrist] a méprisées, imiter st Charles, mon patron, qui observait la pauvreté, la misère même dans les habits de dessous. Prier le Seigneur qu'il m'éclaire pour savoir s'il n'exige pas encore quelque chose de plus, etc.

(La considération de ce jour. Du règlement de la journée et des actions du chrétien). [Lectures...].

Sixième jour: la suite des vertus de la vie cachée de J.-C.

Seizième méditation: de la mortification de J.-C. dans la circoncision.

Premier p[oin]t: l'exemple de mortification que n[ou]s donne le Sauveur dans sa circoncision. Second p[oin]t: la mortification du Sauveur doit être le motif et le modèle de la nôtre.

La véritable mortification renferme deux choses: la peine du corps et la gêne de l'esprit. Il faut mortifier le corps en le faisant souffrir. Il faut mortifier l'esprit en se faisant violence.

Ces conditions se retrouvent dans la circoncision de N[otre] S[eigneur] qui est très douloureuse p[ou]r le corps, très humiliante p[ou]r l'esprit.

Il n'a souffert dans son corps que parce qu'il avait pris sur lui la ressemblance du péché. Moi je dois le faire souffrir mon corps parce qu'il a été trop souvent l'instrument du péché, parce que j'ai imprimé sur lui le caractère du péché. Tertullien dit qu'un pécheur est un homme né p[ou]r la pénitence. Quelle est la pénitence que j'ai faite jusqu'à présent? Elle ne vaut pas la peine d'être comptée. Il faut pourtant se raviser là-dessus, et puisque mon Directeur, auquel je dois me soumettre par obéissance, ne veut pas pour de bonnes raisons que je fasse certaines choses très propres à

mater ce corps qu'il faut traiter comme un esclave révolté, toujours prêt à trahir son maître, c['est]-à-d[ire], qu'il faudrait lui donner du pain et du bâton, comme dit un ancien proverbe, il faut que j'y supplée de quelque autre manière, en réprimant ses goûts, en lui refusant beaucoup de choses permises, en exigeant de lui un service assidu, ne [p. 31] lui accordant ni trop de sommeil, ni trop de nourriture, ni trop d'aises, ni trop d'agréments, point de ces deux derniers s'il est possible, en mortifiant ses yeux, sa langue, son goût, etc. Tout cela peut se faire, je dois par conséquent le faire, et je ferai en sorte avec la grâce de Dieu de n'y pas manquer, en attendant mieux.

Mais ce n'est pas tout. La mortification de l'esprit et du cœur ne doivent pas être oubliées. Au milieu des dangers sans nombre qui environnent un prêtre, s'il n'exerce pas sur lui une continuelle vigilance, il court [le] risque de se perdre. Le Roy[au]me du ciel n'est que pour ceux qui se font violence *Violenti rapiunt illud* [Mt 11, 12]. Il faut y travailler à chaque instant du jour. Etouffer sans cesse ces passions qui voudraient renaître de leurs cendres, calmer les premiers mouvements d'un cœur susceptible de plusieurs affections déréglées, combattre surtout cet amour-propre, éternel ennemi de toutes nos actions qu'il corrompt, qu'il vicie, qu'il rend inutiles p[ou]r le salut et souvent même condamnables. Il faut tenir continuellement en haleine cette âme paresseuse pour acquérir les biens éternels, et que ses penchants corrompus entraîneraient vers l'abîme. Il faut, eh! que ne faudrait-il pas? la grâce de Dieu, aidant la volonté, l'éclairera sur ce qu'elle doit faire à cet égard, et lui donnera la force de le pratiquer. Allons, allons, mettons-nous dans cette confiance, au plus tôt à l'ouvrage.

Dix-septième méditation: de la fuite de J.-C. en Egypte ou du parfait abandon à la Providence.

Premier p[oin]t: l'exemple que N. S. n[ou]s donne de ce parfait abandon dans le mystère de la fuite en Egypte. Second p[oin]t: les motifs qui nous portent à imiter l'exemple de Jésus dans ce parfait abandon.

Si notre foi était plus vive nous dirions avec plus de confiance cette parole que nous avons si souvent à la bouche, et il est à craindre, si rarement dans le cœur: *Notre Père qui êtes dans les deux.* Cette parole consolante que nous ne devrions prononcer qu'avec le sentiment le plus tendre d'amour et de reconnaissance est le fondement de toutes nos espérances, le plus grand motif que nous puissions avoir pour [p. 32] nous abandonner sans inquiétude à toutes les dispositions de la Providence. Dès l[or]s que Dieu est notre Père, c'est à lui à pourvoir à tous nos besoins, à veiller sur les dangers qui nous menacent, etc.

Notre adorable Sauveur qui en était aussi le fils (non seulement par adoption comme nous, mais par voie de génération divine et éternelle) nous a donné l'exemple des conséquences que nous devions tirer de cette sublime prérogative. Toute sa vie a été p[ou]r nous un modèle de cet abandon filial à la volonté de son Père. Mais sa fuite en Egypte nous en présente des caractères plus frappants qu'en toute autre circonstance. Il fuit en bas âge p[ou]r se réfugier dans un pays inconnu, livré à la plus absurde idolâtrie, etc. Son départ précipité ne lui donne pas le temps de se pourvoir de ce qui serait nécessaire dans un trajet si long, etc. L'ordre du Seigneur lui est connu, il se soumet, car comme il l'a dit lui-même il n'était venu que pour faire la Volonté de son Père, non point p[ou]r commander, mais pour obéir en tout.

Cette fuite précipitée, à ne la considérer qu'avec des yeux humains, était contraire aux lumières de la raison; c'était une preuve apparente de faiblesse. Que n'agissait-il en maître soit p[ou]r amener Hérode à ses pieds, soit p[ou]r briser cet instrument dont l'enfer se servait pour le persécuter, etc. Mais Dieu ordonne, son fils

obéit, etc., il abandonne entre ses mains son honneur, sa vie, son repos, etc. Et n'oublions pas une chose: c'est que cet abandon en Jésus était très volontaire; quoiqu'il fût enfant il jouissait déjà, et dès les premiers instants de sa conception, de toutes les facultés de son âme qui reçut dès le premier instant de son union avec le Verbe la plénitude de grâce, etc., suite nécessaire de cette union hypostatique, etc.

Ai-je pris p[ou]r modèle en cet abandon total, absolu, ce divin Maître qui n'en a agi ainsi que pour me donner l'exemple de ce que je devais faire? Il s'en faut. Je ne m'inquiète pas beaucoup à la vérité pour ce qui est arrivé, mais je n'agis pas dans les affaires [p. 33] qui me sont confiées et que je souhaite ardemment de voir réussir avec cet abandon, j'y mets trop du mien, je redoute trop d'échouer, je prie bien un peu, mais pas assez, pas comme si je comptais sur la prière, comme sur le fondement, etc.

Cependant rien n'est plus raisonnable que de m'abandonner entièrement à Dieu dans mes besoins comme dans mes entreprises. Il connaît mes besoins, il est mon Père et un Père tout puissant, *Scit Pater vester caelestis quia his indigetis* [Mt 6, 32]. Il dirige tout dans l'univers; le moindre insecte ne se meut que par sa volonté; il a dit lui-même que mes cheveux sont comptés, quel sujet de confiance p[ou]r tout ce qui regarde mon salut, pour les choses même qui n'y ont qu'un rapport indirect, mais qui sont selon sa volonté. Oui, même p[ou]r les besoins de la vie, p[ou]r la réussite des affaires, pour tout en un mot; sa tendresse y pourvoira si ma confiance est sans bornes, *Nemo tam Pater*.

Cette confiance, cet abandon est même un devoir parce qu'elle rend gloire à Dieu, car la gloire étant une estime accompagnée d'amour et de louange, nous ne pouvons mieux marquer à Dieu cette estime, cet amour, cette louange qu'en nous abandonnant entièrement et avec une parfaite soumission à sa volonté. C'est la grâce, ô mon Dieu, que je vous demande. Je sens qu'indépendamment de ces raisons déterminantes et péremptoires, il en est une que je ne dois pas oublier: c'est que sans cet abandon, je ne posséderai jamais mon âme en paix.

Dix-huitième méditation: de l'obéissance de Jésus dans sa vie cachée.

Premier p[oin]t: de l'obéissance parfaite qu'il rend à son Père. Second p[oin]t: de l'obéissance que Jésus rend à sa Mère et à Joseph.

Oh! combien les jugements de Dieu sont différents de ceux des hommes! Le Sauveur passe 33 ans sur la terre. De ces 33 ans, trois seulement sont consacrés à la prédication, aux œuvres extérieures, etc., trente sont employés, a quoi? à la retraite, à la prière, au travail des mains, à l'obéissance, à la dépendance; mais pourquoi, mon Sauveur, ayant si peu de temps à accorder aux hommes, vous semblez encore leur en dérober la plus grande partie? Ce n'était pas pour vous instruire, ce n'était pas pour vous perfectionner. La plénitude de la science, de la sagesse et de la sainteté résidait en vous. Pourquoi donc faire languir le monde [p. 34] dans l'attente de son guide, de celui qui devait lui enseigner toute vérité, lui montrer le chemin du ciel, rompre les chaînes qui le tenaient captif, etc. Telle était la volonté de son Père, Jésus rendait plus gloire à Dieu dans la boutique du charpentier qu'il ne l'eût fait en remplissant la Judée de l'éclat de ses miracles. Il faut bien que cela soit ainsi puisque Jésus l'a pensé, puisque Dieu son Père l'a voulu. Méditez sur ce mystère, car c'en est un très incompréhensible, duquel pourtant nous pouvons retirer des vérités pratiques propres à nous encourager et à nous consoler.

1° Que notre perfection ne consiste pas seulement à faire de gr[an]des choses pour D[ieu], mais surtout à accomplir sa Volonté; ainsi quand par sa volonté n[ou]s sommes dans l'impossibilité de faire certaines œuvres, etc., cette impuissance même

bien dirigée peut être aux yeux de Dieu d'un plus grand prix que ces œuvres d'éclat, etc., que de longues prières, etc.

2° Que la vie cachée est p[ou]r beaucoup de gens plus méritoire et un moyen plus sûr de glorifier D[ieu] que ne le serait la vie apostolique. On y meurt plus à soi même, l'humilité y est plus en sûreté, l'amour-propre, qui s'alimente si aisément au grand jour, y est comme enterré, etc.

Quelle source d'instructions! Quelle obligation n'avons-nous pas au Sauveur de nous avoir donné cette connaissance par la préférence qu'il a accordée à cette vie cachée, sanctifiée par son exemple.

Ainsi, ô mon âme, tu as à te reprocher de n'avoir pas imité ton divin Maître dans ta conduite, tu t'es livrée aux œuvres extérieures avant de t'être suffisamment éprouvée dans l'obscurité de la retraite, en pratiquant l'humilité, l'abnégation, c'est pourquoi ton ministère est souvent infructueux, c'est pourquoi l'amour-propre est si vif en toi, et tes œuvres si imparfaites, etc. Tâchons de remédier en partie à ce désordre en ne me livrant pas tellement au dehors que je perde la solitude intérieure, en rentrant dans la retraite dès que mon ministère cesse d'être nécessaire au prochain, etc.

[p. 35] Que l'obéissance du Sauveur non seulem[ent] à l'égard de son Père céleste, mais encore à l'égard de Marie et de Joseph me serve de règle pour me soumettre volontiers, non seulement aux événements, mais encore aux volontés des autres même q[uan]d elles contrarient les miennes. Ce n'est pas assez que de se soumettre aux supérieurs; la perfection serait de céder aux égaux et aux inférieurs. Dans cette obéissance volontaire, il faudrait ne pas se contenter de ne pas murmurer, de ne pas différer de la faire promptement, mais il faudrait encore que la volonté se soumit intérieurement.

Je ne dois point oublier que ce qui me faisait le plus de peine lors de ma maladie, c'était de m'être trouvé dans une position où j'agissais par ma seule volonté, de manière que je ne savais pas si mes œuvres, qui n'avaient pas le mérite de l'obéissance, étaient agréées de Dieu.

La considération de ce jour: sur l'élection. [Lectures...].

Septième jour: de l'obligation de se déclarer hautement p[ou]r J.-C. et de l'imiter dans sa vie publique.

Dix-neuvième méditation: des deux étendards, ou de l'oblig[atio]n de se déclarer hautement pour J.-C.

(Ce fut dans cette méditation que Dieu inspira à st Ignace le dessein d'instituer un ordre sous le nom de Compagnie de Jésus dont la fin fut de combattre sous l'étendard de J[ésus]-C[hrist] et de déclarer la guerre à ses ennemis. On met cette méditation à propos dans ce lieu, parce qu'après avoir conçu le désir d'imiter les vertus de la vie cachée de Jésus, il faut à son exemple sortir de la retraite p[ou]r faire profession publiq[ue] de le suivre en se déclarant sans crainte pour le parti de la vertu, et en y portant les autres) P. Neveu.

Oui je l'ai vu dans toute sa pompe ce formidable tyran, je l'ai vu entouré de ses nombreux satellites, et, trop faible pour résister aux appas qu'il sut présenter à mon inexpérience, je me

128

rangeai avec tant d'autres autour de son trône p[ou]r grossir son cortège. Je finis enfin par me demander à quoi aboutiraient toutes ces promesses que je voyais prodiguer et rarement tenir [p. 36]. Je me consultai moi-même p[ou]r savoir si j'étais heureux, je poussai plus loin mes recherches et je compris qu'avec Lucifer tout

bonheur, supposé qu'il en put donner aux insensés qu'il abusait, devait cesser avec le court espace de la vie. C'est alors que je gémis sur mon funeste égarement, et la réflexion ayant calmé le délire qui m'avait obscurci la raison, je reconnus que je n'avais pas cessé d'être malheureux sous son empire. J'étais jeune pourtant, mais j'ai éprouvé par moi-même que l'attrait de la vertu est plus puissant encore que les appâts du vice, même dans l'âge de la fougue des passions, quand on ne s'obstine pas a la repousser sans l'entendre et sans fixer sur elle des regards attentifs.

Mais combien peu sont assez sages pour écouter ses leçons! Mon Dieu soyez béni pour m'avoir éclairé sur le danger que je courais. Plût au ciel que jamais je ne me fusse détourné de cet étendard de la Croix d'où découlent la vraie joie et le véritable bonheur; peu de gens, il est vrai, marchent à sa suite. C'est, qu'effrayés de l'apparence, les malheureux mortels se figurent que ces épines qui la couronnent piquent ceux qui s'en approchent, que la lance les déchire, etc. Erreur fatale! Qui me donnera, ô mon Dieu, d'en désabuser tous les hommes! Que ne puis-je leur faire connaître ce que m'a appris ma propre expérience? Auprès de Lucifer les apparences promettaient la joie, le bonheur, etc. Les premiers qui s'y sont laissés prendre semblent vouloir multiplier le nombre des dupes, et tous crient de manière à s'étourdir mutuellement, nous sommes heureux, le bonheur est p[ou]r nous, mais en réalité il n'y a que chagrins, qu'épines, que couleuvres sous ces guirlandes de rosés, sous ces habits de pourpre, etc., tandis qu'avec l'aimable Jésus, c'est tout le contraire.

Puisqu'il y a guerre ouverte entre ces deux partis. Seigneur, je me range du vôtre, je veux. Seigneur, combattre pour vous [p. 37] jusqu'à la mort. Rien ne me paraît redoutable. Si vous êtes avec moi, votre grâce dont j'ai éprouvé si souvent les effets m'est un garant de la victoire. Mais, Seig[neu]r, fouillez dans mon cœur pour en retrancher tout ce qui n'est pas de vous. Mon séjour dans la cour du Tyran a pu et m'a en effet laissé mille souillures, mille imperfections qu'il n'appartient qu'à vous de détruire, etc.

Vingtième méditation: des trois degrés d'humilité.

(Après avoir résolu de suivre l'étendard de J.-C. st Ignace proposa 3 degrés de perfection qu'il appelle degrés d'humilité. Il entend par là la soumission de la volonté de l'homme à celle de Dieu en quoi consiste l'humilité essentielle). P. Neveu.

Premier point: le premier degré d'humilité ou de perfection consiste à nous soumettre tellement à la volonté de Dieu que nous aimions mieux perdre les biens, la santé, la vie même, que de violer un seul de ses commandements et que de perdre sa grâce.

La raison, notre avantage, l'exemple des martyrs n[ou]s en disent assez là-dessus. Il me semble, ô mon Dieu, si je ne m'abuse, que telle est la disposition de mon cœur, que ma volonté n'hésiste pas. Et où en serais-je, ô mon Dieu, s'il n'en était pas ainsi? Répandez sans cesse l'abondance de vos grâces en moi, afin que je me raffermisse de plus en plus dans cette indispensable résolution. Quand je considère qu'il a été un temps, où sans être menacé d'aucun mal, et uniquement p[ou]r me satisfaire, je vous ai offensé, et grièvement offensé, je ne conclus pas seulement que je dois trembler dans le danger, non:

parce que mon plus ferme appui, c'est votre grâce, comme je l'ai éprouvé déjà si souvent, mais j'en conclus encore que ce souvenir de ma malice doit m'exciter à une plus grande horreur de moi-même, à une douleur plus vive de vous avoir préféré des ordures, et à une résolution ferme et invariable de vouloir laver dans mon sang, s'il le fallait, une aussi noire ingratitude.

Second point: le second degré d'humilité ou de perfection consiste à se soumettre si parfaitement à la volonté de Dieu, qu'on aime mieux perdre les biens, la santé, l'honneur et la vie que de déplaire à D[ieu] en la moindre chose et que de commettre un seul péché véniel de propos délibéré.

Que ne puis-je dire avec la même sécurité en ce point ce que j'ai dit dans l'autre. Quelquefois je voudrais me persuader que c'est en effet les dispositions de mon âme, mais mon imperfection habituelle ne me permet pas de le croire. Cependant y a-t-il rien de plus raisonnable; et dois-je tendre à quelque chose avec plus de soin? Il me semble, quand je rentre en moi-même, que c'est tout de bon que je voudrais tout sacrifier plutôt que d'offenser mon Maître en la moindre chose; je me dis que plus je l'ai offensé par le passé plus la reconnaissance exige de moi la plus scrupuleuse attention à ne rien faire qui puisse déplaire à celui qui, pouvant punir mes crimes par des supplices éternels, m'a accordé un généreux pardon, et m'a donné temps et grâce pour réparer mes fautes. Je compte en ces moments sur son secours et ce qui paraîtrait impossible à ma faiblesse me semble aisé, aisé de sa vertu toute puissante. Mais ensuite, quand je vois qu'au premier choc je suis culbuté, etc., je ne sais plus que penser de moi-même, car puis-je me flatter qu'au milieu de toutes mes misères il n'y ait pas plusieurs fautes vénielles entièrement délibérées? Ce n'est pas croyable dans une vie aussi tiède, aussi lâche que la mienne? Du moins est-il très certain que souvent j'ai agi contre l'inspiration secrète de la grâce sous le vain prétexte que l'action que je me proposais n'était pas péché, préférant aussi mes faibles lumières, mes préjugés mêmes aux clartés de l'Esprit Saint. Mais pourquoi paraître en douter? Non, indubitablement j'ai commis beaucoup de fautes du moins avec délibération pratique, si je puis m'exprimer ainsi, c['est]-à-d[ire], que je n'ai pas précisément fait ce raisonnement: quoique telle chose soit un péché véniel, je veux me le permettre, mais j'ai fait, dit ou pensé inconsidérément des choses qui étaient vraiment des fautes sans vouloir apporter dans mes démarches cette circonspection dont le défaut seul était une infidélité.

Eh bien, dois-je me décourager p[ou]r cela? Non certes; ce qui n'a pas eu lieu par le passé pourra fort bien se faire à l'avenir; je n'en attends pas moins des bontés infinies de mon Dieu, et de la résolution qu'il m'inspire dans cette retraite.

[p. 39] Troisième point. Le troisième degré d'humilité ou de perfection consiste à être dans cette disposition que q[uan]d même on n'offenserait pas plus D[ieu] dans la jouissance des richesses, des plaisirs et des honneurs que dans l'état opposé, néanmoins par un désir sincère d'imiter J[ésus]-C[hrist], on préfère la pauvreté aux richesses, les souffrances au plaisir et l'humiliation à la gloire, de sorte que si par un ordre de la Providence on est engagé à vivre dans un état de grandeur et d'abondance de tous les biens, on ait toujours un penchant secret et continuel qui nous porte vers l'état d'humilité et de pauvreté. Voilà ce qu'on appelle avoir l'esprit de Jésus-Christ. P. Neveu.

Non, ce n'est point une illusion, ce dernier degré n'effraye pas ma faiblesse. Les deux pr[emier]s articles ne me paraissent même pas difficiles, j'avoue que le dernier exigerait encore bien du travail pour que je l'adoptasse dans toute son étendue, p[ou]r que je passasse à en faire la règle de ma conduite. Ne pas désirer la gloire, passe, mais aimer l'humiliation c'est difficile. Ne désespérons de rien, avec la grâce on vient à bout de tout. Il faut que je commence par bien m'établir dans l'amour de la pauvreté, et des souffrances, avancer jusqu'à mépriser la gloire. Dieu, je l'espère, me donnera ensuite d'aller jusqu'à aimer les humiliations, mais c'est un ouvrage de longue haleine; les saints y ont travaillé toute leur vie.

Vingt-et-unième méditation: des trois classes ou des trois sortes de personnes qui désirent leur salut et de leurs différentes dispositions.

Premier p[oin]t: de la fausse persuasion de ceux qui imaginent vouloir suivre Jésus-Christ et faire leur salut sans en prendre les moyens. Second p[oin]t: cette fausse persuasion est la source du désordre et de la perte de la plupart des chrétiens[1].

131. La sainte messe.[2]

Dévotion de saint Philippe Néri pendant la célébration de la messe.

[1814-1815][3].

S. Philippe de Neri la célébrait avec une extraordinaire dévotion. Quelquefois il perdait entièrement ses forces; il était obligé de se distraire avant de la commencer, il tremblait de manière à faire remuer la chambre où il célébrait. Quand il en était à l'offertoire sa joie redoublait, et quoique encore jeune, son bras tremblait de manière qu'il était obligé d'appuyer le coude sur l'autel pour pouvoir verser le vin dans le calice. Il en mettait toujours une grande quantité, et il avait soin de choisir les hosties les plus grandes afin de conserver plus longtemps dans sa poitrine son divin Sauveur. On a vu souvent qu'après la consécration le calice était rempli de sang. A l'élévation, il lui était quelquefois impossible de retirer ses bras, de manière qu'il demeurait assez longtemps les bras élevés pour faire adorer Notre Seigneur Jésus-Christ au peuple, il s'élevait souvent sur la pointe des pieds, et maintes fois il s'élevait à deux pieds de la terre.

Au moment de la ste communion, il savourait le corps de Notre Seigneur comme une viande délicieuse, et il ne pouvait s'empêcher de le faire d'une manière à être aperçu.

Quand il consumait le précieux sang, il suçait le calice avec une telle affection qu'on aurait dit qu'il ne pouvait plus en détacher ses lèvres, aussi avait-il insensiblement enlevé la dorure de la coupe, et même usé l'argent; on voyait les traces de ses dents très sensiblement marquées.

L'ardeur et l'affection qu'il mettait dans cette action ne pouvait pas n'être pas vue par les assistants; cette idée le peinait, c'est pourquoi il ne voulait jamais souffrir qu'on entendit la messe près de l'autel où il la disait, et qu'il avait averti son servant de ne se présenter pour les ablutions que quand il lui ferait signe de s'approcher.

Il finit par ne plus dire la messe dans l'église; il la célébrait dans une chapelle domestique, où il pouvait donner un libre essor à sa tendre dévotion. Les assistants, et le servant, se retiraient à l'Agnus Dei après avoir éteint les cierges, et allumé une lampe; on fermait les fenêtres et la porte, pour qu'on ne pût pas entendre les soupirs,

---

[1] Le texte d'Eugène s'arrête ici. La retraite du P. Nepveu dure 10 jours et comprend 30 méditations.

[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-6. Dans le fonds DM IV-6 on a regroupé 14 feuillets de notes prises par Eugène en lisant la vie de saints, tels:
saints Alphonse, Barthélémy des Martyrs, Charles Borromée, François de Borgia, François de Sales, Jean-Baptiste, Joseph, Léonard de Port-Maurice, Louis de Grenade, Pierre et Philippe Néri. Dans toutes ces notes il y a peu de réflexions personnelles. Quelquefois il s'agit d'extraits ou encore, comme ici, du bref résumé d'un chapitre. Nous ne publions que cette page à titre d'exemple et parce que Mgr de Mazenod a toujours célébré lui-même la messe avec beaucoup de ferveur.

[3] Feuille sans date, mais sans doute de 1814-1815. Le premier juillet 1814, Eugène a demandé à Forbin-Janson de lui ramener de Rome une biographie de saint Philippe; en 1815, il affirme qu'il puise dans les CC. et RR. de saint Philippe (lettre à Tempier, 9 octobre).

les cris de joie, etc. On suspendait au-dessus de la porte une petite planche sur laquelle on avait écrit ces mots: *silence, le Père dit la messe.* Deux heures après le servant revenait, et frappait à la porte; si s. Philippe répondait, il entrait, allumait les cierges, ouvrait les fenêtres, et le Saint continuait la messe en se plaignant de ce que le temps s'était écoulé si vite. Quand il ne répondait pas, le servant se retirait, et revenait quelquefois à plusieurs reprises sans pouvoir pénétrer; enfin quand il lui était permis d'entrer il trouvait le Saint comme s'il était au moment d'expirer.

Quand il donnait la ste communion, il entrait dans des transports de joie qui étaient sans doute bien propres à attirer le feu de l'amour divin dans le cœur de ceux qui recevaient Notre Seigneur de ses mains.

Grand Saint, obtenez-moi quelque parcelle de votre amour pour Jésus-Christ, afin que ce divin Maître n'ait plus à souffrir de mes tiédeurs, et des pitoyables dispositions avec lesquelles je le reçois si souvent. Dieu d'amour, donnez-moi votre amour par l'intercession de votre serviteur Philippe.

132. A Monsieur le Président de Mazenod, à Palerme.[1]

Retour de Napoléon, aidé par l'armée. Il n'y a plus d'honneur ni de religion. Eugène offre ses services comme aumônier des troupes royalistes.

L.J.C.

Aix, ce 26 mars 1815.

...Quelque horrible opinion que j'eusse de l'espèce humaine, jamais je n'aurais osé supposer que sa dépravation fût au point que nous la voyons. Quelle nation que la nôtre! Avec la foi, elle a perdu tout sentiment d'honneur, de probité, etc. Les uns trahissent ouvertement la plus sainte des causes; ils ne se servent de leurs serments que pour mieux tromper un prince trop généreux qui avait accablé ces perfides de grâces et de bienfaits; les autres seraient presque tentés de demeurer spectateurs tranquilles d'une lutte à laquelle ils paraissent à peine s'intéresser, quoique leur bonheur en dépend. L'égoïsme a tout desséché, il n'y a pas plus d'honneur national qu'il n'y a de religion. Oh, l'exécrable peuple! Cependant il faut être juste; c'est ici plutôt le crime de l'armée que celui de la nation. On se montre bien dans nos contrées et dans plusieurs autres provinces[2].

Je n'ai que le temps de vous assurer que nous nous portons bien, que je suis l'homme le plus tranquille et qui s'alarme le moins. Ma confiance en la [p. 2] Providence est sans bornes. J'ai écrit à M. le Duc d'Angoulême pour lui offrir mes services pour son armée. Je n'ai encore point de réponse, je n'en aurai peut-être jamais; mais j'aurai fait mon devoir, qui m'obligeait à cet acte de dévouement. Ne pouvant pas servir mon Roi avec l'épée, je dois le servir par tous les moyens que me fournit mon ministère.

Adieu. Je vous embrasse tous de tout cœur. Dans un mois, nous aurons abattu et puni tous nos ennemis, qui sont ceux de l'honneur, du bien public et de la religion.

---

[1] Orig.: Aix, bibl. Méjanes, B 69.

[2] Allusion aux Cent-jours, retour de Napoléon du 1er mars au 18 juin 1815. Battu à Waterloo par les Anglais et les Prussiens, il dut abdiquer. Le duc d'Angoulême à la tête de troupes régulières avait tenté de s'opposer aux soldats fidèles à Napoléon; Eugène lui avait proposé ses services.

133. A Léon-Jules de Saboulin, congréganiste.[1]

L'homme doit louer Dieu au nom de toutes les créatures. Conseils pour les vacances.

Aix, le 9 septembre 1815.

Tu as raison, mon cher ami, pour le chrétien tout est animé dans la nature; son âme attentive entend le langage muet des créatures même inanimées, et il se charge volontiers d'acquitter la dette de reconnaissance qu'elles sont incapables de rendre au maître commun de toute la nature[2].

Profite bien du peu de temps que tu as à passer à la campagne pour te récréer et fortifier ton corps, afin qu'il te seconde bien dans les travaux auxquels tu vas bientôt te livrer avec une nouvelle ardeur. N'étudie pendant les vacances que par manière de récréation. Chaque chose a son temps. Maintenant il faut que tu détendes l'arc pour qu'il porte plus loin quand il faudra que tu t'en serves. Le conseil que je te donne n'est pas difficile à suivre, mais, dût-il t'en coûter pour le suivre, je pense que tu devrais faire cet effort.

Adieu, mon très cher ami, je t'embrasse, ainsi que tes frères, de tout cœur, car je vous aime tous bien.

Nos congréganistes te remercient de ton bon souvenir; ils vous saluent. Tout va bien comme de coutume, grâce à Dieu qui nous protège. Prie pour nous comme nous prions pour toi et reviens-nous bientôt sain et saint. Tu sais que je suis pour la vie ton meilleur ami.

Eugène de Mazenod.

134. [Au Président de Mazenod, à Palerme].[3]

Eugène tente de convertir La Poire et n'insiste plus pour le retour des Mazenod qu'il serait allé voir à Palerme s'il avait été moins «enchaîné» par son ministère à Aix. Le clergé se recrute parmi les classes pauvres.

Aix, le 15 septembre 1815[4].

...Ce que vous dites de La Poire[5] est très juste. Aussi ce n'est pas à titre de tendresse que je vous avais demandé une lettre pour lui, mais à cause de votre

---

[1] Copie dans Notices *Nécrologiques* II, 203. L.-J. de Saboulin (1801-1871) fut ordonné prêtre en 1852 et entra dans la Congrégation en 1853. Nous publions cette lettre parce qu'elle est un modèle du petit nombre de celles que nous conservons, écrites à des congréganistes. Nous avons cependant plus 200 lettres écrites par trente d'entre eux à Eugène, surtout de 1814 à 1821.

[2] Léon-Jules avait écrit de Beauplan, le 5 septembre 1815: «Je crois Monsieur ne pouvoir mieux commencer ma lettre qu'en rendant louanges à Celui à qui toutes sont dues. Je pensai hier, en regardant les étoiles, la beauté et l'immensité des cieux, quelle devait être la puissance de leur créateur, à qui un seul mot avait suffi pour les créer!.. Il m'est impossible de ne pas ressentir de la tristesse en pensant que je suis éloigné d'un directeur et d'une congrégation si utile pour moi. Que mon exil est long! Je crois Monsieur pouvoir appeler avec raison ma patrie, non point charnelle mais spirituelle, la congrégation où j'ai commencé à goûter un vrai bonheur!...»

[3] Orig.: Aix, Bibliothèque Méjanes B 69. Nous omettons la plupart des paragraphes ,de cette lettre où Eugène parle de la pension qu'il faudrait obtenir pour son père.

[4] Lettre sans date, à la suite de celle du 2 septembre. Dans sa réponse, le 10 décembre 1815, le Président dit qu'il a reçu la lettre du «15 septembre».

[5] La Poire, surnom du marquis Boniface de Périer, ami d'enfance du Président.

situation d'affaires avec lui. Ce que vous me marquez pour lui est suffisant; je le lui communiquerai. Il est reconnu p[ou]r être souverainem[ent] égoïste; je le plains, et d'autant plus qu'il pense peu à son salut. J'en suis d'autant plus peiné qu'il sera vraisemblablement surpris par la mort, dont il a une peur effroyable et en même temps très risible. Je le vois rarement parce q[ue] j'ai trop d'affaires p[ou]r le voir souvent. Mais, pour le bien de son âme, je le régale, chaque fois que je le rencontre, de l'histoire de quelque mort subite; c'est dans le dessein de le déterminer à retourner sincèrement à Dieu, qui finira par se lasser de ses résistances.

[f. 2] ...Vous pensez bien qu'après ce qui s'est passé, je changerai un peu de langage sur l'article de votre retour... Cependant il est dur de devoir prendre son parti aux dépens de son cœur et de ses plus chères affections; qu'il faille renoncer à voir un père et des parents comme vous, parce qu'il ne plaît pas au Roi de récompenser la vertu, ou à ses Ministres de lui faire savoir quand elle est malheureuse. Si j'avais été moins enchaîné par les liens que je me suis fait ici, si je n'avais pas craint que mon absence nuisît au bien que j'ai commencé de faire parmi la jeunesse, je ne me serais pas refusé à l'invitation qui me fut faite d'aller à Rome. Vous pouvez croire que de Rome à Naples il n'y eût eu qu'un pas pour moi, et d'un saut je me serais trouvé dans vos bras. Mais à part la dépense, que je devais considérer, je me serais cru responsable des suites de mon absence pour des jeunes gens au nombre de plus de cent, qui vivent dans la pratique de toutes les vertus au milieu d'une ville qui ne se pique pas de piété, mais qui ont encore besoin d'être soutenus par moi, que personne, à ce que je crois, ne serait à même de remplacer. Je serai quelque jour plus libre, je l'espère du moins.

Je ne pense plus à faire venir des livres de Palerme; ils me coûtent moins à Turin. L'Evêque de Vannes, Ferdin[an]d de Bausset, neveu de l'Evêq[ue] de Fréjus, vient d'arriver dans notre ville; on se flatte qu'il pourrait être fait archevêq[ue] d'Aix. Mais quand s'occupera-t-on de la religion? Il semble qu'on croit y être toujours à temps. Quel clergé que celui qui se forme! Pas un homme connu; nous en sommes réduits à ce qu'il y a de plus pauvre, de plus misérable, de plus abject dans la société. Il faut espérer qu'ils suppléeront par leurs vertus à ce qui leur manque d'ailleurs, mais il en faudra beaucoup.

1816-1831

135. Abrégé du règlement de vie de Messieurs les congréganistes de la jeunesse chrétienne [d'Aix].[1]

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM VIII-la. Copie faite par le congréganiste Pécoul, mais texte composé par Eugène de Mazenod; en effet, il parle de lui-même dans le dernier paragraphe et, de plus, il développe des thèmes qu'on retrouve souvent dans ses notes de retraites de 1808 à 1816: sang du Sauveur, communion des saints, dévotions à l'eucharistie, à Marie et aux saints, etc. Il a pu cependant s'inspirer d'une certaine façon de règlements identiques; le 19 juillet 1814, par exemple, il demande à Forbin-Janson de lui apporter de Rome les règlements des congrégations de jeunesse établies chez les Jésuites et les Philippins, etc. Ce règlement exercera une certaine influence sur les Règles des Missionnaires de Provence, cf. E. Lamirande, *Les règlements de la Congrégation de la Jeunesse... et nos saintes Règles*, dans Etudes *Oblates*, 15 (1956), 17-33.
Pour ces motifs, il nous semble opportun de publier ce texte, même si le Père de Mazenod ne parle ici de lui-même que dans le dernier paragraphe.

Nécessité d'un règlement. Règles générales: devoirs envers Dieu et le prochain, dévotions. Règlement de la journée, exercices de piété, étude, etc.

1816.

La vie chrétienne consiste principalement à éviter le mal et à pratiquer le bien, mais on ne parviendra jamais à cette double fin si désirable, si l'on ne règle pas les actions de la journée, de façon à ne rien laisser au hasard ou au caprice.

Nécessité d'un règlement.

L'expérience prouve qu'on court risque de ne pas persévérer longtemps dans la pratique de la vertu, si l'on ne captive pas la volonté sous une règle uniforme pour tous les jours de la vie, avec les modifications que l'âge et les différentes circonstances dans lesquelles on peut se trouver doivent nécessairement y apporter. La ferveur, on le sait, n'est pas toujours égale; la fatigue de l'esprit, l'indisposition même du corps qui se laisse volontiers aller à la paresse, porteraient trop souvent à un funeste relâchement; il arriverait que des jours entiers se passeraient sans qu'on songeât à rien faire pour Dieu, et bientôt tous les jours ressembleraient à ceux-ci. Pour éviter ce malheur, il faut se soumettre à une règle sage qui mette un frein, aux égarements de l'esprit et qui fixe l'inconstance de la volonté; il faut partir de ce principe que du bon emploi des jours dépend le bon emploi de la vie et que du bon emploi de la vie dépend l'éternité. Pour bien employer la journée, il faut tâcher d'établir un tel équilibre entre les divers devoirs que l'on a à remplir, que l'on ne donne rien aux uns au [p. 2] détriment des autres.

Devoir des congréganistes.

Les devoirs des congréganistes de la jeunesse chrétienne se bornent principalement à la piété et à l'étude. On comprend dans la piété tout ce qu'ils doivent à Dieu et au prochain. L'étude est le devoir d'état de la plupart d'entre eux; un petit nombre peuvent avoir des devoirs de société à remplir.

Règles générales.

Défiance de soi-même. Confiance en Dieu.

Avant de mettre sous leurs yeux la manière de placer, d'encadrer, s'il est permis de se servir de ce terme, la pratique de ces diverses obligations dans le courant de la journée, il faut qu'on leur rappelle de se prémunir contre les attaques de l'amour-propre qui voudrait leur persuader qu'ils sont capables de bien faire par eux-mêmes, tandis qu'ils doivent mettre toute leur confiance en Dieu qui les assistera puissamment tant qu'ils seront humbles, mais qui les punirait honteusement de leur orgueil s'ils étaient assez insensés pour compter et se fier uniquement sur leurs propres forces. Appuyés sur le bras puissant de Dieu, ils auront la plus entière confiance de réussir dans la grande affaire de leur salut, encouragés par ces paroles consolantes de l'apôtre saint Pierre que nous pouvons rendre notre vocation certaine par nos bonnes œuvres. Mais, afin de trouver moins d'obstacles à l'accomplissement de leurs bonnes résolutions, ils se rappelleront et mettront en pratique les divers [p. 3] articles du règlement général de la congrégation et notamment, pour se conformer à ce qui est

prescrit à ce sujet, ils se feront une loi inviolable de s'éloigner de toutes les occasions de péché.

Fuite des occasions dangereuses.

Ils fuiront par conséquent comme la peste toute compagnie dangereuse; ils n'iront jamais, sous quelque prétexte que ce soit, au théâtre, école d'impiété et de libertinage qu'ils ont appris à redouter par l'expérience d'autrui; ils ne se permettront pas non plus de danser, bien convaincus que la danse est un passe-temps dangereux qui ne peut être toléré dans le christianisme.

Fréquentation des sacrements. Amour de Dieu. Horreur pour le péché.

Pour se fortifier contre les divers combats qu'ils auront peut-être à essuyer à ce sujet, ils auront grand soin de fréquenter les sacrements; c'est par leur moyen qu'ils se maintiendront en la grâce de Dieu et qu'ils croîtront et avanceront dans la vertu; à cet effet, ils se confesseront tous les quinze jours et ils communieront aussi souvent que le directeur de leur conscience le leur permettra.

Ils aimeront Dieu par-dessus toutes choses, ils auront pour son divin Fils notre Seigneur J.-C. la plus tendre reconnaissance pour tous les bienfaits dont il les a comblé[s] et pour toutes les grâces qu'il ne cesse encore de répandre tous les jours sur eux. Et afin de prouver à Dieu que ces sentiments sont gravés bien avant dans leur cœur, ils auront toujours la plus grande horreur pour le péché mortel et si jamais, ce qui n'arrivera que trop souvent, ils étaient tentés de le commettre, ils auront aussitôt recours au [p. 4] Seigneur en lui demandant avec ardeur la force de résister à l'ennemi de leur salut et en protestant en même temps, dans toute la sincérité de leur âme, de vouloir plutôt mourir que de consentir jamais à offenser un aussi bon maître qui doit être un jour un juge si redoutable. Leur amour pour Dieu et le désir du salut de leur âme leur fer[ont] faire plus encore, car ils veilleront beaucoup sur eux-mêmes, pour éviter de commettre, de propos délibéré, le moindre péché véniel. Il n'en échappe déjà que trop à la faiblesse humaine dans un premier mouvement; d'ailleurs, les suites des péchés véniels commis volontairement sont, pour l'ordinaire, très funestes, et cette crainte salutaire est un second motif qui leur fera faire tous leurs efforts pour s'abstenir de les commettre. Cependant si, par malheur, il leur arrivait d'offenser le bon Dieu, ils prendront garde de ne pas tomber dans le découragement; cette faute serait pire que la première; au contraire, profondément humiliés de leur chute, ils ne renverront pas au lendemain pour en demander pardon à Dieu; ils n'auront rien de plus pressé que d'aller déposer leurs fautes et leur repentir aux pieds du ministre de la réconciliation, et, après avoir puisé de nouvelles forces dans le sacrement par l'application du sang et des mérites de J.-C., ils recommenceront, avec une nouvelle ardeur et avec encore plus de précautions, à servir Dieu et à vivre en bons chrétiens.

Dévotion à la très ste Vierge.

Ils s'aideront, pour cela, de tout le désir qu'a la très ste Vierge de coopérer à leur salut, mais ils [p. 5] n'attendront pas d'avoir fait des chutes déplorables pour se mettre sous sa puissante protection. Dès l'instant qu'ils sont entrés dans la congrégation, ils ont pris cette sainte Mère de Dieu pour leur avocate et patronne; la dévotion qu'ils auront pour elle sera leur sauvegarde. C'est en elle, après Dieu, qu'un congréganiste

doit mettre toute sa confiance, et tout ce que l'Eglise a renfermé de personnages vertueux dans son sein nous est garant que cette espérance ne saurait être trompée.

Dévotion aux sts Anges gardiens et au st patron.

Ils auront encore une tendre dévotion pour leurs anges gardiens et pour leurs s[aint]ts patrons qu'ils invoqueront souvent dans le jour, et ils se feront une loi de ne jamais oublier, dans leurs prières, les saintes âmes du purgatoire; c'est ainsi que s'opérera, au grand avantage commun, cette admirable communion qui fait la force et la consolation de tous les membres de l'Eglise.

Respect aux églises et pour les prêtres.

Le respect qu'ils auront pour Dieu s'étendra, comme de raison, aux lieux qu'il sanctifie par sa présence sensible et aux personnes qui lui sont spécialement consacrées.

Devoirs envers les parents.

Ils aimeront et respecteront leurs parents, ils auront de la déférence pour leurs égaux, des égards pour leurs inférieurs et ils vivront en paix avec tout le monde.

Charité pour les pauvres. Amour du prochain. Conversations dangereuses.

Ils auront des entrailles de charité pour la misère des pauvres et ils s'estimeront heureux de pouvoir soulager, dans leurs besoins, ces membres souffrants de J.-C. Ils ne parleront du prochain que pour en dire du bien et ils ne souffriront jamais qu'on nuise à sa réputation en leur présence [p. 6]; s'ils n'ont pas assez d'autorité pour empêcher le désordre, ils prouveront, par leur maintien sérieux et par leur profond silence, qu'ils le désapprouvent; s'ils peuvent se retirer sans inconvénients, ils le feront. Ils apporteront les mêmes précautions pour tout discours que l'on tiendrait en leur présence contre la religion ou contre les bonnes mœurs, avec cette différence que, y eût-il même quelque inconvénient à se retirer, ils n'hésiteront pas à prendre ce parti, le danger de séduction étant, dans cette circonstance, infiniment plus grand: il est des cas tels que celui dont nous parlons, où on ne doit son salut qu'à la fuite.

Mauvais livres. Confesseur.

Jamais ils ne se permettront de lire aucun livre qui blesse la foi ou les mœurs, le seul nom de *roman* sera un titre exclusif qui fermera à tout livre qui en serait infecté l'entrée de leur bibliothèque; il en est si peu de ce genre que l'on puisse se permettre de lire qu'on peut, sans hésiter, se faire une règle générale de ne jamais jeter les yeux sur aucun. Pour n'être pas exposé à prendre le change dans une matière aussi importante, ils s'abstiendront de lire jamais aucun livre soit religieux soit profane sans en avoir obtenu la permission du directeur de leur conscience. Je suppose que ce directeur est un homme instruit; car,, s'il ne l'était pas, il faudrait porter ailleurs sa confiance, l'instruction étant une qualité aussi essentielle que la sainteté pour la direction des [p. 7] âmes. Dans le cas qu'ils aient à faire ce choix, ils se persuaderont bien qu'il est décisif pour leur salut. Ils prieront beaucoup et avec beaucoup de ferveur pour obtenir de Dieu de le bien faire. Ils consulteront des personnes sages et éclairées,

ils finiront enfin par donner la préférence à celui que le Seigneur leur montrera être le plus propre à les aider à pratiquer la vertu et à avancer dans les voies de la perfection. Ce choix, une fois fait, ils s'y tiendront et ne changeront plus, à moins qu'ils n'aient, pour cela, de très fortes raisons.

Ces règles générales étant posées, voici le règlement particulier de la journée.

Règlement de la journée

Lever.

Les congréganistes, connaissant le prix du temps et le danger de la paresse, sauteront promptement à bas de leur lit aussitôt que l'heure de se lever sera arrivée, et supposé qu'il leur en coûte un peu pour être fidèles à cet article, plus important qu'ils ne pensent, de leur règlement, ils auront soin d'offrir cette petite mortification à Dieu, en même temps qu'ils lui donneront leurs cœurs et leurs premières pensées en faisant le signe de la croix. L'heure du lever [et] le temps qu'on doit donner au sommeil ne sont pas fixés, parce qu'ils dépendent des circonstances particulières de la santé de chacun, mais on peut dire en général qu'il est bon de se coucher de bonne heure et de se lever matin; et qu'il serait difficile d'excuser de paresse celui qui resterait plus de huit heures au lit. Ils s'habilleront avec modestie en s'entretenant intérieurement de quelques bonnes pensées; la lecture [p. 8] spirituelle qu'ils auront faite la veille pourra leur en fournir plusieurs.

Prière du matin.

La première chose qu'ils feront après qu'ils se seront habillés sera de rendre à Dieu l'hommage de leur adoration, de leur reconnaissance et de leur amour par la prière vocale que l'on appelle *prière du matin;* elle sera faite à genoux au pied du crucifix, que tout congréganiste doit avoir auprès de son lit; il faut que cette prière ne soit pas trop longue, mais elle doit être fervente, car c'est d'elle que dépend en grande partie le reste de la journée. On doit aussi offrir à Dieu, dans cette prière, toutes les actions de la journée afin de les rendre méritoires pour le ciel. On doit aussi former l'intention de gagner toutes les indulgences qu'on pourra, même celles dont on n'aura pas connaissance, et, autant que possible, par manière de suffrages pour les s[ain]tes âmes du purgatoire. Pour réussir à faire la prière comme il faut, il importe de se bien pénétrer de la présence de Dieu et de sa propre misère, et il serait à propos de dire de cœur et de bouche cette parole du patriarche Abraham: «Je parlerai à mon Seigneur quoique je ne sois que cendre et poussière...». *Loquar ad Dominum meum cum sim pulvis et cinis.*

Méditation.

Immédiatement après la prière, il serait de la plus haute importance que les congréganistes [p. 9] fissent au moins un quart d'heure de méditation. Cette méditation, ne fût-elle même dans les commencements qu'une simple lecture méditée, c'est par ce moyen qu'on s'accoutumera peu à peu à rentrer en soi-même et à réfléchir sur les grandes vérités du christianisme, à régler dès le matin la conduite qu'on doit tenir pendant le jour, à prévoir les occasions du péché qui peuvent s'y rencontrer, et à se prémunir d'avance par les bonnes résolutions que l'on prend. Ils se livreront ensuite

à leurs occupations ordinaires qu'ils commenceront toujours par une courte invocation à l'Esprit Saint, afin de réussir, par son assistance, à mieux remplir leur tâche.

Messe.

Il serait à désirer que les congréganistes fussent tellement pénétrés de respect et d'amour pour le s[ain]t sacrifice de la messe, qu'ils fussent tellement convaincus de son excellence, qui est au-dessus de toute expression, des avantages incalculables que les fidèles en retirent en y assistant et du compte sévère que l'on aura à rendre à Dieu si, par négligence ou sans raison suffisante, on s'en dispense, qu'aucun d'eux ne laissât jamais s'écouler un seul jour sans entendre la messe; au moins ne faudrait-il jamais se dispenser de remplir ce consolant devoir de religion et de piété les jours de congé dans la semaine. On sait que la meilleure manière d'entendre la messe est de suivre en tout les prières et les actions du prêtre qui offre le s[ain]t sacrifice [p. 10].

Lecture spirituelle.

Ils feront chaque jour au moins un quart d'heure de lecture spirituelle dans quelque livre de piété. Pendant les vacances, ils en feront une demi-heure. La lecture spirituelle est un aliment journalier nécessaire pour s'entretenir dans la crainte du Seigneur; cet exercice est d'ailleurs très utile pour acquérir la connaissance de ses devoirs et pour apprendre à marcher dans les voies du salut. Chacun demandera à son confesseur quel est le livre qu'il croira lui convenir davantage. Avant de commencer cette lecture, ils invoqueront les lumières de l'Esprit Saint par le *Veni sancte*, ils se recommanderont brièvement à la sainte Vierge, à leurs s[aint]s anges et à leurs s[ain]ts patrons, ils liront ensuite posément et avec attention, réfléchissant sur ce qu'ils auront lu et s'en faisant l'application; plus on aura réfléchi, plus aussi on retirera du fruit de cet exercice.

En finissant ils prieront de nouveau le Seigneur pour qu'il grave profondément dans leur cœur les vérités qu'il vient de leur apprendre et les bonnes inspirations qu'il leur a données, pour qu'ils les mettent en pratique et en fassent profit.

La dévotion que les congréganistes se font gloire de professer envers la très s[ain]te Vierge serait de pure spéculation s'ils n'en donnaient [p. 11] pas quelques témoignages extérieurs, soit en tâchant d'imiter ses vertus, soit en lui adressant quelques prières.

Rosaire.

La prière particulière qu'ils se sont imposée est celle qui est la plus recommandée par l'Eglise aux fidèles qui veulent honorer la très s[ain]te Vierge et à la récitation de laquelle les Souverains Pontifes ont accordé de très grandes indulgences, c'est le saint Rosaire. Ils feront en sorte de le dire pendant le courant de la semaine, et, pour y parvenir aisément, ils diront chaque jour deux dizaines du chapelet pendant les six premiers jours de la semaine. Le septième jour ils en diront une de plus. C'est bien le moins qu'on rende ce petit hommage, d'ailleurs si facile, à la s[ain]te Mère de Dieu qui est aussi la nôtre, qu'on fait profession d'honorer et d'aimer dans l'Association qui a été commencée et qui croît sous ses auspices. On sait qu'il faut demander avec confiance à Marie tout ce qu'on veut obtenir de Dieu.

Visite au s[ain]t Sacrement.

Ils se feront un devoir de ne pas laisser écouler la journée sans aller faire une visite au très s[ain]t Sacrement; il serait à souhaiter qu'ils employassent à cette visite au moins un quart d'heure, mais ne dût-elle durer que cinq minutes, il serait toujours infiniment avantageux de la faire. Il faudrait être entièrement dépourvu de foi pour douter de cette assertion [p. 12]; il suffira de se rappeler que Notre Seigneur ne demeure parmi nous que pour recevoir nos hommages et répandre sur nous ses bienfaits. Le tabernacle est comme le trône de la miséricorde d'où il verse à pleines mains les grâces les plus précieuses sur ceux qui ont assez d'amour pour venir à ses pieds lui témoigner leur reconnaissance, et assez de confiance pour lui exposer leurs peines et en attendre le soulagement de son infinie bonté. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* Avant de sortir de l'église où ils auront visité Notre Seigneur, ils n'oublieront pas d'adresser quelques prières à la très s[ain]te Vierge, car il ne faut jamais séparer la Mère du Fils dans les prières qu'on a intérêt de voir exaucées.

Cet exercice doit être fait autant que possible dans l'après-dîner ou le soir, le reste de la journée étant donné à l'étude ou au travail.

Etude.

Il est incontestable que c'est par l'accomplissement de ses devoirs que l'on se sanctifie; or, l'étude est en ce moment le devoir commun de la plupart des congréganistes; ils y emploieront donc le temps nécessaire, ayant soin de prendre en esprit de pénitence l'ennui et les peines qui pourraient se rencontrer dans l'accomplissement de cette importante et très importante obligation. Ils étudieront de bon cœur, avec exactitude et attention, dans la pensée que Dieu, qui leur a imposé cette tâche, est présent et voit la manière dont ils s'en acquittent.

Récréation.

Cependant ils auront soin d'entremêler tous ces divers exercices de quelque amusement honnête [p. 13], de façon qu'ils ne se laissent jamais emporter à l'amour de l'étude jusqu'à négliger de donner à l'esprit et même au corps le délassement nécessaire que l'on appelle récréation.

Musique. Dessin. Danse.

S'ils apprennent la musique, ils se contenteront d'en savoir tout ce qu'il faut pour s'amuser; ce goût est dangereux si l'on s'y livre avec trop d'ardeur, il entraîne trop de soins et expose à bien des inconvénients. Le dessin sera toujours préférable; c'est un talent plus utile, plus convenable, le goût en est plus durable, il est ami de la solitude et du recueillement; tandis que la musique jette ordinairement dans la dissipation, fait naître et donne occasion à mille autres désordres dont il est inutile de parler ici mais qui laissent souvent des regrets tardifs accompagnés de beaucoup de chagrins. Ils n'apprendront de la danse absolument que ce qu'il est indispensable d'en savoir pour se bien présenter.

Présence de Dieu. Oraisons jaculatoires.

Enfin, pendant tout le cours du jour, ils se souviendront de ce qui est dit dans le règlement général sur l'exercice de la présence de Dieu et sur les courtes et ferventes [prières qu'on appelle] *oraisons jaculatoires* qui y sont fort recommandées. Dans ces oraisons jaculatoires, il faudra qu'ils renouvellent souvent l'intention qu'ils auront formée dès le matin, de faire toutes leurs actions pour plaire à Dieu, car cette première intention a pu être révoquée par une intention contraire et elle l'a été en effet par le moindre péché véniel qu'ils ont eu le malheur de commettre [p. 14].

Prière du soir. Examen de conscience. Coucher.

Ils tâcheront de ne pas se coucher trop tard pour être à même de se lever matin le lendemain. Avant de se mettre au lit, ils ne se dispenseront jamais de faire la prière du soir et ils emploieront quelques moments à s'examiner sur la manière dont ils auront passé la journée et particulièrement sur le plus ou moins d'exactitude qu'ils auront mis à observer leur règlement. Ils s'humilieront profondément devant le Seigneur des fautes qu'ils découvriront avoir eu le malheur de commettre. Ils demanderont pardon à Dieu d'avoir été infidèles aux inspirations de sa grâce et ils prendront la résolution ferme et sincère de mieux se conduire dans la journée du lendemain. Ils remercieront aussi le bon Dieu des faveurs qu'il leur a accordées pendant la journée. Ils se coucheront ensuite en observant, en se déshabillant, la même modestie que le matin; au moment d'entrer dans leur lit ils baiseront tendrement les pieds de leur crucifix, ils feront sur eux et sur leur lit le signe de la croix avec de l'eau bénite, ils recommanderont leur âme à Dieu en se pénétrant de cette pensée que le sommeil est l'image de la mort et que cette nuit pourrait être la dernière de leur vie. Quand ils seront couchés, ils croiseront leurs bras sur leur poitrine et ils s'endormiront paisiblement, ayant sur leurs lèvres et encore plus dans le cœur les s[ain]ts noms de Jésus et de Marie. Si par hasard ils se réveillaient pendant la nuit, il faudrait aussitôt qu'ils élevassent leurs cœurs [p. 15] à Dieu, et, s'ils ne se rendormaient pas tout de suite, il faudrait qu'ils s'occupassent de quelques bonnes pensées, par exemple, qu'à l'instant même un grand nombre d'âmes sont précipitées dans l'enfer où elles demeureront éternellement pour avoir été surprises par la mort après avoir péché.

En observant fidèlement ce règlement, les jours des congréganistes seront pleins devant le Seigneur, leurs actions seront un sacrifice non interrompu de louange et d'honneur pour Dieu, une prière continuelle qui appellera sur leurs âmes les bénédictions, les consolations et les récompenses célestes.

Souvenir.

Celui qui a composé ce règlement en vue de leur procurer ces précieux avantages supplie les congréganistes, ses chers fils en Jésus-Christ, de ne jamais l'oublier dans leurs prières, et de demander à Dieu avec instance qu'il daigne lui pardonner ses péchés; de son côté, il ne se lasse pas d'offrir sans cesse au Seigneur de très pressantes supplications pour obtenir leur persévérance, et tous les jours il fait mention d'eux dans le s[ain]t Sacrifice, avec le plus de ferveur qu'il peut, afin d'attirer sur ceux qu'il chérit si tendrement en Notre Seigneur, toutes sortes de grâces, non seulement *de rore coeli*, mais encore *de pinguedine terrae.* Amen.

136. A François de Cannizzaro, à Londres.[1]

[1] Copie: Ms Yenveux V, 189-190.

Eugène n'oublie pas son ami de Palerme. Il regrette de ne pas lui avoir alors inspiré pour la religion le même respect et le même attachement qui l'habitaient mais qu'il étouffait en lui-même. Danger des richesses. Amitié.

Juillet 1816[1].

Maintenant on m'envoie ton adresse de Palerme en réponse aux nouvelles que j'avais encore demandées de toi. C'est une plaisanterie qu'on a voulu me faire par la constance de mon amitié pour toi. Car, me dit-on, c'est peut-être un peu trop bon que de s'occuper si souvent de quelqu'un qui n'a jamais pensé à moi, depuis qu'il ne m'a plus vu. Je prends la balle au bond, et puisque, grâce aux soins des amis qui me restent en Sicile, je sais que tu demeures à Londres, je vais t'y chercher tout bonnement au risque que tu ne me connaisses plus. Je suis à la vérité un petit peu changé, [...] grâce à Dieu, mais pourtant, à quelque chose près, je suis pour toi toujours le même, c'est-à-dire l'ami le plus cher que tu aies jamais eu, et il faut en effet que mes sentiments soient d'une fière trempe pour avoir résisté à une aussi forte épreuve que celle de l'oubli le plus complet et le moins mérité; au reste mon ami, ce n'est pas pour me faire valoir, ou pour te faire des reproches, que je t'écris aujourd'hui. Je ne sache pas de t'avoir jamais fait de la peine, et j'aurais mauvaise grâce de changer de système au moment où je peux te rappeler à notre ancienne amitié et te faire connaître ce qu'elle m'a inspiré pour toi depuis que la religion et la piété m'ont appris à régler les affections de mon cœur et à n'aimer que pour Dieu ceux même qui me sont les plus chers.

Eh bien, veux-tu que je te le dise: il y a près de dix ans que *chaque jour*, oui chaque jour, j'implore sur toi la miséricorde de Dieu pour qu'il t'éclaire, te bénisse et te pardonne; hélas tu ne l'as jamais bien connu ce Maître plein de bontés qui n'a cessé de te combler de ses bienfaits; plût au ciel que j'eusse profité du temps où j'avais autant de pouvoir sur ton esprit que tu en avais sur mon cœur pour te faire connaître ce que je savais de ses perfections infinies, te raconter quelques-unes des merveilles que la grâce avait opérées en ma faveur quoique certes je ne le méritasse guère, t'inspirer pour la religion le même respect et le même attachement que j'avais foncièrement au fond du cœur mais que j'étouffais trop souvent; qui sait, peut-être aujourd'hui aurais-tu moins de reproches à te faire, et moi une consolation de plus, celle d'avoir contribué à te procurer un bonheur plus durable que tous les plaisirs qui t'entourent et qu'il te faudra quitter; mais à 17 ou 18 ans, on n'écoute pas toujours la raison hélas!

Tu es peut-être étonné que je ne t'aie pas encore parlé de ta brillante fortune, ce n'est pas que je m'en réjouisse, si elle ne doit

pas être un obstacle à ton salut éternel, car tu sais s'il est au monde quelqu'un qui faime mieux que moi. La confidence que je viens de te faire te le prouve assez, si toutefois tu avais pu en douter, mais c'est que j'ai appris dans ce livre admirable qui renferme toute la science, que les richesses sont souvent plus nuisibles qu'utiles. Je serais bien aise néanmoins que tu me donnasses beaucoup de détails sur ta position actuelle et sur tes vicissitudes passées. Méchant ami, pourquoi m'as-tu privé de la consolation d'en entendre le récit de ta bouche! Je te pardonne pourvu qu'à l'avenir tu

---

[1] Lettre sans date dans Yenveux. Le Président envoya l'adresse de François dans sa lettre du 27 février 1816. Le Père de Mazenod avait alors besoin d'argent au début de la Congrégation; par cette lettre il en demanda sans doute à François qui avait épousé une riche héritière anglaise. Yenveux ne recopie pourtant que l'extrait publié ici.

me traites un peu mieux. Ta femme est-elle catholique? Tes enfants le sont-ils? Et toi l'es-tu encore? O Dieu! qu'ai-je dit? pardonne cher ami à ma sollicitude, parle-moi sans détours. Ecrivons-nous de temps en temps. Tu n'es plus un enfant, et à moins que tu ne sois insensible, mes lettres feront toujours quelque impression sur toi. Plus tu les reliras dans des moments de calme et plus tu y retrouveras ton Eugène et, si tu l'aimes encore, ce qu'il est devenu par la grâce de Dieu; ne désespère pas, tu deviendras meilleur. Si je ne me trompe tu as 32 ans, car j'en ai 34 et je crois même t'écrire au jour à peu près de ta naissance, n'est-ce pas du mois de juillet?

137. Au Président de Mazenod, à Palerme.[1]

Eugène est fort occupé, mais il travaille pour la gloire de Dieu. Importance d'expier ses propres péchés par la pénitence. Conseils à son père aui s'est confessé après avoir été malade.

Aix, 8 juillet 1816[2].

[...] A présent, je ne puis faire autre chose qu'agir, et c'est bien contre mon goût. Mais puisque le bon Dieu l'exige, il faut bien que je m'y conforme. Je commence ordinairement à 5 heures du matin et je finis à 10 heures du soir, quelquefois il en est onze. Heureux, quand on me donne le temps de dire mon office, comme il faut! Cela ne peut pas être autrement; après tout, qu'importe? Pourvu que Dieu soit glorifié et que le bien se fasse, c'est tout ce que nous pouvons désirer. Nous ne sommes que pour cela sur la terre. Quel bonheur de servir un maître qui vous tient compte de tout! Quelle folie de songer à autre chose qu'à lui plaire! Quand est-ce que nous pourrons faire ensemble ces consolantes réflexions et nous encourager à tout faire pour lui, à lui consacrer tout ce qu'il nous reste de forces, d'esprit, de santé! [...]

Par nos péchés nous avons contracté une grande dette qu'il s'agit d'acquitter par la pénitence et par une bonne conduite publique et soutenue; cette bonne conduite publique peut tenir lieu de réparation que l'Eglise serait en droit d'exiger. Il ne faut pas craindre de paraître ce que l'on est devenu par la grâce de Dieu. Plus de ménagement pour les maximes du monde qui sont presque toujours opposées à celles de J.-C. La complaisance en cette matière nous fait faire souvent de très grandes fautes.

Recommandez bien à la personne dont vous m'avez parlé[3], à qui Dieu a fait la grâce de se reconnaître à temps pour employer le reste de ses jours à expier ses fautes, qu'elle ne laisse pas passer un seul jour sans mesurer l'abîme d'où la bonté de Dieu l'a tirée, comme par miracle, de se prescrire un règlement qui l'oblige à s'occuper beaucoup de son salut. Qu'elle médite tous les jours sur quelques grandes vérités, qu'elle dirige bien son intention dans ses actions habituelles et même les plus

---

[1] Original disparu. Copie dans Rambert I, 189; Yenveux II, 103-104, V, 45, 236.

[2] Rambert écrit: 5 juillet, mais on trouve toujours 8 juillet dans les trois extraits copiés par Yenveux.

[3] Eugène parle ici de son père et, à la fin de la lettre, de son frère le Chevalier. Le Président avait été malade en décembre 1815 et s'était alors confessé. Il avait écrit, le 27 février 1816: «Je ne... terminerai pas sans te parler de l'objet le plus essentiel, c'est celui de la conscience. Pourras-tu croire que malgré mon âge et toutes les faveurs que j'ai reçues du ciel dans tout le cours de ma vie, je croupissais encore comme un vil pourceau dans la fange du péché! Personne n'est plus pénétré que moi des vérités de notre sainte religion, et jamais personne ne les a plus mal mises en pratique. Dieu a eu enfin pitié de moi et il me fait la grâce de me soustraire à l'empire du démon, et j'espère qu'il me soutiendra dans mes bonnes résolutions et je te prie, chaque jour au s[aint] Sacrifice de la messe, de lui demander pour moi une véritable componction, une douleur sincère de l'avoir offensé et la persévérance finale...».

communes; qu'elle offre ses nombreuses peines, ses souffrances, ses afflictions en union des mérites du Sauveur, pour l'expiation de ses péchés; qu'elle ne se laisse point abattre par la vue du peu qui lui reste à donner à Dieu en comparaison de ce qu'elle a donné au démon. Cette pensée doit la porter à faire tout ce qui dépendra d'elle pour réparer ses fautes, mais elle ne doit pas la décourager. Si l'ennemi la troublait à ce sujet, qu'elle se souvienne de la consolante parabole de l'ouvrier qui reçut sa récompense, quoi qu'il ne fût venu travailler dans la vigne du seigneur qu'à la onzième heure. Qu'elle prie à plusieurs reprises dans la journée, qu'elle lise, ne fût-ce que pendant une demi-heure, quelque bon livre, et alternativement la vie de quelque saint; rien ne fait plus de bien. Qu'elle s'examine le soir sur l'emploi de la journée, et qu'elle se reproche son infidélité, si elle a laissé passer plus d'un quart d'heure sans élever son âme à Dieu par quelque courte aspiration. Mais surtout, conjurez-la, en mon nom, de se confesser souvent et très souvent. Qu'elle me passe la comparaison: un vase extrêmement sale, dans lequel la lie a déposé longtemps et s'est encroûtée aux parois, doit, après avoir été lavé, être rincé à plusieurs reprises; et puis quel besoin n'a-t-elle pas d'une très grande grâce? Chaque fois qu'elle recevra le sacrement de pénitence, elle recevra une augmentation de grâce sanctifiante, et dans l'état d'aridité où se trouve son âme, il faudrait que cette source coulât sans cesse. Avec un pareil secours, on peut faire bien du chemin. Je me plais dans l'idée de cette conversion; Dieu ne pouvait pas me donner une plus grande consolation, mais il me manque encore de jouir du bonheur d'en voir les fruits de mes yeux. Dites bien à cette chère âme que je l'aide de tout mon pouvoir pour remercier le Seigneur de la faveur insigne qu'il lui a accordée; je demande la même grâce pour son frère.

138. A l'abbé Charles de Forbin-Janson, à Paris.[1]

Eugène est accablé de travail et de soucis apostoliques; il ruine sa santé.

[Juillet août 1816][2].

Je veux si peu m'excuser, mon cher ami, que je t'écris à genoux, parce que je sens bien que je t'ai offensé. Si j'avais pu te répondre aussitôt après que j'eus reçu ta bonne, aimable, touchante lettre du 22 juin, j'aurais pu t'écrire absolument dans les mêmes termes; j'aurais même eu quelque avantage sur toi, mais je sens que la continuation de mon silence rend ma cause mauvaise et perdable à tout autre tribunal qu'à celui de ton cœur. Ne va pas croire, au moins, que tes derniers reproches m'ont fait de la peine. Je savais d'avance que je les méritais, et il ne se passait pas de jours que je ne me les fisse plusieurs fois à moi-même. Mais ce qui paraît le plus choquant dans ma conduite, est précisément le meilleur argument que j'aie en ma faveur. Si j'avais eu affaire à l'être le plus étranger à mon cœur, à un indifférent, je me serais hâté de répondre pour ne pas paraître grossier, etc. Avec toi, je ne m'en suis pas mis en peine. Les mêmes raisons qui m'avaient empêché de t'écrire subsistant toujours, je ne me suis pas mis en devoir de prendre quelque tournure pour en venir enfin à ce que je voulais toujours faire et que je ne faisais jamais. J'ai joué, pour la même raison, le même tour à mon père qui tempête de son côté. Le fin mot, c'est que je ne puis suffire

---

[1] Orig.: Paris, arch. de la Sainte Enfance.

[2] Lettre sans date, sans doute écrite par Eugène avant de partir en repos à Bonneveine; la lettre est certainement écrite avant la mission de Fuveau, commencée le premier septembre 1816, puisque cette mission y est annoncée.

à ma besogne. Le poids est si lourd qu'il me fait trembler de temps en temps, en attendant qu'il m'accable totalement. Je ne t'écrivais pas, parce que je renvoyais à l'époque que je croyais rapprochée, où j'aurais une heure à moi, disponible à ma volonté; et ce moment n'arrivait jamais. Aujourd'hui, j'ai pris mes précautions. Malgré cela, dans l'intervalle de cette misérable page que je viens de t'écrire, il m'a fallu avoir à faire à plusieurs personnes et écrire trois lettres. Si je te disais tout ce que j'ai habituellement à faire, tu en serais effrayé. Et ce qui me tue, c'est que la pensée que j'ai à faire dans la journée vingt choses de plus que je ne puis, me donne dans toutes mes actions une agitation intérieure involontaire, qui me brûle le sang. Je crois que c'est une des causes principales de l'altération de ma santé. Figure-toi que je me vois réduit à prendre du salep. Mais c'est trop parler de ma chétive personne.

Parlons plutôt de vous qui avez fait tant de belles choses pour la gloire de Dieu. Rien de ce que tu m'annonces n'est arrivé. Je n'ai pas plus ta relation que celle de M. Rauzan. Tout ce que je sais, je l'ai appris par la voix publique et par une lettre que M. Lieutard fit passer à un de nos amis[1].

139. Retraite annuelle faite à Bonneveine.[2]

Fatigue. Les occupations apostoliques d'Eugène l'empêchent de penser à lui-même. Confiance en Dieu malgré le peu de vertus. Le bien qu'il a commencé à faire pourra produire beaucoup de fruits dans la suite, s'il correspond mieux aux grâces reçues. Importance de faire la volonté de Dieu, manifestée par les événements, plutôt que de suivre son goût personnel. De sa propre sainteté dépend aussi celle des autres. Trop d'agitation qui nuit au ministère et à sa santé. Résolutions: plus d'oraison, d'humilité, de douceur et de patience. Autres exercices spirituels.

[Juillet-août] 1816[3].

[p. 3] La divine Providence, connaissant mes besoins spirituels, a permis qu'un peu d'excès de fatigues corporelles ait altéré ma santé et que la charité de mes frères se soit alarmée mal à propos pour exiger que je vinsse dans cette solitude prendre un peu de repos.

La médecin a cru ainsi pourvoir à ma santé, et Dieu, tout bon et tout miséricordieux, me préparait un moyen de salut. Je vais tâcher d'en profiter pour examiner sérieusement mon intérieur, car mes occupations forcées m'empêchent, ne me laissent vraiment pas le temps, quand je suis en ville ou en mission, de penser à moi. Qu'en arrive-t-il? C'est que je deviens tous les jours plus misérable et que, n'ayant jamais été revêtu de beaucoup de vertus, il ne me reste que des haillons.

Cette pensée est affligeante, car puisque je suis destiné à m'occuper sans cesse du salut du prochain, ma position me mettant continuellem[en]t en rapport avec tout le monde, si je n'ai pas le talent ou, p[our] m[ieu]x dire, si le b[on] D[ieu] ne me fait pas

---

[1] Dans la suite de la lettre, publiée dans *Ecrits Oblats*, 6, pp. 25-23, Eugène parle de la Mission de France et des Missionnaires de Provence.

[2] Orig.: Rome, arch. de la Postulation DM IV-2. Parmi les résolutions, le Père de Mazenod indique celles de la première partie: 1. *Pour l'intérieur*. Il n'écrit rien des autres résolutions qu'il annonce: 2. *Dans ma vie publique*.

[3] A la fin de juillet et au début du mois d'août, Eugène, fatigué, alla se reposer chez son cousin Emile Dedons à Bonneveine. Il y fit sa retraite annuelle.

la grâce de croître en vertus au milieu de ce tumulte d'affaires et de me sanctifier à la volée, je suis à plaindre et certainem[ent] bien mal dans mes affaires.

J'ai relu, dans le silence de cette espèce de [p. 4] retraite de circonstance, non seulement ce qui est écrit ci-dessus[1], qui m'a rappelé les bons sentiments que le Seigneur n'a cessé de *me* donner et dont je n'ai jamais profité comme il faut, mais j'ai lu aussi les résolutions que j'avais prises dans mes différentes retraites, et notamment celles prises à Amiens, lorsque je me préparais au sacerdoce, et celles faites à Aix dans mes retraites subséquentes. J'ai lu en même temps les résolutions de M. Emery et q[ue]lques ouvrages propres à me faire bien rentrer en moi-même.

Je remarque d'abord qu'au milieu de mon extrême détresse, car je me vois bien tel que je suis, c.à.d. absolum[ent] dépourvu de vertus, n'en ayant que le désir et la volonté de travailler à en acquérir, je remarque, non sans étonnement, que je ne suis pas pour cela troublé. J'ai une grande confiance en la bonté de D[ieu], *Tu Domine singulariter in spe constituisti me*, Ps. 4, et j'espère avec une sorte de sécurité qu'il me fera la grâce de devenir meilleur, car il est sûr que je ne vaux pas grand-chose. Et l'examen, dont je laisserai q[ue]lques traits par écrit pour mon instruction, m'en convaincra toutes les fois que je jetterai les yeux sur ce papier. Mais je ne puis pas m'ôter de l'esprit, moins encore du cœur, que, voulant procurer la gloire de D[ieu] et le salut des âmes qu'il a rachetées de son sang, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, dussais-je y sacrifier ma vie, je ne puis pas croire que ce bon Maître ne me fit grâce de rien, surtout quand je considère que mes fautes viennent précisément de ce que je suis employé, il me semble par sa volonté, aux œuvres de sa gloire et du salut du prochain.

Est-ce illusion que tout cela? est-ce témérité? Je n'en sais rien. J'écris ce que je pense, sans ostentation, sans recherche, avec la volonté pourtant de travailler de toutes mes forces à me corriger et à mieux faire à l'avenir. Le b[on] D[ieu] sait que j'ai besoin de cette confiance p[ou]r agir; voilà apparemment pourquoi il me la donne.

Dans ma retraite d'Amiens, en approfondissant la conduite de D[ieu] sur moi, j'en avais conclu qu'il demandait de moi de grandes choses; et m'étant convaincu d'avance que j'étais un très grand pécheur, je n'avais pu faire autrement que de m'anéantir en sa présence, m'humilier profondément, et puis dire: *Ecce adsum*, m'estimant trop heureux que le bon Maître voulût ainsi me fournir le moyen d'escompter un peu mes grands péchés. Il faut que je relise souvent ce que j'ai écrit à Amiens, en regrettant de n'avoir pas continué comme j'avais commencé. Et comme j'éprouve un très grand bien de cette méthode, je ne manquerai jamais, dans *mes* retraites, de mettre par écrit au moins quelques-unes des bonnes pensées que le bon D[ieu] me donne et les resolutions que je prends dans ces heureuses époques.

J'ai reconnu aujourd'hui que je ne m'étais [p. 15] pas trompé et que déjà quelque bien s'est opéré par mon ministère. Bien que je pourrai appeler très grand, si je considère moins ce qu'il est actuellement que ce qu'il peut produire dans la suite, si mes infidélités n'y mettent obstacle.

L'établissement de la jeunesse et celui des missions ont dû être faits par moi, parce que le bon D[ieu] m'avait placé dans une position propre à cela; mais combien ces choses auraient-elles été mieux, si j'y avais moins mis du mien, si j'étais plus docile à la voix intérieure de D[ieu], si je travaillais davantage à ma propre perfection, du moins en me servant de tout ce qui me distrait peut-être, vu ma légèreté et ma dissipation, pour avancer au lieu de reculer. C'est à quoi il faut que je parvienne avec la grâce de D[ieu].

---

[1] Ces notes sont écrites à la suite de celles prises à Issy au mois d'août 1812 (cf. *supra*, n. 106).

Je dois, avant [tout], me bien convaincre que je fais la volonté de D[ieu], en me livrant au service du prochain, en m'occupant des affaires extérieures de notre maison, etc., et puis agir de mon mieux, sans m'inquiéter si, en travaillant de la sorte, je ne puis pas faire d'autres choses pour lesquelles j'aurais peut-être plus d'attrait et qui me sembleraient aller plus directement à ma propre sanctification. Si, par exemple, au moment où mon attrait me porterait à contempler les miséricordes de J.-C. dans son sacrement, on m'appelle p[ou]r confesser, je dois quitter sans murmures et sans regret N. S. pour remplir ce devoir de charité que sa volonté m'impose. Ainsi encore, si, fatigué de corps et d'esprit, je veux chercher q[ue]lque repos dans une bonne lecture ou dans la prière, etc., et que les affaires de la maison m'obligent d'aller faire des courses assommantes ou de fastidieuses visites, persuadé qu'il faut touj[ours] donner la préférence à ce que Dieu exige sur ce que l'on désirerait soi-même, etc., je n'[h]ésiterai pas, et je le ferai de si bonne grâce que, supposé que j'eusse le choix, je préférerai ce que le service que D[ieu] m'a confié exige, à ce qui me plairait davantage. Mieux encore, je tâcherai de parvenir à aimer davantage ce qui est conforme à la volonté du Maître, qui seule doit régler non seulement mes actions, mais encore mes affections.

Si je parviens à ce point, tout est gagné. Mais j'en ai été bien éloigné jusqu'à présent, faute d'avoir assez réfléchi et pour m'être trop laissé aller à mon ardeur naturelle, qui me fait supporter impatiemment l'occupation ou, si l'on veut, le dérangement qui me retient, tandis que j'aurais autre chose à faire que je regarde q[ue]lquefois comme plus important, et cela arrive 50 fois par jour.

Voilà les réflexions que la grâce de D[ieu] m'a fournies aujourd'hui en revenant de Mazargues après ma messe.

Je reviens de Mazargues, où j'ai fait le prône. J'ai dit à ces bonnes gens une chose que je m'applique à moi-même, c'est qu'il faut aller à D[ieu] par la considération de ses bienfaits. Nous sommes, en vérité, bien ingrats, si tout ce que le b[on] D[ieu] a fait pour nous ne nous touche pas [p. 6].

Jusqu'à présent j'ai pu me considérer comme une personne privée, qui doit songer à son salut et faire tout au monde pour y parvenir. C'est bien, mais, etc.

Maintenant je dois faire une réflexion d'une grande importance, c'est que ma position est changée. Autrefois, si j'étais lâche et tiède, c'était certainement un grand malheur pour moi, mais il était aisé d'y remédier, et les suites n'en étaient pas funestes p[ou]r d'autres. Aujourd'hui, si je ne suis pas fervent et saint, les œuvres que le Seign[neu]r m'a confiées s'en ressentiront, le bien languira, et je serai responsable de toutes les suites de ce désordre. Véhicule puissant pour me renouveler dans l'esprit de ma vocation et prendre des mesures efficaces pour devenir saint.

Je suis obligé de reconnaître que la multiplicité d'occupations qui m'accablent, ont nui infiniment à l'accomplissement de[s] résolutions que j'avais prises par l'inspiration de Dieu.

Cette agitation continuelle, dans laquelle je suis, porte un préjudice incroyable à mon intérieur; et la manière dont je m'acquitte de mes emplois nuit visiblement à ma santé.

Il faut donc régler tout cela. Mon sang est tellement agité que je sens que ma vivacité a doublé, ce qui me fait manquer souvent à la charité, etc.

Je ne possède pas mon âme en paix. Le moindre obstacle, la moindre contrariété me révolte. Je repousse, par des voies toutes humaines, les oppositions que je ne devrais surmonter et vaincre que par la patience.

Je satisfais la nature, en me plaignant de mes surcharges, etc. Tout cela ne vaut rien. C'est que je suis tout charnel, tout humain, tout imparfait.

Réglons avant tout l'intérieur; puis nous réglerons le dehors, et nous prendrons de bonnes résolutions pour mes rapports avec le prochain.

1. *Pour l'intérieur.*

Oraison. Il faut que je me persuade bien que Dieu se sert des hommes pour ses œuvres, mais qu'il n'a pas besoin d'eux. Ainsi j'avancerai beaucoup plus les choses, dont il daigne me confier la direction, en vivant infiniment davantage dans sa dépendance et me mettant moins en souci pour la réussite. Un peu plus d'oraison, beaucoup moins de souci et de manège.

D'après cette réflexion, je prends la résolution de m'arranger de façon à faire plus d'oraison que je n'en ai fait jusqu'à présent. C'est là où je dois m'accoutumer de traiter mes affaires et celles de notre communauté, de notre jeunesse, etc.

Outre celle du matin, commune avec tous les autres, je me déroberai quelques instants dans l'après-dîner pour reprendre cet exercice devant le T.S. Sacrem[ent] tant que possible.

Humilité, douceur, patience.

Puisque le bon Dieu, pour me fournir le moyen d'expier mes péchés, me met en main les plus chers intérêts de sa gloire, je ne négligerai rien sans doute pour m'en bien acquitter; mais, pour y parvenir plus sûrement, je me convaincrai bien que je ne puis que gâter ses œuvres et que je les gâte en effet par mon orgueil, mes impatiences, mes inquiétudes, [p. 7] Je méditerai donc souv[ent] sur l'humilité. Ce n'est pas que je m'attribue rien de ce que je fais, mais malgré cela je ne suis pas assez humble.

De là vien[nen]t peut-être, autant que de ma vivacité naturelle, ces mouvements intérieurs d'impatience, qui se manifestent même souvent au dehors et qui scandalisent ceux qui en sont témoins.

Je travaillerai donc aussi sur cette belle vertu de douceur. Je m'encouragerai par la pensée que j'avais déjà gagné q[ue]lque

chose là-dessus; mais depuis que les occasions sont devenues plus fréquentes et plus difficiles, je suis retombé presque à mon état naturel. Espérons qu'avec le secours de la grâce je serai plus heureux à l'avenir.

Messe, préparation, actions de grâces.

Toujours par la même cause, le surcroît d'occupations qui sont, il faut l'avouer, au-dessus de mes forces, je me suis étrangement négligé p[ou]r ma préparation et mon action de grâces à la messe. Il est urgent d'y remédier. Le détriment est incalculable et je m'en ressens. Il est rare maintenant que j'éprouve, pendant le st Sacrifice, certaines consolations spirituelles] qui faisaient mon bonheur dans un temps où j'étais plus recueilli; à leur place, j'ai à combattre sans cesse des distractions, des préoccupations, etc. En me préparant de nouveau comme je faisais jadis, j'obvierai à cet inconvénient majeur. L'exemple des s[ain]ts me fournira ample matière à réflexion à ce sujet. J'examinerai, ou p[ou]r m[ieu]x dire, tout est examiné. Je suis beaucoup trop facile à me distraire après la messe, trop complaisant pour satisfaire les indiscrets qui viennent me déranger, lorsque je descends de l'autel.

Visite au T. St Sacrement.

Qui m'aurait dit, ô mon Dieu, que quelque chose au monde serait capable de me distraire des devoirs qu'il m'était si doux de vous rendre, que ma négligence ait été si loin que j'aie en ce moment à me reprocher sérieusement de m'être présenté devant vous dans votre sacrem[ent] avec peu de respect, du moins sans empressement, et avec une froideur insultante, moi à qui vous aviez donné tant de lumières et tant d'attrait pour ce mystère. Un million de grâces vous soient rendues pour m'avoir fait connaître ma faute et mon ingratitude.

Comment ne suis-je pas revenu plu[s] tôt à mes p[remie]rs sentiments? Toutes les fois que j'ai fait mon devoir de mon mieux, ne vous ai-je pas trouvé ce que vous étiez p[ou]r moi et ce que vous n'auriez cessé d'être, si je n'avais démérité à vos yeux. Quelle pitoyable excuse que celle des affaires! C'est précisément ce qui aurait dû m'amener à vos pieds. J'y reviendrai, Seig[neu]r, j'y reviendrai, et plût à Dieu que je pusse y faire constamment ma demeure.

Office divin.

Et l'office divin, pourquoi le dis-je habituellement si mal? Je manque ainsi à mon devoir, je m'acquitte très imparfaitement de mon obligation; et c'est ainsi que la s[ain]te occupation qui devrait faire mes délices me paraît souvent une charge. Quelle folie de dilapider de la sorte les trésors immenses que Dieu met entre mes mains, de manier à chaque instant des perles, des pierres précieuses, et de ne garder entre les mains que de la boue! La terre est aride, stérile, la douce rosée tombe; et faute d'attention, elle tombe sans féconder cette terre qui ne produira bientôt plus que des ronces. Quelle affaire doit passer avant celle de prier?

Confession, examens.

Enfin, p[ou]r terminer ce qui a rapport à mon examen particulier, je crois qu'un très puissant moyen p[ou]r me corriger et des fautes que je viens de me reprocher et des autres que j'exa-miner[ai] dans ma vie publique, dans mes rapports avec le pro-chain, c'est de me mieux préparer à la confession. Le défaut que j'y remarque, c'est de ne me pas examiner avec assez de soin; je passe trop légèrement sur des choses qui auraient certainem[ent] beaucoup fait gémir les saints; je ne découvre pas ce qui n'est pas apparent à un premier coup d'oeil, mais que j'apercevrais sans doute [p. 8] dans un examen plus réfléchi. Cela vient aussi du défaut de mes examens journaliers, qu'il faut que je remette en vigueur. Ces examens, je dois les faire au moins 2 fois par jour; mais trois fois serait mieux: à midi, à la visite du st Sacrement et à la prière du soir.

Dérangements pour les exercices.

Puisque je suis aussi habituellement dérangé et qu'il m'est très souvent impossible, malgré la meilleure volonté, de faire dans le temps prescrit certains exercices, que je suis même q[ue]lquefois obligé, à mon grand regret, de m'en exempter, il est indispensable que je trouve un moyen pour y suppléer et obvier à cet inconvénient. Il n'en est point d'autres, je crois, que d'agir toujours dans une parfaite dépendance de la volonté de Dieu, dans une parfaite liberté d'esprit, en union avec Dieu par un mouvement intérieur d'adhésion à ce qu'il lui plaît d'ordonner dans ce moment, persuadé que c'est là ce qu'il veut que je fasse, et non point autre chose.

Si j'en agis dans ces sentiments, l'action qui me détourne, qui me contrarie, sera plus méritoire que celle que j'aurais préféré de faire.

Règle essentielle: élever son cœur à D[ieu] avant, pendant et après l'action, agir toujours en esprit de foi.

Soin du corps.

Il y a trop de connexion entre l'âme et le corps pour qu'il n'importe pas infiniment de régler les habitudes de celui-ci de manière à ce qu'il ne nuise pas aux opérations de l'âme par son affaissement, etc. Il vaut mieux le régler d'une manière sage, pour être à même de le gouverner et de le tenir touj[ours] dans la dépendance de l'âme, de façon qu'il puisse la seconder, etc., que si, en forçant ce baudet, on l'éreintait, si bien qu'il se couchât par terre et ne fût plus en état de marcher. J'ai éprouvé cet inconvénient. Il est fâcheux sans doute que les forces du corps ne correspondent pas à l'activité de l'âme, mais il en est ainsi et c'est par la volonté de Dieu. Il faut donc se prêter à cet ordre de choses et tirer le meilleur parti que l'on peut

de l'âne, en ne lui refusant pas ce qui lui est indispensablem[ent] nécessaire pour qu'il fasse son service.

Sommeil.

Il faut donc qu'il dorme et qu'il mange; et quand il est épuisé, qu'il se repose.

Je me suis mal trouvé de n'avoir pas compris assez tôt cela. Il est encore temps d'y pourvoir, le mal n'est pas sans remède; mais ce serait folie de différer davantage.

Quoi qu'il arrive, je dormirai le temps qu'il faut pour n'être pas abîmé le matin en me levant, comme il m'arrive habituellement. J'ai à me reprocher des excès en ce genre, à dater de la p[remiè]re année de mon séminaire. Je reconnais que je serais coupable de ne pas changer de système, puisque ma santé, qui était inaltérable, en a déjà beaucoup souffert. L'exemple des saints m'a séduit, mais apparemment que le bon D[ieu] ne demande pas la même chose de moi, puisqu'il semble m'en avertir par la diminution de mes forces et le dérangement de ma santé.

Je crois qu'il faudra que j'en vienne à dormir sept heures. C'est dur, j'en conviens, mais que puis-je y faire, si le bon Dieu et les médecins l'exigent.

Repas.

J'ai joué un jeu jusqu'à présent à me perdre l'estomac, et je n'y avais pas mal réussi. Je croyais que le jeûne habituel, en travaillant comme je le fais, ne me faisait point de mal; je me suis trompé. Et puis, ces repas achevés dans un clin d'oeil, tout cela ne vaut rien. Il faut donner le temps à tout. Cette manière d'agir est un véritable désordre.

Si je dors et si je mange, je suis persuadé que ma poitrine ne souffrira plus. Il n'est rien que je ne doive faire pour ménager ce meuble indispensable pour un missionnaire.

En voilà assez sur cet article déjà trop long, mais il faut y tenir la main.

140. Questions à résoudre.[1]

Doit-il continuer les œuvres extérieures et s'occuper davantage de la confession des femmes?

1816-1817[2].

Première question.

Lorsque je suis dans la solitude, que je puis suivre des exercices réglés, penser à Dieu, prier, étudier, ne m'occuper que de mon salut, je suis beaucoup plus content, ma conscience est plus en paix, je goûte le service du bon Dieu et je l'offense moins que lorsque livré au ministère extérieur je suis presque totalement occupé du prochain soit pour confesser, prêcher, répondre à des consultations, disposer, prévoir, suivre les affaires même temporelles qui tiennent aux établissements fondés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, je suis absorbé par toutes ces choses au point de n'avoir pas le temps de manger, ni de dormir. Cela me jette dans une distraction continuelle qui

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-7.

[2] Questions sans date, mais écrites probablement en juillet 1816, ou à l'occasion de son voyage à Paris dans la seconde moitié de 1817, en vue de les soumettre à M. Duclaux. On retrouve le contenu de la première question dans la Urne méditation de la retraite de 1814. Toutefois Eugène parle ici des «établissements fondés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes». Il n'a donc pas écrit ces notes avant 1816 et probablement pas après 1818 car, alors, il ne pouvait plus songer à «abandonner toutes les œuvres extérieures...»

approche beaucoup de la dissipation. Je n'ai presque jamais dans cet état de goût sensible de dévotion, je ne puis pas fixer mon esprit dans la méditation. Les distractions me poursuivent jusqu'à l'autel, tandis qu'au contraire quand je ne m'occupe que de moi, la dévotion me remplit l'âme de bonheur au point d'en verser des larmes tantôt de componction tantôt d'amour, etc.

Dois-je abandonner toutes les œuvres extérieures pour ne plus m'occuper que de mon propre salut?

Deuxième question. Il y a très peu de bons confesseurs à...

La charité m'oblige-t-elle à ne pas refuser les personnes du sexe qui se présentent pour se confesser à moi? Jusqu'à présent je me suis extrêmement borné, je ne me présente au confessionnal pour elles que cinq heures par semaine, le samedi matin. Ce temps est tout employé pour celles que je confesse déjà. Personne autre ne peut se présenter. Dois-je prendre deux jours par semaine, pour faciliter l'abord à celles qui voudraient se présenter? J'ai une répugnance extraordinaire pour confesser les femmes et cette répugnance n'est pas fondée sur la crainte d'offenser Dieu, parce que je ne suis pas du tout fatigué à ce sujet; mais c'est la peine d'employer le temps à ce ministère, tandis que j'ai toujours beaucoup plus de choses à faire que je ne puis en finir.

141. A Monsieur le Maire d'Aix.[1]

Eugène n'attend pas la reconnaissance des hommes mais uniquement la récompense du ciel.

Janvier 1817.

Un moment de réflexions a suffi pour adoucir et guérir même entièrement cette plaie. C'était une pensée trop imparfaite que d'attendre de la reconnaissance des hommes. Plus mon cœur eut été satisfait de recevoir ce genre de compensation, plus cette consolation humaine eut diminué le mérite de mes actions et retranché peut-être de la récompense que j'attends dans le ciel. J'espère au contraire que cette récompense à laquelle je vise uniquement augmentera en proportion de l'ingratitude des hommes. C'est ma plus douce consolation dans les désagréments que j'éprouve et qu'on aurait dû, ce me semble, m'épargner. Au demeurant, mon cher ami, sois persuadé que ce qui m'arrive de votre côté ne diminue en rien l'estime qui t'est due et l'affection particulière que je t'ai vouée; mais il était conforme au caractère de franchise que tout le monde me connaît de t'ouvrir mon cœur dans cette circonstance. J'espère que tu ne le trouveras pas mauvais... Je suis prêt à te donner en toute rencontre des preuves non équivoques de ma constante amitié.

---

[1] Copie: Ms Yenveux V, 256. Le destinataire, la date et les motifs de cette lettre sont incertains. Le Maire d'Aix était alors M. Dubourguet que le Fondateur connaissait (Rey I, 175) mais qu'il ne devait pas tutoyer. En 1816-1817, le Père de Mazenod et les Vicaires capitulaires firent des démarches pour obtenir l'autorisation gouvernementale des Missionnaires de Provence, cf. J. Pielorz, *Démarches du Fondateur pour obtenir l'autorisation du Gouvernement*, dans *Missions OMI* 1958, 87-119. Le Conseil municipal ne fut invité à se prononcer qu'au mois d'août 1817. Il fut favorable, mais l'adjoint au Maire, Dominique Montagne, père d'un congré-ganiste, sans doute ami des Curés d'Aix, envoya une longue lettre personnelle au Ministre de l'Intérieur, le premier septembre 1817, dans laquelle il lui demandait de ne pas approuver cet Institut qui était cause de division dans le Clergé. Le Fondateur semble faire allusion à cela lorsqu'il dit: «ce qui m'arrive de votre côté ne diminue en rien l'estime qui t'est due...». Dans cette hypothèse la date serait de la fin de l'année 1817 ou de janvier 1818.

142. A Madame Roux[-Bonnecorse], belle-fille, rue des Dominicaines, n. 34, Marseille.[1]

Que Mme Roux fasse quelques travaux de couture pour la Mission avec esprit de foi, comme si elle travaillait pour la tunique de Notre Seigneur.

L.S.J.C.

Aix, ce 16 mai 1817.

Madame,

J'allais partir pour Mouriès[2] lorsque je reçus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je priai Mme votre mère de vous faire agréer mes excuses sur le retard de ma réponse, et je me réservais d'arriver à Aix pour vous faire mes remerciements, en vous envoyant les mesures que vous me demandez.

Le petit cordon est la mesure de la hauteur tout compris et le long est la mesure de la circonférence. Quoi que vous vous prétendiez si mal adroite, je voudrais que vous travaillassiez du moins un peu à cet ouvrage avec cette sainte joie, cet empressement que vous auriez mis si vous aviez vécu pendant que N. S. J[ésus]-C[hrist] était sur la terre, et qu'on vous eût permis de travailler à la tunique ou au manteau dont il devait se revêtir. Oh! comme l'esprit de foi sert admirablement pour animer, vivifier toutes nos actions! Par son secours tout devient grand jusques à quelques coups d'aiguille, et des récompenses éternelles sont appliquées pour ces petites choses comme pour les actions les plus héroïques.

Agréez, Madame, etc...

Eug[è]ne de Mazenod, ptre, m[issionnai]re.

143. A l'abbé Fortuné de Mazenod, à Palerme.[3]

---

[1] Orig.: Marseille, arch. de l'archevêché.

[2] Mission prêchée à Mouriès du 9 février au 15 mars 1817. Les Missionnaires avaient l'habitude de revenir aider les curés, à l'occasion, afin de maintenir la ferveur des fidèles.

[3] Rambert I, 241 et Rey I, 215. Pendant son voyage à Paris, de juillet à novembre 1817, Eugène a réussi à faire nommer son oncle à l'évêché de Marseille et lui annonça cette nouvelle les 28 août et 16 septembre. Mgr Fortuné répondit le 9 octobre: «Ainsi, mon cher neveu, tout est consommé. J'obéirai, puisqu'il faut, mais en me précipitant d'abord dans les bras de la divine Providence, que je supplie d'avoir pitié de mon extrême misère... Pourquoi donc, sur le bord de ma tombe, m'as-tu arraché de ma solitude, où j'étais à l'abri de tant de dangers, pour me lancer sur une mer orageuse et pleine de naufrages? As-tu bien réfléchi sur la terrible responsabilité dont tu te chargeais et devant Dieu et devant l'Eglise, et devant le Roi et devant les hommes? Je te le répète, je me soumets quoiqu'on tremblant; et si j'ai le bonheur de faire quelque bien dans le diocèse de Marseille, je serai la preuve la plus convaincante que le Seigneur n'a besoin des talents d'aucune des ses créatures et qu'il peut se servir, quand il lui plaît, des plus faibles et des plus vils instruments pour opérer son œuvre sainte et manifester sa gloire... Rappelle-toi qu'après Dieu tu es mon guide et mon bras droit...».
Le Président ajouta dans sa lettre du 27 octobre: «IL est bon que tu saches que Fortuné veut en tout être dirigé... par son grand-vicaire Charles Joseph Eugène, aux instructions duquel il se conformera... Il aura besoin de tous tes soins. Il y compte absolument, sans réserve. Déjà tu as pu voir que dans son mandement il n'a point oublié de faire mention des chers et respectables missionnaires des campagnes, et comme ils seront soutenus, encouragés et défendus par lui! Leur chef sera à même de faire encore plus de bien que par le passé...».

Eugène aidera son oncle nommé à l'évêché de Marseille et lui trace un projet de vie exemplaire.

[Paris,] 17 novembre 1817.

Oui, oui, mon très cher oncle, je prends sur moi toute la responsabilité, et je prie le Seigneur de ne pas me traiter avec plus de rigueur, pour le compte personnel que j'ai à lui rendre, que je ne redoute sa justice pour cette nouvelle *endosse*. Je voudrais que vous pussiez commencer demain à exercer ce grand ministère, parce que vos mérites commenceraient plus tôt. Plût à Dieu qu'il y eût beaucoup d'évêques comme vous le serez! Mais, quoiqu'on général les choix soient bons, ils ne seront pourtant pas tous de votre espèce. Nous prendrons saint Charles, saint François de Sales pour patrons et pour modèles; notre maison sera un séminaire pour la régularité; votre vie, l'exemple de vos prêtres. Tous les instants de la journée seront employés au bien, à la direction et à la sanctification de votre troupeau. Horreur pour le faste, amour de la simplicité, économie pour fournir davantage aux besoins des pauvres... et tout le reste que saura vous inspirer votre bon esprit, votre excellent cœur. Que de merveilles cette admirable conduite n'opérera-t-elle pas? Le démon a déjà mesuré, pesé l'étendue et l'effet de tout ce bien; c'est pourquoi il a voulu y mettre obstacle, il a suscité des difficultés qui, j'espère, seront bientôt dissipées.

144. [Notes de retraite].[1]

Malgré les contradictions Eugène doit faire le bien selon la volonté de Dieu, tout en veillant à son propre avancement dans la vie spirituelle. Résolutions.

1817[2].

Si je veux faire quelque bien, je dois me regarder comme un homme envoyé par Dieu sur la terre pour y faire tout le bien qu'il sera en mon pouvoir de faire pendant le temps qui m'est fixé, après lequel la mort me rappellera vers celui qui m'a envoyé, qui me jugera sévèrement sur mes œuvres. Malheur à moi si je suis convaincu de n'avoir pas rempli ma tâche!

Pénétré de cette pensée il faut que je me hâte d'agir, ayant toujours Dieu uniquement en vue, et me mettant fort peu en peine des contradictions des hommes qui, loin de me décourager, doivent au contraire m'exciter davantage à poursuivre ma carrière, parce que ces contradictions ont été prédites et qu'elles sont le cachet des œuvres de Dieu.

Ainsi, bien loin de croire d'en faire trop parce que quelques hommes me blâment et dénaturent les choses en appelant excès de zèle ce qui n'est que le simple accomplissement d'un devoir, je reconnaîtrai que je suis fort au-dessous de mes obligations, et j'en ferai davantage si cela m'est possible.

Mais je ne dois pas oublier que pour travailler utilement au salut des autres, il faut que je m'applique très sérieusement à me perfectionner moi-même, et que je [p.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-2.

[2] Notes sans date. Nous proposons 1817 puisque, d'après le texte, Eugène vit en communauté (donc après 1815) et est en butte aux contradictions. Or c'est en 1817 que les difficultés avec les Curés d'Aix ont été les plus sérieuses. On retrouve ensuite le contenu des réflexions et des résolutions dans les deux retraites de 1818.

2] prenne garde de ne pas me dissiper en me consacrant au service du prochain. Je fixerai irrévocablement pour règle de ma conduite qu'il faut que rien au monde soit habituellement dans le cas de nuire à mon propre avancement dans la vie spirituelle.

Il faut pour cela que j'établisse quelques points principaux qui seront comme les pivots du reste de ma vie.

1° Vivre dans une grande dépendance de Dieu et suivre en tout ce que je pourrai la règle de la maison pour donner l'exemple et assujettir ma volonté.

2° Comme mes occupations extérieures me détournent souvent et me mettent dans l'impossibilité de suivre cette règle dans tous ses points, je dois me faire une obligation particulière de ne jamais me dispenser, sous aucun prétexte, de certains points plus essentiels de cette règle. Ainsi, lever à l'heure de la communauté, faire l'oraison, me préparer et faire mon action de grâces de la messe. Adorer le t. s. Sacrement au moins pendant un quart d'heure l'après-midi; étudier au moins une heure dans la journée, etc, lire l'Ecrit[ure] S[ain]te.

Pour cela il ne faut point perdre de temps et bien ménager celui que les affaires me laissent.

Je n'y parviendrai jamais si je ne me rends invisible pendant quelques heures de la journée.

Lever à 5 heures ou à 4 heures 1 ,2. L'oraison finit à 6; de 6 à 10 je devrais être invisible.

Pendant la semaine que je dis la dernière messe, entrer à l'église à [p. 3] dix heures, me préparer, etc.

Il faudrait pouvoir renvoyer toutes les audiences après dîner. Alors lire, la S[ain]te Ecriture jusqu'à 7 heures, la théologie jusqu'à 8, répondre ou écrire jusqu'à 10.

Faire toutes mes actions devant Dieu sans perdre un instant Saste présence, avoir grand soin de lui offrir tous les dérangements que le service du prochain m'occasionne.

Mais à l'imitation des s[ain]ts, aimer la mortification et l'esprit de mortification. Me conduire à cet égard par l'avis de mon directeur sans tomber dans aucun excès en plus ou en moins.

[p. 4] Dimanche, tout à la congrégation. S'il y a un moment, lecture de la S[ain]te Ecriture.

145. Retraite, [faite à Aix,] en mai 1818.[1]

Besoin de retraite au milieu de trop d'occupations. Désir de sainteté en faisant les vœux de religion. Le service du prochain n'exempte pas des devoirs envers Dieu. Eugène a plus de goût pour la prière que pour l'action; il demandera à son Directeur de pouvoir mener une vie plus pénitente. Nécessité de mortifier la volonté-propre, la vivacité naturelle, les affections de son cœur trop sensible. Mortifications corporelles. Résolutions.

Mai 1818.

[1] Orig.: Rome; arch. de la Post. DM IV-3. Cette retraite a été faite à la fin du mois d'avril et dans les premiers jours du mois de mai, cf. Eugène à Mme Roux-Bonnecorse, 2 mai 1818.

Il était temps que je songeasse à me soustraire de cette foule innombrable d'occupations de tout genre qui m'accablent l'esprit et le corps pour venir dans la retraite songer sérieusement à l'affaire de mon salut en repassant exactement sur toutes mes actions pour les juger sévèrement au poids du sanctuaire avant qu'il m'en faille rendre compte au Souverain Juge. Le besoin était pressant car mon esprit est si borné, mon cœur si vide de Dieu que les soins extérieurs de mon ministère, qui me jettent dans une continuelle dépendance des autres, me préoccupent tellement que j'en suis venu au point de n'avoir plus du tout de cet esprit intérieur qui avait autrefois fait ma consolation et mon bonheur, quoique je ne l'aie jamais possédé que bien imparfaitement à cause de mes infidélités et de ma constante imperfection. Je n'agis plus que comme une machine dans tout ce qui me regarde personnellement. Il semble que je ne suis plus capable de penser dès qu'il faut m'occuper de moi-même. S'il en est ainsi quel bien pourrais-je faire aux autres? Aussi se mêle-t-il mille imperfections dans mes rapports habituels avec le prochain qui me font peut-être perdre tout le mérite d'une vie qui est entièrement consacrée à son service.

Cet état a justement de quoi m'alarmer; il y a longtemps que je le sais sans avoir pu encore y remédier. Je vais aujourd'hui, avec le secours de Dieu, travailler soigneusement à mettre un tel ordre dans mes actions que chaque chose reprenne sa place afin que la charité du prochain ne me fasse pas manquer à la charité que je me dois à moi-même d'autant plus que le meilleur moyen pour être vraiment utile au prochain sera indubitablement de travailler beaucoup sur moi-même.

Mon état me fait horreur. Il semble que je n'aime plus Dieu que par boutade. Du reste je prie mal, je médite mal, je me prépare mal pour dire la s[ain]te messe, je la dis mal, je fais mal mon action de grâce; je sens en tout une espèce de répugnance pour me recueillir quoique j'aie fait l'expérience qu'après avoir surmonté cette première difficulté je jouis de la présence de Dieu. Tous ces [p. 2] désordres viennent, je pense, de ce que je suis beaucoup trop livré aux œuvres extérieures, et aussi de ce que je n'ai pas assez de soin pour les faire avec une grande pureté de cœur.

Je viens de relire les réflexions que j'avais faites en juillet 1816. J'ai été moi-même surpris de leur justesse, et j'ose dire édifié des sentiments qu'elles renferment, mais quoique je ne valusse pas grand chose alors, je vaux encore moins que je ne valais.

Les affaires, les embarras, loin de diminuer n'ont fait qu'augmenter depuis lors, et faute de relire ces bonnes résolutions que la grâce m'avait inspirées, je ne les ai pas exécutées. Aussi je ne retrouve plus en moi cette douce sécurité, qui est si bonnement exprimée dans ces réflexions, que j'ai relues deux fois avec un véritable plaisir.

L'état où je suis tombé est extraordinaire et exige un prompt remède. C'est une apathie absolue pour tout ce qui me regarde directement; il semble que lorsqu'il faut que je passe du service du prochain à la considération sur moi-même, il semble dis-je que je n'ai plus de forces, que je suis entièrement épuisé, desséché, incapable même de penser.

Je me repens de cette fatale disposition même en ce moment et jamais je n'ai éprouvé tant de difficultés, tant de peine pour me recueillir, pour rentrer en moi-même, pour penser aux vérités éternelles, etc.

Cependant, depuis quelque temps, la pensée de la mort m'est plus familière qu'elle ne l'avait jamais été, mais je ne l'approfondis pas, je n'en tire aucune conséquence pratique. A la vérité je puis presque dire que je n'en ai pas le temps. C'est pourquoi il faut régler d'une manière définitive, ferme, efficace, les actions principales dont je ne dois plus me dispenser sous quelque prétexte que ce soit. Ainsi, par

exemple, pourquoi souffrirai-je davantage que tantôt l'un, tantôt l'autre me fasse employer tout le temps de mon oraison à les confesser, etc.

O mon Dieu! qui peut douter que vous soyez le maître des cœurs? Quoi! je me sens si différent aujourd'hui de ce que j'étais hier! et cela sans que j'aie fait le moindre effort, sans contention d'esprit, etc. [p. 3]. La pensée qui m'a occupé, qui m'a charmé tout le temps de mon action de grâce, c'est qu'il faut que je sois saint, et chose surprenante, cela me paraissait si facile que je ne mettais pas en doute que ce ne dût être; un coup d'oeil jeté sur les saints de nos jours comme le bienheur[eux] Léonard de Port-Maurice et le bx Alphonse de Liguori, semblait m'encourager et me fortifier. Les moyens qu'il fallait prendre p[ou]r y parvenir, loin de m'effrayer, me confirmaient dans cette confiance tant ils étaient aisés. La vue de la perfection religieuse, l'observance des Conseils évangéliques se sont montrés à mon esprit dégagés des difficultés que j'y avais rencontrées jusqu'à présent. Je me demandais pourquoi aux vœux de chasteté et d'obéissance que j'ai fait précédemment je n'ajouterais pas celui de pauvreté, et passant en revue les différentes obligations que cette pauvreté évangélique m'imposerait, il n'en est aucune devant laquelle j'ai reculé.

J'ai senti le besoin de mener une vie encore plus mortifiée et j'ai désiré ardemment de le faire. Une seule chose m'a fait de la peine et c'est la crainte qu'on ne s'y oppose et que mon Directeur ne se prévale du vœu d'obéissance que je lui ai fait pour mettre des obstacles à ce qui me semble évidemment la volonté de Dieu. J'ai cherché sérieusement les moyens de me soustraire aux soins trop empressés que la charité inspire à plusieurs personnes qui craignent peut-être trop que je ne retombe malade. Je me suis indigné que l'on fit tant de cas de moi tandis que je sais bien que je ne suis bon à rien, et que le peu de bien que j'ai fait, je ne l'ai fait que parce que le bon Dieu me poussait par les épaules.

Et tous ces sentiments n'ont pas été passagers, je les conserve et je les adopte de nouveau au moment où je m'en rends compte en les écrivant. Qu'est-ce donc que tout ceci? Ne serait-ce pas que j'ai centriste l'Esprit Saint jusqu'à présent, en ne répondant pas à ce qu'il veut de moi? Qu'il n'en soit plus ainsi:

parlez. Seigneur, votre serviteur écoute: montrez-moi, je vous en conjure, la voie que je dois suivre, éclairez-moi de votre lumière, donnez-moi l'intelligence afin que je connaisse votre volonté et que je marche dans les voies de vos commandements. Cet attrait qui m'a toujours porté vers une perfection dont je ne vois pas les exemples autour de moi, dans un pays qui ne sait plus ce que c'est que perfection, qui s'effarouche de tout, etc., cet attrait qui me fait trouver tant de charme dans le récit de ce qu'ont fait les saints, qui me donne des désirs si vifs de les imiter, qui me fait trouver à l'étroit, qui me fait ressentir une si grande gêne parce que je ne puis pas [p. 4] faire tout ce que le Seigneur m'inspire, cet attrait mérite que je le considère, que je m'applique à l'examiner de près, que je le suive en un mot sans m'arrêter davantage.

A le bien prendre, les lumières que le bon Dieu me donne aujourd'hui ne prouvent pas que je me trompasse hier, au contraire. L'un confirme l'autre.

A Dieu ne plaise que je veuille renoncer à servir le prochain! Tant s'en faut, que je voudrais, s'il était possible, faire pour lui plus encore que je n'ai fait jusqu'à présent, puisque indubitablement le Seigneur en est glorifié, précisément comme il lui plaît davantage de l'être, mais je serai plus avisé, et en servant le prochain je ne m'oublierai plus moi-même comme je l'ai fait; je ne me persuaderai pas si facilement que l'exercice de la charité envers lui peut tenir lieu de tout, me servir de méditation, de préparation, d'action de grâce, de visite au Très Saint [Sacrement], de prière, etc. C'est un excès qui m'a jeté dans l'état où je me reconnaissais hier. Il ne sera pas malaisé de

le réformer. Dieu sait que si je me livre aux œuvres extérieures, c'est plus par devoir que par goût, c'est pour obéir à ce que je crois que le Maître exige de moi; cela est si vrai que je le fais toujours avec une extrême répugnance de la partie inférieure. Si je suivais mon goût, je ne m'occuperais que de moi en me contentant de prier pour les autres. Je passerais ma vie à étudier et à prier. Mais qui suis-je pour avoir une volonté à cet égard? C'est au Père de Famille de fixer le genre de travail qu'il lui plaît de faire faire à ses ouvriers. Ils sont toujours trop honorés et trop heureux d'être choisis pour défricher sa vigne.

L'essentiel est de combiner les choses de manière à ce que rien ne souffre, et qu'en servant le prochain je ne m'oublie pas moi-même jusqu'à tomber dans la tiédeur.

Je ne me prescrirais rien de mieux pour éviter cet inconvénient que ce que j'ai écrit dans mes résolutions de Bonneveine en 1816. J'y conformerai entièrement ma conduite, et pour les avoir toujours présentes je les relirai tous les mois dans la retraite d'un jour que je prends de nouveau la résolution de faire bien exactement.

Seulement comme je remarque que ma santé s'est fortifiée depuis la Semaine Sainte, que ma poitrine ne me fait plus mal, etc., je demanderai avec instance à mon Directeur de me permettre de suivre l'attrait qui me porte fortement à mener une vie [p. 5] pénitente. Je crois que ce serait contrarier l'esprit de Dieu que de vouloir s'y opposer plus longtemps, sous prétexte que ma santé a besoin de ménagements.

Je dois faire pénitence parce que je suis un très grand pécheur, je dois faire pénitence pour attirer sur moi et sur ceux qui sont sous ma direction les bénédictions du Seigneur, pour me maintenir dans l'esprit de componction, etc., pour donner aux autres l'exemple de la mortification, pour offrir à Dieu une faible compensation pour la peine due aux péchés de ceux que j'ai réconciliés sans exiger d'eux une satisfaction proportionnée à leurs crimes. Enfin, outre mille autres raisons, pour réduire mon corps dans cette heureuse servitude qui doit le soumettre à l'esprit, etc.

Cette pénitence doit consister premièrement dans la mortification intérieure de la volonté en l'obligeant à se conformer en tout au bon plaisir de Dieu quoi qu'il puisse en coûter à cette révoltée qui cherche souvent l'occasion de s'y soustraire. Ainsi, lorsque q[ue]lque accident imprévu ou, si l'on veut même, la malice des hommes mettra quelque obstacle à mes bons desseins, calomniera mes intentions, etc., ma volonté apercevant dans ces obstacles, dans ces persécutions, la permission de Dieu, après que j'aurai fait tout ce que la prudence et la sagesse exi-ger[ont] pour réussir, cette volonté se soumettra paisiblement et se tranquillisera sans que je me permette le moindre murmure, ni la moindre récrimination[1].

Je serai en garde contre ma vivacité naturelle, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour étouffer l'indignation que m'inspirent certains procédés qui blessent ma délicatesse ou qui répugnent à l'équité naturelle dont le Seigneur m'a donné un sentiment exquis. La mortification n'en sera que plus méritoire.

Si je dois veiller sur les sentiments qui sont produits par un principe qui n'est pas mauvais, à plus forte raison dois-je réprimer ceux qui prennent leur source dans l'orgueil ou dans quelque autre passion mal éteinte; ainsi, lorsqu'on me marquera de l'indifférence, lorsqu'on manquera aux égards que je pourrais croire, en parlant selon le monde, qui me sont dus, alla-t-on même jusqu'au mépris de ma personne, etc., il est essentiel, indispensable, que je le supporte avec douceur. Il serait même à désirer que je m'en réjouisse, [p. 6] Ce n'est pas assez de n'avoir pas de rancune, de pardonner

---

[1] Eugène écrit dans la marge: St Fr[ançois] X[avie]r disait à tous: *Vince te ipsum.* St. Bern[ard]: *Cesset propria voluntas et infernus non erit.* Le même s[ain]t:
Grande malum propria voluntas, qua fit ut bona tua tibi bona non sint. Le même s[ain]t: *Unde turbatio nisi quia propriam voluntatem sequimur.*

sans peine, d'oublier les offenses, de faire même des avances à ceux qui m'ont le plus outragés, dispositions dans lesquelles je suis habituellement et que j'ai effectuées au moment de l'épreuve; mais il faut encore réprimer ce premier mouvement suscité par l'orgueil; il ne faut pas adhérer un seul instant à l'indignation que ces procédés réveillent dans le fond de mon cœur, au mépris qu'ils inspirent pour ceux qui se les permettent.

Je dois encore régler et maîtriser davantage les affections de mon cœur trop sensible et trop aimant; du moins faudrait-il que je parvinsse à témoigner moins les sentiments que m'inspire l'amitié bien connue d'un petit nombre de personnes qui méritent réellement d'être payées de retour. Je ne parle ici que des hommes car pour les femmes, la retenue que me prescrit la sainteté de mon état, et les règles de la plus stricte modestie que je ne sache pas avoir jamais violées, ne me laisse [nt] aucune inquiétude, et par conséquent rien à statuer à cet égard, si ce n'est de continuer d'agir toujours avec les mêmes précautions et la même pureté d'intention et d'action que je l'ai fait jusqu'à présent.

Il n'en est pas de même pour les hommes; je m'épanche trop facilement avec ceux qui m'aiment et que je ne puis pas me défendre d'aimer à mon tour, et quoique à proprement parler, je n'aime que ceux qui sont vertueux et en proportion de ce qu'ils possèdent de vertus, néanmoins je ne puis me dissimuler que ce sentiment, quoique basé sur la vertu, est trop humain chez moi, trop conforme à cet attrait naturel qui de tout temps m'a porté à aimer beaucoup ceux de qui je crois être aimé, à être satisfait d'inspirer et de voir partager ce sentiment dont je possède l'instinct au suprême degré.

Et quoique cette affection soit comme de raison subordonnée à l'amour que je dois à Dieu, n'est-ce pas dérober à ce Souverain Maître des cœurs, qui ne m'a donné le mien de cette trempe que pour l'aimer davantage, une partie de cet amour parfait qui n'est dû qu'à lui seul.

[p. 7] Ce qui me rassure, c'est que je suis certain que Dieu est le lien principal de cette union puisque ce qui me console le plus dans mes amitiés, c'est de voir mes amis vertueux, que ma grande jouissance est de leur voir faire quelque belle action, c'est encore que la seule pensée qu'ils pussent se démentir et dévier le moins du monde du bon chemin qu'ils suivent, serait capable de m'affliger profondément. Après cela il est vrai que je me rejouis aussi de les voir réussir dans leurs entreprises, s'attirer l'estime et les louanges des hommes de bien, etc.

Il faut ajouter que la plupart doivent à mes soins leurs succès, et l'amour qu'ils ont p[ou]r la vertu à ma sollicitude. Mais c'est égal, je crois avoir à me reprocher ce qu'un père qui aime trop ses enfants aurait à se reprocher, s'il s'examinait bien, car pour les plus jeunes de mes amis, il me semble que c'est le genre d'amour que j'ai pour eux.

Il serait sans doute plus parfait de n'aimer absolument que Dieu; mais pour y parvenir, je crois qu'il faudrait que je ne vécusse plus avec les hommes.

Je crois que je dois me contenter de veiller sur moi-même pour n'aimer que pour Dieu, et dépendamment de Dieu ceux qui sont dignes d'être aimés à cause de leurs vertus et de leurs bonnes qualités, en mettant une souveraine attention pour que rien de trop humain ne vienne gâter un sentiment qui, contenu dans de justes bornes, peut fort bien être avoué par la piété, la plus scrupuleuse piété.

L'essentiel est de ne rien accorder aux sens ni à la nature; ainsi il faut m'abstenir absolument de toute familiarité, permettre rarement que l'on m'embrasse sans pourtant mettre dans cette réserve une trop grande affectation à l'égard de personne, y en ayant un si grand nombre qui ont accès auprès de moi.

En voilà assez, j'en ai même trop dit sur tout cela.

Pour les mortifications corporelles, il faudrait obtenir de jeûner de temps en temps outre le vendredi, de prendre la discipline comme je faisais autrefois, de porter une chaîne de fer car je me suis aperçu que la haire me fatigue et surtout m'échauffe prodigieusement le sang en la gardant tout le jour. Et c'est une misère pour l'ôter dans le courant de la journée.

Mais ce que je tiendrais beaucoup à faire, ce serait de coucher [p. 8] sur un grabat toujours revêtu de ma s[ain]te soutane. J'ai toujours éprouvé une grande répugnance à m'en dépouiller pour me mettre au lit. Pourquoi ne ferais-je pas ce qui est prescrit dans tant d'ordres religieux?

Je crois que l'observance rigoureuse de notre Règle pour les repas pourrait être comptée au nombre des mortifications corporelles. Ne jamais manger hors des repas, ne manger que du pain sec à déjeuner, se contenter de l'ordinaire frugal de la communauté, ayant soin de ne jamais corriger les oublis du cuisinier lorsque la soupe ou les légumes sont insipides faute d'y avoir mis du sel, etc., continuer de donner l'exemple que je désire être suivi de ne jamais se permettre de manger dehors de la maison à moins que ce ne fût chez l'Archevêque par obéissance.

146. Résumé des résolutions prises pendant la semaine que j'ai passée dans la retraite à Bonneveine, pour raison de santé, en juillet 1816.

[mai 1818][1].

Dans ma vie privée.

Oraison.

M'appliquer davantage à l'oraison. Ne la supprimer jamais, la différer très difficilement, l'abréger rarement.

Au contraire faire mon possible pour ajouter, à celle du matin, une particulière l'après-dîner devant le très st Sacrement.

Préparer tant l'une que l'autre de ces oraisons, et appuyer beaucoup sur l'humilité, sur l'esprit de foi et intérieur dans toutes mes actions, sur la douceur, la charité et le support du prochain; sur la patience dans les contradictions, sur la parfaite dépendance de Dieu; sur l'exemple des saints, chose qui fait sur moi tant d'impression, qui me porte si puissamment à Dieu; sur l'exemple que je suis obligé de donner moi-même aux autres, sur le compte que Dieu me demandera de la régularité et de la ferveur que je n'aurai pas procuré par mon exemple; sur la défiance de moi-même, de mes vertus, je n'en ai aucune, de mes lumières, elles sont très courtes; sur la confiance [en] Dieu, elle doit être sans bornes, sur l'abandon à sa conduite et à son esprit; sur [p. 2] l'amour de la vie cachée, sur les moyens que je dois prendre pour faire mon salut en travaillant à celui des autres, sur la pureté de cœur, la liberté d'esprit, le dégagement des créatures.

Messe.

Continuer le dire la ste messe tous les jours, mais réformer promptement l'abus qui s'est glissé dans mes préparations et mes actions de grâces.

---

[1] Ce résumé, d'après le contexte des notes qui précèdent et de celles qui suivent, a probablement été fait pendant la retraite de mai 1818. Eugène écrit sur un feuillet plus petit mais, semble-t-il, avec la même plume fine.

Je me crois trop souvent obligé de m'en dispenser ou de les réduire par charité pour le prochain. Si c'était une fois en passant, à la bonne heure, mais c'est trop fréquent pour pouvoir être toléré davantage. A moins de quelque cas imprévu et extraordinaire, je ne me dispenserai plus de faire l'une et l'autre de ces actions importantes desquelles dépend ordinairement le fruit que l'on doit retirer du st Sacrifice.

Le prochain prendra patience, s'il veut, mais il n'a pas le droit d'exiger que je le serve avec un aussi grand détriment pour mon âme.

Je ferai mon action de grâces devant le s[aint] Sacrement, étant revêtu de mon surplis.

Et j'aurai grand soin de ne pas me laisser arrêter à la sacristie. Il faut qu'on se mette sur le pied de ne pas me parler, à moins d'un cas pressant, avant que j'aie fait mon action de grâces; m'en tenir à mon règlement sur cet article comme sur bien d'autres. On finira par s'y faire, et par s'en édifier [p. 3].

Visites au saint Sacrement.

Mes besoins ont augmenté en proportion de mes obligations, à qui aurai-je recours pour m'acquitter comme il faut de mes charges? Pas à d'autre qu'au divin Maître qui me les a imposées; ainsi, outre la visite de règle à laquelle je serai très fidèle, et que je devancerai si je prévois ne pas pouvoir la faire avec la communauté, je me présenterai souvent aux pieds de J.-C., ne fût-ce que pour peu d'instants, mais je ne paraîtrai jamais en sa présence sans un très grand respect même extérieur, de telle sorte que dans les moments où il n'y aura personne dans l'église, en arrivant et en partant, je me prosternerai la face contre terre: je tâcherai de porter les autres à cette pratique si raisonnable, etc.

Office divin.

Je serai plus réglé pour mon office et je le dirai mieux. Je ferai mon possible pour dire Matines et Laudes la veille et devant le t. s. Sacrement. Je ne le commencerai jamais sans m'être recueilli un instant pour diriger mon intention et fixer mon esprit. Je le dirai plus posément, et surtout plus par manière de prière. Je mettrai dans mon bréviaire la feuille de *YOrdo* pour n'être pas exposé à omettre quelque partie de ce qui est prescrit.

Après avoir fini chacune de ses parties, je resterai un moment en silence et, dans le recueillement, j'offrirai cette prière à D[ieu]; j'examinerai brièvement en quoi j'ai manqué, je m'en humilierai et en demanderai pardon à Dieu, me proposant de mieux faire. Je serai attentif pour dire l'office aux heures convenables.

Confession.

Je me confesserai au moins tous les huit jours, et je me préparerai la montre à la main, au plus 20 minutes, pas moins d'un quart d'heure. P[ou]r la manière je m'en réfère au règlement [p. 4].

Examen de conscience.

Un peu plus de fidélité à mes examens de conscience. Il n'est pas possible que sans cela mes comptes soient en règle. Le p[remie]r avant dîner, le second à la visite du s[ain]t Sacr[ement], le troisième, le soir, tous selon la méthode de mon règlement.

Actions en général.

Dans toutes mes actions en général, moins de précipitation, plus d'esprit intérieur, moins d'anxiété. *Pénitence.*

Suis-je donc réduit à n'en plus faire? Faisons encore une tentative auprès de mon Directeur, au moins coucher sur des planches le vendredi.

Retraite.

Un jour du mois, outre celle de tous les ans, c['est]-a-d[ire] que ce jour, qui sera le premier libre du mois, j'emploierai à la

méditation, aux examens et à la prière tout le temps que les devoirs de ma charge me laissera de disponible.

Dans ma vie de communauté.

Exercices de communauté.

Comme toutes les affaires extérieures viennent aboutir à moi, je suis souvent dérangé, et je me trouve dans l'impossibilité de suivre toujours au temps fixé les exercices de la commu[nau]té. Il faut que je fasse une attention particulière pour ne m'absenter de ces exercices que lorsqu'il est impossible de faire autrement. Abréger les conversations, hâter, renvoyer. M'examiner tous les jours s'il n'y a pas de ma faute ou de ma négligence. Grands efforts pour rendre le plus rares possible les infractions à ces règles. Bien loin d'en rechercher les occasions, les fuir avec une gr[an]de attention.

Silence.

Garder le silence en temps et lieux, me faire un devoir d'en donner l'exemple. Ne le rompre que par nécessité.

Avec mes frères.

Douceur.

Respecter infiniment mes confrères. Leur parler avec beaucoup de douceur et de ménagement.

Support.

Réprimer absolument et totalement ces premiers mouvements [p. 5] d'impatience, ces petites brusqueries occasionnées, il est vrai, bien souvent par la faute des autres, mais qu'il faut malgré cela corriger avec un très g[ran]d soin. Supporter avec charité les défauts d'autrui.

Fermeté.

Cependant prendre sur moi de les reprendre quand il faut et à propos. J'ai à me reprocher de la faiblesse à ce sujet, les ménagements que j'ai gardés jusqu'à présent ne sont pas selon Dieu; ils sont trop humains, et inspirés par une prudence toute naturelle, du moins pas assez surnaturelle. Pourquoi craindre de dégoûter un sujet. Il faut agir pour Dieu et selon Dieu. Arrive ce qui pourra.

Avec les congrég[anis]tes.

Résister davantage à leur empressement, être toujours amical et bon avec eux. C'est par ces manières que je les ai gagnés à Dieu, mais éviter pourtant trop de familiarité.

Les gronder rarement et ne jamais les brusquer. Prier beaucoup pour eux. Offrir à Dieu le bien qu'ils font. Réfléchir souvent sur la conduite à tenir avec eux et sur l'état où ils se trouvent.

Dire tous les jours, soit pour eux, soit pour la maison:

Custodi nos Domine ut pupillam oculi, etc.

Visita quaesumus Domine

Dignare me laudare te Virgo Sacrata, etc.

Défende, et Deus qui in Cruce moriens

Angele Dei, Gloria Patri.

Ces prières je les ferai à l'action grâce de la messe [p. 6].

Mon exactitude pour le règlement de la maison doit aller jusqu'au scrupule q[uan]d je pourrai l'observer, c'est la loi, la pénitence que Dieu m'impose.

Elle doit s'étendre sur les soins de mon corps puisqu'il le faut pour qu'il soit propre au travail.

Je serai donc toujours couché à dix heures. Je prendrai mes repas comme tout le monde. Comme je suis perpétuellement dérangé, il faut absolument qu'il y ait certaines heures, dans le jour, auxquelles personne ne pourra me voir.

Je ne vois guère pour cela que de 3 à 6 1 ,2, heure de la lecture spirit[uel]le, mais hélas! ne serai-je pas obligé de sortir souvent à ces heures là?

Dans mes rapports avec le prochain, hors de la communauté.

Ils doivent toujours être subordonnés aux devoirs que j'ai à remplir comme étant à la tête de la maison de la Mission et chargé de la jeunesse.

Je suis premièrement le serviteur de mes frères, de mes enfants, puis de tout le monde.

Ainsi je ne me laisserai plus aller à cette extrême répugnance que j'ai pour me rendre au confessionnal, j'aurai surtout plus de soin à la laisser moins apparaître. Faut-il bien que les femmes aussi se confessent, et qu'on les aide à faire leur salut. M'en tenir aux [p. 7] jours que j'ai fixés, mais ces jours-là y aller avec la même joie qu'à mes autres exercices, parce que telle est la volonté de Dieu.

Il serait peut-être plus parfait d'accueillir toutes celles qui se présentent.

La congrégation de la jeunesse pourrait souffrir de ce que je ne m'occupe pas assez de son administration. Je consacrerai cette occupation tout le temps que les confessions des congréga-nistes me laisseront libre le jeudi.

Le lundi je m'occuperai des missions.

Le mardi des intérêts temporels de la maison, soit avec l'économe, soit avec les personnes du dehors.

Le mercredi matin, confessions des femmes.

Le jeudi pour les confessions et l'instruction de la jeunesse.

Le vendredi, correspondance.

Le samedi matin, confession des femmes. L'après dîner, confession des jeunes gens.

Le dimanche matin, confessions, congrégations, service de l'église.

Avec ma mère moins de rigueur, plus de complaisance dans tout ce que je pourrai faire pour ne pas l'affliger sans que l'ordre, la régularité, l'esprit de mortification en souffrent. Il faut que je tâche de lui ôter de l'idée que je veux me tuer.

***

[p. 8] Supplément à ces règles que j'approuve en mai 1818.

Chaque jour:

Outre ce qui est dit ci-contre, excepté les jours qui sont consacrés à la congrégation ou aux confessions, je me rendrai invisible toute la matinée en m'établissant dans la chambre haute de la maison où je suis cette retraite, depuis ma messe jusqu'à l'examen particulier. J'en ferai autant l'après-dîner au moins pendant deux heures. Je tâcherai d'observer le silence pendant tout ce temps-là.

Messe 6 hres

Ecriture Ste	7
Prime,tierce	7½
Déjeuner Sexte, None	8
Théologie	8¼
Lecture, notes etc.	10
Audiences dans ma chambre	11
Exam. partic.	11¾
Chapelet	2
Vêpres, Comp.	2¼
Correspondance affaires de la Congrég. ou de la maison	2½
Lecture, notes théologie, etc.	4
Matines, laudes	6
Adoration	6½
et lecture spir. avec la c[ommunau]té	7
Quand je serai obligé de sortir	
je tâcherai de le faire l'après-dîner.	

Chaque semaine:
Le jeûne du vendredi Confession deux fois Discipline] le vendredi

Chaque mois:
Retraite le premier jour libre du mois.

Chaque année:
Retraite de huit ou dix jours. Retraite d'un jour après et avant chaque mission.

147. Journal... de l'Association de la Jeunesse chrétienne établie à Aix...[1]

Outrage reçu à Aix à cause du bien qu'il fait à la jeunesse.

23 juin 1818.

[p. 43] Ici commence une lacune [de 28 mois] qui va jusqu'au 18 juin 1818, époque où j'ai pris la résolution de recommencer un travail que mes occupations m'avaient obligé d'interrompre, malgré ma bonne volonté... J'avais chargé un congrég[anis]te de noter les principaux événements afin que je pusse au premier moment de loisir les rédiger et les transcrire, mais ces notes n'ont été prises que très imparfaitement, de sorte qu'aujourd'hui, 23 juin 1818, je n'ai presqu'aucun document sur tout ce qui s'est passé dans ces deux ans et demi qui précèdent, et cependant c'est le temps le plus fécond en événements intéressants. La congrégation a pris [p. 44] pour ainsi dire une nouvelle forme, du moins son règlement et son administration se sont beaucoup perfectionnés à l'aide de l'expérience et des nouveaux moyens que j'ai eus pour faire le bien. Les obstacles et les contradictions se sont aussi accrus en proportion, mais le Seigneur toujours infiniment miséricordieux n'a point raccourci son bras sur ceux qui n'avaient d'autre but dans toutes leurs démarches, dans toutes

[1] Orig.: Rome; arch. de la Post. DM VIII-2a, pp. 43-44.

leurs opérations, que sa plus grande gloire, l'édification de l'Eglise et le salut des âmes, qu'il a rachetées de son sang, et les obstacles et les contradictions n'ont servi qu'à raffermir davantage une œuvre qu'il protège et qui, ce semble, n'aurait dû rencontrer d'autres adversaires que les impies et les mauvais chrétiens. Ma patience a pourtant été cruellement exercée, et il m'a fallu rien moins que la conviction du bien qui s'opère dans la congrégation par une opération sensible et journalière de la grâce, et la certitude du ravage qu'eût fait l'ennemi de nos âmes dans ce troupeau choisi, si je l'avais abandonné pour ne pas renoncer à reparaître jamais, ou du moins à vouloir faire jamais le moindre bien dans une ville pour laquelle je me suis sacrifié et où l'on m'a abreuvé d'amertume. Que les congréganistes sachent que le seul outrage[1] que j'aie reçu en ma vie c'est à leur occasion et pour leur avoir voulu faire du bien, et que je n'ai jamais eu de désagréments que par rapport à eux. Mais qu'ils sachent aussi, pour l'édification, que j'ai pardonné l'outrage sur-le-champ, et que je supporte encore les désagréments avec patience et résignation en vue de plaire à Dieu, et comme en expiation des fautes que je commets tous les jours en ne remplissant pas assez parfaitement la tâche que le Seigneur m'a imposée vis-à-vis d'eux. C'est donc pour ne pas les abandonner que j'ai continué mon ministère auprès d'eux malgré les entraves qu'on y a mises et les persécutions qu'on m'a suscitées à ce sujet, et j'éprouve trop de consolation à pouvoir leur dire que j'ai sacrifié à leur utilité les offres les plus avantageuses et les plus séduisantes[2] pour ne pas leur en faire ici la confidence dans l'espoir qu'ils m'en dédommageront par leur persévérance au service de Dieu et leur attachement à la congrégation...

148. Retraite d'un jour, pendant la retraite de la communauté.[3]

Préparation à l'ablation. La ferveur et la sainteté de sa communauté et des fidèles dépendent de sa propre sainteté. La volonté de Dieu est claire, Eugène ne peut plus renoncer à s'occuper des autres pour vivre dans la solitude. Crainte de la mort. Dévotion au saint Sacrement. Examen de conscience. Résolutions: présence de Dieu, oraison, mortification de la sensibilité, etc.

30 octobre 1818.

A la veille de contracter un grand engagement pour le reste de mes jours, je rentre en moi-même pour m'humilier devant Dieu du peu de progrès que j'ai fait dans les voies de la perfection, pour gémir amèrement de la difficulté que j'éprouve pour sortir de l'état habituel de tiédeur dans lequel je suis tombé depuis qu'obligé par devoir de m'occuper beaucoup des autres, je me suis presqu'entièrement oublié moi-même.

La pensée qui me préoccupe davantage est celle de la mort et du compte terrible qu'il faudra rendre à Dieu pour tant de grâces qu'il a daigné m'accorder et dont j'ai abusé et j'abuse tous les jours.

---

[1] Outrage subi de la part de l'abbé Christine, dans la cathédrale, à l'occasion de la confirmation, le 18 mai 1817, cf. J. Leflon, *Mgr de Mazenod* II, 60-61; sur les contradictions, cf. J. Pielorz, *Les rapports du Fondateur avec les Curés d'Aix* (1813-1826), dans *Etudes Oblates*, t.19 (1960), 147-171, 328-367, t. 20 (1961), 39-60.

[2] Refus d'être nommé vicaire général de Chartres, lors de son voyage à Paris en juillet-novembre 1817, cf. Journal Mazenod, 31 août 1847.

[3] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.

Ce n'est pas sans effroi que je considère les obligations énormes que le Seigneur m'a imposées en me chargeant d'un ministère si étendu et si important.

Comment! de ma fidélité à correspondre aux grâces de Dieu, car ce secours est toujours proportionné aux besoins, dépend peut-être le salut d'une infinité d'âmes. Si je suis fervent, la communauté à la tête de laquelle je suis, le deviendra davantage et des populations entières se ressentiront de cet accroissement de zèle et d'amour. Si je suis lâche au contraire, la communauté en souffrira un détriment notable et les peuples en seront la victime, et tandis que je devais attirer et sur les uns et sur les autres une infinité de grâces de perfection ou de conversion, au jour du jugement ils s'élèveront tous contre moi pour me demander compte des trésors dont je les ai privés par ma faute.

J'avoue que cette pensée est si effrayante que j'aurais été tenté de succomber au découragement et renoncer à travailler au salut des autres. Mais je me suis convaincu que ce parti n'était pas le plus sûr, puisque le Seigneur m'ayant manifesté sa volonté soit par la voix des supérieurs, soit par les succès dont, malgré tant d'obstacles et d'oppositions, il a couronné toutes les œuvres dont il m'avait chargé, je n'échapperais pas à la condamnation que je redoute en me retirant du combat, en rentrant dans la paisible solitude après laquelle je soupire.

Que me reste-t-il donc à faire? Il faut que je continue de renoncer entièrement à mes goûts qui me porteraient à vivre dans la retraite, principalement appliqué à l'étude et aux autres occupations de la solitude; que je me consacre de nouveau et pour toujours au service du prochain, mais que je me néglige moins moi-même, que je veille davantage sur mon intérieur, que je ne me laisse pas absorber entièrement par les œuvres d'un zèle extérieur, c'[est]-à-d[ire] en un mot, que je travaille en même temps et au salut des autres et à ma propre sanctification.

Je me le suis dit souvent, d'où vient que je ne me corrige pas, que je ne [p. 2] deviens pas meilleur? Mon Dieu, la faute en est à moi seul, car votre grâce ne cesse de me prévenir, de me stimuler et m'accompagne sans cesse. Faites, Seigneur, que je sois plus docile à en suivre les impressions, plus attentif à en écouter les inspirations, plus fidèle à mettre en pratique les résolutions qu'elle me dicte. Vierge Marie, ma bonne Mère, si je vous invoquais plus souvent, je n'aurais pas tant à gémir sur moi-même. Aidez-moi, ô ma Mère, par votre puissante intercession, à m'acquitter autrement que je ne l'ai fait jusqu'à présent de toutes les obligations que votre cher Fils m'a imposées afin que par votre secours je trouve ma récompense en les accomplissant comme il faut et, après les avoir accomplies, une recompense plus grande encore dans le ciel où je vous conjure de m'attirer quand je serai moins indigne d'y entrer.

Je me suis demandé aujourd'hui ce qui me donnait le plus de peine intérieure:

1° Il me semble qu'il y a dans ma conscience une certaine obscurité qui me jetterait peut-être dans le trouble à l'heure de la mort. Je me confesse souvent. Il me semble bien que je m'accuse de ce que j'ai à me reprocher, et malgré cela on dirait que je crains que toutes mes fautes, infidélités, etc., demeurent dans mon cœur pour y former une espèce de lie qui me pèse toujours.

2° Je ne puis pas me rendre compte pourquoi je redoute la mort; si c'est simplement l'horreur naturelle que la pensée de notre destruction inspire, ou bien si c'est la crainte que le jugement de Dieu ne me fût pas favorable. Combien de fois suis-je sorti confondu de la chambre des malades que je visitais. Cette parfaite résignation, cette paisible assurance avec laquelle ils voyaient approcher leur fin, ces saints désirs même qui leur faisaient trouver trop longs le peu d'instants qui leur restait à vivre, tout cela m'étonnait et m'humiliait tout à la fois.

Qu'est-ce donc qui m'attache à la vie? Je n'en sais rien. Il est vrai que je suis trop affectionné aux créatures, trop sensible à l'amour qu'elles ont pour moi, que je les aime trop en retour des sentiments qu'elles me témoignent; malgré cela je reconnais que ce n'est pas là ce qui me fait craindre la mort au point d'éviter d'en approfondir la pensée.

Qu'est-ce donc? Je n'en sais rien, je le répète. Toujours est-il vrai [p. 3] que je n'aime pas assez Dieu, parce que si je l'aimais davantage, je souffrirais de ne pouvoir pas le posséder. C'est qu'aussi je n'élève pas assez souvent ma pensée vers le ciel. Je m'arrête ordinairement à contempler et je m'efforce de témoigner quelque amour à Jésus-Christ demeurant parmi nous dans son Sacrement, et je ne sors pas de cette sphère, je ne m'élève pas plus haut; il est là, cela suffit à ma faiblesse, je n'ose pas dire à mon amour parce que, quoique je voulusse vraiment l'aimer, je ne l'aime pas tant, je l'aime peu. Je suis si grossier que je ne me fais aucune idée du ciel, ni de Dieu. Je m'arrête toujours à Jésus-Christ qui est là et je me mets peu en peine de le chercher ailleurs, fût-ce même dans le sein de son Père. Voilà où j'en suis. Mon Dieu, éclairez-moi devantage. Cependant je ne veux pas cesser d'aimer, de bénir, de remercier, de m'entretenir avec Jésus-Christ dans son Sacrement demeurant au milieu de nous. Le reste viendra en sus, si Dieu veut, mais il me faut cela, je connais mes besoins, du moins celui-là.

Mais laissons ces idées pour un autre moment. Je veux aujourd'hui fouiller jusque dans les derniers replis de mon cœur pour y rechercher tous mes péchés confessés ou non, je veux les accuser de nouveau dans des sentiments d'un véritable regret de les avoir commis. En un mot, faire l'aveu de mes fautes comme si je devais mourir ce soir, et tout le reste en conséquence. Seigneur, éclairez-moi dans cette recherche, mais surtout faites-moi sentir mon ingratitude, les suites funestes de mon aveuglement et de ma lâcheté, convertissez-moi, oui. Seigneur, convertissez-moi, et accordez-moi la grâce, que je mérite si peu, de persévérer jusqu'à la mort dans votre amour, et de vous posséder éternellement dans le ciel.

Je ferai une recherche exacte de toutes mes fautes, je les accuserai avec humilité et confusion, je demanderai à Dieu de me pénétrer du regret d'avoir commis tant de péchés malgré ses infinies bontés pour moi, je détesterai mon ingratitude, mais ensuite il ne faut pas que je m'en tienne là. Je prendrai le plus grand soin à éviter de retomber dans les mêmes fautes. Pour y parvenir:

1° Je me renouvellerai dans la pratique de l'exercice de la présence de Dieu que j'ai oublié trop souvent. Les affaires ne sont pas une excuse valable [p. 4].

2° Je m'adonnerai davantage à l'oraison, ne souffrant plus qu'on me détourne soit p[ou]r les confessions, soit p[ou]r autre chose. J'en préparerai le sujet avec attention, et serai sur mes gardes pour les distractions, etc.

3° Ayant reconnu que mon cœur se reproche toujours sa trop grande sensibilité pour l'amour que me témoignent les hommes qui ont le plus de titres à mon affection et à ma reconnaissance, je veillerai beaucoup sur moi-même pour ne rien donner de trop à la nature, pour la contrarier même et la combattre dans l'attrait qui la porte toujours à manifester par des témoignages extérieurs la sensibilité de mon âme trop aimante. Il m'en coûtera infiniment pour contrister ainsi ceux qui m'aiment et pour contenir l'expression des sentiments qui m'animent dont je serais même quelquefois tenté de m'enorgueillir, mais le sacrifice n'en sera que plus méritoire, et Dieu se chargera de m'en dédommager.

4° J'établirai p[ou]r règle qu'on ne me dérange jamais pendant mon action de grâces, ce qui est arrivé trop souvent jusqu'à présent.

5° Je me prescrirai invariablement de venir visiter le t. s. Sacrement dans l'après-dîner ou le soir indépendamment de la visite de la Règle.

149. Formule d'oblation.[1]

Vœux de chasteté, d'obéissance et de persévérance dans la société des Missionnaires de Provence.

A Aix, ce 1er novembre 1818.

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, en la présence de la Très Sainte Trinité, de la Sainte Vierge Marie, de tous les Anges et de tous les Saints, de tous mes frères ici réunis, je, Charles Joseph Eugène de Mazenod, fais profession, promets à Dieu et fais vœu de chasteté et obéissance perpétuelles; je jure et fais pareillement vœu de persévérer jusqu'à la mort dans le saint institut et dans la société des Missionnaires dits de Provence. Ainsi Dieu me soit en aide.

Eug[è]ne de Mazenod, p[rê]tre m[issionnai]re.

150. Pauvreté évangélique.[2]

Sens qu'il faut donner à la pauvreté évangélique selon saint Clément d'Alexandrie. Exigences de la pauvreté religieuse; exemples de quelques saints.

[1818-1821][3].

Il est plus essentiel que bien des gens ne veulent le croire, d'avoir surtout des idées justes et raisonnables, d'examiner avec quelque attention les propositions qui présentent plusieurs sens, de réfléchir sur un passage pour connaître quelle a pu être l'intention de l'auteur surtout quand il s'agit d'un précepte à observer, ou d'un conseil à suivre, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient contre lequel st Paul nous prémunit de suivre plutôt la lettre qui tue, que l'esprit qui vivifie. Le mépris ou le désir des richesses a fait souvent le sujet de mes conversations avec quelques personnes de ma connaissance et toujours mes opinions à ce sujet ont été je ne dis pas dissemblables mais entièrement opposées aux leurs. L'unique raison qu'elles m'opposaient sans cesse étaient plusieurs textes de l'Evangile, que je soutenais devoir être entendus dans un autre sens que celui qu'ils présentent d'abord à l'esprit. Il me souvient de leur avoir cité en preuve de ce que je soutenais qu'il fallait souvent s'élever au-dessus de la lettre (bien entendu quand l'Eglise ou la tradition vous y autorisent) le passage de l'Evangile où il est dit de haïr son père, car certainement J. C. n'entend pas nous ordonner de haïr notre père; il faut donc chercher un autre sens.

Mais comme il arrive souvent que les meilleures raisons font peu d'impression quand elles ne sont pas soutenues de quelque autorité respectable, ce qui ne devrait

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IX-1; nous conservons aussi l'original de la formule d'oblation faite le 1er novembre 1824 et qui comprend le vœu de pauvreté.
[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-7.
[3] Deux feuilles sans date, écrites sans doute à diverses dates puisque la calligraphie change au moins trois fois. Nous proposons 1818-1821, alors que le P. de Mazenod introduisit les vœux dans la Congrégation. Il s'agit apparemment de notes prises à l'occasion de lectures.

pas être, je trouve très à propos cette même matière traitée par l'abbé Fleury dans son Sème Disc[ours] sur l'Hist[oire] ecclésiastique] et je m'en prévaux pour convaincre ceux qui ne voudront pas se refuser à l'évidence:

«Ce serait ici le lieu, dit-il (P. XIII, t. XX.), de traiter à fond la matière de la pauvreté évangélique, et nous ne pourrions en cette recherche suivre de meilleur guide que st Clément d'Alexandrie, instruit par les Disciples des Apôtres. Il a fait un traité sur cette question: Quel est le riche qui sera sauvé? où il raisonne ainsi (combf. auct. bibl. P. P. p. 163). La richesse est de soi indifférente, comme la force et la beauté du corps, ce sont des instruments dont on peut user bien ou mal, et des espèces de bien. Les biens temporels, dont l'abondance fait la richesse, sont la matière nécessaire de plusieurs bonnes œuvres commandées par J[ésus-]C[hrist]. S'il ordonnait à tous les fidèles de les quitter, il se contredirait; et en effet il ne l'ordonna pas à Zachée (Luc. XIX, 5.), il trouva bon qu'il en gardât la moitié. Au contraire l'extrême pauvreté est un mal en soi plutôt qu'un bien: c'est un obstacle à la vertu et une source de plusieurs tentations violentes, d'injustice, de corruption, d'impudence, de lâcheté, de découragement, de désespoir. C'est pourquoi l'Ecriture dit: Ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté (Prov. XXX, 8). Il ne faut donc pas prendre grossièrement le précepte de vendre tous ses biens, non plus que celui de haïr son père. Comment J[ésus-]C[hrist] pourrait-il nous ordonner de le haïr positivement, lui qui nous commande d'aimer même nos ennemis? Il veut seulement nous faire entendre par cette expression si forte que nous ne devons pas préférer à Dieu les personnes qui nous sont les plus chères, mais les abandonner s'il est besoin, pour nous attacher à lui. Ainsi en nous ordonnant de renoncer aux richesses, il nous oblige seulement à combattre les passions, qu'elles excitent naturellement, l'orgueil, le mépris des pauvres, l'amour des plaisirs sensuels, le désir de s'enrichir à l'infini (qui dégénère en avarice) et les autres semblables. Un riche usant bien de ses richesses et toujours prêt à les perdre comme Job, sans murmurer, est un véritable pauvre d'esprit. Telles sont les maximes de ce grand Docteur du second siècle de l'Eglise, bien au-dessus des sophis-mes de la scolastique moderne».

Ces idées de st Clément sur la pauvreté et les richesses, adoptées par Fleury, ont toujours été les miennes. J'ai toujours cru que l'anathème porté par J[ésus-]C[hrist] sur les riches ne devait s'entendre que de ceux qui ne possèdent pas les richesses, mais qui en sont possédés, qui font une idole de leur argent en laquelle ils mettent toutes leurs espérances et qui ne s'en servent que pour en abuser, frustrant le pauvre des secours qu'il est en droit d'exiger, et employant à des usages criminels ce qui devrait être versé dans le sein de l'indigence, ou...

Pauvreté.

Un religieux ne doit rien garder à l'insu de son supérieur.

St Ignace appelait la sainte pauvreté le boulevard de la religion. St François d'Assise, selon le témoignage de st Bonaventure, l'appelait tantôt sa mère, tantôt sa maîtresse et sa reine; il la portait si profondément, gravée dans son cœur, que lorsqu'il était invité [à] quelque repas, avant il allait mendier des morceaux de pain et les mettait sur la table pour en assaisonner sa réfection; il avait coutume de dire que sans l'assaisonnement de la pauvreté tout aliment lui était insipide. L'on croit que les saints Apôtres firent vœu de pauvreté et qu'à leur exemple les premiers fidèles en firent autant; vendant leurs biens [ils] en apportaient le prix aux Apôtres afin que tout fût en commun.

En général la pauvreté est une vertu qui porte l'homme au mépris des richesses et des biens temporels comme des choses vaines et vides en vue des biens surnaturels et éternels. La pauvreté ainsi considérée convient à tout chrétien puisque l'Evangile défend de s'attacher d'affection et de fait aux richesses de telle sorte que ceux qui les possèdent, s'ils les préfèrent à l'observance des commandements, sont exclus du Royaume des Cieux. Mais la pauvreté religieuse va plus loin, car non seulement elle méprise les biens transitoires mais encore elle les abandonne pour s'en priver quand à l'espérance même d'en avoir à l'avenir, se rendant inhabile d'acquérir aucun domaine et propriété par un vœu particulier. De cette manière elle se débarrasse des empêchements et des obstacles au salut, semblable à un voyageur qui voulant marcher plus vite dépose le fardeau qui ne ferait que retarder sa marche.

Mais pourquoi le sage demande à Dieu l'état mitoyen entre la pauvreté et les richesses? Je réponds que c'était là une demande proportionnée aux hommes de ce temps-là, charnels encore et terrestres sous la loi de la crainte, mais sous la loi de grâce ne craignons point de demander la s[aint]e pauvreté. Donc le premier moyen pour acquérir la s[aint]e pauvreté religieuse, c'est une continuelle [et] fervente prière. Le second moyen c'est de considérer attentivement notre Seigneur J[ésus-]C[hrist] comme modèle et récompense de la pauvreté. Et d'abord comme notre modèle dans sa naissance, dans sa vie, et dans sa mort. L'étable de Bethléem pouvait-elle être plus pauvre, dépourvue, dénuée de tout meuble?... Dans sa vie le travail de ses mains fournissait à sa subsistance et lorsque, les dernières trois années de sa vie, il était occupé à la prédication, les aumônes des fidèles le sustentaient. N'est-ce pas lui qui dit à ce jeune homme qui voulait venir à sa suite de peur que l'espérance du gain temporel ne l'attirât à sa suite: les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids, mais le fils de l'homme n'a pas la propriété d'un seul lieu pour y reposer la tête. Jésus-Christ a commencé sa première prédication sur le mont des béatitudes par la pauvreté:

«Heureux les pauvres en esprit car le royaume des cieux est à eux». Il dit *est et* non *sera* pour démontrer qu'il leur appartient déjà, ayant payé le prix par l'abandon de tout, comme celui qui achetant une marchandise en donne le prix alors que celle-là reste chez le vendeur[1].

Ce fut en faveur de la s[ainte] pauvreté que st Louis de Gonzague ne voulut point prêter une feuille de papier à un de ses compagnons, sans avoir au préalable demandé la permission au supérieur; et pour mieux pratiquer la pauvreté et l'obéissance, ne se contentait pas d'une permission en général, mais il la demandait chaque fois que le besoin l'exigeait.

Rinaldo, abbé du couvent de St-Dominique [à] Bologne, ayant appris qu'un frère convers avait pris sans permission un morceau de drap de laine pour en rapiécer son habit, l'appela en plein chapitre, lui fit une sévère réprimande, et après lui avoir imposé une grosse pénitence, comme à un coupable de larcin, brûla la pièce volée. C'était aussi en faveur de la ste pauvreté que ste Thérèse faisait de temps en temps la visite de sa cellule pour voir s'il n'y avait rien de superflu et le retrancher. Elle ajoute même que toutes les fois qu'elle gardait quelque chose non nécessaire dans sa cellule cela lui causait beaucoup de distractions dans l'oraison.

---

[1] Les quatre lignes qui suivent sont écrites en italien: «Gesù Cristo ha cominciato la sua prima predica sul monte della povertà. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est...* dice est e non *erit* per dinotare, che loro già appartiene avendone sborsato il prezzo mediante l'abbandono di tutti, corne chi comprando una mercanzia dona il prezzo abbenché la roba rimanga presse il venditore».

151. A Adolphe Tavernier, à La Bégude.[1]

Esclavage du Père de Mazenod à Aix; une visite qui exerce sa patience. Amour de la nature.

Aix, 12 octobre 1819.

Tu peux vanter, mon cher Adolphe, tout à ton aise la liberté des champs. Je pourrais en dire plus long sur l'esclavage de la ville. Jouis paisiblement des charmes de ton partage, mais laisse-moi gémir sur tout ce qu'a de dur celui qui m'est échu. Aussi ne t'attends pas aux riantes images dont ton imagination est pleine et qui coulent pour ainsi dire de ta plume; je n'ai que du sombre et de l'ennuyeux à te donner, tant vaudrait-il donc que je gardasse le silence. A quoi bon attrister les gens? Hier, par exemple, je relisais ta petite lettre et j'allais y répondre quand l'ennui en personne vint s'établir chez moi affublé de tous ses atours; il s'assit sur mon pauvre canapé comme sur son trône, et faisant de l'esprit à sa manière, il s'y trouva si bien qu'il n'en bougea jusqu'à neuf heures. Bénie soit cette cloche qui vint, hélas! trop tard me soustraire à ses terribles coups. Encore s'il m'eût été donné de laisser produire à la cause ses effets naturels, je me serais endormi d'un profond sommeil aux pieds même de ce trône où j'étais terrassé. Mais non: ma triste tâche était de faite violence à la nature et d'égayer le personnage qui me mettait à la mort. Eh bien! mon Adolphe, cela ne vaut-il pas le murmure de tes ruisseaux, l'éclatante beauté de tes astres, tes champs, tes arbres et tes oiseaux, et même la plus belle soirée de ton aimable lune. Il fallait me voir ta lettre à la main en forme de placet, y jetant de temps en temps quelques coups-d'oeil comme pour demander en grâce qu'on eût égard à ses justes réclamations. Néant à l'article, répondait sans pitié le barbare; au fait, avocat, parlez-moi de ce qui m'amuse.

Mais laissons cette assommante majesté pour en revenir à ta lettre. Sais-tu bien que je suis piqué qu'elle m'ait plu; je ne me pardonne pas de l'avoir trouvée charmante; je me garderai bien de dire comme les autres; eh! voilà que je me reproche ces trois lignes qui n'ont pas le sens commun. Y a-t-il rien, en effet, de plus riant que les champs, de plus riche que la nature, surtout quand l'âme aussi religieuse que sensible y découvre, sous chaque feuille et sur l'aile de chaque atome, le grand nom de l'Eternel. Et le chrétien, qui va plus loin, sort de cette espèce de ravissement pour se laisser aller à tous les transports de l'amour et de la reconnaissance, en pensant que ce Dieu Tout Puissant qui a créé toutes ces merveilles, en se jouant, *ludens in orbe terrarum*, s'est rapproché de l'homme, de l'homme qui se confond et qui se perd à la seule contemplation du moindre de ses ouvrages, pour converser avec lui, l'instruire, le diriger, s'unir à lui dans l'intimité de l'amour le plus incompréhensible, le fondre en quelque sorte dans son être, et l'enlever pour partager sa gloire. Oh Dieu! oh Dieu! et la plupart des hommes vivent sans y songer. Adolphe, mon Adolphe, bénissons le

---

[1] Extrait de A.A. Tavernier, *Quelques souvenirs de Mgr C. E. de Mazenod, eu. de Marseille.* Aix, 1872, pp. 73-74.
Adolphe Tavernier (1799-1883) était membre de la congrégation de la jeunesse; il devint avocat. En vacances à La Bégude, il fait le récit, le 11 octobre, d'une promenade avec sa mère. Nous publions la réponse du Père de Mazenod, une des rares lettres dans lesquelles il parle de la nature, et aussi parce qu'on voit comment il met en pratique une décision prise pendant sa retraite de 1814: «Je dois, avant [tout], me bien convaincre que je fais la volonté de D[ieu]; en me livrant au service du prochain... et puis agir de mon mieux, sans m'inquiéter si, en travaillant de la sorte, je ne puis pas faire d'autres choses pour lesquelles j'aurais peut-être plus d'attrait...».

Seigneur de nous avoir donné un cœur capable de le comprendre et surtout de le sentir.

Adieu mon Adolphe, je t'aime en Dieu de toute mon âme. Mes respects à ta maman et à tes sœurs.

152. A Monsieur le Président de Mazenod, rue des Petites Maries, n. 53, Marseille.[1]

Amour d'Eugène pour son père malade. La communauté de N.-D. du Lausfait une neuvaine pour sa guérison.

L.J.C.

A Notre-Dame du Laus, le 28 juillet [1820].

Il me tarde, mon cher et bon papa, de pouvoir retourner en Provence pour aller vous embrasser au plus tôt à Marseille. Je n'ai su que tard combien vous avez été souffrant, et les nouvelles qu'on m'a enfin données de votre état annonçaient une prochaine guérison...

J'ai offert ce matin le s[ain]te Sacrifice pour obtenir de Dieu, par la protection de la s[ain]te Vierge, votre prompt rétablissement. Nous continuerons pendant neuf jours à faire des prières dans [p. 2] cette intention, et le neuvième jour je dirai encore la messe pour vous. Je voudrais que vous vous unissiez à nous et que vous vous préparassiez pour faire vos dévotions le même jour que je dirai la messe. Si vous n'êtes pas encore en état d'aller à l'église, M. Bonnefoy[2], qui connaît le prix de cette union de prières et qui sait que l'esprit de l'Eglise est que les malades participent souvent à la divine Eucharistie pour s'aider à supporter leurs maux et les rendre plus méritoires, M. Bonnefoy se fera un plaisir de vous porter la communion chez vous. Le rituel autorise à le faire tous les huit jours; par conséquent nulle difficulté du côté des règles de l'Eglise. J'ai la plus grande confiance que nous obtiendrons par ce moyen ce que nous demanderons tous avec instance et ferveur...

[p. 3] Si vous êtes fatigué, ne vous mettez pas en peine de me répondre. Il me suffit de savoir de vos nouvelles, et mes correspondants d'Aix auront la complaisance de ne pas m'en faire faute. A défaut de mon oncle, absorbé par son troupeau, maman m'en a déjà donné, ainsi que Mme de Régusse et nos Messieurs...[3].

153. A Monsieur le comte Félix d'Albertas, à Gemenos.[4]

Encouragement et conseils à Félix qui se reconnaît trop imparfait. Il doit compter sur la grâce de Jésus-Christ et prendre les moyens qui lui permettront d'opérer son salut.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. FB 1-1. Le Président et ses deux frères étaient rentrés en France en décembre 1817. Pris par ses œuvres à Aix et par les missions, Eugène fit peu de visites à Marseille où habitaient son père et son oncle le Chevalier; il écrivit cependant quelques lettres, surtout lorsqu'il apprenait que son père était malade.

[2] M l'abbé François Bonnefoy, curé de St-Théodore à Marseille et ami du Président.

[3] Fortuné demeurait à la maison de la Mission à Aix avec «nos Messieurs», c'est-à-dire avec les Missionnaires de Provence.

[4] Orig.: Marseille, arch. d'Albertas. Félix (1789-1872) était un ami d'Eugène; Le Président de Mazenod et le père de Félix avaient été ensemble présidents de la Cour des Comptes.

L.J.C.

Aix, 14 septembre] 1820.

Une phrase de votre avant-dernière lettre, mon cher Félix, m'a fait beaucoup de peine. Je ne puis supporter la pensée que vous ne soyez pas parfaitement heureux et je voudrais faire tout au monde pour dissiper toutes vos peines et vos perplexités.

Si j'étais auprès de vous, mon amitié, j'ai presque dit ma tendresse, vous prodiguerait tant de soins que le trouble et les agitations dont vous me parlez feraient place au calme le plus absolu. Rien de raisonnable ne saurait y mettre obstacle. Vous voulez sincèrement faire votre salut; vous tâchez de prendre avec droiture les moyens qui vous paraissent propres pour l'opérer; vous ne comptez pas sur vos propres forces, mais vous mettez toute votre confiance en Dieu que vous aimez comme un bon père; comment être en peine après cela? C'est en quelque sorte faire injure à la grâce de Jésus-Christ qui vous a prévenu si amoureusement. S'il m'était permis de parler, je ne craindrais pas de vous assurer, ce que sans doute vous n'avez pas aperçu, que vous avez très réellement fait des progrès dans la vertu depuis quelque temps. Je n'en voudrais point d'autres preuves que ces mêmes inquiétudes que je voudrais dissiper, car elles ne naissent en vous qu'à cause de la connaissance plus exacte que vous avez acquise de vos devoirs, et cette connaissance qui vous montre vos imperfections est un effet de la lumière surnaturelle que le Seigneur ne communique qu'en proportion des efforts que l'on fait pour se rapprocher de lui.

Ayez donc bon courage, mon cher ami; continuez de servir Dieu avec amour et reconnaissance; ce chemin est le plus court, il va droit au but.

...N'oubliez pas d'acheter la vie de J[ésus-]C[hrist] par le P[ère] de Ligny. Je ne connais presqu'aucun des livres de votre catalogue. Tout ce qui est obscène doit être brûlé, et je suis dans l'usage de faire subir la même peine à tous les romans propres à inspirer les passions. Adieu, cher et bien cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Eugène.

154. A Madame Roux, née Bonnecorse, Marseille.[1]

Le Père de Mazenod regrette qu'il y ait un groupe d'opposants à l'établissement des Missionnaires de Provence à Marseille. Il ne fera rien pour se défendre, étant désormais habitué aux «outrages et aux injustices des hommes».

L.S.J.C.

Aix, 23 octobre 1820.

J'ai reçu. Madame, avec la plus vive reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai bien reconnu dès les premières lignes votre bon cœur et la sollicitude chrétienne que vous avez pour notre maison[2], je vous en remercie du fond de mon cœur, mais tout en vous priant de continuer de me tenir au courant de tout ce qui a rapport à l'affaire en question, je vous préviens que je ne ferai pas usage

---

[1] Orig.: Marseille, arch. de l'archevêché.

[2] Allusion au projet d'une fondation des Missionnaires de Provence à Marseille, contrecarrée par les amis des Missionnaires de France, cf. J. Leflon, *Mgr de Mazenod II*, 186-197.

de ce que vous avez la bonté de m'apprendre. J'abandonne tout à la Providence, non seulement mon œuvre qui est la sienne, mais ma propre personne. On fera ce qu'on voudra. Je crois que les choses sont trop avancées pour que l'on puisse reculer. Il est sans doute plus que ridicule que quatre femmes se soient établies les interprètes d'une ville entière[1]. Mais la conduite de ceux qui devaient juger sans enthousiasme est plus inconcevable encore. Le bon Dieu tire sa gloire des sottises même des hommes. Peut-être aurait-il inspiré à ceux qui avaient droit de parler de dire leur sentiment plus haut conformément à celui de Mr Nicolas[2] si véritablement notre extinction devait être nuisible. Quoiqu'il en soit, je me tairai comme je l'ai fait jusqu'à présent à moins qu'on ne me demande mon sentiment. Alors je le ferai connaître comme j'ai fait à Marseille au petit nombre de ceux qui m'ont parlé de cette affaire. Mais ce sera toujours sans agir, sans faire la moindre démarche qui tende à éloigner ces Messieurs et à nous conserver. Ce ne sera pas sous les couleurs que l'on m'aura dépeint à Paris, et je ne doute pas que l'on ne m'y juge bien sévèrement, mais je m'en mets peu en peine. Je commence à m'habituer aux outrages et aux injustices des hommes. Pourvu que je ne fasse rien qui puisse déplaire à Dieu, voilà toute mon ambition.

J'ai dit encore aujourd'hui la ste messe pour vous, ne m'oubliez jamais dans vos prières et veuillez bien agréer l'hommage de mon respect.

Eug[è]ne de Mazenod.

155. Notes de retraite.[3]

Réflexions sur l'observance des Règles, la crainte de la mort, la responsabilité du salut des âmes, l'esprit de pauvreté, etc.

[Fin octobre] 1821[4].

Réflexions. Beauté de l'office psalmodié. Pensées qu'il m'a fournies, sublimité de la fin de notre Institut. A l'occasion des actes d'humilité, réflexion sur l'excell[en]ce de ces actes, sur la sagesse des s[ain]ts qui en ont donné l'exemple, sur le fruit qu'on peut en retirer. Bonheur de vivre dans la Société. Explication de la réserve que j'ai mise q[ue]lquefois pour prescrire ou presser l'observance. Excuses à faire sur la crainte déplacée qu'on pût dire qu'il m'est facile d'exiger ce dont je suis exempt par ma place. Manifestation de mes véritables sentiments. A l'adoration, offert celui de mes frères qui se recommandait à mes prières, prie le Seign[eur] qu'il lui donne la force de surmonter les tentations que le dém[on] puise dans son caractère pour le détourner de son devoir. A l'oraison, répugnance pour la mort, causée par la vue de mes infidélités, dérangement dans mes comptes par rapport aux talents que le Seign[eur] m'avait confiés. Effrayante responsabilité de tout le bien que je n'ai p[as] fait ou qui n'a pas été fait à cause de moi. Tout ce qui est fait, q[ue]lque consolante qu'en soit la pensée, ne

---

[1] On connaît Mme Emérigon, *ib*. 190-191.
[2] A. B. Nicolas, curé de St-Cannat et favorable aux Missionnaires de Provence.
[3] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3. Il s'agit de simples notes, d'une écriture très fine et difficile à lire.
[4] Le mois n'est pas précisé par la Fondateur, mais on terminait alors la retraite annuelle le premier novembre. En 1821 presque tous les Pères et Frères participèrent au chapitre général tenu, sans doute, le 24 octobre (Rey I, 278) et suivi de la retraite. On décida pendant le chapitre de rendre le vœu de pauvreté obligatoire pour être reçu dans la Société, cf. J. Pielorz, *Les Chapitres généraux au temps du Fondateur*, Ottawa, 1968,1, 22-25.

me sauvera pas du reproche de n'avoir pas fait davantage. Je ne regretterai rien tant ou peut-être rien autre chose que ma famille spirituelle. Je n'espère pas de parvenir jamais à l'aimer moins, je l'aime pourtant trop. Penser plus souvent à la mort. Il me semble qu'elle est bien près de moi, quoique je me sente jeune, fort et bien portant, mais les années vont si vite que je crois toucher à l'âge de la décrépitude, supposé que je ne meure pas plus tôt encore. Néanmoins il me semble que ce qui me retient le plus c'est le bien de la Société si, comme on dit, mon existence peut y contribuer. A la messe, pensée sur st Pierre. Je ne sais comment: il n'avait pas un liard à donner à un pauvre. Je remercie D[ieu] de m'avoir donné cet esprit de détachement des richesses; je méprise l'argent, je n'en fais aucun usage p[ou]r moi. Je dois pourtant prévoir les besoins que pourront avoir les autres dans la suite, y pourvoir sans attache. A l'entretien, estime des Règles, les trouvant éminemment propres p[ou]r nous faire parvenir à notre fin. J'attendais que le Père me rappelât mes obligations, le peu qu'on m'en a retracé m'a donné de la joie; j'y avais pensé sérieusement de mon côté. Résolution de ne plus rien ménager p[ou]r les faire observer et de prendre quelq[ues] moyens p[ou]r m'en dispenser le moins possible. Désir de mon cœur d'être exempt de la servitude de mes rapports avec le monde. Bonheur que j'éprouve pend[an]t ces jours de retraite, ne vivant qu'avec mes frères dans la pratique de l'obéis[san]ce. Examen p[ou]r ma confession. J'ai eu la pensée de former le désir, comme st Pierre sur le Thabor, que cela continuât toujours, mais je l'ai repoussée par les paroles de st..... à l'occasion de ce vœu téméraire du prince des apôtres: *Descende, labora*, etc.

Belle retraite de 1821[1]: Pourquoi n'ai-je rien écrit? Je ne trouve que le peu de lignes qui sont tracées ci-dessus. Quand je pense à tout ce qui s'y passa, que je regrette de n'en avoir pas conservé le souvenir; quel bien n'éprouverais-je pas de la lecture que j'en ferais aujourd'hui que j'ai tant de besoin de me ranimer.

156. Retraite [faite] en mai 1824, dans notre maison d'Aix.[2]

Joie de trouver un temps de solitude au milieu d'un «tourbillon d'affaires». Prière pour mieux se connaître et pour détester ses péchés. Méditation sur la sainteté du prêtre, la gravité de ses péchés, etc. Influence du bienheureux Léonard de Port-Maurice sur le choix de la vie missionnaire du Père de Mazenod. Opposition dans la réforme du diocèse de Marseille. Amour de la Congrégation. Résolution: suivre la Règle, même en n'habitant pas dans une maison de l'Institut.

[Début] mai 1824[3].

Dieu soit loué, béni et remercié! J'ai pu enfin me soustraire au joug qui pèse sur moi, j'ai pu secouer les chaînes qui m'accablent et que je dois pourtant baiser; il m'est permis de me retirer pendant huit jours dans notre chère maison d'Aix[4] pour m'occuper uniquement de l'affaire de mon salut. Puisse-je profiter de ce doux loisir que la divine Providence me ménage pour rentrer en moi-même, pour sonder mon

---

[1] Ces dernières lignes ont été écrites plus tard.
[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.
[3] Le 3 mai, le Père Tempier écrivait au Père Touche: «Je me trouve seul ici [à Marseille]. Notre supérieur a été faire sa retraite particulière à Aix pendant que le Père Enfantin donne une retraite aux fidèles dans notre église, cf. *Ecrits Oblats II, 1*, p. 50.
[4] Le Père de Mazenod avait été nommé vicaire général de son oncle Fortuné, evêque de Marseille, et résidait à l'évêché avec le Père Tempier depuis l'été 1823.

cœur, pour rechercher et apercevoir dans mon âme tout le dégât, tout le ravage que la dissipation produite par les affaires multipliées, et sans cesse renaissantes, y a fait. Grand Dieu, n'étant créé que pour vous posséder, n'ayant d'autre affaire véritable que d'opérer notre salut, pourquoi faut-il que tant d'objets divers viennent à chaque instant et tous les jours nous détourner de l'application que nous devrions y apporter. Combien de fois n'ai-je pas été tenté de tout abandonner pour ne m'occuper que de mon âme! Mais non il faut, me dit-on, [p. 2] que je la sauve en continuant de m'occuper des autres.

Si l'on savait néanmoins combien je suis faible, combien je suis imparfait, le fond de corruption et de péché qui est en moi, pourrait-on m'exposer à tant de danger, pourrait-on me prescrire d'autres devoirs que de travailler à ma propre sanctification? J'ai besoin de la solitude, j'ai besoin de la régularité, j'ai besoin de l'exemple. Hors de là je m'affadis et mon esprit sans saveur n'est plus bon à rien pour la vie éternelle. Dieu veuille encore que l'état dans lequel me jette ce tourbillon d'affaires qui préoccupent, qui agitent, qui absorbent, ne soit pas précisément celui que j'ai toujours redouté et dont je n'ai vraisemblablement pas pu me préserver dans ces derniers temps. Dieu veuille. Dieu veuille que je ne sois pas pis encore et que le Seigneur n'ait pas seulement commencé à me vomir de sa bouche, mais qu'il ne m'ait impitoyablement rejeté de sa face.

Douce espérance qui as toujours fait mon bonheur, toi qui m'étais si chère parce que tu me faisais [p. 3] apercevoir en Dieu une perfection ravissante qui me le faisait aimer dans un abandon délicieux, toi que j'ai si souvent prêchée à mes frères pour les encourager à servir Dieu, pour les déterminer à l'aimer plus encore que le craindre, douce espérance m'aurais-tu abandonné? Que vais-je devenir si tu ne soutiens ma foi, si tu ne tempères ce qu'elle m'apprend des rigueurs de la Justice de mon Dieu. Reviens, reviens en moi et sois toujours ma compagne fidèle dans la recherche exacte que je vais faire de mes innombrables infidélités, dans les réflexions auxquelles je vais me livrer pendant cette retraite sur les devoirs sacrés de mon état, sur les redoutables fonctions qui m'ont été confiées, sur le compte terrible que le Souverain Juge me demandera de mon administration. Seigneur, faites luire sur moi un rayon de votre céleste lumière afin que je puisse me connaître tel que je suis à vos yeux:

inspirez à mon âme les sentiments dont elle doit être pénétrée à la vue de ses péchés; donnez-moi, je vous le demande, par les mérites infinis de votre Passion, par votre Sang précieux répandu pour moi, par l'intercession de votre [p. 4] très sainte Mère, donnez-moi l'esprit de componction qui me convertisse et me change; que votre grâce fasse revivre en moi les dons, je ne dis pas les vertus, que vous m'aviez départis et que je n'ai pas fait valoir en serviteur fidèle, que je sorte de cette retraite plein d'une nouvelle vigueur, fermement résolu non seulement de faire le bien, mais tout le bien qu'il me sera permis de faire. O mon Dieu, souvenez-vous de vos miséricordes, car vous êtes mon Dieu, *Deus meus es tu* et je suis votre pauvre serviteur *Quia ego servus tuus* (Ps. 115,16).

Chose remarquable! Dans cette retraite je ne me suis pas appliqué à la considération des vérités éternelles qui font le sujet accoutumé, l'occupation habituelle des retraites ordinaires. L'Esprit de Dieu m'a fixé à la considération de moi-même. Je ne suis pas sorti des réflexions ou plutôt du sentiment que me fournissait ce sujet, car j'ai produit peu d'actes extérieurs; mais j'ai [p. 5] constamment éprouvé la volonté de me renouveler entièrement et j'ai répété intérieurement plusieurs fois cette prière:

Spiritum rectum innova in visceribus meis (Ps. 50,12).

Je m'explique pourquoi je ne me suis pas senti porté à méditer sur les grandes Vérités. Je suis entré dans ma retraite persuadé d'avance de la réforme qu'il fallait

faire dans mon intérieur. Cette pensée était dominante dans mon esprit, mon cœur l'avait adoptée et s'y portait de toute la force de ses affections et de sa volonté, je n'avais nul besoin de m'en convaincre, ni en cherchant à considérer ma fin dernière, ni en cherchant à fixer mon attention, à exciter mes résolutions par la vue de la mort, la crainte du jugement, etc. La grâce de mon Dieu avait préparé mon âme, j'en étais pour ainsi dire déjà à la conclusion en pénétrant dans ma solitude. Quoiqu'il en soit voilà ce qui s'est passé:

A la vérité, ces grands sujets vers lesquels l'Esprit de Dieu ne me portait pas dans cette circonstance ne m'ont pas été absolument étrangers pend[an]t ma retraite; ma retraite concourant avec celle que le [p. 6] bon Père Enfantin donnait dans notre église, j'assistais à ses instructions, mais c'est là seulement que je m'en suis occupé. Mes lectures ont roulé sur la dignité, sur la sainteté du sacerdoce, sur la grièveté des péchés dans les prêtres, sur le danger de pécher et de se perdre si l'on est infidèle à la grâce, négligent dans la pratique des vertus qui doivent constamment orner l'âme d'un prêtre et surtout d'un prêtre qui doit être le modèle, l'appui, le soutien de ceux que la Providence a confiés à sa direction, d'un prêtre à qui Dieu a fait la grâce de sentir que les vertus communes sont insuffisantes pour opérer les merveilles qui doivent accompagner les œuvres de son ministère, et qui a cherché de se rapprocher des conseils pour mieux accomplir les préceptes.

Le bx Liguori et le bx Léonard de Port-Maurice ont fait tous les frais de ces précieuses lectures; j'ai repassé avec consolation les principaux traits de la vie de ce dernier en me rappelant qu'il y a environ huit ou neuf ans cette même lecture faisait couler abondamment mes larmes, et m'avait peut-être communiqué sans que je me doutasse l'esprit qui me porta peu de temps après, c'est-à-dire trois ans environ, à suivre la même carrière, à exercer du moins le même ministère que lui; plût à Dieu que je n'en fusse pas détourné par les devoirs d'un genre nouveau qui viennent de m'être imposés! Je n'y vois qu'un avantage, c'est qu'en m'appliquant à les accomplir de mon mieux, j'ai appris, ou pour m[ieu]x dire, j'ai eu l'occasion de concevoir une plus grande horreur du monde, que je détestais pourtant déjà bien; il a été si injuste, si atroce à mon égard, et quand je dis le monde, j'y comprends des gens de toute espèce, qu'il faudrait que j'eusse entièrement perdu la raison pour attacher quelque prix à son estime ou à ses faveurs.

Néanmoins dans deux jours je vais de nouveau me trouver en contact avec lui. Il faut que je reparaisse à mon poste. Ce sera, je l'espère, encore pour y faire mon devoir, pour tâcher par tous les efforts de mon zèle de redonner un peu de vie à un diocèse mort quoi qu'il eut quelque apparence de santé; de nouveaux cris s'élèveront sans doute, on ne réforme jamais sans froisser, sans blesser bien du monde! n'importe; n'ayons que Dieu en vue, l'honneur de son Eglise, le salut des âmes qui nous sont confiées; ne consultons que la Sagesse divine, méprisons la sagesse humaine [p. 8] et Dieu nous aidera. Mais il faut beaucoup de vertu pour sacrifier son repos à son devoir, pour affronter la haine et la persécution des hommes précisément pour faire du bien aux hommes. Cette vertu ne s'acquiert et ne se conserve que par l'union avec Dieu, que par la prière et l'oraison, etc., qu'en marchant toujours devant Dieu pour ne fixer que le ciel et ses récompenses qui ne sont autres que Dieu lui-même. Seigneur! faites-moi la grâce de me pénétrer de plus en plus de ces pensées!

Avant de sortir de ma retraite il faut que je fixe mes idées sur la règle particulière que je dois suivre tant que pour mes péchés je serai retenu à Marseille. La pensée qu'il faut dans deux jours retourner dans mon exil me consterne et c'est avec beaucoup de peine que je m'y résigne, mais puisqu'il le faut je tâcherai de combiner les choses de manière que l'accomplissement d'un devoir ne nuira pas à

l'accomplissement d'un autre. Grand Vicaire de Marseille par nécessité et forcément, je ne cesse pas pour cela d'être le chef ou pour mieux [p. 9] dire le père de cette Société dont tous les membres sont des modèles de toutes les vertus; je me dois avant tout et principalement à cette famille pour laquelle le Seigneur m'a donné tant d'amour et qui est pour moi constamment et si justement un sujet d'admiration. Je puis bien dire de ces chers enfants comme la mère des Macchabées que j'ignore comment ils ont été formés dans mon sein. Hélas, ils ont tous incomparablement plus de vertus que moi et je pourrais dire avec raison que je ne suis pas digne de délier les cordons de leurs souliers. Que je m'estime heureux de leur appartenir! Quelles actions de grâces ne dois-je pas à Dieu pour me les avoir donnés! Je vivrai donc toujours dans l'union la plus intime en esprit avec eux, et en attendant que nous puissions former à Marseille une maison régulière qui nous procure une partie des avantages qui se trouvent abondamment dans notre chère maison d'Aix, j'observerai autant qu'il me sera possible la Règle en mon particulier, me conformant tant que faire se pourra même aux heures des exercices. Ainsi [p. 10] je me lèverai à 5 heures le matin ou au plus tard à 5 1,2 quand je me serai couché trop tard, ce que je tâcherai d'éviter.

Selon que je me serai levé à 5 ou à 5 1,2, je ferai trois quarts d'heure ou demi-heure d'oraison. La ste messe suivra immédiatement l'oraison. Après l'action de grâces de la messe, je lirai pendant une demi-heure la Sainte Ecriture. Pour m'unir à l'heure de l'office de mes frères selon l'heure qu'il sera quand la demi-heure de lecture de la Ste Ecriture sera finie, je dirai mes petites heures avant ou après mon déjeuner. Je n'attendrai pas onze heures et demie pour dire sexte et none parce je serais trop souvent exposé à les différer, attendu que c'est l'heure des affaires du secrétariat, c'est pourquoi je ne les séparerai pas de prime et tierce que je dirai à huit heures.

Après le déjeuner, je me mettrai au travail qui commencera toujours par une heure d'étude de la théologie [p. 11].

Quand il n'y aura pas quelque chose de très pressé pour les affaires de l'évêché, je prolongerai cette étude d'une heure, autrement je m'occuperai aux affaires qui tiennent au devoir de ma charge.

Pendant les heures consacrées au bureau, je tâcherai d'expédier les lettres et d'avancer la correspondance autant du moins que peut le permettre l'affluence des personnes qui ont affaire à nous dans ces moments.

Immédiatement avant le dîner, je ferai l'exercice de l'examen particulier tel que nous le faisons dans nos maisons, à l'exception que je ne commencerai pas par lire le Nouveau Testament, cette lecture ayant lieu à la table de l'évêque pendant le dîner.

Je terminerai l'examen par nos litanies accoutumées. Si quelqu'un des nôtres se trouvait à l'évêché dans ce moment il sera réglé qu'il fera l'examen en même temps que moi et avec moi.

Après le dîner quand mon oncle n'aura pas besoin de moi, je me sauverai le plus tôt possible à moins que des devoirs de convenance ne me retiennent dans le salon [p. 12].

Si j'ai quelques affaires dehors, je sortirai pour les faire. Dans ce cas je porterai mon bréviaire avec moi pour dire vêpres et compiles dans l'église où j'entrerai pour faire mon adoration.

157. [Examen de conscience].[1]

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3. Simple feuille commencée sans doute pendant la retraite annuelle et non continuée.

Examen de ses devoirs de chrétien, de religieux et d'Oblat de Marie Immaculée dont la «vocation apostolique» et la suppléance des Ordres religieux, détruits par la Révolution, obligent à une grande perfection.

[Octobre] 1826[1].

Mon examen doit embrasser 1° Mes devoirs généraux de chrétien; 2° Mes devoirs de simple religieux; 3° Mes devoirs de supérieur, soit par rapport à moi, soit par rapport aux sujets qui sont sous mon obéissance; 4° Mes devoirs de prêtre; 5° Mes devoirs de vicaire général du diocèse.

L'examen de mes devoirs généraux de chrétien doit s'étendre sur tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les péchés capitaux, sur les mauvais penchants de la nature, sur les défauts dominants, sur les affections du cœur. Il faut sur tous ces points remonter un peu plus haut que le temps présent afin de retrouver la racine des vices et la source de tous les dérèglements de l'esprit.

L'examen de mes devoirs de simple religieux doit embrasser la correspondance pour la grâce insigne de la vocation, en considérant la marche de la grâce, et remarquant la suite non interrompue d'infidélités, de résistances, d'ingratitude. Quoique depuis trois ans je sois réduit par nécessité à ne pas travailler dans les missions, je jetterai un coup d'oeil sur les années qui ont précédé pour y apercevoir les fautes que j'ai commises dans l'excercice de ce ministère propre de ma vocation. J'examinerai ensuite comment je me suis acquitté de mes vœux, et j'insisterai sur l'obéissance que je dois aux Règles auxquelles je dois me soumettre dans tout ce qui est compatible avec mes autres devoirs qui ne doivent jamais me servir de prétexte pour m'en exempter.

[p. 2] Il est une considération qu'il faut bien se garder d'oublier, c'est l'obligation indispensable de tendre à la perfection. Cette considération me conduira à reconnaître une foule de péchés d'omission, car à quelle sainteté n'oblige pas la vocation apostolique, je veux dire celle qui me dévoue à travailler sans relâche à la sanctification des âmes par les moyens qui ont été employés par les Apôtres. Nous sommes spécialement établis pour convertir les âmes et Dieu nous a montré depuis tant d'années que nous annonçons ses miséricordes aux pécheurs [et] il sait opérer des miracles par notre ministère. C'est le sceau de ses approbations.

Une seconde considération prise encore dans la fin de notre Institut me mettra à même de découvrir beaucoup d'omissions à ma grande honte. C'est que nous sommes appelés à remplacer autant qu'il est en nous les divers Ordres religieux qui ont été détruits par la Révolution. De là à quelle perfection ne sommes-nous pas appelés? à la perfection propre à chaque Ordre supprimé. Il n'est pas possible d'embrasser la perfection d'une manière plus étendue. Voilà la fin de l'Institut. Quel sujet de confusion pour moi de l'avoir si mal compris. Quelle matière pour mon examen!

158. [Note sur la maladie du Père Suzanne].[2]

---

[1] En 1826, c'est à Marseille que les Pères se réunirent pour la retraite annuelle qui eut lieu, selon la coutume oblate, du 24 octobre au premier novembre, cf. Mazenod à Mie, 11 octobre 1826, dans *Ecrits Oblats 7*,124.

[2] Copie dans Jeancard, *Mélanges historiques...* 332 et Rey *I*, 461-462. Selon le Père Rey on a recueilli par écrit, sur l'ordre du Fondateur, tout ce qui s'est passé pendant les trois mois de maladie du Père

Douleur du Père de Mazenod; amitié qui l'unissait au malade.

[Fin janvier 1829][1].

Ce furent autant de propos qui portèrent le glaive si avant que je m'étonne de n'en pas mourir. Jamais je n'avais eu une idée des angoisses de la sainte Vierge auprès de la croix comme à présent. Je meurs cent fois par jour; ma douleur est excessive, je ne puis l'exprimer. Quand je suis auprès de lui mon cœur est déchiré; je fais cependant effort sur moi-même et je lui parle de Dieu. Il suit affectueusement tout ce que je lui dis, mais quand je suis loin de lui, je me sens désolé. Son image m'est toujours présente: ce qu'il vaut, ce qu'il était pour moi, ce que j'ai été pour lui. Le souvenir de treize années est présent à mon esprit. Je suis dans une agonie continuelle; je mourrais si je ne me soulageais de temps en temps par une explosion de sanglots et une abondance de larmes. Je ne crois pas qu'aucun de mes enfants[2] m'aime comme lui. On dirait qu'il s'est appliqué à former son esprit et son cœur sur le mien ou, pour mieux dire, cela s'est fait tout naturellement. Jamais une plus grande conformité de pensées, de sentiments, d'opinions, de goût et de manière de voir. Ne m'a-t-il pas dit vingt fois que sa confiance en moi était sans bornes, qu'il ne voudrait pas qu'il y eût en lui la moindre pensée, le moindre sentiment ou désir qui ne me fût connu? Le souvenir de tant d'union n'est-il pas fait pour me tirer des larmes et me plonger dans la douleur la plus amère? Mon Dieu! vous séparez deux cœurs faits pour être unis à jamais. Cependant ce ne sera que pour peu de temps.

159. [Réflexions à l'occasion de la mort du P. Suzanne].[3]

Attachement du Père de Mazenod pour le Père Marins Suzanne; douleur à sa mort.

9 mars 1829.

Image préc[ieu]se pour un père désolé et inconsolable. Elle fut baisée deux fois avec un doux transport par notre bien-aimé P. Suzanne, q[ue]lques instants avant sa s[ain]te mort (31 janvier 1829).

Le sourire céleste qui se peignit sur son visage, lorsque immédiatement après il me regarda comme pour me remercier, exprimait d'une manière énergique tout ce que ce bienheureux voulait exprimer d'amour et de confiance en sa bonne Mère, notre g[ran]de patronne. Marie.

O mon fils, tes traits comme tes vertus sont gravés dans mon âme en caractères ineffaçables! Je t'aimerai absent comme je t'aimais quand tu faisais le bonheur de ma vie. Que dis-je, absent! N'es-tu pas sans cesse vivant dans mon cœur, présent à ma pensée?

Suzanne. L'original de ce texte est disparu. A la suite de quelques paroles du malade, reproduites dans ce journal, le Fondateur a ajouté la note qui suit.

[1] Ce texte semble écrit quelques jours avant le décès du Père Suzanne, le 31 janvier 1829.

[2] Marius Suzanne (1799-1829) était doublement fils du Père de Mazenod, c'est-à-dire comme membre de la congrégation de la Jeunesse et comme oblat depuis son entrée à la Mission le 14 octobre 1816.

[3] Orig.: Rome, arch. de la Post.: armoire de souvenirs et de reliques. Ce texte est écrit au revers d'une image de l'Immaculée.

Mon bien-aimé fils, qui me consolera de ta perte? Le souvenir de ce que tu fus pour moi? Hélas! je ne t'ai plus! La pensée du bonheur éternel dont tu jouis? Appelle-moi donc à toi, p[ou]r que je le partage.

Celui que tu appelas ton tout après Dieu.

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod. O.M.I.

160. [A Monsieur Antoine Garnier, supérieur général de St-Sulpice, à Paris].[1]

Recommandation de l'abbé Riccardi. Grave maladie du Père de Mazenod qui n'a pas célébré la messe pendant quelques mois.

Grans par Salon, le 26 juillet 1829.

Mon très cher et respectable ami,

Quoique les journaux m'aient tué, il me reste pourtant assez de vie pour vous recommander l'abbé Riccardi[2] qui a dû vous écrire pour vous demander d'entrer à St-Sulpice. C'est un prêtre de bonnes mœurs qui a professé deux ans la théologie dans notre séminaire de Marseille; il est studieux et amateur de la vie de communauté. Je crois en somme que vous en tirerez bon parti en le façonnant à la Sulpicienne, dans la sainte sollicitude d'Issy. Si vous jugez à propos de répondre à sa lettre et de vous rendre à ma recommandation, il faudra l'adresser au grand séminaire de Marseille.

Vous parlerai-je de ma santé? elle a été rudement altérée par deux maladies[3] consécutives des plus violentes qui m'ont conduit aux portes du tombeau. Le bon Dieu se rendant aux innombrables prières particulières et publiques que l'on a faites pour moi, m'a laissé sur la terre. Priez, mon respectable et bien cher ami, pour que ce soit pour ma sanctification.

J'ai bien de la peine à me relever, tant le coup a été violent. Me voici dans la cinquième semaine de ma convalescence, et à peine ai-je osé aujourd'hui offrir le saint Sacrifice, quelque désir que j'eusse de me procurer ce bonheur, et sortir de la communion laïque, à laquelle je suis réduit. C'est beaucoup trop sans doute; mais notre Souverain Prêtre qui a daigné, tout indigne que j'en suis, m'associer à son sacerdoce, ne trouvera pas mauvais qu'il me semble que ce n'est pas assez. Que sa sainte volonté soit faite; je désavouerais même ce désir, si je pouvais croire qu'il n'y fût pas conforme.

Adieu, mon cher et respectable ami, j'ai fait un grand effort pour vous écrire, tant je suis encore faible; mais j'ai été soutenu par le plaisir de m'entretenir un instant avec un ami tel que vous, sur lequel je compterai toute ma vie, comme vous pouvez compter sur moi.

Votre très humble serviteur,

Mazenod, vicaire général.

---

[1] Orig.: Paris, arch. du séminaire St-Sulpice.

[2] N.-L. Riccardi qui avait quitté la Congrégation des Oblats depuis quelques mois.

[3] Deux maladies: IL s'agit d'une maladie, qui laissa le Père de Mazenod faible et longtemps fatigué, à la suite de la mort du Père Suzanne (31 janvier 1829) et de la maladie du Père Courtès en avril-mai de la même année. Le Fondateur fut tellement affecté par la mort et la maladie de ces deux Pères, qu'il appelait «les prunelles de ses yeux» (lettre au P. Tempier, 10 mai 1829), qu'il fut lui-même gravement malade du 15 mai à la fin juin.

P.S. Je vous prie de faire des compliments de ma part à ceux de vos Messieurs qui se rappellent de moi.

161. A réformer.[1]

A réformer: la prière, l'office divin, la messe, le zèle, l'idée de la mort qui détourne de l'action.

1830-1835[2].

La prière qui se fait sans recueillement, sans respect, sans piété, sans confiance d'être exaucé[e], sans sentiment de ses besoins, sans goût; qui se fait rarement, brièvement, avec interruption.

Les pratiques de piété réduites à peu de chose, entraîné par la multiplicité des occupations. En rétablir l'usage d'une manière efficace, en être sobre pour le nombre, mais fidèle à les accomplir.

Office divin *perfunctorie*[3]. Ne jamais le dire en guise de remplissage. Avoir autant que possible des heures fixes. Eviter d'en faire un exercice purement labial. Qu'il soit éminemment une prière. Le diviser soit pour entrer mieux dans l'esprit de l'Eglise, soit pour n'être pas exposé à la fatigue d'une trop longue contention d'esprit.

S[ain]te messe. S'y préparer mieux par des considérations propres au sacrifice et des actes spéciaux. Préciser l'intention et diriger l'application des indulgences.

Le zèle qui s'est amorti: 1° par le défaut de piété et d'esprit de foi, 2° par l'ennui d'une lutte fatigante, 3° par un certain mépris des hommes.

Une idée vague de la mort se présente quand il s'agit d'entreprendre quelque chose pour me détourner de faire. Il faudrait fixer cette pensée d'une manière utile en méditant sur ce sujet une fois par mois.

162. Résolutions pour le temps de la retraite annuelle.[4]

S'isoler totalement pour faire une bonne retraite de conversion. Il se servira du Pontifical et des Règles pour examiner ses devoirs de prêtre et de religieux, mais méditera aussi sur la mort et sur l'enfer, privation de Dieu.

Laudetur Jésus Christus et
Maria Virgo sine labe concepta.

M[arsei]lle, [fin] octobre 183l[5].

Dans cette retraite, voici ce que j'ai à faire:

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.
[2] Feuille sans date. Il est difficile d'en fixer une. D'après le contexte («ennui d'une lutte fatigante», «un certain mépris des hommes»), il semble que ces notes ont pu être écrites entre 1830 et 1835, après la mort du P. Suzanne, alors que le Fondateur était malade (1829-1830), qu'il eût à lutter contre les autorités civiles après la révolution de juillet (1830-1832) et pendant l'affaire d'Icosie.
[3] Adverbe latin: s'acquitter d'une tâche avec négligence.
[4] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.
[5] Dans sa lettre du 25 octobre 1831 aux Oblats de Billens, le Père de Mazenod écrit qu'il est en retraite jusqu'au premier novembre.

1° M'isoler totalement de mes occupations ordinaires, ne pas vouloir en entendre parler quoiqu'il arrive.

2° Ne voir personne du dehors qui puisse seulement m'en rappeler le souvenir.

3° Me mettre ensuite dans un repos absolu d'esprit et de corps sans m'efforcer de rien produire. Ce serait vouloir remonter un courant rapide avec beaucoup de peine et peu de succès que d'agir autrement au sortir de ce brouhaha, de cette multitu-, de d'affaires de tout genre où je suis enfoncé habituellement.

4° Dès que le torrent se sera écoulé et que je commencerai à être seul avec moi-même, je demanderai à Dieu sa grâce pour faire ma retraite avec fruit. J'invoquerai, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, la ste Vierge, st Joseph, mon bon Ange et autres saints.

5° Je partirai de ce principe qu'il s'agit cette fois d'une retraite de conversion et non point de perfection, c'est-à-dire que je n'en suis pas à devenir meilleur mais à devenir bon.

6° Je le sens vaguement, mais je m'en convaincrai en rapprochant ma conduite de mes devoirs.

7° Je les passerai tous en revue avec une scrupuleuse exactitude, ceux de prêtre d'abord, ensuite ceux de religieux. En examinant les premiers je considérerai ma qualité de grand vicaire, en approfondissant les seconds je m'arrêterai particulièrement à celle de supérieur.

8° [p. 2] Le Pontifical d'une part, le livre de nos Règles pour l'autre me fourniront la matière.

9° Entre autres motifs pour aller droit au but, je considérerai mon âge (j'ai atteint ma cinquantième année) et le fléau de Dieu qui nous menace[1]. Il est bon de penser à mon demi-siècle, parce que rien ne le rappelle quand on se porte bien, et au *choléra morbus* parce qu'on le voit venir de trop loin quand on en parle. Cependant on n'en vieillit pas moins pour croire d'avoir trente ans, et si le choléra venait tout à coup il faudrait soudain se dévouer et en affronter tous les dangers. Et pour cela il faut être prêt à paraître devant Dieu.

10° Il faudra donc dans cette retraite envisager la mort un peu plus près que de coutume. Quand on se sent jeune et bien portant, on voit devant soi une longue suite d'années, et nulle apparence de dissolution. Il faut appeler à son secours l'imagination pour forger une maladie dont on ne ressent aucune atteinte, et qui n'ayant rien de réel, ne laisse aucune conviction pour craindre la mort que l'on suppose devoir s'en suivre. Mais lorsqu'on se persuade que l'on se fait vieux, qu'on a failli mourir deux fois dans un mois, quand on se dit que le choléra peut arriver tous les jours par terre et par mer, et qu'aussitôt venu, il peut vous expédier dans quelques heures, l'argument [p. 3] est plus puissant, et la conclusion plus facile.

11° La pensée de la mort pourra donc être employée cette fois avec plus de succès que de coutume.

12° J'admettrai volontiers aussi celle de l'enfer qui donnait peu de prise dans mes autres retraites, mais si je veux me la rendre utile, il faut que je fasse tout le contraire de ce que certains livres indiquent. Point de représentation de lieu, point d'images de démons, ni de damnés, point de détails circonstanciés de tourments, car j'ai lieu de penser que toute cette phantasmagorie que l'on emploie ordinairement, loin d'effrayer mes esprits, me révolte et nuit à ma conviction qui ne peut pas s'appuyer sur

---

[1] Le Fondateur ne parle pas de choléra dans ses lettres de 1831, mais une épidémie existait dans les ports de la Méditerranée; elle menaçait encore la France et même la Suisse au mois d'avril 1832, cf. lettre au P. Mille, le 21 avril 1832.

des choses qu'elle peut refuser de croire, ou du moins qu'elle peut regarder comme exagérées, ou comme le produit de l'imagination d'autrui. Je m'attacherai donc à ce qui est de foi, et par-dessus tout à la considération de la privation de Dieu, mise en opposition avec la béatitude des élus dans le ciel.

Je me convaincrai aussi de la futilité des choses dont la recherche peut faire perdre l'unique bien qui est Dieu.

13° Dès que j'aurai reconnu ce qui met obstacle à ma fin, j'en ferai le sacrifice à Dieu quoiqu'il puisse m'en coûter et prenant les résolutions nécessaires pour marcher selon l'esprit de ma vocation, j'y serai fidèle avec le secours de la grâce.

163. [Notes de retraite annuelle].[1]

Méditation sur les Règles; commentaire. Excellence des Règles approuvées par le Pape et qui doivent être observées. Fins et moyens. Les missions paroissiales. Les vœux, le silence, les exercices de communauté. L'imitation de Jésus-Christ. La charité et l'humilité.

L.J.C. et M. I.

[fin] octobre 1831.

La lecture réfléchie de nos Règles que je viens de faire pendant cette retraite a rempli mon âme d'admiration, et a fait naître en même temps plusieurs pensées pénibles qu'il m'est impossible de ne pas consigner ici.

Quelle honte d'avoir entre les mains un code si parfait, et de n'en pas comprendre le sens! N'y en a-t-il point parmi nous pour qui ce code est un livre scellé? Je veux croire qu'il ne s'en trouve plus, mais c'est assez qu'il s'en soit rencontré pour que ma réflexion subsiste et qu'elle doive être recueillie. Si tous avaient su lire dans ce livre nous n'aurions pas à déplorer la perte de plusieurs que Dieu jugera.

[Règles données par l'Eglise; Dieu en est l'auteur.]

Je me suis dit, en méditant sur nos Règles, que nous ne saurions jamais assez remercier la Bonté divine de nous les avoir données, car Dieu seul en est incontestablement l'auteur. Celui qui les a écrites n'y reconnaît rien du sien, aussi c'est en toute liberté qu'il en porte son jugement comme d'un ouvrage auquel il est étranger; mais que dis-je jugement quand l'Eglise a parlé par son Chef! *Alacri libentique animo eamdem Ipsam (Congregationem) constituimus, eamque nomine Congregationis Oblatorum Sanctissimae Virginis Mariae sine labe conceptae volumus insignitam. Adhibita praeterea in consilium congregatione Venerabilium fratrum nostrorum S.C.R. Cardinalium, negotiis et consultationibus Episcoporum et Regularium praeposita, illius Constitutiones, quas nonnulli Galliae Episcopi luculentissimis testimoniis accommodas putarunt, et plerique etiam, quo major auctoritas illis accederet, grati animi ergo propria manu consignavere, plena auctoritate nostra apostolica approbamus et confirmamus, easque a cooptatis in eamdem Congregationem viris, quascunque in illa partes gerentibus, sedulo servari praecipimus. Ad quam saluberrimi operis approbationem et commendationem, etc*[2].

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.

[2] Extraits du Bref de Léon XII, 21 mars 1826, publié dans *Missions O.M.I.* 1952, pp. 565-573 (pp. 165-174 du tiré à part).

C'est ainsi que s'exprime le Pape Léon XII, dans les Lettres Apostoliques d'institution. Le jugement est donc porté par l'autorité infaillible!

[Elles doivent être observées.]

Il ne s'agit donc plus que d'approfondir le sens de ces paroles *Saluberrimi operis* auxquelles on peut joindre celles par lesquelles le Chef de l'Eglise termine ses lettres apostoliques:] *In spem demum erigimus fore ut istius sacrae familiae alumni, qui sub quibusdam legibus efformandis ad pietatem animis adeo opportunis, etc.*, pour être convaincus de l'excellence de ces lois et de l'obligation où nous sommes de les observer exactement *sedulo servari praecipimus*, ce sont les propres paroles du Vicaire de Jésus-Christ.

[p. 2] Ainsi en observant nos Règles nous obéissons à l'Eglise, *sedulo servari praecipimus;* par conséquent celui qui ne les observerait pas désobéirait à l'Eglise et à son Chef. Que celui-là se juge lui-même. Ce n'est pas moi qui répondrai de son salut. Malheur à lui! Je le plains. Quelle douce pensée, en observant notre Règle nous obéissons à l'Eglise. Et comme notre Règle embrasse l'ensemble de toutes les actions de notre vie, et l'esprit qui doit les animer, tout ce que nous ferons participe au grand mérite de l'obéissance à l'Eglise. Et comme l'Eglise ne commande rien que de bon, rien qui ne conduise au salut, en observant notre Règle nous marchons dans la voie du ciel. La chose est incontestable.

Estimons-la donc cette Règle précieuse, ayons-la sans cesse sous les yeux et plus encore dans le cœur, nourrissons habituellement nos âmes des principes qu'elle renferme, n'agissons, ne parlons, ne pensons que conformément à son esprit. Ce n'est qu'ainsi que nous serons ce que Dieu veut que nous soyons, et que nous nous rendrons dignes de notre sublime vocation.

[Excellence de la fin et des moyens de l'Institut].

En aurons-nous jamais une juste idée de cette sublime vocation! Il faudrait pour cela comprendre l'excellence de la fin de notre Institut, incontestablement la plus parfaite que l'on puisse se proposer ici-bas, puisque la fin de notre Institut est la même que la fin qu'a eue en vue le Fils de Dieu en venant sur la terre. La gloire de son Père céleste et le salut des âmes. *Venit enim filius hominis quaerere et salvum facere quod perierat* [Lc 19,10], il a particulièrement été envoyé pour évangéliser les pauvres *evangelizare pauperibus misit me* [Lc 4,18]. Et nous sommes établis précisément pour travailler à la conversion des âmes, et spécialement pour évangéliser les pauvres, *finis hujus parvae Societatis... est... ut fratres habitantes in unum praecipuam dent operam pauperibus evangelizandis, virtutes et exempla Salvatoris nostri Jesu Christi assidua imitatione prosequendo* (Art. 1; c. 1; p. 1 de fine)[1].

Les moyens que nous employons pour parvenir à cette fin participent à l'excellence de cette fin, ils sont encore incontestablement les plus parfaits puisque ce sont précisément ceux mêmes employés par notre divin Sauveur, ses Apôtres et ses premiers disciples, c'est-à-dire la pratique exacte des conseils évangéliques, la prédication et la prière, [p. 3] mélange heureux de la vie active et contemplative dont Jésus-Christ et les Apôtres nous ont donné l'exemple qui est sans contredit par cela même le point de la perfection que Dieu nous a fait la grâce de saisir, et dont nos Règles ne sont que le développement.

[Nous pénétrer de l'esprit des Règles.]

---

[1] Les Règles de 1825-1826, éditées en 1827, sont publiées dans *Missions O.M.I.* 1951, pp. 340-479.Les textes qui suivent sont ceux de la préface, pp. 341 et suiv. (pp. 21-25 du tiré à part).
Le Père de Mazenod indique lui-même entre parenthèses les chapitres et paragraphes d'où il tire les textes qu'il copie, ou encore les pages de l'édition de 1827.

Il importe donc de nous pénétrer de l'esprit de ces Règles et pour y parvenir il faut en faire le sujet de nos méditations habituelles. Je m'en suis convaincu plus que jamais dans cette retraite, et pour m'en faciliter la pratique j'ai pensé qu'il serait utile d'extraire du livre de nos Constitutions les articles qui expriment plus expressément pourquoi nous avons été établis et ce que nous devons être. Ce sera mon *vade mecum,* mon trésor, dont je me promets de tirer de grands avantages pour mon avancement spirituel; d'autres pourront en essayer si ce petit travail leur plaît. Quant à moi, en voyant réunis dans quelques pages tout ce qui peut constituer la perfection sur la terre et considérant que nos Constitutions nous présentent «ce tout» comme le prototype du véritable Oblat de Marie, je me réjouis d'être appelé à une si haute perfection, sans être intimidé par la pensée de mon extrême faiblesse, parce que je suis plein de confiance en la vertu de Celui qui accorde toujours la grâce d'accomplir les préceptes qu'il impose.

[Le but de la Congrégation]

Qu'est ce qui a déterminé l'établissement de notre Congrégation? Voici ce que m'apprennent nos Constitutions:

Ecclesia, praeclara Christi Salvatoris haereditas... in diebus nostris saevae depraedationi patuit. Haec dilecta unigeniti Filii Dei sponsa, filiorum quos peperit turpi defectione lugens, terretur... etc. (vid. p. 1). In hoc miserrimo rerum statu, Ecclesia conclamat sibi ministros, etc. Sed heu! Pauci sunt qui maternam hanc instantiam non abnuant; multi etiam Ecclesiae mala vituperabili sua agendi ratione aggravant, etc.

[p. 4] Est-il surprenant que la vue de ces désordres ait inspiré quelque généreuse pensée? Il s'est rencontré des prêtres qui en ont été touchés.

Malorum istorum consideratione commota sunt corda quorumdam Sacerdotum quibus gloria Dei cura est, qui Ecclesiam Charitatis affectu prosequuntur (p. 2).

Qu'ils se rappellent ce que la grâce leur inspira. Il ne s'agissait rien moins que de se dévouer: *et vellent victimas sese, si expediret, animarum saluti devovere (ibid).*

Rien n'est au-dessus de ce dévouement, quelle est la conclusion que j'en tire? C'est que rien ne doit paraître difficile, ni trop pénible, quand on s'est offert pour victimes.

Mais comment faudra-t-il s'y prendre pour porter quelque remède à de si grands maux, car ce n'est pas assez que d'en avoir la volonté.

[Comment atteindre ce but?]

Illis exploratum est quod si possent informari sacerdotes animarum salutis studio incensi, non turpis lucri cupidi, firma pietate praediti, apostolici uno verbo viri, qui callentes necessitatem emendationis propriae, lavorarent pro parte sua ad conversionem aliorum, posset agitari spes brevi revocandi populos errantes ad religionis officia diutius oblivioni data (p. 2 et 3).

Voilà donc ce qu'il faut être pour espérer de réussir. En effet, que fit Notre Seigneur quand il voulut convertir l'univers?

Quosdam Apostolos et discipulos elegit, pietate a seipso informatos, Spiritu suo plenos, et ipsos doctrina sua institutos misit in orbem terrarum, sancto imperio suo mox subjiciendum (p. 3).

Les modèles sont donc trouvés, il ne s'agit plus que de les imiter, mais pour marcher sur les traces de tels modèles, il ne faut pas une vertu commune. Les Constitutions sauront nous le dire. *Quid vice sua sit ab hominibus agendum cupidis implendi vestigia Jesu Christi divini sui Magistri, ut illi revindicent tot animas quae jugum ejus confregere?*

Lisez attentivement et retenez bien ce qui suit, car c'est ce que vos Constitutions exigent que vous soyez, pesez donc chaque mot, gravez-en le sens dans votre cœur: *Serio sanctitati suae incumbere habent, instare etiam viriliter* [p. 5] *easdem vias quas tot apostoli, quas tot operarii evangelici, qui, in eodem agone certantes in quo semetipsos rapi sentiunt, tot mira nobis tantarumque virtutum exempla suppeditarunt; debent penitus abnegare semetipsos, debent soli gloriae divinae, Ecclesiae utilitati, animarum saluti unice studere, debent sese renovare jugiter in spiritu mentis suae, debent vivere in statu habituali propriae abjectionis et in voluntate perpetua perfectionis apicem obtinendi, assiduam dantes operam ut fiant humiles, mansueti, obedientes, paupertatis amatores, poenitentiae et mortificationis dediti, ab inordinata mundi vel parentum affectione alieni, zelo zelati ut parati sint impendere opes, dotes, vitae otia, vitam ipsam amori Domini nostri Jesu Christi, utilitati Ecclesiae et sanctificationi fratrum suorum; deinde divina superabundantes fiducia, possunt in agonem procedere decertaturi usque ad internecionem, pro majore sanctissimi et tremendissimi Nominis ejus gloria* (p. 3 et 4).

Conçoit-on rien de plus parfait sur la terre? Qu'on relise attentivement ce paragraphe, et quand on l'aura lu qu'on le relise encore.

Au jugement de l'Eglise, il fallait être cela pour embrasser le ministère auquel nous sommes appelés, et pour correspondre avec fidélité à notre sainte vocation. Du moins faut-il tendre à cette perfection de toutes les puissances de notre âme. Il y va de notre salut. Nous nous y sommes dévoués, consacrés, en entrant dans la Congrégation. Heureuse nécessité!

Quamobrem isti sacerdotes, sese devovendo omnibus operibus bonis ad quae charitas sacerdotalis inducere potest, et maxime sanctis missionibus quas ipsorum Societas tanquam finem ultimum habet, obtemperare intendunt institutis et constitutionibus, ex quibus, quoad sanctificationem propriam et animarum salutem, non minima habeant emolumenta Societatis suae (p. 5 et 6).

Du reste cet admirable paragraphe que nous avons cité plus haut et qui ne saurait être trop médité, n'est que le développement de ce qui est exprimé dans une seule ligne à l'article 1 *de fine Societatis.* Il y est dit *«Finis hujus parvae Societatis Missionariorum Oblatorum SSae et Itae Virg. Mariae,... est... ut coadunati Sacerdotes... et ut fratres habitantes in unum, praecipuam dent operam pauperibus evangelizandis,* VIRTUTES ET EXEMPLA SALVATORIS NOSTRI JESU CHRISTI ASSIDUA IMITATIONE PROSEQUENDO.

Tout est là: *virtutes et exempla Salvatoris nostri Jesu Christi assidua imitatione prosequendo.* Que l'on grave ces paroles dans son cœur, qu'on les écrive partout pour les avoir sans cesse sous les yeux.

[p. 6] Plus j'avance, plus je suis confondu, étonné, ravi de nos hautes destinées. Mon Dieu, faites-nous la grâce de com-

prendre ce que signifie cet article Sème *de fine Societatis,* qu'on a lu trop souvent sans réflexion: *Finem habet etiam ista Societas officia et partes, si fieri possit, suscipiendi pro tot tantisque religiosis institutionibus, a Gallicana perlurbatione subîatis* (art. 3).

Officia et partes. Passez en revue tous les Ordres religieux que la Révolution a détruits en France. Rappelez-vous les divers ministères qu'ils exerçaient, les vertus qu'ils pratiquaient, les uns dans le secret de la Maison de Dieu, dans la contemplation et la prière, les autres au service du prochain par toutes les œuvres du zèle le plus soutenu, et tirez vous-même la conclusion de cet article 3 qui nous manifeste une seconde fin si importante de notre institut.

Aussi l'article suivant insiste-t-il pour nous en faire sentir l'importance, et nous en rappeler succinctement les principaux devoirs: *Toti erunt etiam Missionarii, qui pristinum harumce religiosarum institutionum pietatis ardorem in pectore suo resuscitent et foveant, nec non istarum et pia ministeria et virtutes, et observantissimae vitae exercitationes, puta consiliorum evangelicorum studium, amorem solitudinis et silentii, contemptum omnium vanitatum mundi, substractionem a nugis mente religiosa indignis, divitiarum horrorem, carnis et animae mortificationem, divinum officium palam et communiter recitatum, intermorientium et incarceratorum subventionem, et praesertim missionum munus amplectantur* (art. 4).

[Les missions paroissiales et autres ministères.]

Praesertim missionum munus. Les Constitutions y reviennent sans cesse et c'est avec raison puisque les missions sont la première et la principale fin de l'Institut. Aussi je ne pense pas qu'il soit besoin d'insister sur ce point: *Quum missiones sint praecipuus Instituti scopus, onmes potissimum studeant ut munus istud accurate persolvant* (Art. 1, parag. 1, De missionibus).

Tout est à lire, mais remarquez le passage: *Caveant summopere missionarii ne, specie quidem, malo sint aliis exemplo; eaque sit illorum vivendi ratio, quae venerationem sibi populorum conciliet. Numquam, sub charitatis pretextu, sese matrimoniorum contractibus, pactionibus vel testamentis immisceant;... uno verbo, omnibus abhorreant negotiis, quibus plerumque ministerium evangelicum vilescit, et contrahentium animi conturbantur* (Art. 25, parag. 1, De missionibus).

[p. 7] Ce n'est pas tout: *Cum non sit tantum finis Instituti missionibus operari, verum etiam, quantum in nobis, exiguo sane grege, inerit, Ordines religiosos supplere malaque resarcire quae in clero irrepserunt, persuasum habebitur facilius eo diveniendum exemplis quam verbis. Ideo in omni genere virtutum exerceri nullique earum alienas fieri quantum necesse sit omnes apprime retinebunt* (Art. 1, De praedic. verb. div.).

Fundamento virtutum posito, singuli Societatis subditi omni bono accingentur obedientia praescribendo (art. *9, ibid.).*

...eo vero non divenietur (La conversion des âmes par la prédication), nisi propriae gloriae abrenuntiando, miseros hominum plausus in corde conspescendo, uno verbo, nisi praedicando, Apostoli more, Christum Jesum et hunc Crucifixum... non in sublimitate sermonis, sed in ostensione Spiritus, ostendentes scilicet nos verba quae annuntiamus in corde nostro contulisse, et coepisse facere antequam docere attentaverimus (Art. 5, *ibid.).*

Encore une fois: *Prae oculis semper erit, praecipuum esse Instituti scopum animabus magis derelictis scilicet opitulari. Unde miseri in carceribus detenti ad charitatem nostram jus habent legitimum. (Art. 1,* De *Min. in carc. det. praestando).*

Le zèle et la charité. On a vu ce qu'il doit être pour lui; maintenant la Règle explique ce qu'il doit être pour les autres. Elle lui prescrit ce qu'il doit faire p[ou]r prêcher avec fruit dans le paragraphe *de praedicando verbo div.,* dans celui *de Sacramen. poenitentiae administratione.* Après lui avoir fait sentir l'importance de ce ministère elle ajoute: *Nunquam ergo missionarius sui officii opem, sive per missionis exercitia, sive extra exercitiorum tempus, deneget expostulantibus* (Art. 2).

Nulla qua suum illud munus declinet, tergiversatione utatur; se contra ultro offerat, et quos viderit in obsequendo gratiae fluctuantes, eos ad tribunal, quoquemodo poterit, nitatur adducere, imo etiam acriter repugnantes, hujus menor evangelici verbi: compelle intrare, vi attrahere, si possit, experiatur misericors. Non pauci hac via ad Deum conversi memorantur, et plus bas: *Caeterum, missionarius peccatores inexhausta charitate excipiat, vultu facili et misericordi fessos erigat;*

quod tandem sibi, si miserorum par, fieri vellet, et miseris faciat (Art. 3 et 12 *ibid).* XII ibid.

Relire tout le chap. III pour se remplir de l'esprit de charité que la Règle inculque et des [p. 8] moyens très efficaces qu'elle suggère pour rendre notre ministère utile au prochain et méritoire pour nous.

[Les vœux, le silence, les exercices.]

Tout le premier chapitre de la 2ème partie traite des vœux. Tous les articles en sont positifs et régulateurs. Il faut les savoir par cœur pour se conformer non seulement à l'esprit mais à la lettre dont il n'est pas permis de s'écarter.

Le chapitre second et le chapitre troisième renferment des principes qui doivent être médités. Ce n'est que par ce moyen que nous parviendrons à comprendre ce que doit être un Oblat de Marie; qu'on les rattache à ce que nous avons extrait de la première partie et de la préface de la Règle. *Tota vita sodalium Societatis nostrae perpetua debet esse animi recollectio* (Art. 1, *De silentio,* etc).

Quod ut attingant, imprimis summopere curant jugiter coram Deo ambulare; ejusque memoriam brevis sed ignitae orationis jaculis in mentem suam revocare. (Art. 2, *ibid.)...*

Silentio... perfectioni paratissimo, quovis tempore studebimus; strictius tamen servabitur ab oratione serotina, etc.

Que l'on remarque bien le *N.B.* du paragraphe 1 du 2 ch. Il ne dit point: si quelqu'un trouve ces Règles trop pénibles on l'en dispensera, on les adoucira eu égard à sa faiblesse. Tant s'en faut. La Règle insiste, elle explique son apparente rigueur, elle la motive par des raisons péremptoires, elle urge la loi, parce que dans le vrai il n'y a point d'accommodement avec le devoir: *Si quis,* dit la Règle, *si quis istas et sequentes regulas tanquam humanae infirmitati asperiores habere vellet, hunc obsecramus in Domino ut perpendat: 1° Omni fructu vacuum in aeternum fore ministerium nostrum, nisi spirituali profectui nostro ferventer incumberemus. 2° Vocationi qua vocati sumus, nos semper impares futuros esse sine auxilio illius observantiae, quam absolute necessariam habuere omnes spiritualis vitae Patres sanctique praesertim Ordinum fundatores. 3° Perpendat nos per majorem anni partem, tempus nempe missionum exercitiorumque subsequentium, inter mundum invite projectos, ibique praecipue et quasi unice peccatoribus a vitiorum coeno revocandis consulentes, salutis propriae periculum haud dubio adituros, nisi saltem per breves hujus pericolosi ministerii inducias [p. 9] sub providentissimam Regulam tuti et cauti confugiamus. Si ergo nobis summa felicitas cordi est, si in illo discrimine adduci nolumus ut, postquam aliis praedicavissimus, ipsi reprobi efficiamur, non modo ab hujus optimae observantiae, virtutum sospitae, jugo non abhorreamus, verum etiam vehementer doleamus quod, debitis charitatis officiis a convictu fratrum, in quo viget illa virtus, saepius diutiusque remoti, per longam vitae nostrae partem, ejus influxus beneficia privemur inviti* (N.B. in parag. 1°, c. 2, *de silentio et interna animi recollectione).*

[L'imitation de Jésus-Christ, la dévotion à Marie.]

Toujours l'obligation de retracer Jésus-Christ dans nos personnes: *Speciali meditatione contemplabuntur... virtutes Domini Nostri Jesu Christi, quas membra Societatis nostrae debent in semetipsis ad vivum exprimere; et quolibet mense peculiarum hujus divini Exemplaris virtutem sibi eligent, ut modo perfectiore ad hujus virtutis praxim sese exerceant. Easdem etiam virtutes acquirendas sibi proponent in examine particulari et spiritualibus collationibus (De Oratione aliisque exercitiis, ibid.).*

La dévotion à Marie doit aussi nous caractériser: *Semel saltem in die, Christum Dominum invisent adoraturi. Visitationis causa ad imaginem quoque vel aras beatae Virginis sese conferent, dulcemque Mariam peculiaris prosequentur devotionis affectu ac in Matrem semper habebunt.*

Ideo quotidie coronam Virginis recitabunt, et omnem navabunt operam quo populi Immaculatam sanctissimamque Deiparam ferventius fiducialiusque colant (ibid.).

Tout n'est pas dit sur les vertus qui doivent orner l'Oblat de Marie, sur l'esprit qui doit l'animer; écoutez encore: *Quoniam uberes e ministerio suo fructus nunquam reportabunt evangelici operarii, nisi Christi mortificationem summo pretio habeant illamque quasi jugiter in suo corpore circumferant, cupiditatibus coercendis propriaeque voluntati in omnibus abnegandae sedulo incumbent Societatis [p. 10] alumni; atque, apostolicis inhaerentes vestigiis, gloriabuntur m infirmitatibus, in contumeliis, in persecutionibus, in angustiis pro Christo,* etc. (De *Mortificatione,* Art. 1).

Croirait-on que la Règle suppose avoir assez insisté sur l'indispensable nécessité d'imiter Jésus-Christ? Non. Voici

qu'elle nous présente le Sauveur comme le vrai Instituteur de la Congrégation, et les Apôtres qui les premiers ont marché sur les traces de leur Maître comme nos premiers Pères. Peut-on rien de plus pressant pour nous porter à les imiter! Jésus, notre Instituteur, les Apôtres, nos devanciers, nos premiers Pères! Et c'est l'Eglise qui nous l'apprend, c'est Pierre par la bouche de Léon qui nous le dit! prosternons-nous, écoutons avec respect, admirons en silence. Jurons d'être fidèles, de devenir dignes de notre grande vocation: *Jam dictum est missionarios, quantum humana patitur fragilitas, imitari debere in omnibus exempla Christi Domini,* PRAECIPUI SOCIETATIS INSTITUTORIS, necnon Apostolorum NOSTRI PROGENITORUM[1].

Il faut donc vivre de leur vie, exercer leur ministère, pratiquer leurs vertus? Nul doute: *Tantorum exemplarium imitationi inhaerentes, unam vitae suae partem debunt orationi, recollectioni interiori et contemplationi in abscondito domus Dei quam simul inhabitabunt.*

Alteram vitae suae partem exteriori impendent acriter ministerio, nempe missionum, praedicationis, confessionum excipiendarum, catechizandorum rudium, juventutis dirigendae, aegrotantium et carceribus detentorum visitationis, spiritualium exercitationum, aliorumque hujusmodi operum.

Verumtamen, tam in missionibus quam in interiore domus, studebunt praesertim in religiosae perfectionis semitis progredi: humilitatem potissimum calent, paupertatem, sui ipsius abnegationem, mortificationem spiritus, etc, uno verbo, INSTAR CHRISTI DOMINI (et toujours Jésus-Christ pour modèle), *instar Christi Domini odorem amabilium ejus virtutum ubique diffundent.*

Intimement unis à Jésus-Christ, leur chef, ils ne feront qu'un entre eux, ses enfants, très étroitement unis par les liens de la plus ardente charité, vivant sous l'obéissance la plus parfaite pour acquérir l'humilité qui leur est si nécessaire: [p. 11].

[La charité fraternelle et l'humilité]. *Arctissimis charitatis vinculis connexi,* ils ne doivent donc pas se bouder, ils ne doivent pas se contrister par des marques d'indifférence ou de froideur, *arctissimis Charitatis vinculis connexi, omnes sanctae obedientiae sub superiorum regimine, exacte subjiciuntur.* Il ne s'agit pas ici seulement du Supérieur général. Que dire alors des murmures, que dire des

---

[1] Les textes qui suivent proviennent du troisième chapitre, paragraphes 1: de Caritate, et 2: De sacramentis.

préventions? *Quo fiet ut humilitatis virtutem sibi efficient familiarem, quam...* en se soumettant avec simplicité à celui choisi parmi les frères pour représenter Jésus-Christ, pour qu'il commande en son nom, pour qu'on lui obéisse exactement *exacte* et qu'on acquiesce par l'humilité qui leur est infiniment nécessaire, *ut humilitatis virtutem sibi efficiant familiarem, quam a Deo postulare non cessabunt veluti summopere necessariam in periculoso quod exercent ministerio.*

En voici la raison: *Cum enim uberrimi fructus ex ipso (ministériel) oriantur, timendum est ne insignes effectus quos sola parit gratia, quorumque proinde omnis honor in Deum referendus, laqueo interdum essent intensissimo missionariis imperfectis qui, primariam hanc, [et] pernecessariam virtutem minime coluissent.* Les superbes sont donc avertis!

Quapropter missionarii de ultimo semper loco sibi complaceant, et abjectissima sine ostentatione, domus ministeria demisso et prompto animo exercebunt. Pourquoi n'en point faire la demande aux Supérieurs? *Cum confusi et contempti fuerint gaudebunt:* Second degré d'humilité; *dum vero piis suis desideriis impares erunt abjectiones,* troisième degré, *a superiore occasionem postulabunt humiliationum.*

Mais si le supérieur néglige de mettre ses sujets à l'épreuve, ce qu'il doit se reprocher s'il ne le fait pas, la Règle y supplée en partie: *cum missionarii vilissima domus ministeria obire maxime sibi honori vertere debeant,* voyez ce que pense la Règle de l'humilité et des humiliations! *humilitatis comparanda gratia, singuli, ne presbyteris quidem exceptis, mensae deserviant in ordine vicis suae et in refectorio legent. Superior ipsemet,* etc.

Toutes ces choses sont précieuses. Elles sont éminemment propres à nous maintenir dans l'esprit de notre vocation, à nous faire acquérir de nouvelles vertus et de plus abondants mérites; c'est pourquoi la Règle insiste pour que le missionnaire, celui surtout qui a rendu de plus éclatants [p. 12] services à l'Eglise, celui qui a procuré le plus de gloire à Dieu et sauvé le plus grand

nombre d'âmes dans l'exercice des s[ain]tes missions, accoure joyeux dans le sein de nos communautés pour s'y faire oublier des hommes et se retremper par la pratique de l'obéissance et de l'humilité et de toutes les vertus cachées, dans l'esprit de sa vocation et la ferveur de la perfection religieuse, sans négliger ses autres devoirs: *Peracto missionum tempore, [in] domus eorum sanctae receptum, laetantes, revertentur missionarii, ut debito tempore spiritum propriae vocationis renovent, legem divinam meditentur, Scripturae Sacrae studio, sanctorumque Patrum, theologiae dogmaticae et moralis, aliarumque ecclesiasticae scientiae partium incumbant. Studebunt insuper novas ad proximas missiones parare materias.*

Et comme si la Règle voulait les dédommager pour le temps que leur saint ministère les a obligé de vivre au milieu du monde quoique ce fût pour le combattre, elle les garantit par ses prescriptions de l'importunité de ceux qui l'habitent: *Nil illis cum mundo, quem omni cura devitantes, haud facile ad se patientur habere accessum.* Toujours cependant dans les limites de notre vocation qui ne veut pas faire de nous des Cénobites: *Quod minime obstat, quin varia a Constitutionibus praescripta zeli ministeria, in suis ecclesiis aliisve propriae residentiae locis, implere valeant.*

En vivant de la sorte, on est sûr de plaire à Dieu et alors nul obstacle pour que l'on s'approche du Sauveur, qu'on s'unisse à lui par le Sacrement de son amour en lui offrant journellement le st Sacrifice. C'est ce que la Règle souhaite à tous les prêtres de l'Institut: *Ita vivant presbyteri.* Ce vœu de la Règle sera rempli si l'on vit conformément aux principes inculqués jusqu'ici, *ita vivant... ut singulis diebus sacrum facere digne possint (De Sacramentis).*

Ceux qui ne sont pas encore prêtres étant censés n'être pas moins qu'eux [p. 13] fidèles observateurs des Règles et remplis du même esprit sont aussi appelés à la fréquente participation de l'Eucharistie, récompense de leur fidélité et puissant moyen pour se soutenir à la hauteur de leurs devoirs: *qui sacerdotio nondum sunt insigniti, sacram communionem suscipient singulis diebus dominicis, festis de praecepto, et feriis quarto ac* sexto *cujusque hebdomadis.*

Diebus dominicis, festis de praecepto, et feriis quarto ac sexto. cuiusque hebdomadis, conciliez cela avec la tiédeur, avec l'infraction volontaire de la moindre des Règles! Cela ne peut se supposer. Si l'on rencontrait des Oblats qui ne l'eussent pas compris, qu'on les réduise sans hésiter à la ration des imparfaits. Cet article de la Règle n'est pas pour eux, ou pour mieux dire, s'ils persévèrent dans cet état, ils ne sont pas pour la Congrégation.

1832-1856

164. [A Monsieur Cailhol, chanoine secrétaire de l'évêché de Marseille].[1]

Seul à Rome, le Père de Mazenod attend dans la prière sa nomination à V épiscopat; elle tarde à venir.

[Rome,] le 27 septembre 1832.

Dès le jour que Monsieur Tempier est parti, je me suis casé dans mon ancien logement, j'y suis plus recueilli et plus tranquille. Tu sais que j'apprécie beaucoup le plaisir d'habiter sous le même toi que Notre Seigneur. Je suis à portée de me consoler auprès de lui des ennuis de ma position; comme ils s'aggravent chaque jour, j'ai toujours besoin de nouveau soulagement et, en vérité, je n'ai que ce bon Maître pour confident. J'ai de la peine à expliquer un retard si prolongé et si inutile[2]; je suis tenté quelquefois de penser qu'on a changé d'avis et, en ceci, ce n'est pas le fond qui m'inquiète. Si du moins l'on s'expliquait, mais non il faut attendre et patienter comme si l'on avait rien à faire ailleurs. Ah! si tu savais combien de fois il m'est venu à la pensée de me retirer! Pour ne pas succomber à la tentation, j'ai été parfois obligé de me raisonner beaucoup; cependant je n'ose me promettre de tenir encore longtemps.

165. [A Monsieur Martin de Noirlieu, chapelain à St-Louis-des-Français, Rome].[3]

Sentiments du Père de Mazenod après sa nomination comme évê-que d'Icosie. Haute idée qu'il a de l'épiscopat.

---

[1] Ms. Yenveux IV, 60.

[2] Le Gouvernement se proposait de supprimer de nouveau le siège de Marseille, après la révolution de juillet 1830. Afin d'assurer le sacrement de confirmation et les ordres sacrés après sa mort, Mgr Fortuné avait envoyé le Père Tempier à Rome, au printemps de l'année 1832, afin de faire nommer le premier vicaire général évêque *in partibus.* Le Pape acquiesça à cette demande. Parti de Marseille le 30 juillet, le futur évêque arriva à Rome peu après le 15 août, mais il ne fut nommé évêque d'Icosie que le premier octobre. Le Père Tempier avait quitté Rome le 20 septembre.

[3] Copie: Rambert 1,610-611.

[Rome,] 4 octobre 1832.

Si vous connaissiez toute l'amitié que j'ai pour vous, vous vous feriez une idée du chagrin que j'éprouve de ne pas vous voir, et surtout dans la circonstance où je me trouve. On ne le sait pas encore à Rome, mais le Pape vient de me nommer évêque d'Icosie et visiteur apostolique de Tripoli et de Tunis. Je serai sacré, si quelque obstacle imprévu ne s'y oppose, le dimanche 14 de ce mois. Je pensais que ma première bénédiction tomberait sur vous, comme il y a déjà si longtemps, vous reçûtes la première absolution que j'aie donnée dans mon ministère sacerdotal. Mes vœux vous atteindront où vous êtes; mais, mon cher ami, ne m'oubliez pas dans vos prières, et, le jour de mon sacre, dites la sainte messe pour moi; vous comprenez sans peine le besoin que j'en ai. Je suis ici tout seul, et je vous assure que la pauvre nature sera bien crucifiée; mais je ne compte pas en vain que le bon Dieu suppléera à tout ce que le cœur éprouvera de privations par de très abondantes grâces spirituelles.

J'ai toujours considéré l'épiscopat d'un autre oeil que bien d'autres; et, maintenant que je suis élu et si près d'être investi de la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ, ce profond sentiment de vénération, cette haute idée que la foi a établie dans mon âme pour cette grande dignité, m'écraserait et m'enlèverait tout courage, toute force pour avancer, si le Seigneur ne me remplissait de la plus douce espérance et ne me faisait envisager cette nouvelle venue du Saint-Esprit en moi comme une époque de renouvellement et de miséricorde. Il me semble que cet Esprit divin que j'ai tant centriste depuis qu'il me fut communiqué par l'imposition des mains, lors de mon sacerdoce, va tout redresser dans mon âme, qu'il y établira sa demeure avec tant de puissance qu'il n'y aura plus moyen d'échapper à ses inspirations. Que vais-je vous dire cher ami? Je vous parle comme si je pensais seulement. C'est que ces idées me sont familières et que je ne me gêne pas avec vous. Adieu, adieu, je vous quitte pour aller un peu prier, car il faut que j'apprenne à m'acquitter mieux de ce grand devoir, le principal de mon futur ministère.

166. Retraite pour l'épiscopat.[1]

Souvenir de la retraite d'ordination au sacerdoce et des premières années de ministère à Aix. Il était alors meilleur qu'aujourd'hui. Confiance en la miséricorde de Dieu; promesse de faire Sa volonté en tout. Pouvoirs qu'il va recevoir de l'Esprit Saint; obligations qui lui seront imposées. Extraits et commentaires du Pontificale romanum.

Rome, maison de St-Sylvestre a Montecavallo, du 7 au 14 octobre 1832.

Ma première pensée en commençant ces jours de retraite pour me préparer à l'épiscopat, auquel je suis appelé par la volonté de N.S. Père le Pape Grégoire XVI, se rattache à l'époque bienheureuse de ma préparation pour le sacerdoce. Cette époque est déjà bien éloignée; une grande partie de ma vie s'est consumée dans ce long intervalle de décembre 1811 à octobre 1832, mais j'ai encore bien présentes et les grâces qu'il plut au Seigneur de m'accorder et les dispositions dans lesquelles je me trouvais, et les résolutions que Dieu m'inspira. Je mis un mois pour me préparer à

[1] Rome, arch. de la Post.: DM IV-3.

recevoir l'imposition des mains et le grand caractère sacerdotal, je n'aurai que huit jours pour me disposer à recevoir la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ. Cette longue retraite avait été précédée de plusieurs années de séminaire uniquement employées à l'étude des connaissances de la science divine, et à l'acquisition des vertus ecclésiastiques dans la pratique exacte d'une vie régulière. Ces huit jours succèdent à l'exercice le plus actif du ministère apostolique, au travail le plus assidu d'une double administration dont la responsabilité est effrayante. A la rigueur un an de récollection ne suffirait pas et je n'ai qu'une semaine. Dieu me fasse la grâce de la bien employer!

[p. 2] Dans ces premiers moments de ma retraite,je rencontre un obstacle fort singulier pour m'occuper sérieusement devant Dieu du grand objet qui exige toute mon application, c'est une préoccupation involontaire de mon esprit qui regarde comme un songe tout ce qui s'est passé jusqu'à présent par rapport à mon élection à l'épiscopat, et tout ce qui se prépare pour accomplir cette grande opération de l'Esprit Saint en moi. J'ai entre les mains les Brefs apostoliques de mon institution canonique, j'ai sous les yeux les divers objets du costume de mon nouvel état, je m'occupe sérieusement de la considération de la haute dignité à laquelle, tout indigne que j'en suis, je suis élevé, des devoirs que cette dignité m'impose, etc., n'importe, il me semble toujours qu'il s'agit d'un autre.

En attendant que je me familiarise davantage avec l'idée de ce que je suis déjà par mon élection et de ce que je vais devenir par ma consécration, il me sera avantageux d'examiner attentivement la conduite de l'Esprit Saint en moi soit lors de mon ordination soit pendant le cours de mon ministère sacerdotal, et de la correspondance d'une part, des infidélités de l'autre, aux abondantes communications de sa grâce. Je découvrirai par là le déchet occasionné par ma faute, j'en gémirai amèrement devant Dieu, et plein de confiance en sa miséricorde, j'oserai espérer que cet Esprit vivifiant qui va descendre dans mon âme relèvera tout ce que j'ai laissé dégrader, ranimera, fortifiera, consolidera, [p. 3] perfectionnera tout en moi pour que je devienne vraiment l'homme de sa droite, l'Elie de l'Eglise, l'oint du Seigneur, le pontife selon l'ordre de Melchisédech qui n'ait d'autres vues que de plaire à Dieu en remplissant tous les devoirs de mon ministère pour l'édification de l'Eglise, le salut des âmes et ma propre sanctification. Que je puisse donc dire comme l'apôtre st Paul: *Gratias ago ei qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio, qui prius blasphemus fui... Superabundavit autem gratia Domini nostri, cum fide et dilectione, quae est in Christo Jesu... Regi autem saeculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria in saecula saeculorum. Amen* (1 Tim 1, 12-17).

Je suis prêtre depuis 21 ans. Il n'est pas à présumer qu'il me reste autant de temps à vivre que j'en ai passé dans le sacerdoce.

J'ai à examiner ce qu'a produit en moi la grâce qui me fut communiquée par l'imposition des mains. La correspondance que j'y ai apportée, la durée des heureuses impressions de l'Esprit Saint, la cause de mes infidélités et leurs funestes effets.

Quelles belles années que les premières années de mon saint ministère. Un an passé au séminaire étant prêtre, chargé d'inspirer aux autres l'amour des vertus ecclésiastiques et appelé à concourir avec de s[ain]ts collaborateurs à conserver et à maintenir les bonnes traditions de nos anciens Directeurs, les Emery, les Duclaux, les Garnier, les Montagne [p. 4], expulsés de leur maison, que nous dûmes soutenir en leur absence. Quelles belles années que ces deux premières années que je passai à Aix dans l'exercice d'un ministère tout de charité, vivant dans l'intérieur de ma maison, avec le secours de mon domestique le bon Trappiste frère Maur, dans le

recueillement, la prière et l'étude; tout le temps que je dérobais aux exercices extérieurs, et aux soins que je donnais à la jeunesse et aux prisonniers. Ah! si j'étais mort à cette époque, de cette mort que je demandais à Dieu de m'accorder depuis que j'étais prêtre, tous les jours à l'élévation du calice, je serais mort martyr de la charité, et je n'aurais pas à me reprocher tant de fautes, tant d'infidélités, je n'aurais pas à gémir sur cet état de tiédeur dans lequel m'ont jeté les innombrables occupations dont j'ai été surchargé depuis, soit dans l'exercice des stes missions, l'établissement et la direction de notre Congrégation, soit dans l'administration du diocèse de Marseille, dans des temps si difficiles et au milieu de tant de contradictions. J'ai fait, il est vrai, beaucoup de choses, j'ai surmonté de grands obstacles, vaincu des difficultés insurmontables, le bien et un très grand bien en est résulté. Oui, je ne puis pas le nier, mais c'est à mon détriment. J'étais meilleur, ou pour mieux dire, incomparablement moins mauvais au commencement de mon ministère lorsque je n'avais encore presque rien fait, qu'à présent que j'ai beaucoup fait. Que conclure de [p. 5] ce raisonnement? Que je ne suis pas seulement un serviteur inutile, mais un serviteur infidèle, qu'il est possible que j'ai fait ce que je devais faire, mais que je ne l'ai pas fait comme il faut, puisque certainement la première condition du travail que m'imposait le père de famille était qu'en faisant son œuvre je pourvusse à ma propre sanctification à laquelle on ne parvient dans notre s[aint] état qu'en avançant dans la perfection. Me voilà donc parvenu à ma cinquantième année ayant les mains vides, puisque je n'ai pas su m'enrichir en maniant habituellement des trésors, en les faisant même valoir pour le père de famille, mais pas à compte à demi comme il l'aurait fallu puisque, encore une fois, en me considérant attentivement, je me trouve plus pauvre aujourd'hui que le premier jour de mon administration, *villicationis meae.*

Et cependant c'est en cet état de choses que je suis appelé tout à coup pour recevoir la plénitude du sacerdoce, pour être élevé à la sublime dignité épiscopale. Mon bon Dieu! Si vous ne m'aviez accoutumé aux traits de votre infinie miséricorde, si déjà vous n'aviez inspiré à mon cœur une douce confiance, il y aurait de quoi reculer d'effroi. Mais non, vous êtes mon Père, c'est vous qui depuis ma plus tendre enfance m'avez conduit comme par la main. Tout ce que vous avez fait pour moi dans le cours de ma vie est trop présent à ma mémoire, j'en ressens encore aujourd'hui trop vivement les effets pour ne pas compter [p. 6] sur votre infinie bonté, pour ne pas me jeter en tout abandon dans votre sein paternel, bien résolu de faire cette fois et à jamais tout ce que vous exigerez de moi, dût-il m'en coûter la vie. Trop heureux de consacrer le peu de jours qu'il me reste à passer sur la terre à faire votre sainte Volonté dans l'adversité comme dans la prospérité, approuvé ou blâmé par le monde, au milieu des consolations ou accablé par les chagrins. Car j'ignore ce qui m'est préparé dans le nouveau ministère que je vais commencer. Toujours est-il qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez voulu, et mon bonheur et ma joie sera toujours de faire votre Volonté.

Il en est ainsi, c'est le sentiment qui domine dans mon âme, une confiance sans bornes en la bonté de mon Dieu. Je suis pécheur, très grand pécheur. Après 21 ans de ministère précédés de trois ans de préparation, après avoir travaillé plus que bien d'autres, et par moi et par un grand nombre de coopérateurs que j'ai mis en action, après avoir réussi dans plusieurs entreprises conçues et effectuées pour Dieu et pour l'Eglise, je me reconnais sans vertus et sans mérites, et malgré cela je ne désespère pas de la bonté de mon Dieu et je compte toujours sur sa miséricorde, et j'espère que je finirai par devenir meilleur, c'est-à-dire, qu'à force de secours surnaturels et d'assistance habituelle de la grâce, je m'acquitterai mieux de mes devoirs et je correspondrai aux desseins de mon Père céleste et de son Fils Jésus-Christ, mon très

aimable Sauveur, et de l'Esprit Saint qui plane sur mon âme pour la retremper dans peu de jours. Amen, Amen, Amen.

[p. 7] C'est assez réfléchir sur le passé. Le mieux est de m'abandonner à Dieu pour m'appliquer spécialement à considérer ce qui va s'opérer en moi par la vertu du Très-Haut, et les obligations que je vais contracter en recevant la plénitude du sacerdoce de J.-C. *Quis sicut Dominus Deus noster, qui... humilia respicit in coelo et in terra, suscitans a terra inopem et de stercore erigens pauperem ut collocet eum cum principibus... populi sui* [Ps 112,5-8]. C'est là précisément ce que le Seigneur a fait. Ces paroles seront gravées dans mon esprit et je les conserverai devant mes yeux tous les jours de ma vie: *suscitons a terra inopem et de stercore élevons pauperem ut collocet eum cum principibus populi tui.* Je vais bien, cendre et poussière que je suis, être élevé parmi les Princes du Peuple de Dieu, puisque je vais être agrégé au Collège apostolique, être revêtu du caractère dont ils furent revêtus, succéder et participer à une portion de leur puissance: *Accipe spiritum Sanctum. Episcopum oportet judicare, interpretari, consecrare, ordinare, offerre, baptizare, et confirmare.*

Accipe Spiritum Sanctum, voilà l'incomparable grâce, voilà le grand caractère, voilà la haute dignité de Pontife de Jésus-Christ... *Accipe Spiritum Sanctum...* médite sur ces paroles et tâche de comprendre le moins imparfaitement que tu pourras ce qu'elles signifient. Ce n'est pas comme la première fois dans le diaconat seulement *ad robur, ce* n'est pas encore seulement comme dans la prêtrise pour remettre les péchés ou les retenir *quorum remiseris peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis retenta sunt* [Jn 20, 23]. C'était déjà beaucoup, c'était trop. Mais cette fois c'est pour être élevé à l'Ordre des Pontifes *ad Summi Sacerdotis ministerium,* c'est pour être oint et consacré *in ordine Pontificali,* c'est pour [p. 8] entrer en participation de la sollicitude des Eglises, c'est pour communiquer à mon tour l'Esprit Saint pour concourir à perpétuer le sacerdoce dans l'Eglise de Jésus-Christ, c'est pour juger, interpréter, conserver, ordonner, offrir, baptiser et confirmer, *Episcopum oportet judicare, interpretari, consecrare, ordinare, offerre, baptizare et confirmare.*

Le Consécrateur aura-t-il raison d'inviter tous les fidèles afin que l'infinie bonté de Dieu m'accorde l'abondance de ses grâces! *Oremus, fratres carissimi, ut huic Electo, utilitati Ecclesiae providens, benignitas omnipotentis Dei gratiae suae tribuat largitatem.*

Et moi fais-je trop de m'abîmer dans la pensée de mon néant, de me prosterner la face contre terre, de pousser des gémissements vers le Seigneur, d'implorer sa miséricorde, sa toute puissante grâce, le secours de sa droite, d'invoquer avec ardeur, les mains jointes, les larmes aux yeux, la ste Vierge ma Mère, les ss. Anges, mes saints Patrons et tous les saints du paradis et tous les justes de la terre et même les stes âmes du purgatoire, car je suis persuadé que quoiqu'elles ne puissent pas mériter, elles peuvent obtenir par intercession.

Accipe Spiritum Sanctum: Episcopum oportet judicare, interpretari, consecrare, ordinare, offerre, baptizare, et confirmare.

O Dieu Très-Saint faites-moi la grâce de pénétrer ce grand mystère... *de stercore erigens pauperem ut collocet eum cum principibus populi sui.*

[p. 9]. Mais cet *oportet, etc.* ne m'apprend pas seulement ce que je vais devenir, les grands privilèges de mon élection, la dignité et les pouvoirs qui me seront conférés par mon sacre et la communication du Saint-Esprit que je recevrai par l'imposition des mains, dans l'ordre pontifical; il renferme aussi toutes les obligations qui me sont imposées. Et lors même qu'on ne comprendrait pas qu'il n'est pas un seul des grands pouvoirs qui sont confiés au nouvel évêque qui ne se rapporte, qui ne soit corrélatif à plusieurs très importants devoirs, il suffirait d'écouter l'Eglise qui parle par la bouche

du Prélat consécrateur. *Et idcirco huic famulo tuo, quem ad Summi Sacerdoti ministerium elegisti, hanc, quaesumus,... gratiam largiaris; ut quidquid illa velamina in fulgore auri, in nitore gemmarum, et in multimodi operis varietate signabant (apud veteres), hoc in ejus moribus, actibusque clarescat. Comple in sacerdote tuo ministerii tui summum, et ornamentis totius glorificationis instructum, coelestis unguenti rore sanctifica.*

Sainteté de mœurs, œuvres éclatantes de vertus, *hoc in ejus moribus, actibusque clarescat. Comple... ministerii tui summum et... coelestis... rore sanctifica.* Voilà ce que l'Eglise demande pour ses Pontifes: Sainteté éclatante.

Que l'onction sacrée se répande sur toute sa personne, *ut tui spiritus virtus et interiora ejus repleat, et exteriora circumtegat.* Qu'il soit *rempli* intérieurement de la vertu de l'Esprit Saint, qu'il en soit en quelque sorte comme revêtu et entouré comme d'un manteau. Que peut-on dire de plus fort? Avançons et méditons [p. 10] sur chaque parole de cette précieuse et solennelle invocation:

Abundet in eo constantia fidei, puritas dilectionis, sinceritas pacis. Sint speciosi munere tuo pedes ejus ad evangelizandum pacem, ad evangelizandum bona tua. Da ei, Domine, ministerium reconciliationis in verbo et in factis, in virtute signorum, et prodigiorum. Cela se comprend, ô mon Dieu! Quand on a eu le bonheur d'exercer le ministère évangélique dans les missions, même dans l'ordre sacerdotal!

Sit sermo ejus, et praedicatio, non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis, sed in ostensione Spiritus et virtutis. Admirable leçon que j'aime retrouver ici après l'avoir méditée dans st Paul et déposée dans un autre livre qui m'est cher à tant de titres.

Da ei, Domine, claves regni caelorum, ut utatur, non glorietur potestate, quam tribuis in aedificationem, non in destructionem.

Utatur, non glorietur. Non, je me le suis dit depuis trop longtemps et trop bien inculqué pour que j'aie besoin d'y insister aujourd'hui.

Quodcumque ligaverit super terram, sit legatum et in coelis; et quodcumque solverit super terram, sit solutum et in coelis. Quorum retinuerit peccata, retenta sint, et quorum remiserit, tu remittas.

Ce n'est pas sans raison que ces deux textes sont rapprochés et rappelés. Il est prêtre et pontife.

Qui maledixerit ei, sit ille maledictus; et qui [p. 11] benedixerit ei, benedictionibus repleatur.

L'Eglise prend fait et cause pour son pontife. Elle s'identifie avec lui.

Sit fidelis servus et prudens, quem constituas tu, Domine, super familiam tuam, ut det illis cibum in tempore opportuno; et exhibeat omnem hominem perfectum. Sit sollicitudine impiger; sit spiritu fervens, oderit superbiam, humilitatem ac veritatem diligat, neque eam umquam deserat, aut laudibus, aut timore superatus.

Veritatem diligat, etc. Oui, mon Dieu, je le comprends, vous m'avez donné le sentiment de cette vérité, faites-moi la grâce de conserver toujours l'impression et d'y être fidèle.

Non ponat lucem tenebras, nec tenebras lucem, non dicat malum bonum, nec bonum malum.

Non, que je ne sois jamais dominé par l'esprit particulier, esprit d'orgueil et d'opiniâtreté, toujours simple dans ma foi, toujours uni de doctrine, d'opinion même, et d'enseignement avec l'Eglise et son Chef visible le Vicaire de Jésus-Christ.

Sit sapientibus et insipientibus debitor, ut fructum de profectu omnium consequatur.

Pauvre peuple grossier et ignorant, chers enfants, objet de ma première sollicitude dans mon ministère sacerdotal, l'Eglise vous recommande à moi maintenant que je suis pontife. Ah! vous ne serez point oubliés, vous serez toujours la portion la plus précieuse, je ne dis pas de mon troupeau, je n'en ai point en l'état, mais que ma sollicitude embrassera en tous lieux où l'on pourra m'appeler pour exercer mon ministère.

[p. 12] *Tribuas ei, Domine, cathedram episcopalem, ad regendam Ecclesiam tuam et plebem sibi commissam.*

Que signifient ces paroles adressées à un évêque d'Icosie? Icosie est dans la Mauritanie césarienne. Cette province est habitée par des Turcs.

Mais si Icosie est Alger comme le prétendent les géographes? Ah! Puissiez-vous, Seigneur, écouter les vœux de l'Eglise, et me donner cette chaire épiscopale, me donner surtout ce peuple qui m'inspira tant d'intérêt dès que sa ville fut conquise et que je connus l'espérance d'y arborer par moi-même, et par nos missionnaires la croix de Jésus-Christ. Depuis lors je n'ai cessé de faire des vœux pour ce peuple. Aujourd'hui j'en suis devenu le pasteur, du moins de nom parce que la juridiction en est réservée encore au Chef de l'Eglise. Serait-ce dans un dessein particulier de votre Providence que cette circonstance s'est rencontrée. Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que de quelque manière que ce fût, je voudrais être utile à ce peuple.

Sis ei auctoritas, sis ei potestas, sis ei firmitas. Multiplica super eum benedictionem, et gratiam tuam; ut adexorandam semper misericordiam tuam, tuo munere idoneus, et tua gratia possit esse devotus. Per Dominum Nostrum Jesum Christum, etc.

Oui, soyez tout en moi, soyez-moi tout, et que votre bénédiction ainsi que votre grâce se multiplie jusqu'à l'infini pour que je devienne propre à remplir dignement mon grand ministère dont l'Eglise vient de me faire comprendre la charge précisément par ce qu'elle demande à Dieu pour moi dans toute cette invocation.

[p. 13] Terminons d'écouter les leçons de l'Eglise et prenons ensuite nos résolutions.

Accipe baculum pastoralis officii, ut sis in corrigendis vitiis pie saeviens, judicium sine ira tenens, in fovendis virtutibus auditorum animos demulcens, in tranquillitate severitatis censuram non deserens. Amen.

Accipe annulum, fidei scilicet signaculum, quatenus sponsam Dei, sanctam videlicet Ecclesiam, intemerata fide ornatus, illibate custodias. Amen.

Accipe Evangelium, et vade, praedica populo tibi commisso; potens est enim Deus, ut augeat tibi gratiam suam, qui vivit et regnst in saecula saeculorum. Amen.

Imponimus, Domine, capiti hujus Antistitis et agonistae tui, galeam munitionis, et salutis; quatenus decorata facie, et armato capite, cornibus utriusque Testamenti terribilis appareat adversariis veritatis; et te ei largiente gratiam, impugnator eorum robustus existat, qui Moysi famuli tui faciem ex tui sermonis consortio decoratam lucidissimis tuae claritatis, ac veritatis cornibus insignisti, et capiti Aaron Pontificis tui tiaram imponi jussisti. Per Christum Dominum Nostrum.

Circumda, Domine, manus hujus ministri tui munditia novi hominis, qui de coelo descendit, ut quemadmodum Jacob dilectus tuus, pelliculis haedorum opertis manibus, paternam benedictionem, oblato patri cibo, potuque gratissimo, impetravit, sic et iste, oblata per manus suas hostia salutari, gratiae tuae benedictionem impetrare mereatur. Per Dom. etc.

Oremus. Deus, omnium fidelium pastor, et rector, hunc famulum tuum, quem Ecclesiae tuae praeesse voluisti, propitius respice, da ei, quaesumus, verbo et

exemplo, quibus praeest, proficere, [p. 14] *ut ad vitam, una cum grege sibi credito, perveniat sempiternam. Per Christum, etc.*

Cette crosse, ce bâton pastoral m'est donné comme le signe de la puissance spirituelle afin que je poursuive le vice avec une sévérité mêlée de douceur, pour que je juge avec équité, excitant les vertus des uns et réprimant les écarts des autres.

Cet anneau est placé à mon doigt comme un sceau de la foi que je dois professer et de la fidélité que je dois garder à l'Eglise, sainte Epouse de Jésus-Christ.

Ce livre du s[ain]t Evangile m'est confié pour que conformément à ma vocation ou pour mieux dire à la mission qui m'est donnée, je parte et je prêche la bonne nouvelle du salut au peuple dont je suis chargé.

On place sur ma tête cette mitre comme un casque de salut, afin que ma face décorée de cet ornement, et ma tête armée de la puissance des deux Testaments, je devienne terrible et formidable pour les adversaires de la vérité, et que par le secours de la grâce je les combatte toujours avec autant de force que de succès.

Enfin mes mains sont enveloppées de ces gants, image de la pureté de l'homme nouveau qui est descendu du ciel afin que les présents, les oblations et les sacrifices qui seront offerts par moi, soient favorablement acceptés et agréés de Dieu et que je puisse attirer sur moi et sur l'Eglise les bénédictions les plus abondantes par la vertu de Notre Seigneur Jésus-Christ qui ayant pris la forme du péché s'offrit pour nous à son Père céleste.

Comment ai-je pu tracer ces lignes jusqu'au bout, comment la plume ne m'est-elle pas tombée des mains mille fois. Mon Dieu qui est-ce qui pourra jamais [p. 15] atteindre seulement les vertus qu'il faudrait posséder pour répondre dignement aux vues de l'Eglise? *Num parum vobis videtur esse generum regis* disait David avec moins de raison que moi, *ego autem sum vir pauper et tennis* (1 Sam 18, 23). *Ego autem sum mendicus et pauper* (Ps. 39,18) je le repète... Le Seigneur aura pitié de moi *Dominus sollicitus est mei:* J'ai recours à lui avec la plus entière confiance, car il est mon soutien, ma force et toute mon espérance; *adjutor... et protector meus es tu, Domine, ne moreris* (Ps. 69, 6). Je vais de mon côté mettre la main à l'œuvre, et puisque la divine grâce excite ma volonté et ranime mon courage, j'espère de sa bonté infinie qu'ayant jeté par un effet de sa miséricorde cette semence dans mon âme, ayant ainsi commencé l'œuvre, il daignera l'achever. *Ipse perficiat.* Je veux sérieusement coopérer de tout mon pouvoir par une continuelle application et un travail assidu aux avances que je reçois; je ne négligerai ni peine ni sacrifices pour acquérir les vertus qui me manquent, et je ne renverrai pas au-delà de ce jour pour jeter les premiers fondements de ce nouvel édifice, *ubi enim amor, ibi non est labor.* Dieu me fait la grâce d'être tellement pénétré de mes obligations à ce sujet, je suis tellement résolu de bien commencer, de bien continuer, de bien achever avec le secours de la grâce cette dernière phase de ma vie que j'en [p. 16] prends l'engagement avec confiance en terminant cette retraite. Je sais que le sacerdoce dont je suis honoré depuis 21 ans est un état de perfection, et que l'Eglise en m'élevant à l'épiscopat a dû me croire pourvu abondamment de ces vertus qu'à peine j'aperçois dans mon âme ou dont peut-être à ma honte je suis entièrement dépourvu, mais que puis-je répondre sinon ces paroles du débiteur de l'Evangile: *patientiam habe in me et omnia reddam tibi* [Mt 18, 26]. Aidez-moi, Seigneur et donnez-moi le temps, et je tâcherai de devenir ce que vous voulez que je sois. *Facile est... in oculis [Domini] subito honestare pauperem* (Eccl. 11, 23). Vous êtes, ô mon Dieu, mon unique espérance et je sais par expérience que nous ne manquez pas au besoin, *Adjutor in opportunitatibus* (Ps. 9). La gloire de votre saint Nom, l'honneur de votre Eglise sont compromis, il faut que je sois digne de ma vocation, il faut que je la rende certaine par mes œuvres, c'est-à-dire que votre grâce

me place à la hauteur de mes devoirs, qu'elle m'y maintienne jusqu'à la mort pour qu'en me donnant la Vie éternelle et me récompensant si largement vous couronniez vos propres dons. Ainsi-soit-il.

Règlement de vie
fixé pendant la retraite qui a précédé mon sacre.

Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse... sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem... 1 Tm 3,1.

Hoc praeceptum commendo tibi, fili Timothee,... ut milites... bonam militiam, habens fidem, et bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt... 1 Th 1, 18-19.

Praecipe haec et doce. Nemo adolescentiam tuam contemnat:

sed exemplum esto fidelium, in verbo, in conversatione, in caritate, in fide, in castitate... Attende lectioni, exhortationi, et doctrinae. Noli negligere gratiam quae in te est, quae data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii. Haec meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus. Attende tibi, et doctrinae; insta in illis: hoc enim faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. Seniorem ne increpaveris: sed obsecra ut patrem; juvenes ut fratres, anus, ut matres; juvenculas, ut sorores, in omni castitate. Viduas honora, quae vere viduae sunt... Qui bene praesunt presbyteri, duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina... Adversus presbyterum accusationem noli recipere, nisi sub duobus vel tribus testibus. Peccantes coram omnibus argue, ut et caeteri timorem habeant. Testor coram Deo, et Christo Jesu, et electis angelis, ut haec custodias sine praejudicio, nihil faciens in alteram partem declinando. Manus cito nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis. Te ipsum castum custodi. Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere, propter stomachum tuum et frequentes tuas infirmitates... Radix enim omnium malorum est cupiditas... Tu autem ô homo Dei, haec fuge: sectare vero justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem. Certa bonum certamen fidei; apprehende vitam aeternam, in qua vocatus es, et confessus bonam confessionem [coram] multis testibus; praecipio tibi coram Deo qui vivificat omnia, et Christo Jesu qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato, bonam confessionem: ut serves mandatum sine macula, irreprehensibile, usque in adventum Domini nostri Jesu Christi, quem suis temporibus ostendet beatus et solus potens, Rex regum, et Dominus dominantium... O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiae, quam quidam promittentes... exciderunt. Gratia tecum. Amen (1 Tm 4, 11-16; 5, 1-3, 17, 19-23, 6, 10-15, 20-21).

Il faudrait copier en entier les lettres de s[ain]t Paul à Timothee et à Tite. Tant vaut-il les lire dans l'Ecriture.

167. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, n. 2, à Aix, Bouches-du-Rhône, France.[1]

Regret d'être sacré évêque, loin de sa mère et de sa famille. Union dans la prière.

Rome, le 13 octobre 1832.

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. FB 1-9.

Je vous laisse à penser, ma bonne et bien-aimée mère, quel est le chagrin que j'éprouve d'être éloigné de vous dans une circonstance de ma vie si importante, où il me serait si doux de recueillir vos bénédictions et de répandre ensuite sur vous la première et la plus abondante de celles que j'aurai le pouvoir de donner dans l'ordre sublime auquel je vais être élevé demain. C'est le plus grand sacrifice qui pût m'être imposé, et je l'offre au Seigneur en compensation de ce qui me manque de vertus pour être digne de la haute vocation à laquelle je suis appelé par la miséricorde toute gratuite de Dieu. Cependant, ma chère mère, soyez bien persuadée que, quoique vous soyez à une bien grande distance de moi, vous m'êtes toujours présente, et que demain surtout il n'y aura point d'espace pour mon esprit, qui s'entourera de tous ceux qui ont droit à mon affection et sur l'intérêt desquels je compte. Ainsi, faisant abstraction de la foule de curieux que mes yeux pourront apercevoir, mon âme absorbée en Dieu vous verra en lui, vous, ma bonne sœur, ses enfants, mon oncle vénérable et toute la famille, mes enfants en Jésus-Christ, mes amis dignes de ce nom que je n'aime pas à prodiguer. Si, comme je l'espère, ma lettre du 4 est arrivée à temps, dans cette matinée de demain nous serons tous unis en Jésus-Christ de la manière la plus intime, puisque vous vous serez tous unis au Sacrifice pendant lequel je serai sacré, par la communion et par les messes qui seront dites à mon intention. Et c'est ainsi que je puis me consoler de mon isolement de tout ce que j'aime.

Il n'y a que la nature qui souffre. Je le sens peut-être plus qu'un autre; mais il y a profit pour l'âme, c'est toujours tant de gagné. Adieu, ma très chère et bien-aimée maman. Je profite du courrier d'aujourd'hui samedi, pour n'être pas obligé de différer jusqu'à mardi de vous écrire. Je vous demande à genoux votre bénédiction maternelle, et je vous embrasse avec toute la tendresse que vous me connaissez pour vous. J'embrasse aussi Eugénie et ses enfants; je fais encore un grand sacrifice en me privant de voir Louis cette année. Je ne vous conseille pas de m'écrire parce que je n'aurai vraisemblablement pas le temps de recevoir votre lettre ici. Adieu.

168. [A Mgr Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille].[1]

Reconnaissance à son oncle et regret de ne pas avoir été consacré par lui. La cérémonie a été «digne, majestueuse, édifiante». Résolution de ne vouloir que la volonté de Dieu.

Rome, 14 octobre 1832.

S'il m'eût été permis de suivre l'impulsion de mon cœur, en descendant de l'autel, j'aurais pris la plume pour vous rendre mon premier hommage et vous répéter les paroles que je venais d'adresser à l'Evêque consécrateur[2] qui me représentait votre personne: *ad multos annos.* Il me tardait aussi de vous témoigner ma reconnaissance, et de vous exprimer les sentiments de mon affection filiale qui n'a pas pu s'accroître, mais que j'ai sentie bien vivement au milieu même des abondantes consolations spirituelles qu'il a plu au Seigneur de répandre dans mon âme en ce jour mémorable. Oh! ça été un grand chagrin pour moi et le sujet, j'espère, de beaucoup de mérites que

---

[1] Ms. Yenveux III, 229; Rambert I,613-614; Rey I,548.
[2] Le cardinal Odescalchi, préfet de la Cong. des Evêques et Réguliers. L'ordination épiscopale eut lieu le 14 octobre.

d'être privé du bonheur d'être consacré par vous et entouré de toute ma famille et de nos chers amis. En votre absence réelle, j'ai tâché d'y suppléer en esprit en m'unissant à vous dans les prières que vous avez tous dû faire pour moi. A part cette grande privation qui ne pouvait être sentie que par moi, tout s'est passé admirablement bien. Il paraît même que grâce à la communication sensible et toute gratuite des dons du Saint-Esprit cette cérémonie fera époque, tant elle a été digne, majestueuse, édifiante: le pauvre élu était sous l'influence ou l'impression de la grâce surabondante de Dieu, si bon, si généreux; et lorsque son émotion qu'il lui était impossible de contenir a été aperçue, soit des évêques consécrateurs, soit des assistants, le même sentiment s'est communiqué et les larmes coulèrent de tous les yeux au milieu de ce recueillement général qu'on m'a assuré avoir régné beaucoup plus que de coutume.

Vous auriez été touché de voir l'Archevêque de Ravenne[1], premier assistant, non seulement me presser dans ses bras, comme le faisait aussi l'autre assistant. Monseigneur l'Archevêque de Chalcédoine[2], toutes les fois qu'il fallait se donner le baiser de paix, mais me marquer une affection toute de tendresse en appliquant ses lèvres sur mes joues pour me donner ainsi un double baiser dont j'appréciais tout le sentiment. L'impression, à ce qu'il paraît, a été si profonde que les prêtres et même les suivants du Cardinal qui sont accoutumés aux belles cérémonies de l'Eglise, en sortant de celle-ci, sont venus me baiser la main à plusieurs reprises, non point pour la forme, comme cela se pratique, mais avec l'expression bien marquée d'une émotion profondément sentie. Voilà, mon cher oncle, les consolations que le bon Dieu a daigné m'accorder conjointement à d'autres plus cachées, pour me fortifier sans doute contre les tribulations qui me sont réservées. Je ne les brave, ni ne les redoute. Le Seigneur m'a fait la grâce pendant ma retraite de m'établir dans la plus ferme résolution de ne vouloir que sa volonté dans la prospérité, comme dans les adversités. Je suis pénétré jusqu'au fond de l'âme de la sublimité du caractère et de la grandeur de la dignité qui m'ont été conférés; je me suis établi, avec le secours de la grâce, dans la disposition d'accomplir toujours tous les devoirs qui en découlent, pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, le service du prochain et ma propre sanctification. Quand on est armé de la sorte on est fort, surtout quand on attend tout de Dieu et rien de soi dont on a reconnu plus que jamais la nullité et l'impuissance. Continuez, mon bon oncle, à m'aider par le secours de vos prières; les miennes, toutes faibles qu'elles sont, vous sont dues à trop de titres pour que vous ne deviez pas y compter.

Je vous embrasse avec toute la tendresse d'un neveu et d'un fils tout dévoué.

+ Ch. Jos. Eugène, Evêque d'Icosie.

169. [Examen de conscience pour la confession annuelle. Perfection].[3]

Examen de conscience détaillé: actions de la journée, devoirs de chrétien, de religieux, de supérieur, d'évêque et de grand vicaire.

[1832-1837][4].

S'examiner p[ou]r la confession annuelle:

---

[1] Mgr C. Falconieri.
[2] Mgr L. Frezza, secrétaire de la Cong. des Affaires extraordinaires.
[3] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM IV-3.
[4] Feuille sans date, écrite entre 1832 et 1837 d'après le contexte.

Sur toutes les actions de la journée: lever, prières, méditation], préparation] à la messe, messe, act[ion] de grâces, étude, perte de temps, lecture de l'Ecrit[ure] S[ain]te, lect[ure] spirituelle, exam[en] de conscience, prière du soir, chapelet, office divin, confession, pénit[ence] sacrament[elle], visites au s[aint] Sacr[ement], administration des sacrem[ents], commandem[ent] de Dieu, amour de Dieu, am[our] du prochain, péchés capitaux, œuvres de miséricorde spirituel[le], temporelle, bon[nes] œuvres, inspirations, vigilance sur soi et ses sens, bien omis ou mal fait, pureté d'intention, zèle, douceur, humilité, mortification, lapsus linguae, pauvreté, obéissance, chasteté, concupisc[ence] de la ch[air], concupisc[ence] des y[eu]x, orgueil de la vie, devoirs de perfection, observance des Règles, infidélités, bon exemple, fidélité, exactitude, ferveur, surveillance, vigilance sur tout et sur tous, correction, réprimande, exigence p[ou]r le devoir sans acception, ni faiblesse.

Devoirs généraux de chrétien, devoirs de simple religi[eu]x, devoirs de supérieur par rapport à moi, par rapport aux sujets, devoirs de prêtre, devoirs de gr[and] vic[aire], devoirs d'évêqfue] suffragant. L'exam[en] sur le premier point doit s'étendre sur tous les command[eme]nts de D[ieu] et de l'Egl[ise], sur les péchés capitaux, sur les mauvais penchants de la nature, sur les défauts dominants, sur les affections déréglées. L'examen du deuxième point doit rouler sur la correspond[an]ce à la grâce de la vocat[io]n, sur les infidélités, les résistances. Il doit s'étendre à l'observance des vœux et des Règles; examiner surtout l'obli-gat[ion] de tendre à la perfection par cette voie et non seulem[ent] les fautes d'action mais celles d'omission.

***

Perfection.

1° Il faut la désirer; 2° s'y exciter les uns les autres; 3° fidèles aux exercices de piété qui nous y portent; 4° en être affamés; de là dépend tout notre avancement, sans cela rien; 5° point par force du cœur: réponse de s. Th[omas] d'Aq[uin] à sa sœur; 6° q[uan]d on a le désir on s'applique avec ardeur à acquérir ce que l'on désire; 7° Dieu comble de grâces, dit s. Ambroise, *esurientes,* etc.; *quia satiavit animam inanem, animam esurientem satiavit bonis* [Ps 106,9]. *Daniel vir desideriorum* [Dan 10,11]. La sagesse assise à la porte de ceux qui la cherchent.

Mais *si quaeritis quaerite* [Is 21,12].*Qui edunt me adhuc esurient,* etc., [Eccl. 24, 29]. Nous n'apprécions bien les ch[oses] spirituelles] que quand nous les avons goûtées. Désirer profiter marque qu'on est en grâce, dit s. Bernard. Ne pas avancer c'est reculer; nous ne pouvons nous empêcher de descendre qu'en nous efforçant toujours] de monter (S. Aug[ustin]). Tous les saints en dis[ent] autant: pour demeurer en J.-C. marcher au même pas que lui (S. Jean).

170. [A Mgr T. Yenni, évêque de Lausanne et de Genève].[1]

Désir d'être évêque selon le cœur de Dieu. Demande de prières.

M[arsei]lle, le 8 j'anv[ier] 1833.

---

[1] Brouillon aut., Rome, arch. de la Post.: L. Yenni - Mazenod. Mgr Yenni, en visite à la maison oblate de Billens, avait écrit le 6 novembre 1832: «C'est du sein de votre famille où je viens d'apprendre votre élévation à l'épiscopat, que je m'empresse de vous écrire. Je ne puis assez vous exprimer. Monseigneur, la consolation et la joie que fait naître en mon cœur cette heureuse nouvelle.. Puisque vous êtes le chef de cette maison, vous êtes aussi par là même mon diocésain...»

Monseigneur,

Non seulement je me reconnais votre diocésain comme vous avez l'amabilité de l'observer dans la lettre à laquelle je réponds trop tard contre mon gré, mais vous êtes mon maître et le modèle que je voudrais pouvoir retracer dans ma conduite pendant toute ma vie. Je demande instamment cette grâce au bon Dieu, car j'ai bien le désir d'être un évêque selon son cœur. Vous connaissez trop. Monseigneur, le prix de cette faveur pour ne pas m'aider, par vos prières, à l'obtenir, je vous demande à cet effet un petit souvenir tous les jours à votre *mémento.* Vous n'obligerez pas un ingrat.

Je n'ai pas besoin de vous réitérer tous mes remerciements pour la bonté que vous continuez d'avoir pour notre chère communauté de Billens[1]...

171. [A Mgr L. Frezza, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques, à Rome].[2]

Mgr d'Icosie part tout de suite pour Rome, sur demande expresse du Pape.

Marseille, le 1er août 1833.

Très vénéré et bien-aimé Monseigneur,

Le Saint-Père a mis mon obéissance à une grande épreuve:

partir et partir tout de suite, laisser le diocèse dans le cours de la visite pastorale, partir, je dirais presque malgré un oncle très avancé en âge, qui dans sa vieillesse s'appuie sur moi et se repose sur ma conscience de la charge de son diocèse, la longueur du voyage, la dépense, les répugnances de la famille, et que sais-je encore? J'ai cru de mon devoir de faire taire tout cela à la voix du Souverain Pontife qui m'invite instamment à partir sur-le-champ pour me faire une communication qui importe au bien de l'Eglise.

A moins de me mettre sur les ailes du vent, il n'aurait pas été possible de me hâter plus que je ne l'ai fait. Dès que votre lettre et celle du Cardinal Préfet de la Propagande m'ont été remises, j'ai arrêté une place au premier vapeur prêt à partir...

Quand votre Seigneurie illustrissime fera savoir à Sa Sainteté que j'ai répondu à votre lettre et que je vais me mettre en route sans retard, je ne voudrais pas qu'elle lui fit comprendre que cet acte d'obéissance coûte tant à ma nature. Il suffit devant Dieu que je surmonte mes répugnances et que j'obéisse aussi promptement que s'il ne m'en coûtait rien. De vive voix je m'expliquerai mieux avec vous en qui j'ai toute confiance...

+ Charles-Joseph-Eugène, évêque d'Icosie.

172. [Au cardinal Thomas Bernetti, secrétaire d'Etat du Pape Grégoire XVI].[3]

---

[1] Maison oblate, fondée en 1830 et fermée en 1837.

[2] Orig.: italien: Rome, A.S.V., Aff. Ecc. straordinari, 87 F. III. Traduction dans Yenveux III, 190. Le fondateur ne savait pas que le Pape l'appelait à Rome parce que le Gouvernement français n'acceptait pas sa nomination comme évêque d'Icosie et ne le voulait plus à Marseille. Le Préfet de la Congrégation de la Propagande lui avait déjà écrit au mois d'avril pour lui demander d'aller faire une visite en Afrique du Nord, à titre de visiteur apostolique de Tunisie et Tripolitaine. Il pensait qu'on allait l'obliger à ce voyage ou à partir pour une mission quelconque en Amérique (Lettre au P. Courtès, 31 juillet 1833).

[3] Orig.: italien: Rome, A.S.V., rubr. 261, an. 1834. Traduction dans Rey 1 581-582. Calomnies, humiliations, voyages, exil: nombreuses furent les souffrances occasionnées à Mgr de Mazenod par

L'Evêque d'Icosie n'a pas promis à M. l'Ambassadeur de France de demeurer à Aix. Mgr fortuné l'a rappelé à Marseille où il travaille en paix avec tout le monde. Si le Saint-Père lui ordonne de s'éloigner, il obéira.

Marseille, le 18 janvier 1834.

Eminence,

Il est absolument inexact de dire que j'ai *promis* à M. l'Ambassadeur[1] de me fixer à Aix; mais il est bien vrai que de mon propre mouvement je lui ai dit, comme à d'autres personnes du reste, que je pensais m'arrêter dans cette ville-là suffisamment pour voir la tournure que les affaires prendraient. Et en effet, arrivé à Gênes, j'ai quitté le bateau et j'ai pris la voie de terre pour me rendre à Aix par Nice, Fréjus, Brignoles, etc... Mais à peine arrivé à Aix, je reçus une lettre de Mgr l'Evêque de Marseille m'invitant à le rejoindre; et pour que je puisse me rendre auprès de lui sans retard. Sa Grandeur me fit même prendre par la voiture, car elle jugeait inopportun et d'un très mauvais effet qu'en arrivant en France après quatre mois d'absence, je ne me rendisse pas immédiatement auprès de sa personne. Sa Grandeur en jugeait ainsi avec d'autant plus de raison qu'ayant écrit de son côté au Ministre des Cultes pour réclamer contre la mesure arbitraire qui portait atteinte au droit inaliénable de sa juridiction spirituelle, ce serait contrarier ses vues que de me tenir éloigné, avec affectation, de mon poste.

Je suis donc venu à Marseille, comme il était de mon devoir de le faire et j'y demeure en toute tranquillité depuis plus d'un mois. J'ai même repris mes relations ordinaires avec les autorités civiles et en particulier avec M. le Préfet, auquel, durant ce mois, j'ai bien fait quatre, sinon cinq visites pour traiter avec lui des affaires du diocèse.

Les visites du premier de l'an m'ont montré à toute la ville, à côté de Monseigneur de Marseille. Je suis allé en personne rendre les visites aux notabilités de la ville et aux autorités. Ma présence ici n'a étonné personne et personne n'a soufflé mot de rien. M. le Préfet, devant moi et d'autres personnes, a protesté avec indignation contre l'imputation d'avoir écrit contre moi; et s'il m'était permis de répéter ses expressions, je dirais qu'il m'a appelé «un homme *d'esprit et de sens*». Cette opinion du premier magistrat du département devrait suffire pour convaincre M. l'Ambassadeur que ma présence à Marseille n'a pas les inconvénients qu'il imagine, par suite des préventions qu'il s'est forgées et des préjugés dont il ne veut pas se débarrasser.

Que Votre Eminence juge maintenant s'il m'est possible, pour me conformer à une idée étrange et souverainement fausse de M. l'Ambassadeur, de prendre la fuite comme un poltron ou un malfaiteur, sans même l'ombre d'un motif, pour m'en aller à Aix, où je n'ai rien à faire. Pareil départ serait considéré comme un exil d'autant plus extraordinaire et inconcevable que de toute évidence c'est le Chef de l'Eglise qui me l'imposerait, puisque nos lois n'accordent ce droit pas même au Roi à l'endroit du plus misérable des citoyens. Ce serait un scandale pour les deux diocèses où ma position politique et ecclésiastique, mes relations de famille et les services rendus m'ont valu la considération, je dirais même si je l'osais, l'affection générale.

---

cette affaire d'Icosie. Sa correspondance à ce sujet abonde, nous ne publions ici que quelques lettres où apparaît son obéissance au Pape. On trouve tous les détails à ce sujet, et beaucoup d'extraits de la correspondance, dans Rey I, 561-613, 640-673 et Leflon II, 450-525.

[1] M. Florimond de Fay, marquis de Latour-Maubourg.

J'ai donc pensé, et c'est là aussi le sentiment de Mgr l'Evêque de Marseille, que je ne pouvais pas moins faire que d'expliquer ces circonstances à Votre Eminence, pour la mettre à même de juger si je pouvais en cette occurrence, sans perdre mon honneur et ma réputation, sans compromettre les droits de l'Eglise que je défends, sans porter préjudice aux intérêts de l'Evêque de Marseille et aux miens, fuir de Marseille pour aller me cacher à Aix.

Peut-être la chose aurait pu se faire avant mon arrivée ici; mais à présent il nous semble impossible que le Saint-Père veuille persister à donner pareil conseil.

Toutefois, après cet exposé fidèle de la situation, si le Saint-Père parle, je me ferai toujours un devoir de me conformer à sa volonté et au prix de n'importe quel sacrifice.

Pénétré de reconnaissance pour les attentions pleines d'amitié de la part de Votre Eminence à mon égard, je vous prie d'accepter mes remerciements et d'agréer, etc., etc.

+ Charles-Joseph-Eugène, évêquéd'Icosie.

173. [A Monsieur le baron D. Fapassian, à Rome].[1]

Pour ne pas faire de la peine au Pape, Mgr de Mazenod renonce à obtenir justice par le moyen des tribunaux dans l'affaire d'Icosie.

Marseille, le 14 mai 1834.

...Puisque le Souverain Pontife est peiné par l'idée de ce procès devant les tribunaux, je *renonce* à obtenir justice par ce moyen. Vous pouvez dire quelle est ma résolution à cet égard, et que je remets tout entre les mains du Saint-Père.

Mais cela ne va pas jusqu'à consentir à quitter la France, il ne me serait plus aussi facile d'y rentrer que la dernière fois. C'est aussi trop violent que de se condamner, pour la satisfaction d'un gouvernement, à un exil perpétuel. Je ne suis pas non plus déterminé à aller rester hors de Marseille, où se trouve actuellement la plus grande partie de ma famille, où je suis comme indispensable à mon oncle, où les autorités mêmes ne cessent de traiter avec moi comme si je n'avais pas cessé d'être reconnu comme vicaire général; vraiment on ne comprendrait pas pourquoi j'irais habiter une autre ville; cela produirait le plus mauvais effet: j'aurais *l'air d'avoir été mis en pénitence par le Pape*, tandis que je serais persécuté par le gouvernement, qui

---

[1] Copie: Marseille, arch. de l'archevêché, lettres administratives de Mgr de Mazenod, vol. 2, p. 517; Rey I, 590.
Le 13 septembre 1833, M. Barthe, ministre des Cultes, avait écrit à Mgr Fortuné que son neveu se trouvait légalement dans l'impossibilité d'exercer aucune fonction ecclésiastique en France et de continuer à remplir les fonctions de vicaire général qui avaient cessées dès le moment de son institution comme évêque d'Icosie. A son retour à Marseille, en décembre, Mgr de Mazenod décida de se défendre devant les tribunaux. L'affaire avançait rapidement, avec espoir de succès, lorsque le cardinal Bernetti lui fit d'abord écrire, le 8 janvier 1834, de demeurer à Aix (réponse du 18 janvier, voir lettre précédente), puis, le 21 mars, il lui fit clairement savoir, par l'entremise de M. Papassian, qu'on ne voulait pas le procès: «L'ensemble de ce que [le card. Bernetti et Mgr Capaccini] m'ont dit tous les deux m'oblige à vous conseiller franchement de laisser de côté toute idée d'une procédure devant les tribunaux... Vous perdriez dès ce moment l'appui de Rome» (Rey I, 587-588). Mgr de Mazenod se désista alors et écrivit cette lettre du 14 mai dans laquelle il réfute les objections mais consent à ne pas continuer le procès. Nous ne publions que les derniers paragraphes de la lettre.

ne paraîtrait pas y toucher, et qui se servirait du Souverain Pontife pour me punir de n'être pas à son gré.

La vérité est que je *ne suis point hostile* au gouvernement; je ne fais rien contre lui, quoiqu'il soit bien vrai que je ne suis pas plein d'enthousiasme pour lui. C'est parce que je ne me mêle de rien en politique et que je *suis inattaquable ici* qu'il fait intervenir le Souverain Pontife. J'espère que cette odieuse tactique ne lui réussira pas et que je resterai à mon poste...

174. [Au Cardinal Thomas Bernetti, secrétaire d'Etat].[1]

Réponse au Cardinal au sujet de la circulaire aux évêques français et de l'appel à la cour royale d'Aix contre la perte de la citoyenneté française. Obéissance au Pape.

Marseille, le 19 novembre 1834.

Monseigneur,

J'ai reçu hier votre lettre du 11 du courant et je me hâte de transmettre à Votre Eminence les explications auxquelles elle donne lieu et qui, j'espère, m'obtiendront l'approbation de Sa Sainteté, par rapport à ma conduite dans l'affaire dont il s'agit. Je n'ai guère besoin pour cela que de rappeler ce que j'ai écrit moi-même au Saint-Père et à Votre Eminence.

Il est vrai que je vous avais fait savoir dans le temps que, par déférence pour Sa Sainteté, j'étais dans la disposition de ne pas poursuivre devant les tribunaux civils le redressement du tort que me faisait la décision anti-catholique du Ministre français. Il est vrai encore qu'en écrivant le 30 du mois d'août dernier, au Souverain Pontife, je me contentais de lui faire connaître le scandale produit par la publicité des mesures prises contre moi, publicité qui était le fait des journaux ministériels et qui devait être considérée comme un engagement de l'autorité civile à ne tenir aucun compte des réclamations du Saint-Siège. Je ne parlai point alors de poursuite devant les Juges laïques parce que réellement j'étais résolu de ne rien entreprendre de semblable.

Mais jamais je n'ai songé et jamais je me suis engagé à ne pas repousser l'attaque judiciaire, si elle était dirigée contre moi. C'est ce que j'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Eminence dans ma dernière lettre en date du 30 septembre où, en vous annonçant que les tribunaux allaient s'occuper de mon affaire, je vous disais:

«Que je n'avais pu, par mes dispositions si pacifiques, me soustraire à la nécessité de repousser l'agression lorsque le procès que je voulais empêcher m'était intenté..., qu'il n'était pas question pour moi d'attaquer mais de défendre, etc... etc...».

En effet, ce n'est pas moi qui ai commencé le procès, c'est le Gouvernement. Quoique frappé d'une mesure oppressive, je gardais patiemment le silence, lorsque tout à coup, sans que j'aie fait aucune démarche pour cela, sans même que j'en aie été

---

[1] Copie: Marseille, arch. de l'archevêché, lettres adm. de Mgr de Mazenod, vol. 2, p. 545. Par arrêté du 10 août 1834, M. Thomas, Préfet des Bouches-du-Rhône, avait radié le nom de Mgr de Mazenod des listes électorales. Celui-ci perdait ainsi ses droits de citoyen français et pouvait être chassé de France par la police. Des hommes de loi, ses amis, lui conseillèrent d'émettre appel, au plus tôt, devant la Cour d'Aix parce que les délais pour cet acte étaient fort courts (Rey I, 594-598). Il le fit le 17 septembre et, de plus, le 1er octobre Mgr Fortuné écrivit une circulaire aux Évêques français à ce sujet. Le 27 septembre, l'Evêque d'Icosie mit le Cardinal Bernetti au courant des derniers événements et de la nécessité où on l'avait placé de se défendre. Le 11 novembre, Mgr Capaccini, substitut de la Secrétairerie d'Etat, exprimait au nom du Pape le désir de voir l'Evêque d'Icosie ne faire aucun usage des lettres des évêques et de se désister de son appel à la cour royale d'Aix.

aucunement prévenu d'avance, je reçois notification dans les formes d'un jugement rendu contre moi, (l'arrêté du Préfet est un vrai jugement) par lequel la perte de ma qualité de français est établie par suite de l'acceptation non autorisée par le Roi, d'un évêché in *Partibus.* Dès lors, voilà la procédure entamée sans aucune participation de ma part. Voilà que je suis dans l'absolue nécessité ou de subir l'autorité de la chose jugée, et de me résigner à toutes les conséquences extrêmement fâcheuses qu'elle entraîne, ou à accepter la défensive.

J'ai cru devoir prendre ce dernier parti, d'après les conseils des personnes les plus sages et les plus éclairées de France qui depuis longtemps s'étaient prononcées dans ce sens; aussitôt je me suis empressé de donner avis à Votre Eminence, de ma détermination ainsi que des raisons qui m'y avaient engagé, vous exprimant en même temps mon sincère regret de ce que le terme fatal, fixé par la loi, ne me permettait pas d'attendre vos observations et les ordres du Saint-Père, puisqu'à peine il me restait quelques jours pour faire appel en temps utile.

Il est donc évident qu'il y a erreur à dire, comme on le lit dans la lettre de Votre Eminence, que *c'est par moi que la cause a été portée devant les tribunaux;* loin de là, j'ai tout souffert pour la tenir, d'après les désirs de Sa Sainteté, en dehors des débats judiciaires; mais lorsque ma partie adverse l'a, à mon insu, engagée dans cette voie, pouvais-je m'empêcher de l'y suivre? Etais-je tenu de l'abandonner à la merci de mes persécuteurs et de les laisser dès lors parfaitement en mesure de m'accabler tout-à-fait? L'amour de la paix et mon vif désir de concourir aux vues du Saint-Siège, m'imposaient-ils un silence absolu, une inaction complète, un état tellement passif sous les coups qu'on portait qu'il ne me fut pas seulement permis de parer ces coups qui pourtant allaient devenir décisifs contre moi? Je ne puis croire que telles fussent mes obligations.

Je n'ai donc point été inconséquent à mes résolutions, j'ai gardé ma parole avec fidélité et j'ose dire avec une parfaite délicatesse et une entière soumission envers le Saint-Siège, ainsi que le témoignait assez le soin que je prenais dans ma dernière lettre d'attester l'espèce de violence qui m'était faite par le Gouvernement qui venait de me jeter dans une position extrême dont je ne pouvais sortir que par une seule issue. Certes, j'étais loin de croire qu'une conduite si soumise d'un côté et si fort empreinte de modération de l'autre, m'attirât de la part de Votre Eminence des observations affligeantes.

Je ne pensais pas non plus que le recours en ma faveur de Monseigneur l'Evêque de Marseille, mon oncle, à ses collègues de France, put exciter la moindre plainte...

Cependant puisque Sa Sainteté ne veut pas que je fasse usage des déclarations favorables des Evêques, j'y renoncerai. Il y a plus: la peine avec laquelle le Saint-Père voit la continuation du procès qui m'a été intenté et le désir que j'ai de m'abstenir de tout ce qui pourrait lui déplaire, me déterminent à me désister de mon appel, il en adviendra ce que Dieu voudra; tous les Jurisconsultes que j'avais consultés me garantissaient un heureux succès; par mon désistement, je me soumets au jugement inique rendu contre moi et aux suites funestes qu'il peut avoir, mais ni les avantages qu'on me promettait, ni les inconvénients que j'ai à craindre ne sauraient me faire hésiter quand il y va de la volonté ou même d'un simple désir du Chef de l'Eglise. Je vais annoncer incessamment mon désistement au Ministre Français qui, dès lors, ne pourra plus avoir de prétextes pour éluder les réclamations de Votre Cour. Il ne me reste plus qu'à me confier à la bienveillance du Saint-Père entre les mains de qui je mets uniquement et mon intérêt et mon honneur.

Je vous prie d'agréer, etc...

+ Charles-Joseph-Eugène, évêque d'Icosie.

175. [A Mgr L. Frezza, secrétaire de la Congrégation des Affaires extraordinaires].[1]

En réponse à la communication de Mgr F. Capaccini, et pour ne pas déplaire au Pape, l'Evêque d'Icosie se désiste de son appel à la Cour royale d'Aix.

Marseille, le 28 novembre 1834.

...Pour ne pas causer la plus petite peine au Saint-Père, j'ai ordonné à mon avocat d'abandonner ma cause et de retirer mon appel. Mais ce n'est pas moi qui ai commencé ce procès, ainsi que le dit à tort Mgr Capaccini, puisqu'un premier jugement porté contre moi (la radiation des listes électorales) à l'instigation du Gouvernement m'avait condamné; cette sentence aurait eu immédiatement force de chose jugée, sans mon appel. Ainsi, je le répète, ce n'est pas moi, mais le Gouvernement qui a porté la cause devant les tribunaux. Le Pape en a été mécontent, il ne le sera plus maintenant. Ma déférence à ses désirs a été complète.

Mgr Capaccini est bien tranquille au Quirinal, il se préoccupe peu de la qualité et de la grandeur du sacrifice fait par un évêque qui abandonne ses droits et désarme devant un ennemi astucieux et puissant, qui pourra abuser de sa victoire et me fouler à plaisir.

Voici une copie de ma lettre au Ministre des Cultes[2]. Vous y verrez que je laisse tout et m'abandonne à la divine Providence. Je voudrais ajouter et à la bienveillance du Saint-Père, mais j'espère peu de ce côté. Le Saint-Père, je crois le comprendre, n'a pas apprécié mon caractère ni mes services, qui me donnaient droit à sa protection, ni tout ce que j'ai fait dans des temps malheureux pour l'Eglise romaine, ni l'affection que m'ont accordée Léon XII et Pie VIII. Si la persécution me contraignait à m'exiler de mon pays et à me retirer à Rome, je sais que je ne devrais compter ni sur la faveur, ni sur les bonnes grâces: la récompense me viendra de Dieu.

Je voudrais avoir un cœur moins sensible, j'aimerais moins, je m'occuperais moins de beaucoup de choses qui me vont jusqu'au fond de l'âme et je serais heureux.

176. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, n. 2, à Aix. Bouch[es]-du-Rhône.[3]

Dévotion à la sainte Vierge pendant l'épidémie de choléra.

Marseille, le 10 mars 1835.

Vous aurez eu de nos nouvelles, très chère maman, par le journal et par le mandement. Nous avons en ce moment sous les yeux le spectacle le plus ravissant. C'est une s[ain]te explosion de dévotion envers le ste Vierge, qui ne s'est pas seulement manifestée dans le trajet de la montagne à la cathédrale, mais qui dure

---

[1] Copie: Rey I,604; Rambert I,689; Yenveux III, 163.
[2] Lettre du 25 novembre 1834.
[3] Orig.: Rome, arch. de la Post.: FB 1-9. Le choléra, qui avait déjà menacé Marseille en 1832, se propagea rapidement à partir du mois de janvier 1835. Il faisait près de 100 morts par jour au début du mois de mars.

toujours avec une confiance soutenue[1]. La cathédrale, où la ste Vierge a été exposée, ne désemplit pas depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Quand je dis qu'elle ne désemplit pas, c'est que tout ce vaste édifice est constamment plein, de l'autel jusqu'à l'orgue; nous avons laissé envahir le chœur, qui est toujours rempli d'hommes. Il est impossible de n'en pas pleurer de [joie]. Aussi c'est avec violence que je m'arrache de ce temple, et si tant d'affaires ne m'appellaient pas ailleurs, je n'en sortirais pas, tant le cœur se dilate au milieu de cette dévotion si admirable. Il me semble impossible que le Seigneur ne se laisse pas toucher et que sa divine Mère ne nous obtienne pas miséricorde. Je ne sais ce qu'il en sera. Toujours est-il que dans la journée d'hier, au lieu de ces nombreux cas qui effrayaient journellement notre quartier, nous n'avons eu qu'un seul cas; et St-Laurent, qui souffrait autant que nous, n'en a eu que deux. C'est une énorme diminution. Espérons. En attendant, ménagez-vous beaucoup à Aix, puisque les émigrants de Marseille y vont mourir.

J'ai été fort en peine de ne recevoir aucune nouvelle de ma sœur. Votre dernière lettre m'a un peu rassuré. Ici nous nous portons tous bien. Adieu.

177. A Mgr L. Frezza, secrétaire de la Congrégation des Affaires extraordinaires.[2]

Prières pour demander la fin de l'épidémie de choléra. Mgr de Mazenod se réjouit de la ferveur des Marseillais et remercie le Seigneur des humiliations subies dans l'affaire d'Icosie.

Marseille, 27 avril 1835.

Je vous donne brièvement de mes nouvelles. Le choléra ne nous a pas tous tués. Je l'ai affronté selon mon devoir, sinon sans danger, du moins sans dommage pour ma santé. Chaque jour il me fallait visiter plusieurs malades dans les hôpitaux et les maisons particulières. Dieu m'a toujours secouru, et ainsi je n'ai pu recueillir cette palme, que je désirais, du martyre de la charité.

Dieu a été glorifié dans les prières publiques que nous avons prescrites. Les médecins nous avaient annoncé une effroyable recrudescence de la maladie, et voilà que, se moquant de leurs prédictions. Dieu l'a chassée d'un souffle; l'épidémie a entièrement cessé avec la neuvaine d'adoration solennelle du très saint Sacrement. C'est pour moi et pour tous ceux qui ont la foi un miracle évident, plus merveilleux que celui de la résurrection d'un mort. Si le Saint-Père ignore ces choses, vous pouvez lui en parler, assuré que vous serez de demeurer toujours au-dessous de la vérité.

Les deux processions du saint Sacrement, faites le premier et le dernier jour de la neuvaine, durèrent chacune cinq heures. Mon oncle, à cause de ses quatre-vingt-cinq ans, m'a laissé présider ces cérémonies. Il y avait douze mille personnes, des torches à la main, dans la procession; et sur la place, où l'on donna la dernière bénédiction, plus de quatre-vingt mille. Représentez-vous le concert de tant de voix pendant le *Tantum ergo*, dans cette immense église qui avait le ciel pour coupole, et

---

[1] Du 8 au 12 mars la statue de N.-D. de la Garde fut exposée à la cathédrale. Le 12, on fit une procession depuis la cathédrale jusqu'à l'église St-Martin où le saint Sacrement resta exposé pendant 9 jours. Ces journées de prières terminèrent par une nouvelle procession le 22 (cf. Mandement du 6 mars 1835).

[2] Rambert I, 670-671, 698; Rey I, 621.

s'étendait aussi loin que le regard; les larmes inondaient les visages. Dès ce moment, je compris que nous étions exaucés.

... C'est une belle compensation à mes peines que de voir Dieu ainsi glorifié, tant d'âmes converties, et notre ville guérie par ces tout-puissants moyens employés auprès de la miséricorde infinie. Pourvu que Dieu soit exalté, que m'importe de demeurer humilié, négligé, abandonné presque de tous? Que devant les hommes *vilior fiam, plus quam factus sum.* Depuis que je suis au monde. Dieu m'a conduit par la main; il m'a fait faire tant de choses pour sa gloire, que j'aurais eu à redouter l'orgueil si les hommes s'en fussent aperçus et m'eussent montré de la reconnaissance; mieux vaut pour moi qu'ils soient injustes et ingrats; ainsi Dieu sera ma seule récompense, comme il est déjà ma seule force, mon unique espérance.

178. A Mgr [Charles de Forbin-Janson], évêque de Nancy et Toul, rue de Grenelle; f[aubour]g St-Germain, à Paris.[1]

Injustice des hommes contre Mgr de Forbin-Janson et Mgr de Mazenod; celui-ci désire la retraite et la solitude. Recommandation du P. Guibert qui va à Paris.

L.J.C. et M.I.

A Notre-Dame de l'Osier, ce 16 juillet 1835.

Il faut, mon très cher Seigneur, des occasions extraordinaires pour que deux anciens amis, qui se reposent l'un et l'autre sur les sentiments bien connus de leur cœur, s'écrivent. On dirait que c'est la mer à boire que de rompre de loin en loin un silence obstinément gardé de part et d'autre. Je ne sais à quoi attribuer ce phénomène, mais cela est ainsi. Je remarque seulement en passant que c'est toujours moi qui romps la glace; il est vrai que je suis payé sur-le-champ d'une aimable réponse, mais il y en a là pour un ou deux ans, sauf à recommencer de plus belle pour finir tout de même aussitôt. Il arrive dans l'intervalle des événements très marquants, et qui doivent nécessairement intéresser beaucoup ceux qui nous aiment, le bruit public l'apprendra assez tôt à notre ami qui apparemment n'avait pas senti assez vivement l'injustice d'une persécution qui avait pourtant révolté toutes les facultés de son âme[2]. C'est ainsi que vous avez fait votre paix avec le Gouvernement, que vous avez nommé un coadju-teur, que vous avez, dit-on, refusé de venir gouverner notre métropole sans que jamais j'aie su par vous un seul mot sur toutes ces choses[3]. Un autre n'en conclurait-il pas qu'il s'est trompé pendant plus de trente ans lorsqu'il vous a cru son ami. Je suis pourtant bien le vôtre et rien de ce qui vous intéresse ne me sera jamais indifférent. Dites-moi donc où vous en êtes, et si vous avez encore l'espoir de faire le bien au milieu d'une société si peu disposée à en profiter. Pour moi je suis si fatigué des hommes que toutes mes combinaisons aboutissent à me ménager une retraite dans la solitude pour y vaquer uniquement à l'affaire de mon salut dans la paix d'une vie régulière partagée entre la prière et les occupations de mon choix qui ne seront plus troublées par les exigeances de tous ceux dont on est le supérieur et qui dans le fait sont très réellement nos maîtres.

---

[1] Orig.: Ottawa, arch. Deschâtelets.

[2] Phrase peu claire; on ne voit pas bien si Mgr de Mazenod parle de ses difficultés pour l'affaire d'Icosie ou des problèmes de Mgr de Forbin-Janson à Nancy à cause de son opposition au Gouvernement depuis juillet 1830.

[3] Mgr Jacques Raillon, archevêque d'Aix de 1832 à 1835, était mort le 13 février.

J'éprouve l'avant-goût de ce bonheur dans le sanctuaire où je suis venu passer quelques semaines après avoir rempli les fonctions de notre st ministère dans les diocèses d'Aix et d'Avignon; qu'il m'en coûte que des devoirs impérieux ne me permettent pas de pouvoir encore réaliser un projet conçu depuis longtemps, et après lequel je soupire.

Cette lettre vous sera remise par M. Guibert, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio. Je vous recommande cet excellent prêtre comme un de mes plus chers enfants, digne de toute votre estime par ses vertus et toutes ses bonnes qualités. Vous pouvez parler avec lui à cœur ouvert et de vous et de moi, je n'ai rien de caché pour lui et il mérite votre confiance comme il jouit de la mienne. Je réclame pour lui toutes vos bontés.

Adieu, mon très cher Seigneur, je vous embrasse de tout mon cœur, en me recommandant toujours à vos saintes prières.

+ Ch. Jos. Eug., évêque d'Icosie.

179. [A Mgr Fortuné de Mazenod, à Marseille].[1]

Par obéissance à son oncle, Mgr de Mazenod reste éloigné de Marseille; il le supplie de lever ce veto.

N.-D. du Laus, 4 août 1835.

Jugez, mon oncle, de ma triste position; éloigné de Marseille dans un temps de si grande calamité[2], vous sentant dans le danger et ne le partageant pas! Plût à Dieu que je fusse retourné d'Avignon; je me serais trouvé sur les lieux au moment de l'invasion et n'en aurais pas bougé. Il a fallu pour mes péchés que je me trouvasse enfoncé dans le Dauphiné et que l'on m'ait tenu le bec dans l'eau jusqu'au moment où vous avez jugé que je ne devais pas rentrer. Votre défense qui m'a été réitérée dans chaque lettre que je recevais a mis ma conscience dans le doute. J'allais partir une première fois. Je suis parti, en effet, précipitamment de N.-D. de l'Osier puisque je quittai ce sanctuaire le samedi soir après le coucher du soleil pour me rendre sur la route de Grenoble, chez M. de Cumane, parent de Mme Louise de Bourcet[3] qui eut la bonté de me mener, dès 3 heures du matin, à Grenoble où j'arrivais sur les 10 heures. Je voulais poursuivre ma route vers Gap dès le jour même; il ne se trouva point de place, il fallut attendre le lendemain, ce qui me donna le temps de recevoir une lettre en arrivant à Gap qui m'intimait encore un ordre de votre part de ne pas venir à Marseille dans ce moment.

Vous pouvez bien penser si le danger eut été un motif suffisant pour m'empêcher de voler auprès de vous et partager votre sort et celui de nos dignes amis! Mais l'insistance de votre injonction me fit et me fait encore plus d'impression que la vue d'un danger que vous me faisiez représenter comme inévitable en arrivant d'un pays sain. Je ne m'arrêtai pas à tout ce que me disaient et l'Evêque et le Grand Vicaire

---

[1] Copie: Rey I, 636-638.

[2] Pour se faire oublier par ses adversaires marseillais et par le Gouvernement, l'Evêque d'Icosie passa l'été hors de Marseille, d'abord à Aix et à Avignon pour faire les ordinations, puis à N.-D. de l'Osier et à N.-D. du Laus. Pendant l'été, l'épidémie de choléra fit de nouveau rage à Marseille (Mandement du 16 juillet). Le Fondateur voulut revenir au plus tôt, mais son oncle s'y opposa. Pendant ce temps, à Paris, le P. Guibert réussit à obtenir la réconciliation entre l'Evêque d'Icosie et le Gouvernement.

[3] Mme Louise de Bourcet était la supérieure des Dames de Saint-Pierre à Marseille.

et tous ceux qui étaient autour de moi, mais je ne pouvais me défendre de la crainte d'aller contre la volonté de Dieu qui dans cette circonstance ne pouvait m'être connue que par votre canal. Vous, l'Evêque diocésain dont je tiens les pouvoirs, mon supérieur dans l'ordre de la juridiction, voulant que je ne vienne pas, par quel principe, me disai-je, puis-je me décider à faire autrement que vous ne l'ordonniez? Ce serait donc par ma volonté propre que j'irais m'exposer à une mort qui ne serait plus méritoire, si je la rencontrais en dehors de l'ordre de la Providence. C'est ce qui m'a enchaîné, la crainte de pécher en donnant ma vie par une désobéissance formelle à la seule autorité que j'étais tenu de reconnaître. C'est encore cela qui me retient contre ma volonté et au prix de mon repos qui est troublé de cette nécessité qui m'a été imposée.

Je vous conjure donc d'ôter le *veto* qui me lie. Je vous dirais même que dès qu'il n'y aura plus une mort certaine en pure perte à craindre et que je n'aurai plus que des chances à courir, mon obligation d'obéir pèsera moins dans la balance, parce que si je ne devais pas en conscience m'exposer à une mort à peu près certaine contre un précepte formel qui, non seulement m'aurait fait perdre le mérite du martyre, mais m'aurait rendu responsable de la perte de la vie qui ne m'appartient pas, dès que ce dépôt ne serait pas évidemment compromis, je ne devrais plus avoir les mêmes peines de conscience, n'ayant plus que quelques chances à courir. La proclamation du Maire de Marseille ne prouve pas qu'il y ait danger inévitable pour chaque individu. Il montre seulement le danger du retour des masses et pour elles et pour ceux qui sont restés. J'attends votre réponse avec impatience et je vous embrasse avec l'affection filiale que vous me connaissez.

180. A Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et Toul, rue de Grenelle, f[aubour]g St-Germain, Paris.[1]

L'affaire d'Icosie est terminée, mais Mgr de Forbin-Janson reste toujours banni de son diocèse. Ils ne doivent pas se décourager: ils sont les «hommes de l'Eglise» et le salut des âmes est leur «vocation spéciale».

Marseille, le 11 décembre 1835.

Je vous sais bien bon gré, mon cher Seigneur et bon ami, d'avoir voulu être le premier à m'apprendre une nouvelle qui m'intéresse vivement. La chose m'était annoncée, je devais y compter, mais j'aime bien à savoir que l'affaire est terminée. C'était le vœu du Souverain Pontife et celui de tous mes amis. La Providence s'en est visiblement mêlée et je l'en bénis, accoutumé que je suis à me laisser conduire par sa main paternelle.

Les détails que vous me donnez sur votre affaire m'ont fait dresser les cheveux sur la tête. Comment expliquer tant de fureur, une haine si implacable et contre qui?[2] Bon Dieu, quel mérite ces gens-là vous procurent! mais aussi quelles angoisses, quel déchirement de cœur pour un pasteur tel que vous! C'est inhumain, c'est diabolique; il n'y a en effet que le démon qui puisse inspirer une rage pareille. J'avais espéré que le Gouvernement serait parvenu à faire entendre raison à ces hommes égarés, je vois

---

[1] Orig.: Ottawa, arch. Deschâtelets. Un extrait de cette lettre est publié dans l'ouvrage de P. Lesourd, *Mgr de Forbin-Janson*, 1944, p. 101.

[2] Comme à Marseille, c'étaient surtout les autorités civiles locales qui avaient fait la guerre à Forbin-Janson, mais le clergé de Nancy ne l'aimait également pas, *ibid.*, p. 100.

d'après votre lettre qu'il n'en est rien. Dans cet état désespéré pourquoi ne pas venir à Aix ou à Avignon?[1] Le cœur me saigne quand je considère un prélat si zélé, si capable de faire le bien, réduit à l'inaction. Vous auriez certainement réussi à Aix, et certes je n'aurais rien oublié pour vous faciliter le succès de toutes vos bonnes résolutions dans un pays où j'ai quelque influence. Le bon Dieu a peut-être d'autres desseins sur vous. Tout ce que je désire c'est que vous n'y mettiez jamais d'obstacles pris dans des considérations purement humaines. Nous sommes avant tout et essentiellement les hommes de l'Eglise. Le salut des âmes est notre vocation spéciale. C'est l'œuvre vers laquelle nous devons tendre de tous nos efforts, les accidents que Dieu permet ne doivent pas arrêter l'action toujours surnaturelle de notre marche, nous ne devons reculer que devant ce qui est péché, tout le reste doit être surmonté, franchi à cause de l'excellence de la fin, et il faut le dire, à raison du devoir.

Mon oncle me charge de vous exprimer la part qu'il prend à toutes vos tribulations, ma mère et ma sœur partagent ses sentiments, ils vous remercient de votre bon souvenir. Vous savez, cher ami, ce que je suis pour vous. C'est pour la vie et au-delà.

+ Ch. Jos. Eug., évêque d'Icosie.

181. [A Monsieur Persil, garde des Sceaux, à Paris].[2]

Remerciements pour la nomination à l'évêché de Marseille. Il l'accepte par obéissance à son oncle et compte sur la grâce du Seigneur pour remplir cette tâche.

Marseille, le 11 avril 1837.

Monsieur le Garde des Sceaux,

J'ai reçu la lettre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en me transmettant par l'intermédiaire de mon oncle l'ordonnance royale qui m'appelle à l'évêché de Marseille. Je vous remercie des paroles obligeantes que vous voulez bien ajouter à la faveur que le Roi a daigné me faire, mais vous l'avouerai-je? J'ai été sur le point de perdre courage en voyant de près le fardeau qui allait m'être imposé. Il n'a fallu rien moins que la forte volonté de mon vénérable oncle que j'ai regardée comme l'expression de celle de Dieu pour me décider à accepter une charge si lourde. Quand il s'agissait de la coadjutorerie je n'entrevoyais que de loin et sans presque en occuper ma pensée les difficultés d'une position si délicate; aujourd'hui toute responsabilité devant Dieu et devant les hommes étant sur le point de peser uniquement sur moi, j'en suis comme atterré. Néanmoins je mets toute ma confiance dans le Seigneur et j'espère qu'aidé de sa grâce toute puissante et fort de ma bonne volonté, je parviendrai à remplir la tâche qui m'est imposée et à répondre ainsi à la confiance du Roi.

J'ai l'honneur d'adresser à votre excellence une lettre par laquelle j'exprime à sa majesté les sentiments dont je suis animé, je vous prie en même temps de croire à ceux que m'inspire votre bienveillance personnelle...

---

[1] Ces deux sièges épiscopaux étaient alors vacants.

[2] Orig.: Paris, Arch. Nat. F 19 2535. Dans les deux paragraphes omis, à la fin de cette lettre, Mgr de Mazenod demande un canonicat de St-Denis pour son oncle, et désire que ses informations canoniques se fassent à Marseille et non à Paris. Les quelques extraits de lettres qui suivent nous permettent de voir les sentiments de Mgr de Mazenod au moment de sa nomination à l'évêché de Marseille, nomination dont il ne voulait pas entendre parier en 1835, cf. lettres au P. Tempier, dans *Ecrits Oblats 1*,164-169.

182. [A Mgr Garibaldi, internonce à Paris].[1]

Mgr de Mazenod accepte d'être évêcfue de Marseille pour obéir à son oncle et faire ainsi la volonté de Dieu. Demande de ne pas aller à Paris pour les informations canoniques à cause des visites pastorales dont les dates sont déjà fixées.

Marseille, le 13 avril 1837.

Monseigneur,

Vous avez sans doute déjà appris que le Roi par ordonnance du 1er avril m'a nommé à l'évêché de Marseille en remplacement de mon oncle dont la démission a été acceptée par le Gouvernement.

Forcé par la volonté de Mgr l'Evêque actuel de Marseille que je crois être l'expression de la volonté de Dieu, j'ai accepté la lourde charge que l'on veut m'imposer. Je dois donc remplir auprès de vous les formalités prescrites pour les informations. Je me mettrais à cet effet incessamment en route pour Paris, mais malheureusement nous sommes dans une circonstance de l'année où un voyage de ce genre deviendrait très difficile. Outre que je suis en ce moment un peu indisposé et que je ne pourrais à cause de cela partir que dans une vingtaine de jours, mon absence pendant ces mois d'été causerait encore un grand dérangement dans le diocèse.

Ne prévoyant pas ce qui arrive je croyais être libre dans le courant de la belle saison et les populations des diverses paroisses ont été averties et se préparent pour la confirmation et les visites pastorales dont le jour a été fixé. Il serait d'autant plus fâcheux de contremander tout cela que l'on serait obligé de renvoyer bien tard ce qui est aussi indispensable qu'attendu de tout le monde.

Je vous prierais donc de vouloir faire en sorte que je sois dispensé d'aller à Paris pour les informations. Si vous aviez la bonté de déléguer quelqu'un ici pour les recevoir, Mgr l'Evêque de Marseille, par exemple, vous rendriez au diocèse un service dont je serais moi-même reconnaissant; par le moyen d'une délégation les choses seraient comme si elles avaient eu lieu auprès de vous. Je vous demande de faire mes informations ici avec d'autant plus d'assurance que je sus que dans le temps pareil avantage a été accordé à des ecclésiastiques nommés à des sièges épiscopaux en France...

183. A Monsieur d'Astros, docteur en médecine, Bouches-du-Rhône.[2]

Remerciements pour ses félicitations. En devenant évêaue de Marseille, Mgr de Mazenod se sent écrasé par la «terrible responsabilité» qu'il avait «toujours tant redoutée. » Confiance en la bonté de Dieu, la prière des justes et la protection des saints. Joie de Mgr Fortuné.

Marseille, le 16 avril 1837.

---

[1] Brouillon: Rome, arch. de la Post. L M-Garibaldi; copie: Marseille, arch. de l'archevêché, lettres adm. de Mgr de Mazenod, vol. 3, p. 152.
[2] Orig.: Rome, arch. de la Post. L M-d'Astros.

C'est sans doute, mon cher ami, pour vous déterminer à prier pour moi avec plus de zèle que notre P. Courtès vous a donné la nouvelle d'un événement qui me centriste si fort. Ma belle Icosie ne me pesait pas une once. Avec le caractère épisco-pal je pouvais rendre de véritables services, porter même une portion du fardeau de mes bons voisins mais j'étais exempt de toute responsabilité, mais j'étais libre et je pouvais compter sur le repos pour lequel je me sens tant d'attrait, à une époque, que j'espérais éloignée encore, mais qui enfin serait arrivée si je ne mourais le premier. Maintenant me voilà destiné à mourir sous le joug et cette terrible responsabilité que j'ai toujours tant redoutée, la voilà qui va m'écraser; car je suis loin d'envisager un évêché comme une préfecture. La qualité, je dis mieux la charge de pasteur est effrayante aux yeux de la foi. Et le premier pasteur, en vertu de son institution, l'est de droit divin de tout son diocèse! Comment se flatter que rien ne souffre par sa faute dans une si vaste étendue, comment se promettre de faire toujours tout ce que l'on pourrait faire pour s'acquitter d'un si immense devoir? Pour moi, je m'y perds quand j'y réfléchis et j'ai besoin de faire appel à mon inépuisable confiance dans la bonté de Dieu, dans le secours des prières des justes qui s'intéressent à moi, dans la protection des saints qui se sont trouvés dans les mêmes embarras que moi pour retrouver un peu de repos.

Je vous raconterai un jour comme mon bon et vénérable oncle m'a joué ce tour. Il ne se possède pas de joie depuis qu'il l'a fait, il rit, il chante, il est presque tenté de s'en vanter, il n'y a que moi de penaud dans cette affaire où l'on m'a joué sous table.

Je vous remercie, cher ami, de tout ce que votre bon cœur vous inspire de me dire d'aimable à ce sujet; je voudrais mériter vos éloges, mais, à part ma bonne volonté, il reste bien peu de choses. Quand vous écrirez à votre vénérable frère, recommandez-moi bien à ses prières et ne m'oubliez jamais dans les vôtres, ni Mme d'Astros ni vos saintes filles. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

+ Ch. Jos. Eug., évêque d'Icosie.

184. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, à Aix. Bouch[es]-du-Rhône.[1]

En repos à St-Joseph. Il aurait désiré le repos à la mort de son oncle, maintenant il devra se sacrifier même s'il est dégoûté des hommes à qui il devra continuer à faire du bien, avec l'aide de Dieu.

Marseille, le 5 mai 1837.

J'ai consenti, ma chère maman, de venir me retirer à St-Joseph pour humer l'air de la campagne et jouir d'un peu de repos. Le temps n'a pas été beau jusqu'à présent; mais n'importe, je me trouve bien ici. J'y ai passé la fête de la Croix et celle de l'Ascension.

Aujourd'hui je vous écris pour vous donner de mes nouvelles. J'avais eu le projet d'aller passer quelques heures à Aix; mais, toutes réflexions faites, je m'en suis abstenu, parce qu'à l'occasion de ma nomination il m'aurait fallu faire et recevoir des visites, et je me serais fatigué inutilement. Ce qui me fait de la peine, c'est d'avoir ainsi été privé du plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je le désirais d'autant plus que je suis en peine de vous sentir continuellement enrhumée. Ces rhumes sont de véritables catharres; il faut donc les ménager. Je pense que votre méthode favorite de

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. PB 1-9. Dans le paragraphe omis, Mgr de Mazenod parle de son neveu Louis de Boisgelin.

veiller une partie de la nuit doit contribuer à entretenir cette incommodité, qu'il faut éviter de laisser devenir chronique. Des jours comme aujourd'hui, [p. 2] par exemple, où le vent impétueux ébranle jusqu'aux murs de la maison que j'habite, il faudrait bien vous garder de mettre le nez à la rue, même pour aller entendre la messe. Vous seriez immanquablement prise.

Que dites-vous du tour que m'a joué mon oncle? Me voilà cloué pour la vie. Ça en est fait de ma liberté, même pour un temps reculé que l'on pouvait prévoir. Je veux dire, si mon bon oncle m'avait précédé dans l'autre vie, je me serais retiré pour vivre en paix sans souci et sans responsabilité. Dieu en a disposé autrement. Maintenant il s'agira de tirer le meilleur parti que je pourrai de ma position, pour m'acquitter dignement de ma charge devant Dieu, devant l'Eglise et les hommes. Malheureusement je suis si dégoûté de ces derniers qu'il me faudra tout l'effort de ma raison, aidée de la grâce, pour me décider à continuer de leur faire du bien. Il le faudra bien à titre de justice, quand je serai devenu leur père! J'attends tout de Dieu, mais je puis dire que je suis bien attrapé. Je vous dirai en confidence que j'ai écrit au Ministre et au Roi pour obtenir [p. 3] pour mon oncle une honorable retraite. J'ai bon espoir que la chose réussira. Il n'en faut pas parler encore, parce que ce ne sera qu'après que les chambres auront voté sur la proposition que le Gouvernement a faite de rétablir le chapitre de St-Denis. Je pense qu'alors mon oncle sera le premier nommé. C'est tout simplement une retraite, qui n'oblige pas à se dépayser. Ainsi notre cher patriarche n'aura pas besoin de quitter ses appartements ni ses habitudes, et avec ce secours nous pourrons faire aller la maison convenablement, car ce que l'on a à présent est bien insuffisant...

+ Ch. Jos. Eug., év. d'Ic[osie].

185. Retraite préparatoire à la prise de possession du siège épi-scopal de Marseille.[1]

Les responsabilités d'un évêque résidentiel sont plus contraignantes que celles d'un évêque in partibus. Peu de fidèles et de prêtres savent ce qu'est un évêque. Il est difficile de changer quelque chose aux habitudes des curés. Prière pour demander au Seigneur plus d'amour et de zèle afin de travailler à sa sanctification et à celle de son troupeau. Confiance. Résolutions: exercices de piété, étude; il doit surtout opérer son salut par ses ouailles, se sauver avec elles, prier pour elles et être animé d'amour et de zèle, avec des «habitudes de paternité dignes d'un premier pasteur». Réformes à faire dans le clergé.

St-Joseph, mai 1837[2].

Puisque le sort en est jeté et que malgré tout ce que j'ai pu faire jusqu'à présent pour me soustraire au fardeau de la responsabilité d'un diocèse, mes calculs et mes espérances viennent d'échouer devant les combinaisons toutes différentes faites très adroitement et certainement dans un bon esprit par mon oncle, je dois m'y résigner et tirer le meilleur parti que je pourrai de ma nouvelle et selon moi bien triste position.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post: DM IV-4.

[2] Fatigué et malade, Mgr de Mazenod dut aller se reposer pendant 15 jours au début du mois de mai. Il écrit dans son journal, le 2 mai: «Je vivrai seul dans la petite maison attenante au grand domaine des Dames du Sacré-Cœur.» Cette propriété se trouvait à 5 ou 6 kms de la ville sur la route d'Aix.

J'étais déjà évêque, il est vrai, mais je ne l'étais en quelque sorte que pour moi. Je ne me devais à personne. Nul n'avait le droit d'exiger le service de mon ministère; tout ce que j'étais dans le cas de faire ne m'était inspiré que par la charité. J'étais libre, en un mot.

Maintenant c'est autre chose! Aussi l'épiscopat que j'avais pu jusqu'à présent ne considérer que comme la plénitude du sacerdoce dont j'avais été favorisé, et comme le complément de toutes les grâces que le Seigneur a daigné accorder à mon âme dans tout le cours de ma vie, m'apparaît aujourd'hui tel qu'il est dans la constitution de l'Eglise sous le rapport pastoral, c'est-à-dire, comme la plus lourde charge qui puisse être imposée à un faible mortel.

J'avais toujours singulièrement redouté ce genre de responsabilité même dans l'ordre inférieur de la prêtrise, c'est pourquoi en entrant dans l'état ecclésiastique, j'entrepris la carrière des missions, et rien au monde n'eût pu me décider à devenir curé. En consentant à être évêque, je fus conséquent puisque je ne voulus l'être qu'm *partibus, ce* qui me présentait le double avantage de n'avoir aucune responsabilité ni le souci d'un diocèse, et d'être à même de faire un plus grand bien dans l'Eglise en vertu du sacré caractère, dont j'étais revêtu, et des fonctions propres à l'épiscopat que je ne me serais jamais refusé d'exercer.

Ces belles utopies sont dissipées. Me voilà par le fait pasteur et premier pasteur d'un diocèse qui, quoiqu'on en dise, n'est pas peuplé par des saints. Il m'est donné, je ne l'aurais pas choisi, [p. 2] Cependant il faudra que je m'attache à ce peuple comme un père à ses enfants. Il faudra que mon existence, ma vie, tout mon être lui soient consacres, que je n'aie de pensées que pour son bien, d'autres craintes que de ne pas faire assez pour son bonheur et sa sanctification, d'autre sollicitude que celle qui doit embrasser tous ses intérêts spirituels et même en quelque façon son bien-être temporel. Il faudra en un mot que je me consume pour lui, disposé de lui sacrifier mes aises, mon attrait, le repos, la vie même.

Tout cela ne coûterait rien, ce me semble, si, pénétré comme je le suis de mes obligations, je pouvais me flatter d'être compris dans un siècle où l'on n'a pas la moindre idée de ce qu'est selon la foi et l'institution de notre divin Seigneur, un évêque catholique. C'est tout au plus si quelques prêtres fort clairsemés ont des pensées justes sur cet article fondamental de notre ste religion. D'après cela que peut-on attendre des simples fidèles? Quelle coopération dans le clergé? Quelle réciprocité de sentiments dans les ouailles? Les plus dévots d'entre les chrétiens se sont accoutumés à ne pas remonter au-delà de leurs confesseurs et de leurs curés, qui, jusqu'à présent, se sont mis peu en peine de leur apprendre que l'Eglise, fondée sur les Apôtres, n'était gouvernée que par les Evêques leurs successeurs; qu'eux seuls étaient établis par Jésus-Christ pour paître leurs âmes dont ils sont les vrais et à proprement parler les uniques pasteurs; que de ces pasteurs se répandent sur tout le troupeau les bénédictions et les grâces qui le sanctifient puisqu'en eux réside la juridiction pour délier et lier les consciences; aussi vers eux doivent remonter et le respect et l'affection comme il est du devoir pour des enfants envers leur père.

Aujourd'hui on relègue un évêque dans le fond de son cabinet, pour délivrer des dispenses ou faire son courrier. Et s'il paraît parfois [p. 3] dans une paroisse c'est pour y administrer la confirmation qu'on ne peut recevoir que de lui. Sans cela on se passerait de l'y voir et, pour peu qu'on se prêtât à ce désordre, vous verriez s'écouler un épiscopat entier sans qu'il fût venu dans l'esprit d'un seul curé de rendre compte de sa gestion à celui qui l'a envoyé pour être son représentant au milieu d'une portion de son troupeau. Et Dieu sait comment ces hommes si indépendants de l'autorité dont la leur émane et qui ne sont ce qu'ils sont que par elle. Dieu sait comment ils s'acquittent

de leurs devoirs, le cas qu'ils font de ces âmes qui leur sont confiées par le premier pasteur et dont ils ont soin de rattacher à eux seuls les affections, la confiance et le respect. Ils les font servir par des vicaires; pas le moindre souci pour ramener celles qui s'égarent, peu ou point de zèle pour entretenir celles qui marchent bien, aucun effort pour les faire avancer dans la perfection. Arrive qui plante. Tout va par routine, le grand point est de ne rien innover, c'est-à-dire qu'il faut faire aussi peu et aussi mal que ceux qui ont précédé; le tran tran ordinaire suffit. Mais n'est-ce pas là un métier de mercenaires, et le premier pasteur peut-il tolérer de tels abus? Non certes! mais qu'il veuille y toucher, l'ignorance criera à l'empiétement. Comme on ne connaît pas ses titres et la rigoureuse responsabilité qui pèse sur lui, on trouvera mauvais qu'il veuille s'immiscer dans les affaires de sa famille, qui sont proprement les siennes, dont il doit rendre compte à Dieu, et qu'il est obligé par conséquent de surveiller et de diriger lui-même au besoin.

Mon Dieu, quand on considère les choses des yeux de la foi et dans la conviction de ses devoirs, à la vue des difficultés qui se rencontrent pour les remplir, il y a de quoi se décourager et rebrousser chemin! Cependant il faut aller de l'avant, c'est une nécessité que Dieu m'impose, ayons bon courage et comptons sur sa grâce, [p. 4] Pour cela avant tout il faut sérieusement travailler à devenir saint. Cette nouvelle phase de ma vie doit être une époque de renouvellement total. J'ai échoué déjà plusieurs fois dans mes bonnes résolutions. La circonstance est trop favorable pour n'en pas profiter. Sans cela que deviendrais-je! Je succomberais immanquablement sous le fardeau qu'il me serait impossible de supporter avec les grâces ordinaires d'une vertu commune. C'est le cas ou jamais de me transporter aux époques les plus fécondes en bonnes pensées, en sentiments généreux, de remonter à mon sacre, à mon ordination sacerdotale. Il y eut alors de saintes inspirations, il y eut même quelques lumières pour les comprendre, une certaine fidélité pour y correspondre, mais que cela fut court! Oh instabilité! Oh entraînement! Oh dissipation! Oh faiblesse! Les affaires, les contradictions, le dégoût, un certain mépris de l'espèce humaine, m'ont enlevé jusqu'au zèle dont je brûlais dans un temps. J'ai vraiment besoin de retremper mon âme. Dieu m'en fournit l'occasion puisqu'il m'impose un grand devoir que je ne pourrai remplir convenablement qu'en marchant sur la trace des saints. C'est déjà une grâce insigne que de le comprendre; il faut que j'y corresponde pour en obtenir le complément.

Comment faut-il s'y prendre pour espérer d'y parvenir? Avant tout il faut m'humilier profondément devant Dieu de me trouver si différent de ce que j'ai été dans un temps par sa grâce. Me confondre d'avoir besoin de me renouveler en reprenant l'édifice des fondations, tandis que je devrais être au faîte, à l'apogée de ma perfection, à présent qu'il s'agit pour moi de répondre à l'appel du Maître, *Ecce adsum*, il faudrait pouvoir dire: [p. 5] Ecce *adsum, ecce ego mitte me.* Mais si mes forces se sont affaiblies, si le sel s'est affadi, si la lumière ne jette plus d'éclat, comment pourrai-je répondre avec confiance à l'appel du Maître? Seigneur, aidez-moi; venez vous-même à mon secours: *Deus in adjutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina.* A vous seul il appartient de donner la force à mon âme; vous seul pouvez renouveler dans mes entrailles le feu sacré de votre amour qui doit d'abord embraser mon cœur, et se répandre ensuite par mon ministère dans les âmes que vous voulez me confier: *Spiritum rectum innova in visceribus meis.* Il me semble de comprendre l'étendue des devoirs de la charge qui m'est imposée, et c'est ce qui me jette dans une sorte de consternation parce que je me vois dépourvu de vertus, tandis que je devrais en être riche pour m'acquitter convenablement de mon grand ministère. Ce n'est pas précisément le courage qui me manque. Je compte trop pour cela sur le

secours de Dieu, mais c'est la vue de mes misères et de ma pauvreté qui s'est montrée à moi quand j'ai voulu me sonder et descendre dans mon intérieur, qui me fait craindre de rester fort au-dessous de mes obligations, de ne pas répondre aux desseins de Dieu et à l'attente de l'Eglise. Il me souvient qu'il fut un temps que je sentais dans mon âme une telle vigueur, qu'en lisant la vie de st Charles, il me semblait qu'il n'eut pas été au-dessus de ma volonté d'en faire autant que lui dans sa position. Je suis moins téméraire aujourd'hui que j'ai fait l'expérience de ma faiblesse et du peu de secours qu'il faut attendre des autres, quand il faut mettre la main à l'œuvre. Je voudrais pourtant être un bon évêque. Je voudrais dès le début de mon épiscopat m'acquitter dignement de tous mes devoirs. Je voudrais en un mot, en travaillant efficacement à la sanctification de mes ouailles, me sanctifier moi-même dans un degré éminent de perfection comme l'exige la sublimité de mon caractère et mon éminente dignité. [p. 6] *Attende tibi,* me dit st *Paul. Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.* C'est-à-dire sois orné de toutes les vertus, *attende lectioni exhortationi et doctrinae,* avance dans toutes les sciences qui ont rapport au salut: *Noli negligere gratiam quae in te est, quae data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii. Haec meditare, in his esto: ut profectus tuus manifestus sit omnibus. Attende tibi et doctrinae,* on ne saurait trop le répéter, *insta in illis. Hoc enim faciens et TEIPSUM SALVUM FACIES ET EOS QUI TE AUDIUNT* (I Tim, 4,12 et suiv.).

Voilà tout le secret de cette grande affaire.

Entretenir, tâcher de ne pas perdre la grâce qui a été accordée et communiquée par l'imposition des mains. Approfondir, méditer, se renouveler et demeurer ferme, veiller sur soi; produire au dehors l'exemple de toutes les vertus, c'est là le seul moyen de se sauver et de sauver les autres quand on est évêque.

Je vous rends grâce, ô Seigneur, d'avoir fait jaillir cette lumière du dépôt sacré de vos Saintes Ecritures. En m'indiquant la voie que je dois suivre, en me donnant le désir de la suivre, vous y ajouterez le puissant secours de votre grâce pour m'y faire marcher d'un pas ferme, et avec persévérance. Je n'attends pas moins de votre bonté accoutumée, de cette miséricorde que mes infidélités n'ont jamais lassée et qui m'inspire en ce moment même tant de confiance. Je vais mettre sans délai la main à l'œuvre, car le temps presse. Au premier jour je puis être institué canoniquement, c'est-à-dire, placé par Jésus-Christ à la garde du bercail, chargé de l'instruire, de le nourrir, de l'édifier *in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate,* comme je viens de le voir, devenir pasteur et père, investi de l'autorité même de Jésus-Christ que je devrai représenter au milieu [p. 7] de cette portion de son troupeau qui sera devenu aussi mon propre troupeau dont il me faudra rendre compte au Souverain Pasteur de nos âmes qui me les aura données pour les sauver en me sacrifiant pour elles.

L'épiscopat est l'apogée de la perfection sur la terre. Il faudrait être saints comme les Apôtres dont les évêques sont les successeurs pour en exercer dignement les fonctions, pour en accomplir comme il faut tous les devoirs.

Il importe donc de descendre dans son intérieur pour le purifier de toute imperfection et en arracher tout ce qui pourrait mettre obstacle à l'opération de l'Esprit Saint. C'est cet Esprit divin qui doit être désormais maître absolu de mon âme, l'unique moteur de mes pensées, de mes désirs, de mes affections, de ma volonté toute entière. Je dois être attentif à toutes ses inspirations, les écouter d'abord dans le silence de l'oraison, les suivre ensuite et leur obéir dans l'action qu'elles déterminent. Eviter avec soin tout ce qui serait capable de le contris-ter et d'affaiblir l'influence de son pouvoir en moi. Me purifier chaque jour par le repentir renouvelé de mes fautes et les

gémissements vifs et sincères sur toutes les infidélités de ma vie, donner fréquemment une nouvelle énergie à ces sentiments par le sacrement de pénitence en me confessant au moins deux fois par semaine.

Alimenter l'amour de Dieu et toutes les vertus qui en découlent par l'oblation journalière du st Sacrifice, par l'oraison, la prière, la lecture de la ste Ecriture, des sts Pères, de bons ouvrages ascétiques, de la vie des saints.

Accompagner cette étude de celle des sts Canons des Conciles généraux et particuliers, de la théologie et de l'histoire de l'Eglise et d'autres lectures utiles, évitant tout ce qui pourrait dissiper l'esprit et amuser inutilement l'imagination. Avoir toujours [p. 8] devant les yeux l'exemple de saints évêques pour marcher sur leurs traces dans tout ce qui peut être imité.

Voilà ce qui se présente à mon esprit dans ce moment.

La méditation assidue de la loi de Dieu et la réflexion approfondie sur les grandes obligations de l'épiscopat me feront sans doute apercevoir quelque oubli dans le résumé que je viens de faire. Je suis dans la disposition d'adopter tout ce qui pourra m'aider à parvenir à la perfection de mon très saint état.

Mes obligations ne devant pas se borner à l'acquisition des vertus les plus sublimes, je dois considérer attentivement ce qui m'est imposé par rapport aux ouailles que le Souverain Pasteur doit me confier. Je dois opérer mon salut par elles, je dois me sauver avec elles, du moins je dois pouvoir me rendre le témoignage d'avoir fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour les instruire, les exhorter, les détourner du mal, les exciter à la pratique de la vertu, leur servir d'exemple en toutes sortes de bonnes œuvres enfin pour leur procurer tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour assurer leur salut et les conduire ainsi du bercail de la terre, où Dieu les a placés sous ma houlette, au ciel où nous devrons être réunis dans le sein de Dieu.

C'est ici où se rencontreront les plus grandes difficultés car s'il a toujours été très difficile aux saints évêques qui nous ont précédé de faire un peu de bien dans leurs diocèses, comme leurs vies écrites en font foi, que sera-ce aujourd'hui où il n'y a presque plus de foi parmi les chrétiens, ou l'insubordination, qui rend presque impossible le gouvernement des états, a pénétré jusque dans l'Eglise, où les peuples bouleversés par toutes les erreurs dont on les berce [p. 9] sur la souveraineté, n'ont plus aucune idée de la divine constitution de l'Eglise et de son immuable hiérarchie, où les prêtres mêmes sont plus ou moins imbus de ces doctrines, et supportent avec tant de peine ce qu'ils appellent le joug des évêques aux ordonnances desquels ils ont tant de peine à obtempérer. Ainsi les diocèses se composent d'une multitude de chrétiens qui n'en ont que le nom, et qui veulent demeurer étrangers à la famille à laquelle ils ne se doutent pas d'appartenir par les liens spirituels qui, quoique très réels, leurs sont tout à fait inconnus. Ceux-ci méconnaissent complètement leur père parce qu'ils se sont détournés de Dieu. Leur Evêque est pour eux un homme vêtu de violet, exerçant une autorité qu'ils appellent l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire qui commande à des prêtres. S'ils le rencontrent, ils le voient passer avec une stupide indifférence. Leurs âmes blasées n'éprouvent aucune émotion à la vue de celui qui leur représente Dieu même, qui a reçu de Jésus-Christ un pouvoir absolu sur leurs âmes, de qui pourraient émaner sur eux les bénédictions les plus abondantes, qui est spécialement chargé de les délier de l'esclavage du démon, de [leur] montrer la voie du salut, de les y conduire sûrement en les défendant des attaques de tous leurs ennemis. Ils le rencontrent et sans se douter qu'ils doivent à ce pasteur, à ce père le plus profond respect et une affection filiale, ils ne lui donnent seulement pas le moindre signe de révérence. C'est un étranger qui passe. Que faire pour cette portion considérable du troupeau? Prier pour elle et fixer s'il est possible son attention par une

conduite irréprochable, mais ce n'est pas assez pour des hommes de cette trempe, il faudrait pouvoir les attirer par des vertus éclatantes, que l'on a rarement l'occcasion de pratiquer. Encore un coup je ne vois guère que la prière assidue pour attirer sur eux des grâces extraordinaires qu'ils méritent trop peu pour se flatter de pouvoir les leur obtenir.

[p. 10] Le reste du troupeau se compose de deux autres sortes de chrétiens. Les uns ayant conservé la foi, mais ne pratiquant pas les préceptes de leur religion. Les autres, fidèles jusqu'à un certain point, mais dont le plus petit nombre est bien instruit de ses devoirs à l'égard du premier pasteur et à proprement parler de l'unique pasteur de leurs âmes. La grande majorité de cette dernière catégorie se trouve dans la disposition dont j'ai parlé au commencement de ces notes par l'effet de son ignorance et de l'incurie de ceux qui auraient dû mieux les instruire; les autres ne se rendent compte de rien, ils ne méprisent pas, mais ils demeurent indifférents. On peut, je pense, ramener les uns et les autres par le moyen de l'instruction, les attacher par le bon exemple, la régularité d'une vie vraiment épiscopale, le zèle, la charité, par des habitudes de paternité dignes d'un premier pasteur qui a le sentiment de ses devoirs considérés dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire, qui voit les choses des yeux de la foi et considère ses diocésains comme les enfants que Dieu lui a donnés, dont il est le vrai père spirituel, qu'il doit aimer de l'amour le plus constant et le plus tendre, pour lesquels il doit tout endurer fût-ce même leur ingratitude.

Les instructions successives dans les diverses paroisses, les catéchismes, la visite des malades à tour de rôle dans tous les quartiers de la ville seront des moyens efficaces pour opérer le bien parmi eux, tout en me procurant l'avantage de satisfaire aux devoirs de ma charge comme j'aime à les considérer.

Enfin ce qui complétera mon troupeau ce sera le clergé. Serai-je bien partagé sous ce rapport? Trouverai-je en lui cette franche coopération que j'ai droit d'attendre? Sera-t-il docile à mes insinuations, entrera-t-il dans mes vues? Fera-t-il ma consolation, sera-t-il ma couronne? [p. 11] Si j'en juge par le passé, je dois m'attendre non pas précisément à une résistance matérielle qui serait encore impossible dans l'ordre établi actuellement dans l'Eglise de France, mais à des difficultés prises dans l'habitude de l'indépendance dans laquelle ils se sont maintenus. De là naîtront des murmures, des répugnances, des oppositions sourdes qui entraveront ma marche à chaque pas.

Cependant il y a bien des réformes à faire et certainement je m'acquitterais mal de ma charge, si je me laissais intimider par des considérations toutes humaines. Ce serait acheter trop cher le repos que de se le procurer au prix de coupables concessions. J'aurai à combattre l'égoïsme, l'intérêt particulier, le défaut de zèle, la routine, l'inaction des chefs, c'est-à-dire des curés, et l'insubordination à leur égard de la part de leurs vicaires. Il faudra que je donne un peu de consistance au Chapitre, que je rappelle à ses membres leur devoir de chanoines dont ils s'acquittent si mal. En conscience je ne pourrai pas différer de faire la visite pastorale dans toutes les paroisses de la ville et réformer mille abus et tant de vieilles coutumes. Tout cela ne se fera pas sans contradictions, mais elles ne seront jamais plus fortes que celles qu'éprouva D. Barthélémy des Martyrs quand il voulut visiter sa ville épiscopale de Brague. Nous avons moins de vertus que lui, mais nous sommes poussés par les mêmes devoirs, et avec la grâce de Dieu nous saurons les remplir et nous en acquitter comme il faut.

Ce n'est pas que je veuille tout rompre en commençant, non: la fermeté sera toujours tempérée par la douceur, c'est tout ce qu'on peut exiger. Mais il faut que l'on comprenne qu'il appartient à l'évêque de gouverner, et qu'il est tenu de donner

l'impulsion au bien comme de reprimer tout ce qui est mal et désordonné. Si ce principe était méconnu, aussitôt l'anarchie s'en suivrait au grand détriment des âmes.

Le tout est de n'agir qu'en vue de plaire à Dieu et pour s'acquitter dignement de la charge qu'il m'a imposée. Je sais qu'alors même on n'est pas exempt de chagrins, car s. Grégoire de Nazianze disait déjà de son temps qu'il s'était attiré de grands maux et de grandes persécutions *parce que* [p. 12] *en toutes choses il n'avait considéré que Dieu seul,* et s. Bernard écrivait que la pureté de l'intention d'un pasteur consiste à ne chercher que la gloire de Dieu seul et le salut de son peuple quoique ce qui est vrai et juste ne soit approuvé que de très peu de personnes, tandis qu'au contraire ce que le plus grand nombre approuve est le plus souvent faux et mauvais.

Ainsi inutile d'espérer l'approbation générale ou de l'attendre pour opérer quelque réforme. *Super actionibus quae manifeste pertinent ad evangelicum episcopum, non oportet consulere quemquam,* et si quelqu'un vous conseille autre chose croyez qu'il a perdu l'esprit: *insanire puta, si quid aliud consuluerit.* Et st Thomas dit avec raison que si l'on considère ce que les hommes disent on ne fera jamais rien de bien, *qui observat ventum non seminat, et qui considerat nubes nunquam metet,* est-il écrit dans l'Ecclésiaste 11,4.

186. [Horaire de la journée].[1]

[mai 1837][2].

A chaque jour suffit son mal. (Mt 6,34)

Lever	5
Oraison à la chapelle	5½
Messe	6
Action de grâces et petites heures	6½
Cabinet pour étudier	7

La Ste Ecriture 1.h
Les sts Pères 1.h

La théologie 1. h.

Déjeuner , ... 10 hs

Audiences .....…10½ hs

Cabinet . , ... 1 heure

pour dire vêpres

» composer

[1] Orig. Rome, arch. de la Post. DM IV-3.
[2] Feuille sans date, mais écrite au verso d'une lettre où l'on lit: «Mgr E. de Mazenod, évêque nommé de Marseille». Cet horaire a sans doute été écrit pendant la retraite du mois de mai 1837 ou au cours de la même année.

» écrire

» correspondance

» lecture édifiante

» lecture instructive

» lecture d'agrément

» affaires

Visite au St Sacrement. ..... 4 hres

Sorties et visites en Ville. 4½

---

de bienséance aux couvents

aux malades surtout aux pauvres

successivement dans chaque paroisse

Dîner . . .. 6 hres

Salon . . .. 7 hres

Prière en chapelle ..... 9 hres

Matines et Laudes

Couché . .....10 hres

---

1 jour pour les sémin.: supérieurs et économes au besoin
1 jour pour les couvents: aumôniers et supérieurs ou directeurs
1 jour pour les paroisses de la ville
1 jour pour les par. de la campagne.

Chaque domestique fera tout ce qui lui sera commandé mais plus spécialement: Pascal, tout ce qui tient au service particulier de ma personne.

187. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, à Aix, Bouch[es]-du-Rhône.[1]

Mgr de Mazenod encourage sa mère à accepter la volonté de Dieu à propos de Louis de Boisgelin qui veut entrer chez les Jésuites.

A N.-D. du Laus, ce 20 juillet 1837.

---

[1] Orig.: Aix, hôtel de Boisgelin MJ I-1.

Je vais coucher ce soir à Cap, ma chère mère, pour en partir demain matin. Je me rends à St-Martin. J'espère que je trouverai à Peyrolles le cabriolet d'Armand[1] pour me conduire auprès de ma sœur, où je compte rester huit ou dix jours.

Vous aurez compris maintenant la réserve de Cailhol pour ne pas vous exposer à envoyer 500 ff. en pure perte à Vienne. Les 500 ff. que vous aviez déjà fait passer à Louis, doivent lui suffire pour faire son voyage. Je ne sais plus rien de cet enfant depuis la lettre que je reçus de lui à Billens. Il m'en avait écrit une précédemment, qu'il avait cru avoir été lue par toute la famille, ce qui lui faisait plaisir. La trop grande réserve de mon oncle a fait que les intentions du jeune homme ne vous ont pas été connues tout de suite. Le fait est qu'il veut absolument se faire jésuite. Il n'attendait que ma permission pour partir. Je [p. 2] n'ai pas cru devoir prendre sur moi de la lui donner. N'ayant pas été consulté sur sa vocation, je ne devais prendre aucune responsabilité, quoiqu'il pût me dire que son père approuverait tout ce que je ferais. Je suis loin de m'opposer à ce que Dieu demandera de lui, mais je ne puis agir sans connaissance de cause. Je crois pourtant qu'il serait inutile qu'on tentât de le retenir où il ne veut plus être. Ce serait folie à nous de nous ruiner pour contrarier notre enfant, qui finirait par se retirer tout de même, après nous avoir mangé encore bien de l'argent. Nous avons fait ce que nous avons cru devoir faire pour son bonheur[2]; il ne nous reste qu'à nous conformer à la volonté de Dieu, quand elle nous sera connue. Le monde n'est pas une chose fort regrettable; c'est une grâce que Dieu nous fait, quand il nous en retire. Plus la voie par laquelle il veut nous conduire mène à la perfection, plus est grande la faveur du [p. 3] Maître des cœurs qui nous la trace. Ainsi, ma chère mère, soyez chrétienne dans cette circonstance comme toujours; et si la nature souffre, que les pensées surnaturelles vous fortifient et vous encouragent à offrir de bon cœur au Seigneur ce sacrifice qu'il demande de vous comme de nous. Le bon Dieu vous réservera encore la consolation de l'entendre prêcher et d'entendre sa messe. Faut-il bien que la génération des prêtres continue dans notre famille. Je crois qu'il y avait déjà un parent avant mon grand-oncle, puis son neveu l'évêque de Marseille, puis moi: voilà au moins trois générations, sans parler du doctrinaire, qui était isolé. Fallait-il bien qu'il y en eût un dans la quatrième génération. J'espère que si Eugène[3] se marie un jour, quelqu'un de ses enfants marchera sur nos traces, et ainsi jusqu'à la fin des siècles. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Adieu, chère mère. A le bien prendre, les prêtres sont infiniment plus utiles à leur famille, et pendant la vie des parents et après leur mort, que les laïques. Bénissons Dieu de tout. Adieu. Je vous embrasse.

+ Eug., évêque.

188. A Madame de Mazenod, rue Papassaudy, n. 2; Aix.[4]

Mgr de Mazenod encourage sa mère à accepter la décision de Louis de Boisgelin d'entrer chez les Jésuites. On ne peut pas s'opposer à l'appel de Dieu.

---

[1] Armand de Boisgelin, époux d'Eugénie de Mazenod.

[2] Louis avait fait une partie de ses études chez les Jésuites à Fribourg. En janvier 1837 on avait entrepris sans succès des pourparlers avec la famille du marquis d'Oppède en vue d'un mariage. Louis s'orientait vers la carrière diplomatique. En mars, il alla à Paris avec son père et trouva un emploi à Vienne en Autriche où il se trouvait déjà au mois de mai. Mais dès le mois de juin il écrivait à Mgr de Mazenod pour lui demander la permission d'entrer au noviciat des Jésuites en Avignon.

[3] Eugène de Boisgelin, le jeune frère de Louis.

[4] Orig.: Aix, hôtel de Boisgelin MJ I-1.

St-Martin, le 26 juillet 1837.

Rien de plus naturel, ma chère mère, que la sensibilité que vous a fait éprouver la résolution de Louis. Je comprends votre chagrin, et jusqu'à un certain point je le partage; mais, souffrez que je vous le dise, il est excessif en vous. Après les premiers moments accordés à la nature, il faut savoir se calmer et voir enfin les choses avec les yeux de la foi, d'une manière surnaturelle. Tout bien considéré, est-ce donc un malheur pour nous que Louis se consacre à la vie religieuse? Il n'est pas douteux que cet état est plus parfait que l'état du mariage et que c'est une grâce de prédilection que d'y être appelé. Vous préféreriez qu'il se fût décidé à donner la préférence au simple état ecclésiastique. Mais il n'appartient ni à vous ni à nous de régler ces sortes de choses. A Dieu seul appartient le droit d'appeler chacun où il veut et comme il veut. Louis est sage et réfléchi; il ne fait pas cette démarche sans être descendu dans son cœur. Qui sait! peut-être se reproche-t-il d'avoir combattu l'attrait de la grâce, et il ne veut pas différer davantage [p. 2] d'obéir à la voix du Maître qui l'appelle. Vous supposez qu'il a été sollicité pour le choix qu'il a fait. Eh bien! vous êtes dans l'erreur. Louis m'assure positivement dans ses lettres que personne *jamais dans aucun temps* ne lui a parlé d'entrer dans la Société qu'il choisit. Actuellement à Vienne, où il se trouve, il n'y a point de ces religieux. C'est donc tout à fait de son propre mouvement, il me l'affirme, qu'il s'est décidé. Que pouvons-nous objecter à cela? Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'exiger qu'il vienne auprès de nous pour nous exposer ses raisons; mais personne n'a le droit de s'opposer à une vocation, quand elle sera reconnue véritable. Ce serait un grand péché, que pour mon compte je suis bien éloigné de vouloir commettre. Ce qui vous surprendra et ce qui fait le sujet de mon admiration, ce sont les sentiments de son père dans cette [p. 3] conjoncture. Il est certainement plus contrarié que personne d'une résolution à laquelle il était si peu préparé. Eh bien! il ne lui est pas échappé un mot de murmure, et il a écrit à son fils comme jamais père chrétien n'a pu le faire. Ma lettre était certainement celle d'un évêque, d'un oncle qui ne veut pas prévari-quer; mais encore j'y ai mêlé quelques observations un peu sévères, quoique très justes, comme de lui reprocher de n'avoir pas eu assez de confiance en moi pour m'ouvrir son cœur, et de m'avoir exposé à des démarches qui me compromettent, etc. Mon beau-frère ne lui en a pas tant dit. Je ne parle pas de ma sœur. Elle est sans doute affligée, mais sa résignation est égale à sa vertu. Tout doit donc vous encourager, ma bonne mère, à ne pas vous affecter comme vous le faites. Il est impossible que votre santé n'en souffre pas, et ce serait en pure perte, parce que le bon Dieu ne vous en tiendrait pas compte et que ni plus ni moins sa volonté s'accomplira. Attendons avec patience les explications que Louis nous donnera, et soumettons-nous d'avance à un sacrifice qui portera sa récompense dès ce monde. Adieu, bonne mère. Ne venez pas à Marseille avant la seconde semaine d'août. Je vous embrasse bien tendrement.

189. Exercices spirituels de la journée.[1]

Horaire de la journée: exercices spirituels, étude, correspondance et étude, visites.

[Après 1837][1].

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post DM IV-3.

Prière du matin, oraison, messe, action de grâce, petites heures. Ecriture Sainte, lecture spirituelle. Vêpres, Compiles, chapelet, adoration. Matines et Laudes, prières du soir, examen. Je calcule de 4 heures et demie à cinq heures.

Plus assez fréquemment, presque tous les jours, l'administration du sacrement de *confirmation*, ce qui peut prendre un jour dans l'autre encore une heure, voilà donc près de six heures pour les exercices spirituels.

Que reste-t-il pour l'étude quand on est toute la journée à la merci de tout le monde? Cependant il faut trouver le temps de la correspondance; il faut consacrer deux ou trois heures du mardi de chaque semaine au Conseil diocésain, le dimanche presque tout entier à l'église.

Il n'est pas facile de classer les moments propres à chaque occupation. Si je pouvais me coucher à dix heures, je me lèverais à cinq heures, mais il est plus souvent près de minuit que de onze heures quand je me couche. Fixons donc le lever à 5 heures et demie. Soyons à la chapelle un quart d'heure après pour y faire l'oraison, dire la messe, faire l'action de grâces et réciter les petites heures. Il sera toujours près de huit heures quand je sortirai de la chapelle.

Comme on me fait toujours perdre du temps pour attendre mon triste déjeuner, je monterai chez moi au lieu d'aller au salon à manger, et j'attendrai qu'on me porte mon café en m'occupant à la lecture de la Ste Ecriture.

Si je pouvais me flatter qu'on ne forçât pas ma porte jusqu'à dix heures, j'expédierais bien des affaires, écrirais bien des lettres, mais l'expérience m'a appris qu'il se rencontre tous les jours des gens bien pressés, et qui n'entendent pas raison. Cependant il faudrait trouver le moyen de n'être pas forcé jusqu'à cette heure là. De là au dîner plus de repos.

Après dîner quelques instants avec la famille, puis il faudrait s'évader de la maison pour travailler ailleurs. Autrement les visites recommencent et ne finissent plus jusqu'au soir.

190. Note écrite sur le Registre de l'Association du saint Sacrement établie au monastère des Religieuses Sacramentines de Marseille.[2]

Dévotion à l'eucharistie.

Marseille, le 25 juillet 1847.

Je voudrais passer ma vie au pied des saints tabernacles où réside notre adorable Sauveur. C'est en quelque sorte réaliser ce désir de mon cœur que de m'associer à l'adoration de toutes ces âmes ferventes qui se succéderont nuit et jour devant le trône de l'amour et de la miséricorde de Jésus-Christ, notre Dieu, notre tout. Outre les jours que je consacre déjà à ce devoir d'adoration dans les diverses paroisses de ma ville épiscopale, le dimanche, le lundi et le mardi de la quinquagésime et le jeudi de la sexagé-sime, ainsi que le temps fixé dans mon règlement pour mon adoration journalière, je choisis, en union de l'Association du très saint Sacrement, le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, de huit à neuf heures du matin.

---

[1] Feuille sans date. Elle semble écrite après 1837. En 1837 Mgr de Mazenod s'était proposé de se lever à 5 heures et de se coucher à 10 h. Ici, il met le lever à 5.30 parce qu'il n'arrive pas à se coucher avant 11 heures.

[2] Copie: Ms Yenveux IV, 119.

+ J.C. Eugène, évêque de Marseille.

191. Extrait du testament.[1]

Action de grâces. Invocation de l'intercession des saints et demande de prières.

Marseille, le 1er août 1854, 72e anniversaire de ma naissance.

Je soussigné Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, juge convenable de faire mon testament olographe ainsi qu'il suit. Ma première pensée, en considérant la mort, dont je dois m'occuper en traçant ces lignes de mes dernières volontés, est de me confondre en actions de grâce devant Dieu pour m'avoir appelé à la connaissance de la vérité dans le sein de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, dans laquelle j'ai le bonheur de vivre et dans laquelle je veux mourir.

J'implore la miséricorde de Dieu, par les mérites de notre divin Sauveur Jésus-Christ en qui je mets toute ma confiance, pour obtenir le pardon de mes péchés et la grâce de recevoir mon âme dans le saint paradis.

J'invoque à cet effet l'intercession de la très sainte et immaculée vierge Marie, Mère de Dieu, osant lui rappeler en toute humilité, mais avec consolation, le dévouement filial de toute ma vie et le désir que j'ai toujours eu de la faire connaître et aimer et de propager son culte en tous lieux par le ministère de ceux que l'Eglise m'a donnés pour enfants et qui se sont associés à mes vœux.

J'invoque aussi l'intercession de tous les saints Anges et en particulier de mon saint Ange Gardien, qui m'a préservé pendant ma vie de tant de dangers pour l'âme et pour le corps.

J'invoque encore tous les Saints et Saintes du paradis et particulièrement les Saints Patrons qui m'ont été donnés dans mon baptême, saint Charles, saint Joseph et saint Eugène. J'ai la confiance qu'à l'heure de mon trépas, saint Joseph, mon Patron de prédilection et le Patron donné par l'Eglise aux agonisants, daignera m'assister dans ce moment extrême. Je me repose dans le souvenir de l'avoir honoré avec un profond sentiment de sa grandeur et de toutes les prérogatives qui l'élèvent au-dessus de toute créature après la très sainte Vierge, sa véritable épouse. Je suis heureux de laisser après moi des traces de ma juste dévotion à ce grand Saint dans le Propre que j'ai obtenu du Saint-Siège pour mon diocèse, qui perpétuera son culte d'une manière spéciale parmi mes chers diocésains.

Pourrais-je oublier de me recommander aux saintes âmes du purgatoire, moi qui pendant tout mon épiscopat n'ai rien négligé pour leur procurer le soulagement qu'elles ont droit d'attendre de la charité de leurs frères formant l'Eglise militante sur la terre. Sans doute elles ne peuvent plus mériter dans leur état présent, c'est pourquoi l'Eglise vient constamment à leur secours. Mais je tiens pour certain que chères à Dieu comme elles sont, elles peuvent obtenir beaucoup de notre Père commun en faveur de ceux pour qui elles prient. Aussi c'est avec une pleine confiance que je les invoque, ne craignant pas de leur rappeler les titres que me donne à leur reconnaissance tout ce que je n'ai cessé de faire pour elles.

---

[1] Orig.: Rome, arch. de la Post. DM XVI-1. Nous conservons un premier testament daté du 7 juillet 1845 (2 pp.) et un codicille fait le 20 janvier 1861 (10 pp.). Seul celui-ci, du premier août 1854 (57 pages), renferme des considérations spirituelles que nous publions ici.

Maintenant je replie ma pensée sur ceux qui me survivront et c'est par tous les liens qui nous unissent que je réclame le secours de leur charité pour le soulagement de mon âme. J'ai bien la confiance que le bon Dieu, par sa miséricorde infinie, m'accordera son saint paradis. Oh! oui, cette espérance à laquelle nous sommes tous tenus est aussi vive dans mon cœur que la foi, et je voudrais pouvoir dire que la charité. Mais c'est précisément la connaissance de l'imperfection de cette charité en moi et les innombrables infidélités que j'ai à me reprocher et qui l'ont refroidie dans mon âme, malgré les grâces dont j'ai été comblé toute ma vie, qui me font redouter la longueur et la sévérité de mon purgatoire. Reconnaissant avoir mérité l'enfer, je ne puis qu'acquiescer de toute la plénitude de ma volonté à la sentence de la peine temporaire que la justice de Dieu, tempérée par sa miséricorde, prononcera contre moi, dusse-je être condamné à me purifier et à expier mes fautes jusqu'à la fin du monde dans ce lieu de souffrance. C'est cette persuasion qui, pour en abréger le terme désirable, me fait crier vers les amis que je laisse après moi, en empruntant les prières de l'Eglise: *miseremini mei saltem vos amici mei.*

C'est à ce titre que je m'adresse d'abord à vous, mes bien-aimés coopérateurs, prêtres de mon diocèse. Dieu m'est témoin que je vous ai toujours aimés d'un amour paternel. Ceux d'entre vous qui me connaissent le mieux savent jusqu'à quel point ce sentiment domine dans mon âme. C'est au point de m'identifier tellement avec vous, que vos peines sont les miennes, que je me réjouis de vos joies et que je me suis en quelque sorte approprié vos vertus en me glorifiant devant Dieu et devant les hommes d'avoir reçu en partage pour mes enfants spirituels des prêtres tels que vous. Je le dis avec vérité pour votre consolation, mes chers fils en Jésus-Christ, dans le cours de mon large épiscopat, je n'ai eu qu'à me louer du bon esprit et de la conduite de mon clergé. Les exceptions sont si rares et en si petit nombre, que je n'en parle que pour confirmer mon assertion dans l'honorable et touchant témoignage que je rends à la presque totalité des autres.

J'espère que le reste du troupeau que Dieu m'a donné à gouverner imitera l'exemple de mes prêtres et que toutes mes ouailles se feront un devoir de prier Dieu pour mon âme. J'ai tâché d'être pour elles un bon pasteur, soit par les prières que je n'ai cessé d'adresser à Dieu pour leur sanctification et surtout par le saint Sacrifice de la messe offert journellement à cet effet, soit en employant en leur faveur tous les services de mon grand ministère, soit enfin en me faisant représenter parmi elles par de bons coopérateurs.

Je n'ai pas besoin de rappeler à mes chères filles les Religieuses des divers Ordres qui édifient mon diocèse par leurs vertus et leur dévouement, ce qu'elles m'ont toutes promis. Je compte donc aussi sur leurs puissants suffrages comme sur ceux de la famille religieuse dont je suis plus spécialement le père, et dont une juste retenue me détourne de faire ici l'éloge.

Avant de passer aux dispositions que j'ai à faire dans ce testament, je veux protester hautement que je pardonne de tout mon cœur à tous ceux qui, dans le cours de ma vie, ont eu le tort de se faire mes ennemis, m'ont calomnié ou offensé. Je ne me suis jamais expliqué comment il pouvait se faire qu'il se rencontrât des gens qui me voulussent du mal. J'ai pu quelquefois contrister quelqu'un dans l'exercice des devoirs impérieux de mon saint ministère; mais j'affirme que je n'ai jamais voulu du mal à personne et que je n'ai jamais eu non plus l'intention de faire volontairement de la peine à qui que ce soit. Je ne dis pas seulement le sentiment de la haine, mais celui de la rancune a toujours été antipathique à ma nature et l'on m'a souvent entendu dire avec vérité que je n'avais point de mérite à pardonner. Je demande néanmoins pardon à tous ceux qui croiraient avoir eu à se plaindre de moi, à ceux que j'aurais pu offenser

ou seulement contrister, protestant de nouveau que c'est bien malgré moi et sans en avoir l'intention que j'aurais pu leur déplaire. S'il fallait une garantie de mes dispositions habituelles à l'égard de tous ceux que je viens de citer dans ce dernier paragraphe, qui, j'ose m'en flatter, doivent être en très petit nombre, je transcris ici la prière que je fais chaque jour en descendant de l'autel après avoir offert le saint Sacrifice et en la présence du Dieu vivant que je viens d'avoir le bonheur de recevoir: *Ignosco et dimitto ex toto corde omnibus inimicis meis, omnibus me calumniantibus, omnibus mihi detrahentibus, omnibus quocumque modo mihi nocentibus, vel volentibus mala;* et celle-ci encore, après avoir prié pour l'Eglise, pour les pécheurs, pour les hérétiques et les schismatiques, pour les infidèles, pour ceux qui sont dans la tribulation ou pressés par le malheur, pour mes proches et mes amis, pour ceux qui se recommandent à mes prières et pour les âmes du purgatoire, j'ajoute ces propres paroles: *Miserere omnium adversantium mihi, vel qui me aliqua molestia me affecerunt.* C'est ainsi qu'un chrétien, qu'un évêque se venge...

Je ne voudrais pas terminer cet acte solennel de mes dernières volontés sans exprimer à mes vicaires généraux, à mon secrétaire général et aux autres prêtres, qui m'ont constamment entouré de leurs soins affectueux, le tendre attachement, l'estime et la reconnaissance que je leur conserve jusqu'à mon dernier soupir. Ils m'ont fidèlement aidé dans ma longue administration, ils m'ont soutenu et encouragé dans les peines inséparables de mon ministère. Ils ont été pour moi de vrais amis qui ont su apprécier mon cœur qui les aime tant. Ils ont adouci en un mot mon existence par leur tendre affection et leur dévouement filial. Que Dieu leur rende tout le bonheur qu'ils m'ont procuré. Quoique je compte sur leur souvenir devant le Seigneur, indépendamment de tout gage extérieur qui me rappelle à eux, je prie ceux que je désignerai nommément à mes héritiers, de choisir parmi mes ornements les plus précieux, la chasuble ou la chape qui leur conviendra, et une des gravures qui ornent mes appartements.

Je désirerais que les pauvres fissent partie du cortège qu'on est dans l'usage d'appeler à l'enterrement des évêques. Ils seront représentés par deux d'entre eux choisis par les curés dans chaque paroisse de ma ville épiscopale. Ces trente-deux pauvres seront habillés aux frais de mes héritiers. L'habillement qui leur sera fourni consistera en une veste, un gilet, un pantalon, une paire de bas, une paire de souliers et un chapeau. Dans quelque saison qu'arrive mon décès, ces habillements devront être bons pour l'hiver.

Quoique je ne mette aucun doute sur la charité de mes héritiers, qui certainement n'oublieront rien pour procurer le soulagement de mon âme après mon décès, je crois néanmoins convenable de fixer qu'outre tous les secours que leurs cœurs leur inspireront de m'accorder, ils feront célébrer trois mille messes pour le repos de mon âme. Mille de ces messes seront acquittées par les prêtres de mon diocèse, et deux mille par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, répandus dans les divers pays du monde.

J'aurais bien voulu qu'après ma mort, on déposât mon cœur dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde aux pieds de notre bonne Mère dont j'ai eu le bonheur de relever le temple, mais de justes réclamations, inspirées par l'amour filial de ceux que j'ai tant aimés sur la terre, s'opposent à cette résolution.

On fera de mon cadavre ce que l'on voudra. Je le livre à la terre pour qu'il y subisse la condamnation prononcée contre le péché. J'espère néanmoins fermement qu'après cette dissolution méritée, il ressuscitera pour la gloire, et que réuni de nouveau à mon âme, ils chanteront pendant toute l'Eternité les louanges de la Miséricorde de Dieu: *Misericordias Domini in aeternum cantabo [...]*

192. Discours prononcé à la fin du synode diocésain.[1]

Joie d'avoir partagé la vie de ses prêtres pendant les trois jours du synode; consolations en voyant leur attachement et leur bon esprit.

1er octobre 1856.

Nos très chers fils, dit-il d'une voix émue et pleine de larmes, je suis votre père; je le suis par mon âge; je le suis par mon caractère; je le suis par le cœur; je le suis pour plusieurs d'entre vous à un titre de plus, puisque je leur ai imposé les mains; et toutefois je confesse mon impuissance à vous dire ce qui se passe aujourd'hui en mon âme; je l'avoue, je ne trouve pas d'expression capable de rendre ce que j'éprouve. Sans doute, je vous connaissais déjà depuis longtemps. Durant les jours de la retraite ecclésiastique, j'étais bien avec vous; je suivais tous vos exercices; j'admirais votre régularité, votre exactitude et votre piété; mais c'étaient des jours de recueillement; il y avait moins de place alors à l'expansion du cœur, et puis je ne pouvais me trouver avec vous aussi souvent que je l'aurais désiré, partager vos récréations, vivre avec vous de cette vie intime qui eût fait mon bonheur; les intérêts de votre âme m'en privaient ordinairement. Mais ces jours-ci, durant ces jours de bénédictions et de grâces, j'ai pu mieux vous connaître; j'étais presque toujours avec vous; j'ai vu cette union fraternelle, ce respect mutuel, cette confiance en votre Evêque qui vous distinguaient; j'ai connu jusqu'à vos moindres pensées; j'ai recueilli vos moindres observations, et j'en tiendrai compte, parce qu'elles méritent grandement d'être appréciées; en un mot, vous suivant tous de plus près, j'ai senti que je vous aimais tous davantage. O mes fils! ô mes chers coopérateurs! que Dieu, qui a présidé si visiblement à nos réunions, vous rende au centuple les consolations ineffables que vous m'avez données, les jours de bonheur dont vous voulez couronner mes dernières années. *Une seule chose était capable de le troubler:* c'est le sentiment profond qui agitait mon âme, lorsque chaque matin je montais à l'autel du Seigneur pour y offrir les saints Mystères, tandis que vous étiez privés vous-mêmes de cette grâce. Je songeais alors combien j'en étais indigne, et je m'anéantissais devant Dieu toutes les fois que vous veniez si humblement recevoir de mes mains la sainte communion... Vous allez à présent sortir de ce cénacle pour reprendre avec une nouvelle ardeur les fonctions multipliées de votre saint ministère; vous aurez, ce me semble, plus de facilité encore à vous en acquitter dignement. Mais, avant de nous séparer, venez, que je vous presse tous dans mes bras. *Vous m'avez rendu le plus heureux des pères;* je veux donner à tous, avec le baiser de paix, un nouveau gage des bénédictions que vous méritez.

---

[1] Extrait des *Ordonnances synodales du diocèse de Marseille*, Marseille, 1857, pp. 376-378. L'éditeur de l'ouvrage écrit: «Nous n'essaierons pas de dire la vive émotion de notre vénérable Évêque» aux paroles que lui adressa l'abbé Payan au nom de ses confrères; «son âme surabondait depuis trois jours de consolation et de joie; la dernière journée venait d'y mettre le comble; il avait besoin d'épancher en de nouvelles bénédictions des sentiments contenus jusqu'alors avec peine. Il le fit dans une improvisation touchante, dont nous allons essayer de reproduire la substance, qui attendrit jusqu'aux larmes tous les assistants, et dont l'effet saisissant ne s'effacera jamais du cœur de ceux à qui il a été donné de l'entendre».